Digitized by Google

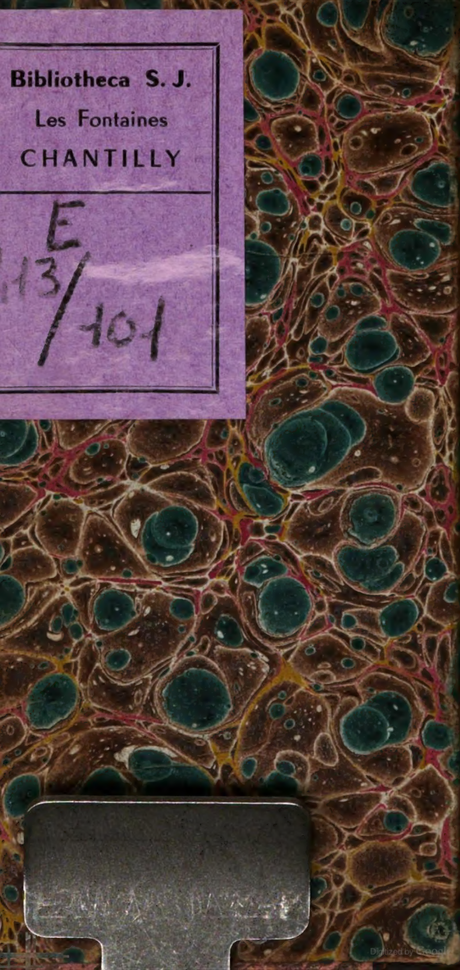

Digitized by Google

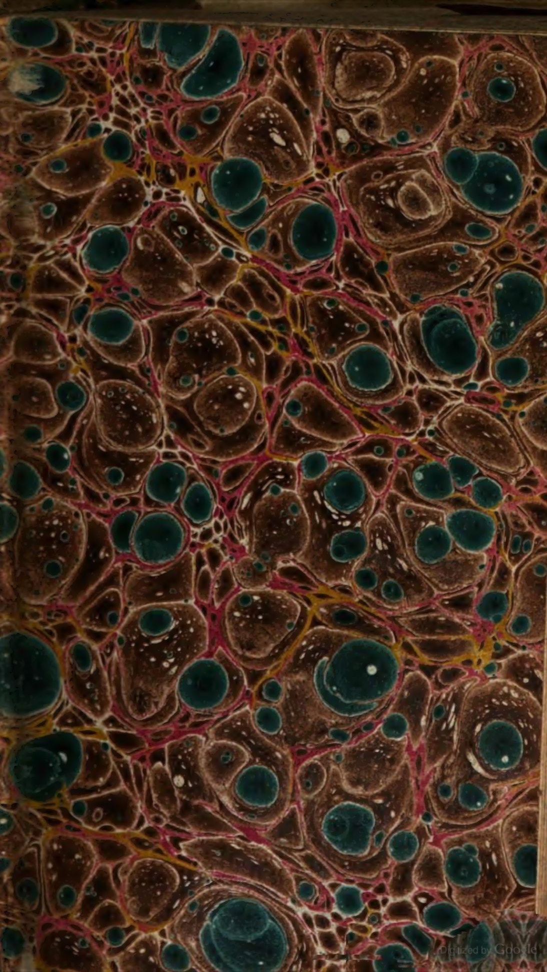

Digitized by Google

3 = A - 16 - 7
E. 413/101

Digitized by Google

Mlle Emini
Napol

Digitized by Google

Digitized by Google

DOM. S. ALOYS. ✠ JERSEIENS ✠ S.J. ✠
IHS

Digitized by Google

L'HISTOIRE DE MOÏSE,

TIRÉE

DE LA STE. ECRITURE, DES SAINTS PERES, DES INTERPRE'TES, & des plus anciens Ecrivains.

par Hugo, L. C.

A LIEGE,
Chés JEAN-FRANÇOIS BRONCKART, Imprimeur & Marchand Libraire, en Souverain-Pont.

M. DC. XCIX.

Avec Approbation & Permission.

Digitized by Google

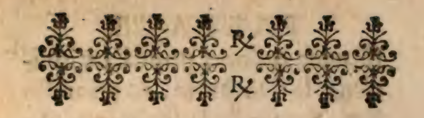

PRE'FACE.

J'Ay crû que cet Ouvrage ne ſeroit pas inutile dans ce malheureux ſiécle où le déſir déréglé de paſſer pour bel Eſprit porte des Chrêtiens à dire des choſes qui tendent à ruiner les plus inébranlables fondemens de la Religion. On veut ſe diſtinguer à quelque prix que ce ſoit. Il faut faire de nouvelles découvertes dans la Religion, ou s'en faire une differente de celle du Peuple; non parce qu'on la croit fauſſe: mais parce qu'elle eſt trop commune, on la laiſſe au Peuple & aux Eſprits médiocres.

On conſidére comme une ſuperſtition le reſpect & la dé-

férence qu'on a pour l'antiquité de la Doctrine, & pour les Fondateurs de la Religion. On traite Moïse d'hypocrite, de superstitieux, & de petit esprit; & l'on prend de là occasion de nier l'autorité des Saintes Ecritures.

Sentimens de quelques Théologiens d'Holande, &c. dont Mr. le Clerc Profosseur en Hébreu à Amsterdam est Auteur.

Car à quoy tendent ces nouvelles découvertes prétenduës du Chevalier de Marsham? Que veulent dire ces paroles des nouveaux Théologiens d'Hollande qui le loüent, & qui l'imitent avec tant d'affectation? „ Que Moïse avoit été „ à la verité élevé parmy les Sages „ de l'Egipte, qu'il avoit été in„ struit dans leur sagesse; mais „ cette sagesse, ajoûtent-ils, „ n'étoit comme l'on sçait, pleine „ que d'opinions ridicules de la „ Divinité, & de certains Myste„ res qui tenoient plus de l'affec-

tation & de l'hypocrisie, que de la veritable sagesse. N'est-ce pas dire que Moïse étant prévenu des opinions des Egiptiens, étoit un superstitieux, un ridicule, & un hypocrite ? Est-ce là ce que Saint Etienne a voulu nous apprendre lors qu'il a dit que *Moïse fut instruit dans toute la sagesse des Egiptiens ?* Lettre V. Act. VII. 22.

Aussi ces Messieurs les beaux Esprits n'osent-ils pas le dire si ouvertement ; & pour cacher leur Doctrine peu Chrétienne, ils ajoûtent ces mots, comme pour se mettre à couvert des justes reproches dont ils prévoyent bien que tout le Christianisme les doit charger. " Il " ne faut pas s'étonner si l'on dit " aprés cela que Moïse n'étoit " pas un homme fort éclairé, " avant que Dieu se fit connoître "

à luy. Si ces paroles exprimoient sans dissimulation leurs sentimens, & qu'ils voulussent dire que Moïse cessa d'être un petit esprit, & qu'il renonça à ses superstitions, si-tôt que Dieu se fut fait connoître à luy, on leur reprocheroit seulement d'entendre fort mal la pensée de S. Estienne, qui a voulu nous apprendre par ces paroles, que Moïse fut instruit dans toutes les Sciences & dans tous les Arts qui rendirent les Egiptiens si célébres.

Mais il n'y a qu'à lire le reste de la cinquiéme Lettre des *Sentimens &c.* pour être convaincu qu'ils attribuënt à Moïse la même foiblesse d'esprit & la même superstition pendant toute sa vie. Voicy comme ils parlent de la foiblesse de son esprit avec une ironie aussi gros-

ſiére que criminelle. " Ce grand "
Legiſlateur, diſent-ils, ne s'ap- "
percevoit pas qu'il ne pouvoit "
pas ſoûtenir tout ſeul le poids "
des affaires ; il fallut que ſon "
beau-pere luy fît comprendre "
que ce qu'il faiſoit n'étoit pas "
bon, & qu'il ſuccomberoit ſous "
un ſi grand travail, & qu'il per- "
droit avec luy ce Peuple que "
Dieu luy avoit commis....... "
Il ſemble que ſi ç'avoit été un "
eſprit ſi extraordinaire, il s'en "
ſeroit aviſé de luy-même. "

Et pour inſinuer qu'il n'étoit pas ſeulement un petit Eſprit : mais qu'il étoit encore un Homme ſuperſtitieux, & qui avoit des ſentimens indignes & ridicules de la Divinité, ils ajoûtent ces paroles ,, Quelques Sçavans "
n'ont pas même fait difficulté "
de mettre parmi les marques de "
la foibleſſe de Moïſe, la priere "

„ qu'il fit à Dieu, *qu'il lui permît*
„ *de voir ſa gloire*, comme s'il
„ avoit crû que Dieu fût corpo-
„ rel. Manethon au rapport de
„ Joſeph, avoit dit dans ſon hi-
„ ſtoire d'Egipte, qu'Orus &
„ Aménophis avoient extréme-
„ ment ſouhaité de voir les Dieux,
„ & peut-être que Moïſe eut une
„ pareille envie.

Je ne ſçay pas qui ſont ces Sçavans que Monſieur le Clerc ne veut pas nommer. Ce ſont apparemment des Perſonnes ſemblables à ces Meſſieurs qui goûtent en Hollande cette douce liberté de ſe faire une Religion chacun à ſa mode. C'eſt quelqu'un ſans doute qui reſſemble fort à l'Auteur du redoutable mémoire inſeré dans la lettre onziéme, déſigné par ces lettres M. N. qui parle un langage qui reſſemble fort à ce-

lui de l'Auteur de ces lettres. Si formidable que ſoit ce Goliath de nôtre ſiécle, qui n'inſulte pas ſeulement aux ſeuls Théologiens Catholiques, mais qui fait un défi à tous les Chrêtiens, n'eſt pas un Homme cependant fort à craindre. Je n'entreprens pas en cet Ouvrage de lui répondre article pour article, je ſerois obligé de me trop éloigner de mon ſujet; je n'en parleray que quand j'en auray occaſion, & comme en paſſant: mais néanmoins d'une maniere à le ſatisfaire s'il veut entendre raiſon.

Mon deſſein principal eſt de faire connoître Moïſe, & d'en faire concevoir des idées bién differentes de celles que ces nouveaux Théologiens d'Hollande nous en voudroient donner. Ce n'eſt point icy un Eloge

fait avec artifice ; c'est un simple récit de la vie de Moïse. J'en espere encore tirer un second avantage qui resulte de tout l'Ouvrage, dans lequel on voit des preuves continuelles de la Providence de Dieu : de sorte que ceux qui se laissent aller trop facilement aux descours des libertins, trouveront icy dequoy se rassurer, & se convaincre que tout ce qui arrive dans le monde est reglé dans toutes ses circonstances par la Providence de Dieu, qui conduit toûjours tout aux fins qu'il se propose.

Cet Ouvrage est partagé en quatre Livres. Le premier décrit la naissance de Moïse, son éducation royalle, la grande étenduë & la pénétration de son esprit, sa valeur, son application aux choses divines ;

en un mot toutes le grandes qualitez que luy donna la Divine Providence, pour en faire le Libérateur, le Légiſlateur, & le Prince de ſon Peuple.

Le ſecond, eſt une ſimple mais exacte deſcription de la délivrance des Hébreux. On y verra l'intrépidité avec laquelle il parle pour ce Peuple à un Prince également avare & puiſſant, & qui retenoit ce Peuple dans une horrible captivité. On ſera ſurpris du grand nombre de prodiges que Dieu fit par le miniſtere de Moïſe pour vaincre la dureté de ce Prince, qui périt enfin dans les Eaux qui avoient ouvert leur ſein pour faciliter la retraite des Iſraëlites.

Les travaux, les peines incõcevables que ſouffrit Moïſe pour former une République de cet-

& multitude d'Esclaves; leurs rebellions fréquentes, la maniére miraculeuse dont ils furent nourris pendant quarante ans dans les déserts; les Loix qu'ils reçûrént de Dieu même pour la Religion & pour la Politique; les premieres conquêtes des Hébreux; & enfin la mort de Moïse, font le sujet du troisiéme Livre.

Mais comme l'Histoire de Moïse ne finit pas avec sa vie, & que ce S. Prophête a fait encore d'illustres actions aprés sa mort, & qu'aprés que son corps a payé ce qu'il devoit à la nature, son esprit a gouverné la Synagogue, & éclaire encore l'Eglise, j'ajoûte un quatriéme Livre, dans lequel aprés avoir expliqué la raison pour laquelle les Anges ont caché aux hommes son Tombeau, je feray voir

le respect que les Juifs ont toûjours eû pour lui, & l'injustice que lui ont faite les Payens, tâchant de luy dérober sa gloire pour en revêtir leurs fausses Divinitez. Je finis cet Ouvrage en faisant l'Histoire des Livres de Moïse, où l'on verra les égaremens de ceux qui veulent lui ravir l'honneur de les avoir écrits, & qui tâchent par ce moyen d'en diminuer l'autorité.

On verra de quelle maniére ces Livres divins nous ont été conservés dans la suite de tant de siécles, avec une pureté & une fidélité qui doivent nous convaincre que c'est par un soin particulier de la Providence de Dieu qu'ils ont été gardés pour l'édification de son Eglise, & pour la confusion des Impies & des Libertins.

L'Hiſtoire des Livres de Moïſe ne dépendant point du ſimple récit de quelques actions, n'eſt pas écrite de la même maniére que celle de ſa vie : Elle dépend de l'examen de certains faits qui étant contredits par les Ennemis de la verité engagent néceſſairement à la prouver, & c'eſt ce qui m'a quelquefois obligé de m'étendre plus que dans le récit des ſimples Hiſtoires. J'ay fait néanmoins tout ce que j'ay pû pour inſtruire le Lecteur ſans le fatiguer. J'ay ménagé tellement les narrations avec les preuves, que l'on trouvera de quoy ſe délaſſer dans ces ſortes de diſcuſſions. J'en ay retranché tout ce qui auroit pû paſſer pour érudition inutile, j'avois droit de puiſer dans les mêmes ſources où les Sçavans

ont pris ces précieux restes de l'antiquité qui sont l'un de plus beaux ornemens de leurs Ouvrages : j'en ay pris seulement ce qui étoit nécessaire à mon sujet, & j'ai laissé ce que j'ai jugé superflu ou capable d'ennuier le Lecteur qui n'aime pas toûjours ce qu'on appelle érudition.

Comme il est impossible de contenter tout le monde, je m'attends bien que l'on trouvera beaucoup de choses à reprendre & à corriger en cet Ouvrage : mais si on me corrige avec justice, je recevray la correction avec plaisir, & je n'auray pas de peine à réformer les fautes qu'on m'aura marquées.

J'ay fait cependant tous mes efforts pour n'en point faire, & voicy trois regles que je me

ſuis préſcrites, & que j'ay ſuivies trés exactement.

La premiere, a été de m'attacher au texte & au ſens literal de l'Ecriture Sainte, & de ne m'en départir jamais, quelque apparence du contraire que je puſſe trouver dans les autres Hiſtoires, & même de les rejetter pour la moindre contrarieté qu'elles auroient avec la Sainte Ecriture.

La ſeconde. Que l'Ecriture Sainte ne rapportant pas les Hoſtoires dans toutes leurs circonſtances, & n'en étant, pour ainſi-dire, que des mémoires fort ſuccints, je devois pour l'expliquer, ou pour ſuppléer à ce qu'elle ne diſoit pas, ſuivre les Auteurs qui en avoient pû avoir quelque connoiſſance, par la proximité des temps & des lieux, préférablement à

ceux qui en ſoit plus éloignés & de temps, & de Païs, & n'en peuvent parler que ſur le rapport des autres Auteurs.

La troiſiéme enfin, ayant conſideré que les Juifs d'un côté étant extrêmement entêtés du merite de leur Nation, ont inventé quantité de fables, & exageré tout ce qu'ils ont crû être à leur avantage, & que c'eſt ce qui rend ſuſpectes la plûpart de leurs Traditions. Et d'un autre côté, qui les autres Hiſtoriens étant ennemis jurés des Juifs, & ayant inventé beaucoup de fables pour les dénier, il étoit conſtant que les faits dont les uns & les autres conviennent, ſont vêritables; & que ceux qui ne ſont pas conteſtés par l'un ou par l'autre parti, peuvent au moins paſſer pour probables, lors

qu'ils s'accordent avec l'Ecriture Sainte. J'ay rejetté ce que les Juifs disent sans fondement à l'honneur de leur Nation, & ce que les Profanes leur reprochent sans équité & sans raison. Je n'ay raporté que les faits qui sont évidens, ou pour le moins que l'on ne conteste pas.

On trouvera peut-être à redire de ce que j'ay écrit une Histoire qui a déja été écrite par de celebres Ecrivains, & qui peut-être eux-mêmes ont entrepris un ouvrage inutile, puisque cette Histoire se trouve assés au long dans la Sainte Ecriture; & que pour y ajoûter quelque chose, il faut nécessairement joindre des traditions humaines à des faits qui ont une autorité divine & infaillible, & qu'enfin il est à craindre qu'il n'y ait pas beaucoup

de certitude dans des traditions d'un ſi grand âge.

Il eſt vray que Philon le Juif a écrit la vie de Moïſe en un Ouvrage partagé en trois Livres, dont le premier n'eſt qu'un abregé fort court des principales actions de Moïſe. Le ſecond eſt un éloge de la Loy & de la Verſion des Septante. Le troiſiéme eſt une explication allégorique du Tabernacle, des ornemens des Prêtres, & de quelques cérémonies : & cet Auteur eſt tellement attaché à ſes allégories, que pour les faire valloir il quitte ſouvent le ſens litteral. Quoy que cet Ouvrage ſoit écrit avec beaucoup d'éloquence, il eſt cependant fort imparfait ; Philon ne s'étant proposé dans ſon travail que la gloire de ſa Nation, & de faire paroître ſon éloquence,

ne fait pas de façon de passer sous silence, ou de diminuer beaucoup de choses qui ne lui paroissoient pas avantageuses pour sa Nation.

Joseph dans ses Antiquités raporte à la vérité l'Histoire de Moïse, mais outre qu'il a le même entêtement que Philon pour sa Nation, & qu'il dissimule & diminuë le plus qu'il peut les crimes & les brûtalités de son Peuple, il ne paroît pas toûjours bien convaincu des verités qu'il écrit, & laisse assés souvent à son Lecteur la liberté d'en douter : ce qui détruit entierement ce qu'il y peut avoir de bon en son Histoire.

Il y a un Livre Hébreu intitulé la Vie de Moïse, sans nom d'Autheur, & dont Gaumin nous a donné la traduction. C'est un ramas des plus imper-

tinentes fables qu'on puisse inventer, & quoy qu'en dise le Traducteur en sa Préface, quelque antiquité que puisse avoir ce Livre, il ne merite pas d'être lû.

Quelques Peres ont parlé de la vie de Moïse: mais d'une maniére si vaste, que cela ne peut pas passer pour une Histoire. Ainsi j'espere que cette Histoire paroîtra écrite avec plus d'exactitude que celles qui ont paru jusqu'à present, quoy que j'aye passé beaucoup de choses qui ne regardoient que la République des Juifs & leurs anciennes Cérémonies, dont le récit eût sans doute fatigué les Lecteurs, & dont on auroit tiré peu d'utilité. Je me suis seulement attaché à ce qui regarde la personne de Moïse.

J'avouë qu'il se fait connoî-

tre luy-même dans ses Livres, & que dans toute l'Ecriture Sainte nous ne voyons aucun Patriarche, aucun Prophête, aucun Prince, dont les actions soient écrites dans un aussi grand détail. Cependant il est certain qu'aucun des SS. Livres n'a été écrit pour nous apprendre la vie & les actions de Moïse, & si ce Saint Prophête a écrit quelque chose de lui-même, il ne l'a fait que parceque ses actions étoient tellement liées avec l'Histoire de la délivrance des Hébreux, qu'il écrivoit par l'ordre de Dieu, qu'il n'a pû se dispenser de les raporter, mais son humilité a été si grande qu'il a caché toutes celles qu'il pouvoit cacher, & cette même humilité l'a fait passer si vîte sur ce qu'il a été obligé de dire de lui-même; que bien loin

de l'avoir exageré, il l'a au contraire diminué autant qu'il lui a été possible.

Moïse n'a donc pas écrit toute son Histoire, & la tradition des Hébreux en a pû apprendre beaucoup davantage qu'il n'en a écrit; car par exemple d'où Saint Etienne, Saint Paul & Saint Jude, ont-ils appris ce qu'ils ont dit de Moïse? De quel endoit du Pentateuque Saint Etienne avoit-il appris que *Moïse fut instruit dans la sagesse des Egiptiens?* Où S. Paul avoit-il lû que *Moïse déclara publiquement qu'il n'étoit point le fils de la fille de Pharon*? Qui a raporté à S. Jude la dispute de S. Michel avec le Diable à l'occasion du corps de Moïse? Ces circonstances de l'Histoire de Moïse ne se trouvent point dans la Sainte Ecriture du vieux Te-

Act. VII. 22.

Ebr. XI. 25.

Jud. v. 2.

ſtament: les Apôtres les ont apparemment appriſes des anciennes Traditions.

Comme on n'a pas trouvé mauvais juſqu'à preſent que l'on ait fait des Commentaires & des Paraphraſes, dans leſquelles on joint pluſieurs choſes au texte de l'Ecriture pour le rendre plus intelligible, pour lier des choſes qui paroiſſoient éloignées, pour concilier celles qui paroiſſoient contraires, pour expliquer plus au long celles dont l'Ecriture ne dit qu'un mot; car il eſt conſtant que la plûpart des Livres Saints ne ſont que comme des Mémoires fort courts écrits dans le temps même que les faits qu'ils raportent arrivoient; je ne crois pas non plus qu'on me doive blâmer d'avoir fait la même choſe qu'ont fait un grand nombre

de

de Commentateurs & de Paraphraſtes ; car à proprement parler toute cette Hiſtoire n'eſt qu'une eſpece de Commentaire ou de Paraphraſe ſur les quatre derniers Livres de Moïſe.

J'ay lié des faits enſemble qui paroiſſoient un peu éloignés, en ſupléant quelques circonſtances qu'il faut ſupléer néceſſairement, & qui ne pouvoient pas avoir place dans des Mémoires & dans des Hiſtoires en abregé, ſans leſquelles cependant on ne peut concevoir les choſes. Par exemple, j'ay ſupléé quelques diſcours dans differentes occaſion, non pas à deſſein de faire croire que ce ſont les mêmes paroles qui ont été dites dans ces occaſion ; mais il ſuffit que ces perſonnes ayent été obligées de dire quelque choſe de ſemblable, & ſans

cette supposition les faits sont inconcevables.

Si j'ajoûte quelques traditions à l'Histoire sainte, je prens par tout un soin extrême de ne les pas confondre avec les verités constantes que je tire de la Sainte Ecriture : j'en avertis par tout le Lecteur, & je ne prétens point les faire aller de pair, & leur donner la même autorité qu'aux traditions que les Apôtres ont autorisées ; car ces circonstances ont cessé d'être des Traditions depuis que les Apôtres les ont écrites : Ce sont présentement des vérités de Foy, je les écris comme telles, au lieu que je ne ne donne aux traditions humaines que l'autorité qu'elles peuvent tirer des preuves que j'aporte, & que le Lecteur peut réjetter s'il le juge à propos.

Si on prétend qu'il n'y a pas beaucoû de certitude en ce que les Ecrivains profanes & les Juifs ont écrit, j'avouë que cela est vray par comparaison avec les Livres Saints: Mais ne croyons-nous que ce qui est marqué dans l'Ecriture Sainte? Il y a sans doute des Ecrivains profanes que nous sommes obligés de croire, à moins que de vouloir passer pour ridicules & extravagans. Il y a des Rabins qui ont écrit des choses impertinentes, mais faut-il conclure de là que tout ce que les Rabins out écrit est impertinent? C'est sans doute pousser trop loin les préjugés. Si je suis quelques Rabins, je le fait rarement; & ce n'est jamais qu'aprés les plus grands Hommes de ce siecle. Je prétens en un mot que les faits que j'avan-

ce dans cette Hiſtoire, & que je tire d'ailleurs que de la S. Ecriture, ont pour le moins autant & peut-être plus de certitude que les Hiſtoires profanes les plus conſtantes. Je les tire des Auteurs qui nous ont appris un grand nombre de choſes dont on ne doute point; & l'on ne peut douter de celles-cy que par caprice, puis qu'elles ſont révêtuës de toutes les marques de certitude, ou pour le moins de probabilité.

Le ſtile de cette Hiſtoire paroîtra peut-être inégal dans beaucoup d'endroits, mais cela vient plus de la difference des matiéres que de ma négligence. Cette Hiſtoire eſt d'une telle importance qu'il faut néceſſairement éclaircir certains faits, & cela engage dans des diſſertations qui interrompent le fil

de l'Hiſtoire. Je ne m'y ſuis néanmoins engagé que le moins qu'il m'a été poſſible ; & quand je n'ay pû m'en diſpenſer, j'ay tâché de les faire trés-courtes & trés-claires. Je me ſuis contenté dans d'autres endroits de renvoyer à des Notes qui ſont à la fin de l'Ouvrage.

Ce qui peut rendre encore le ſtile inégal, c'eſt qu'en pluſieurs endroits je me ſuis attaché à raporter les paroles de l'Ecriture Sainte, mais comme le tour de la langue Hébraïque ne s'accommode pas aiſémẽt avec le tour de la nôtre, cela cauſe non-ſeulement quelque inégalité de ſtile, mais on y trouvera peut-être auſſi quelques phraſes qui auront je ne ſçay quoy de dur, je prie le Lecteur de me les pardonner. J'eſpere néanmoins que ces endroits ſeront

râres, les principales difficultés qui se trouvoient dans la traduction de l'Ecriture Sainte ayant été levées par la nouvelle traduction Françoise dont je me suis servi sans scrupule par tout où j'en ay eü besoin, comme d'une chose qui appartient présentement à tout le monde.

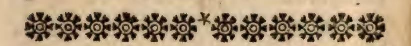

Avis au Relieur pour placer les Figures.

Le Profil du Tabernacle & le Parvis se placent à la page 273.

Le Chandelier, à la fin du Livre.

APPROBATION.

J'Ay lû avec application & plaisir *l'Histoire de Moïse, tirée de la Ste. Ecriture, des SS. Peres, des Interprêtes, & des plus anciens Ecrivains,* où je n'ay rien trouvé ny contre la Foy, ny contre la Morale Evangelique : Au contraire, dans le premier Livre j'ay vû les réfléxions que fait l'Auteur sur les secrets ressorts de la divine Providence, qui éxige nos soûmissions dans toutes les vicissitudes de cette vie. Dans le second, j'ay crû que l'esprit de gratitude qu'on y voit à l'égard de Dieu, qui combla les Israëlites de tant de faveurs, attireroit nos sentimens de reconnoissance d'autant plus justes, que plus ce Dieu nous a favorisés & caressés. Au troisiéme Livre, la patience de Moïse parmy tant de murmures, sa douceur parmy tant d'insultes, son zéle pour ses freres, & la mort du monde la plus sainte, sont comme une école ouverte à toutes les vertus. Enfin j'ay vû dans le dernier Livre, que l'Auteur, qui y fait paroître beaucoup d'érudition, a un grand attache-

ment à l'Eglise; & qu'étant ennemy des nouveautés, qui ne font qu'ébranler nôtre Foy, il apprend les Fideles à marcher sur les pas de leurs Peres, & à croire aprés S. Pierre, que *c'a*
2. Pet. 1. 21. *été par l'inspiration du S. Esprit que les SS. Hommes de Dieu nous ont parlé*; & aprés S. Paul, que *toute*
2. Tim. 36. *l'Ecriture est inspirée*; & aprés JESUS-CHRIST, que Moïse qu'il a fait voir à ses Apôtres sur le Thabor, a parlé de luy en Prophête. Ces réfléxions m'obligent à en recommander la lecture pour le salut des Ames. A Liége le 19. Juillet 1698.

JACQUES CORET, *de la Compagnie de* JESUS, *Examinateur Synodal, &c.*

PUisque la lecture de ce Livre intitulé *l'Histoire de Moïse, tirée &c.* peut beaucoup, selon cette Approbation, contribuer au salut des Ames, Nous consentons qu'il soit imprimé. Donné à Liége ce 13. Aoust 1698.

GUIL. BER. DE HINNISDAEL, *Coadminist. & Vicaire General de Liége.*

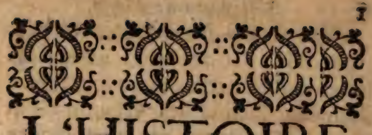

L'HISTOIRE DE MOÏSE.

Tirée de la Sainte Ecriture, des SS. Peres, des Interprettes, & des plus anciens Ecrivains.

LIVRE PREMIER.

LA vie de Moïse est sans doute la plus considerable partie de toute l'histoire des Hébreux, & dans laquelle la providence de Dieu paroit d'une maniere si sensible, qu'il faut malgré qu'on en ait reconnoître que c'est lui qui a reglé tous les differens évenemens, dont elle est remplie.

Je suis assuré que l'on ne pourra lire cette Histoire, sans être con-

vaincu de ces importantes véritéś. Que Dieu par des voies contraires & entierement opoſées exécute avec la même facilité les deſſeins de ſa ſageſſe. Qu'il nous conduit toûjours à la même fin, tantôt par la proſperité, tantôt par les humiliations. Et enfin que ces grandes révolutions, qui arrivent dans les Etats, & qui ne nous paroiſſent que comme des effets de l'inconſtance de la fortune, ſont cependant réglées juſqu'aux moindres circonſtances par la providence & par la ſageſſe de Dieu.

Ce ſont des vérités que l'on reconnoit ſans peine dés le commencement de cette Hiſtoire. Car on ne peut point conſiderer ce changement ſi ſurprenant de la fortune des Hébreux, qui étans devenus tout d'un coup riches & puiſſans dans l'Egipte, tombent auſſi tout d'un coup du plus haut degré d'élevation, dans la plus déplorable miſere; que l'on avouë en même temps, que ce changement n'eſt arrivé que par les odres ſecrets de la providence de Dieu.

Voici en peu de mots quel fut le

ſort des Iſraëlites devant la naiſſance de Moïſe.

Etat des Iſraëlites en Egipte.

Joſeph Fils du Patriarche Jacob ayant été vendu par ſes Freres à des Marchands Madianites ; ces Marchands le revendirent en Egipte à Putiphare, General des Armées, & Intendant de la Maiſon de Pharaon Roi de l'Egipte.

Ce Prince ayant eu un ſonge qui lui cauſoit de grandes inquiétudes ; & Joſeph ayant ſeul été capable de lui en donner l'explication, il fut élevé pour ce ſujet au Gouvernement de l'Egipte, dont il affermit le bonheur, & augmenta les richeſſes par ſes ſoins & par ſa prudence.

Mais ſi Joſeph rendit à Pharaon les plus importans ſervices, qu'un Miniſtre fidéle puiſſe jamais rendre à ſon Prince ; Pharaon eut auſſi pour lui toute la reconnoiſſance qu'un Souverain peut avoir pour un Sujet qui l'a bien ſervi.

Il ne ſe contenta pas de le combler de biens & de faveurs, & de l'honorer des Charges les plus importantes de l'Etat : mais il ſe dépoüilla pour ainſi dire de ſon auto-

rité Roïale pour l'en revêtir. Il ôta de son doigt l'agneau sur lequel étoit gravé le Sceau de ses Armes, pour le mettre dans le doigt de Joseph : Il lui fit porter la Pourpre & le Collier d'Or, qui ont toûjours été des marques de Souveraineté. Il le fit marcher sur son second Char, précédé d'un Heraut qui commandoit à tout le monde de fléchir les genoux devant lui, & de le reconnoître le Maître & le Gouverneur du Royaume. Enfin il le fit appeller le Sauveur de l'Egipte.

Cette Famine qu'il avoit prédite, lors qu'il explica le songe de Pharaon, étant arrivée ; & Pharaon ayant apris que le Pere de Joseph & ses Freres étoient dans le Païs de Canaan, & que la Famine y étoit extrême, il n'eut point de repos qu'il ne les eût fait venir en Egipte. Il leur envoya ses Chariots les plus riches & les plus superbes, des Voitures & des Animaux de charge pour amener leur équipage ; il les fit défrayer pendant tout le chemin ; il les reçû avec toute la tendresse possible, il leur fit distribuer des vi-

Gen. XLV. 21.

vres en abondance; & enfin il leur donna en propre le Païs de Gessen, ou Ramessés, qui étoit estimé le plus fertile de l'Egipte, & le plus propre pour la nourriture des Troupeaux, dont les Patriarches ont toûjours fait leur principale ocupation.

Dieu ajoûta ses bénédictions aux bien-faits de ce Prince. Les Troupeaux qui faisoient toutes les richesses de la Maison de Jacob, se multiplioient d'une maniere inconcevable; & la fécondité des hommes surpassoit encore celle des animaux. L'Ecriture Sainte la compare à celle du froment: car de même qu'un seul grain de froment produit plusieurs tuiaux, & que chaque tuiau porte plusieurs épis, & qu'un épi renferme un nombre cõsiderable de grains; de sorte qu'on voit souvent un seul grain de froment en produire plus de trois cens: telle étoit, dit l'Ecriture, la fécondité des Israëlites; de sorte que dans un siécle un Patriarche eût pû composer une Armée de ses Descendans.

Quasi germinantes. Exod I. 7

Ces bénédictions, ces prosperités nourrissoient une jalousie & une

haine secrette dans le cœur des Egiptiens. Car outre l'aversion naturelle qu'ils avoient pour tous les Pasteurs de Troupeaux, ils haïssoient encore les Israëlites, parce que leurs mœurs & leur maniere de vivre étoit entierement differentes. Les Israëlites étoient laborieux, toûjours dans l'ocupation, les Egiptiens au contraire faineans, dans une vie molle & delicieuse, considerans le travail comme le partage des Esclaves.

La difference de Religion contribuoit beaucoup à augmenter cette haine; car les Israëlites fideles à leur Religion qu'ils ne conservoient alors que par la simple tradition de leurs Peres, aprehadans de se soüilier par le commerce avec des Idolâtres, non seulement ne mangeoient jamais avec les Egiptiens, mais évitoient même jusqu'à leur compagnie, & n'avoient aucune société avec eux. Enfin leur exactitude, & pour ne pas dire leur délicatesse, étoit telle sur ce point, qu'ils ne vouloient pas même être inhumé dans l'Egipte ; mais ils se faisoient inhumer hors de ce Royaume, & tous les Patriar-

Genes. c. ult. Joseph l. 2. antiq. c. 4.

ches fûrent enterrés en Hébron. Les Egiptiens prenoient cette séparation pour un mépris : Et comme on repousse ordinairement une injure par un autre, ils ne consideroient les Hébreux que comme des Lépreux, & n'en ont presque jamais parlé autrement ; c'est ce qui a donné lieu à tant de Fables, que nous lisons dans les Historiens Profanes ; jusques là même que la plû-part disent, que les Hébreux ne sortirent de l'Egipte, que parce qu'ils étoient couverts de lépre, & que les Egiptiens les chassérent de leur Païs. Tacit. Justin l. 36.

Mais voici ce qui leur tenoit le plus au cœur, & la cause de cette haine mortelle qu'ils portoient aux Hébreux. Joseph ayant ramassé de prodigieuses quantités de blés pendant les sept années fertilles qui précedérent la Famine, lors qu'elle fut arrivée, il ne donnoit du blé à personne sans argent, pas même aux Egiptiens : & lors que les Egiptiens n'eurent plus d'argent, il prit en payement leurs Meubles, leur Bétail, leurs Esclaves ; enfin il fallut même donner les Héritages. Ainsi Jo- Genes. XLI.

seph les dépossédat de toutes leurs terres & les réünit au Domaine du Roy. Les Prêtres seuls par un Privilége particulier furent exceptés de cette Loix generale, & furent conservés dans la possession de leurs biens. Cette Famine si terrible étant passée, le Nil commença à se déborder comme auparavant, & par ses innondations rendit à l'Egipte sa premiere Fertilité. Alors Joseph alla dans toutes les Villes & rendit à chacun les Héritages qu'ils avoient vendus au Roy, à condition cependant, qu'ils ne les posséderoient que par usufruit, & comme les Fermiers du Roy, auquel ils seroient tenus de rendre la cinquiéme partie de ce que les terres produiroient. Ce tribut s'est payé aux Roys d'Egipte pendant plusieurs siécles, & Joseph l'Historien assure qu'il se payoit encore de son temps.

Lib. 1. c. 4.

Les Egiptiens ne purent se venger de Joseph qui avoit ainsi rendu toute l'Egipte tributaire de Pharaon, parce qu'il étoit en faveur, & sous la protection du Prince. Mais ils conserverent cette haine dans leur

cœur, & ils en firent enfin ressentir les éfets à tous les Israëlites. Voici quelle en fut l'ocasion.

Joseph & tous ses Freres étans morts, Pharaon qui les avoit toûjours protégés mourut aussi, & le Royaume de l'Egipte passa dans une autre Famille. (a) Ramesses-Miamûn surnommé Amenophis monta sur le Thrône; nous ne sçavons point précisement comme il y fut élevé : mais il y a lieu de croire que ce fut par son adresse. C'étoit un Prince qui avoit de trés-bonnes, & de trés-mauvaises qualités. Il avoit l'esprit vif & penetrant; grand Politique : sa prudence ne lui découvroit pas seulement l'état present des afaires, mais lui en faisoit aussi prévoir toutes les suites. Il écoutoit tous les avis qu'on lui donnoit, il assembloit souvent son Conseil, & pratiquoit exactement jusqu'aux moindres choses qui pouvoient servir à l'établissement de sa Couronne; car comme il n'étoit point de la Race des premiers Pharaons, il apréhandoit toûjours que quelque brigue ne lui enlevât le Diadéme, qu'il s'étoit acquis par sa prudence. Cependant il

Les Hébreux oprimés en Egite aprés la mort de Joseph.

Ioseph ant. lib. 2. *c.* 5.

(a) Voiez les remarques à la fin.

étoit hardi, & il exécutoit avec une résolution inébranlable les desseins qu'il avoit pris ; rien n'étoit capable de le faire changer. Sa grande experience dans les afaires l'avoit rendu patient, laborieux, infatigable ; mais ces bonnes qualités étoient obscurcies par de trés-mauvaises. Il n'avoit point de Religion, il étoit avare, crüel, impitoiable, inflexible ; & sacrifioit tout pour l'apui de sa Couronne.

Ce nouveau Pharaon (car c'est ainsi que s'appelloient les Rois de l'Egipte, de même que les Empereurs des Romains ont été depuis appellé Cesar.) Ce nouveau Pharaon, dis-je ignorant, ou faisant semblant d'ignorer les grands services, que Joseph avoit rendus á l'Etat, prit la résoltion de perdre les Hébreux, sans s'embarasser s'il violeroit le droit des Gens, ou non ; car les Hébreux étans des Etrangers, qui s'étoient retirés en Egipte sous la protection du Roy, on ne pouvoit les maltraiter sans violer tous les droits de l'hospitalité, & la foi qui leur avoit été donnée.

Voici le sujet que Pharaon crû avoir de les perdre, ainsi qu'il le proposa lui-même à son Conseil. ,, Ne " vous appercevés-vous point, dit-il " à ses Conseillers, que les Israëlites " s'augmentẽt prodigieusement; & que " sans attendre davantage, ils sont déja " plus forts que nous. Il est ce " me semble de la prudence, non seulement " de craindre, que s'étant encore " multipliés, dans la suite ils ne " fassent quelques conspirations contre " nous, ne se rendent les Maîtres " de l'Etat, & ne nous fassent leurs " Esclaves : ou bien que s'il nous arrivoit " quelque Guerre contre nos " Voisins, ils ne prennent parti contre " nous; ou que pour le moins ils " ne s'en retournent malgré nous en " leur Païs, & n'emportent avec eux " toutes les richesses qu'ils possedent " maintenant, & qui nous doivent " apartenir, puisqu'ils n'ont rien aporté " en ce Païs, & que s'ils y sont " devenus riches, sans doute que c'est " à nos dépens. Il faudroit donc à " mon avis prevenir ces malheurs, " dont nous sommes menacés; & durant " que nous le pouvons, trouver

Exod. 1. 9.

„ quelque moyen pour nous en défai-
„ re, ou pour le moins pour nous les
„ assujetir.

Cette politique de Pharaon parut trés-judicieuse à tout son Conseil ; car en éfet il n'y avoit rien de si surprenant que l'acroissement des Hébreux. Il étoit tel, comme nous l'aprend la Sainte Ecriture, que de soixante-dix personnes qui descendirent en Egipte en l'espace de 210. ou de 215. ans, il s'est fait un Armée de 600000. hommes, sans compter les femmes & les enfans. Cela ne doit point paroître incroiable à ceux qui considereront qu'outre la fecondité qui est ordinaire à l'Egipte, ou comme le raporte Aristote dans l'histoire des Animaux, les Femelles font ordinairement cinq ou six petits à chaque fois : & Pline & Solin assurent, qu'ils en font même jusqu'à sept. Les Patriarches avoient plusieurs femmes, & vivoient fort long-temps ; enfin la benédiction particuliere de Dieu leur donnoit cette fecondité, ainsi qu'il l'avoit autrefois promis à Abraham, lorsqu'il lui dit, qu'il

Exod. XII. 37.

multiplieroit ses Descendans, de telle maniere qu'on les pourroit comparer au nombre des grains de sable, qui sort sur le rivage de la mer; de sorte qu'au contraire il y auroit plus de sujet de s'étonner qu'ils ne se soient pas multipliés davantage. Gen. XIII. 6.

Les Egiptiens trouvans cette ocasion favorable pour se vanger des Israëlites, & pour exercer la haine qu'ils leurs portoient depuis si longtemps, loüérent la prudence de Pharaon; & il fut résolu de se servir de ces moyens pour les perdre.

On commença (*b*) à s'assurer d'eux en leur donnant une espêce de Garnison; on les dépossedà d'une partie de leurs maisons pour y loger des Egiptiens, & on disposa les logemens, de telle maniere qu'un Hébreu étoit logé entre deux Egiptiens.

Pharaon ne se contenta pas de s'être ainsi assuré de leurs personnes; mais de peur que l'oisiveté ne leur donnât l'ocasion & les moyens d'aviser à se retirer de cette captivité, il les contraignit de travailler pour lui, de même que s'ils eussent été

Ioseph ant. l. 2. c. 5. Phil. in vit. Mos.

ses Esclaves. Il les employoit tantôt à faire des canaux pour conduire les eaux du Nil, tantôt au contraire à faire de fortes digues pour en arrêter les débordemens. Aprés leur avoir fait bâti ces deux grandes Villes, Phitom & Ramessés, dans lesquelles étoient les Trésors & les Magasins du Roy, & les avoir renduës presque imprenables par leurs Fortifications, il leur fit élever des Piramides d'une hauteur & d'une profondeur prodigieuse. On les contraignit tous de travailler; les uns étoient ocupés à faire des briques, les autres à tailler des pierres dans les carieres, d'autres à les porter; de sorte qu'ils furent obligés d'aprendre malgré eux differens arts& differens métiers. On les traitoit avec une rigueur incroiable; les uns que l'on jugeoit plus capables, étoient commandés pour conduire les ouvrages, d'autres faisoient l'Office d'Apareilleurs & de Piqueurs; & prenoient garde que personne ne demeurât oisif : Et lors que les Intendans des Bâtimens du Roy venoient visiter les ouvrages, s'ils ne

les trouvoient pas avancés comme ils le souhaitoient, ou s'ils y trouvoient des défauts véritables ou imaginaires, les pauvres Commis étoient chargés de coups & d'injures; on retranchoit leur nouriture, qui n'étoit pas meilleure que celle des chiens, & on augmentoit leur ouvrage. Les femmes mêmes ne furent pas exemptes de cette persécution; on contraignoit les plus robustes d'aller servir les femmes des Egiptiens.

Pharaon ne croiant pas encore sa Couronne assurée, tant qu'il y resteroit quelque Hébreu, parce qu'un Prêtre des Egiptiens, á ce que l'on dit, (néanmoins sans une grande certitude & sur le seul témoignage des Juifs,) lui avoit prédit qu'il y naîtroit un enfant parmi les Hébreux, qui les retireroit de l'état dans lequel ils étoient, si jamais il pouvoit arriver à l'âge d'un homme; que sa vertu seroit admirée de toute la terre, qu'il affligeroit les Egiptiens à leur tour, & qu'enfin sa gloire seroit immortelle.

Ioseph. Ant. l. 2 c. 4.

Il n'en falloit pas tant dire pour donner beaucoup à penser à Pharaon,

qui étoit dans des apréhensions continuelles, qu'on ne le fit descendre de dessus le Thrône. Il n'osoit cependant faire paroître sa crainte, car ç'eût été encourager ceux, qui auroient pû lui vouloir du mal.

Impôt sur les accouchemens des femmes des Hébreux.

Mais enfin il trouva le moyen de satisfaire en même temps son avarice & sa cruauté. Il s'avisa de mettre en partis les accouchemens des femmes, car c'est lui qui fut l'auteur de cet impôt aussi ridicule que barbare : ce qui s'est néanmoins pratiqué depuis dans la Ville d'Athénes, côme nous l'aprenons de Plutarque.

Comme il n'y avoit que des femmes qui pussent entrer dans ce parti, il y eut deux Dames Egiptiennes qui affermérent les accouchemens des femmes des Hébreux, l'une de ces Dames s'appelloit Sephora, & l'autre Phuah : elles sont apellées dans l'Ecriture Sainte les Sages-femmes des Hébreux, non pas qu'elles fussent du Peuple Hébreu ; mais parce qu'elles en accouchoient les femmes ; & il ne faut pas croire, qu'il n'y eût que deux femmes pour accoucher toutes les Israëlites, puis

qu'un cent de Sages-femme, à peine y eût pû sufire ; mais Séphora & Phuah étoient les Fermieres principales, dont les autres dépendoient.

Ordre donné aux Sages-Femmes de faire mourir les enfans mâles des Israëlites.

Pharaon envoya querir ces deux Matrones, ausquelles il donna secrettement l'ordre du monde le plus cruel. „ C'est leur dit il pour une „ affaire d'une trés-grande importan- „ ce que je vous ai fait venir ici ; i „ y va de la conservation de l'Etatl „ J'ai crû que vous me seriés allésfidél: „ les pour bien exécuter mes ordres - „ que vous ne manqueriés point de, „ prudēce & d'adresse pour faire réüssir „ mes desseins ; & qu'enfin vous seriés „ allés discrettes pour ne découvrir à „ personne les résolutions, dont je „ veux vous faire part. Vous sçavés, „ (car je crois que c'est une chose „ presentement connuë de tout le „ monde,) que les Prophêties nous „ avertissent, que si nous n'y prenons „ garde, il y naîtra un Hébreu, qui „ aprés s'être emparé du Royaume, „ traitera les Egiptiens comme ses „ Esclaves, & leur fera soufrir des „ cruautés, que l'on ne peut expri- „ mer. Vous voyés de quelle impor- „

„ tance il est de prévenir cette géné-
„ rale désolation dont nous sommes
„ menacés : & que si les loix & l'é-
„ quité nous obligent de préferer le
„ bien public au bien des particuliers,
„ sans doute que nous le devons à
„ plus forte raison préferer au bien
„ de nos ennemis ; & qu'on ne peut
„ sans impieté le pardonner aux en-
„ nemis de l'Etat. Voici donc la réso-
„ lution que j'ai prise, & j'ai besoin
„ de vous pour l'exécuter. Je veux en-
„ tierement détruire les Hébreux ;
„ mais pour le faire avec plus de seu-
„ reté, & sans que cela paroisse, je
„ vous commande, lors que vous ac-
„ coucherés leurs femmes, de tuer,
„ d'étoufer tous les enfans mâles, &
„ de reserver les filles : il y a mil tours
„ de vôtre profession dont vous pou-
„ vés vous servir, vous les sçavés
„ mieux que moi, au reste je vous
„ le commande sous peine de la vie,
„ & qu'il n'y ait aucune consideration,
„ telle qu'elle puisse être qui vous en
„ fasse reserver aucun. S'il y en échap-
„ pe un seul, & que j'en sois averti,
„ la mort vous est assurée. Si vous ne
„ pouvés pas toutes seules exécuter

cét ordre, choisissés un certain nombre de femmes effectivement sages qui puissent vous seconder & garder le secret, mais c'est vous seules que je charge de cette affaire, & vous me répondrés de tout. Je ne vous dis rien de la recompense que je reserve à vôtre fidélité, elle sera proportionnée au service que vous me rendrés. « « « « « « « « « «

Elles n'obeissent pas.

Cet ordre consideré en lui-même étoit trés-cruël, & comme il n'a pas eû d'exemple dans les siécles précedens, je crois qu'il ne s'en trouvera pas non plus dans les siécles futurs. Mais si on considere encore que cét ordre est donné à des femmes en qui la nature imprime tant de tendresse, d'amour & de compassion pour les enfans : à des Sages-femmes qui aidant aux meres à produire leurs enfans partagent avec elles la qualité de mere, & s'en considerent comme les meres, je suis seur que l'on avouëra que cette cruauté est inoüyë & inconcevable.

Ni le bien pretendu de l'Etat, ni la crainte de perdre la vie, ni l'es-

perance d'une grande élévation, ne pûrent porter ces illustres Matrônes à devenir les Ministres de la cruauté du Tyran. Elles prirent la résolution de mourir plûtôt que d'ôter la vie au moindre de ces innocens.

Pharaon ayant apris que ces Sages-femmes ne lui obeïssoient point, que les femmes des Hébreux accouchoient tous les jours, & que sans aucune crainte elles élevoient les garçons & les filles; il fit venir Séphora & Phuah. „ D'où vient leur
„ dit-il, que mes ordres sont si mal
„ exécutés :vous êtes sans doute d'in-
„ telligence avec les Hébreux, vous
„ avés avec eux conspirés contre moi,
„ puis que vous reservés les enfans
„ mâles contre l'ordre que je vous
„ avois donné de les faire mourir.

Comme les femmes pour peu d'esprit qu'elles ayent, ne manquent jamais de paroles ni de moyens pour se tirer d'affaire, elles parlerent ain-
„ si à Pharaon; „ Il est vray, Seigneur,
„ que nous ne vous avons pas obéï,
„ mais c'est bien malgré nous. Les fem-
„ mes des Hébreux sont bien plus ro-
„ bustes & bien plus adroites que celles

de ce Païs, elles s'accouchent elles- «
mêmes avec une facilité qui ne peut «
pas se concevoir ; & quelque dili- «
gence que nous ayons faite pour nous «
trouver à leurs couches, elle ont «
toûjours prévenu nos soins ; & ce «
qui nous jette dans le désespoir, «
Seigneur, c'est que nous désesperons «
de vous pouvoir doner les preu- «
ves que nous souhaiterions vous «
donner de nôtre fidélité. «

Je laisse aux Theologiens à disputer, si la défaite de ces Sages-femmes fut un mensonge, ou non; je sçais seulement qu'il y a quelques Interprettes qui prétendent, que ce ne fut pas un mensonge ; & que Dieu effectivement par une grace extraordinaire donna aux femmes des Hébreux la force & l'adresse de s'accouher elles-mêmes. Mais quoi qu'il en soit, il est certain, que si Dieu les recompensa, ce ne fut pas pour leur artifice, mais pour leur charité. En effet comme Dieu ne laisse jamais aucune bonne action sans recompense ; ces Dames ayant exposé leurs vies pour conserver celles des enfants des Hébreux, il les

combla de ses benédictions, il leur donna une vie longue & heureuse, elles virent leur famille augmenter en nombre & en richesses, & S. Jerôme assure que Dieu n'a pas seulement établi leurs maisons sur la terre, mais qu'il leur a encore donné des maisons dans le Ciel.

Mais Pharaon voyant que le peuple des Israëlites, bien loin de périr ainsi qu'il l'eût souhaité, s'augmentoit au contraire de jour en jour, se résolut enfin à ne plus ménager sa réputation, & ne se mit plus en peine de passer pour cruël. Il n'est rien qu'un Tiran ne mette en usage pour la conservation d'une Couronne qu'il s'est acquise.

Edit qui enjoint de jetter dans le Nil tous les enfans mâles des Hébreux.

Ce Prince fit publier un Edit par lequel il declara les Hébreux ennemis de l'Etat; & pour les punir de leur prétenduë trahison, il commanda à tous ses Sujets de jetter dans le Fleuve du Nil tous les enfans mâles qui naîtroient des Hébreux; & il leur permit seulement de reserver les filles, pour en faire des Servantes & des Esclaves dans la suite, & desquelles ils pourroient se servir pour sa-

tisfaire leurs paſſions. Cét Edit portoit encore que ceux qui ſeroient aſſés hardis pour ſauver, ou pour nourir quelques uns de ces enfans ſeroient punis de mort, eux, & toute leur famille. *Ioſeph.ibid.*

Il eſt impoſſible de concevoir quelle fut la déſolation des Iſraélites. Ils ſe voyoient contraints par cét Edit cruel, de devenir les Boureaux de leurs propres enfans, & voyoient en même temps l'extinction entiere, & inévitable de toute leur race. Ah! combien de pauvres peres, & de meres deſolées ſe firent maſſacrer pour vouloir conſerver la vie à leurs enfans; ou pour n'avoir pas aſſés de cruauté pour leur ôter une vie qu'ils leurs avoient donnée; & combien cét Edit fit mourir d'Innocens. Ce fut là une figure bien expreſſe des autres Innocens que pluſieurs ſiécles aprés Herodes fit mourir en Bethléem, pour un ſujet ſemblable, & Moïſe doit être conſideré dés ce moment comme la figure de JESUS-CHRIST. Il eſt le ſeul que Pharaon cherche dans cét éfroyable perſécution, il eſt le ſeul qui en échape, de-même

que J. C. fut le seul qui échapa à la cruauté d'Herodes.

Naissance de Moïse.

Ce fut dans la plus grande violence de cette persécution qu'arriva la naissance de Moïse. Il eut pour pere *Amram* de la Tribu, ou de la maison de Lévi, & pour Mere *Iocabel* de la même Tribu. Les Rabbins prétendent qu'elle fut la Tante & la femme d'Amram, c'est à dire qu'elle étoit la fille de Lévi, sœur de Caath, Pere d'Amram. Peut-être que les Rabbins se trompent, se pouvant faire qu'elle ne fut que la Cousine, car les Niéces étoient souvent apellées filles; ou bien se pouvant faire encore, qu'il y ait eu parmy les Hébreux un autre femme de ce même nom; mais quand cela seroit ainsi, cela ne doit point paroître surprenant, puis que ces sortes de Mariages n'étoient point encore défendus, & que c'est Moïse qui les a défendu le premier selon l'ordre qu'il en reçût de Dieu.

Levit. XVIII. 12.

Pendant la grossesse de Jocabel Amram fut toûjours agité d'inquiétudes, telles qu'il est impossible de les exprimer; mais comme c'étoit

un

un homme d'une pieté consommée, & d'une vertu exemplaire, il eût recours à Dieu, & mit en lui toute son esperance : il le pria d'avoir compassion d'un peuple qui l'avoit toûjours adoré, & de ne pas permettre qu'il fut exterminé par une si injuste persécution.

Dieu fut touché de sa priere, il lui apparut en songe, ainsi que le raporte Joseph, & lui dit d'avoir une ferme esperance. „ Je n'oublie „ point dit-il vôtre pieté en particu- „ lier ni celle de vos Peres, je les en „ ay déja recompensé par une heureu- „ se posterité, & mon dessein n'est „ point de retirer mes Benedictions, „ mais de les augmenter. Si j'ay ren- „ du féconde Sara femme de mon fi- „ dele serviteur Abraham, si j'ay donné „ des Royaumes à ses descendãs, l'Ara- „ bie à Ismaël, la Troglodite aux en- „ fans de Cethura, & le Païs de Canaan „ à mon cher Isaac, & á ses descendants, „ ne croyez pas qne si je vous punis „ aujourd'huy de vos pechez ce soit „ pour vous perdre. Non, le châtiment „ n'yra pas plus loin que je l'ai ordon- „ né, & pour vous en donner des preu-

Ioseph. ant. l. 2. c. 5.

„ yes, sçachez que le fils dont Jocabel
„ est grosse, est celui que j'ai choisi
„ pour faire cesser cette persécution,
„ pour vous delivrer de tous vos en-
„ nemis, & pour vous faire entrer dans
„ le Païs que je vous ai promis.

Amram raconta cette vision à sa femme Jocabel, ils y ajoutérent foy tous deux; mais bien loin que cela diminuât leurs inquietudes, elles en devinrent encore plus grandes. Ils étoient incessanment agitez par des passions contraires; dans les mêmes moments qu'ils esperoient que le fils dont ils attendoient la naissance seroit leur Liberateur, leurs cœurs se trouvoient saisis & gelez de cainte dans l'aprehension que le Tiran ne fit mourir celui en qui ils mettoient toute leur esperance. Mais dans ces differentes agitations le temps des couches de Jocabel arriva, elles furent si promptes & si heureuses que si elle y ressentit quelque douleur, elle fut si legere que l'on n'eut point de peine à celer son accouchement. Il paroissoit quelque chose de si surprenant, & de si divin dans cét enfant que, quand même Amram &

Jocabel ne l'eussent pas consideré comme le Liberateur de son Peuple, ils n'auroient jamais pû se résoudre à le faire mourir. Ils n'eurent pas de peine à le cacher pendant trois mois, parce que ce n'étoit que dans certains temps que l'on faisoit la recherche des enfans pour les faire mourir avec ceux qui les avoient cachez. Amram aprehendant que pour vouloir éviter un mal, il n'en arriva encore un plus grand, & que l'enfant venant à être découvert, on ne les fit mourir avec lui, & toute sa famille qui n'étoit composée que de sa femme, & de deux autres enfans; un fils qui s'appelloit *Aaron*, & une fille qui s'appelloit *Marie*. Ils jugerent donc qu'il valoit mieux abandonner cét enfant à la providence de Dieu, qui ne manqueroit pas de le conserver, ainsi qu'il l'avoit promis, que d'exposer toute la famille à une mort inévitable.

Moïse caché pendãt trois mois

Aprés avoir pris cette résolution, ils firent avec des Jonts une Corbeille de la longueur de l'enfant, & ayant composé une espèce de gôdron, ils en enduisirent cette Cor-

Exposé enfin sur le Nil.

beille dans laquelle ils enfermerent l'enfant, & l'exposerent sur le Nil: non pas dans le cours de l'eau: mais sur le bord, & même dans un lieu où il y avoit des jonts, de peur qu'il ne fut emporté tout d'un coup par la rapidité de ce Fleuve.

Amram & Jocabel avoient une fille qui pouvoit être alors âgée de 16. à 17. ans, son Pere l'avoit appellée Marie, parce qu'elle étoit née dans le temps que Pharaon commença à persécuter les Israëlites. Car Marie en Hébreux signifie Mere d'amertume. Et les Hébreux ont eû toûjours cette coûtume de donner des noms à leurs enfans qui signifioient quelque trait de l'Histoire de leur temps. Cette fille soit par une effet de son amour, ou de sa curiosité, soit par un ordre qu'elle eut de son Pere, regardoit de loin ce que cet enfant deviendroit.

Il est trouvé par la fille de Pharaon.

Il arriva par une conduite secrette & adorable de la Providence de Dieu que la Princesse (*c.*) Thermutis, Fille unique de Pharaon allant pour se baigner dans le Nil, & marchant sur le bord de la riviere du côté de

la Prairie, ſuivie ſeulement de quelques unes de ſes Dames, elle entendit les cris d'un enfant, & en même temps elle apperçût cette Corbeille arrêtée dans les jonts. A peine eû-t'elle témoigné qu'elle deſiroit voir ce que c'étoit, qu'une de ſes Suivantes entra dans l'eau, en retira la Corbeille, & l'apporta à la Princeſſe, qui dans l'impatience où elle étoit de voir ce que ce pouvoit être, voulut l'ouvrir elle-même. Elle y trouva un enfant dont la beauté paroiſſoit toute Divine. Cét enfant lui tendit les bras; & par ſes larmes, & par ſes ſoûpirs, ſembloit lui demander la vie, d'une maniere bien plus forte, & bien plus preſſante, que s'il eût eu l'uſage de la parole. Le cœur de la Princeſſe en fut tellement touché qu'elle ne put répondre à la voix de cét enfant que par ſon ſilence. Mais ſon eſprit & ſes ſens commençans à revenir du trouble dans lequel un ſujet ſi digne de ſa compaſſion l'avoit jetée, à peine put-elle prononcer ces mots. « Hélas! dit-elle en ſoûpirant, c'eſt un « enfant des Hébreux . . . & à l'in- «

Et retiré de l'eau,

ftant la nature agitant fon cœur par de nouveaux mouvemens d'admiration & de tendreffe, elle prend cét enfant entre fes bras, le ferre contre fon fein, & le baifant fans ceffe, elle mêle fes larmes avec celles de ce petit innocent, & l'affure par fes careffes que non feulement elle lui donne la vie : mais qu'il a trouvé en elle une Mere plus tendre & plus affectionnée que celle qui l'a mis au monde.

Elle ordonne qu'on faffe venir des Nourices en diligence ; il en acourt en foule : elles préfentent leur fein à cét enfant : mais l'enfant les repouffe avec une colére & une indignation furprenante. Il embraffe aucontraire la Princeffe, il la ferre avec fes petits bras, comme pour lui demander un autre Nourice.

Moïfe rejette les Nourices Egiptiennes.

Que cette Princeffe fe fût eftimée heureufe fi elle en eût pû être la Nourice elle-même !

Il y avoit déja quelques années que fon Pere l'avoit marié à un Prince nommé *(d)* Cenephrés, Souverain d'un petit Pays fcitué au deffus de Memphis, & qui demeuroit

toûjours à la Cour de Pharaon : mais Thermutis, n'en eut jamais aucuns enfans, & Dieu voulut qu'elle fut sterile, afin qu'elle pût servir aux desseins secrets qu'il avoit sur Moïse. *Artap. apud Euseb.*

Un grand nombre de personnes étant acouru au bruit de cette nouvelle, chacun paroit surpris de l'opiniâtreté de cét enfant, qui s'irite quand on lui presente la mamelle. Comme dans ces sortes d'évenemens le Peuple prend la liberté de s'aprocher des Princes & de dire son sentiment, Marie étant acouruë avec les autres, & dissimulant qu'elle fut la sœur de cet enfant, prit la liberté de parler ainsi à la Princesse. « Madame lui dit-elle, c'est là un enfant des Hébreux, assûrez-vous qu'il ne tetera point de Nourice si elle n'est de sa Nation. Je connois une Hébreuë qui ne demeure pas loin d'icy, & qui est acouchée depuis quelques jours, si vous l'envoyez querir sans doute que cet enfant la tetera. »

Marie ayant elle-même reçû l'ordre de la faire venir, elle courut en

diligence dire à sa mere ce qui se passoit : & que la Princesse l'a demandoit pour être la nourice de l'enfant. Jocabel vint ofrir son service à la Princesse Thermutis. Elle sçut si bien se contrefaire, que personne n'eut la moindre pensée qu'elle en pût être la mere. „ Voilà, lui dit
„ Thermutis un enfant que je viens de
„ faire tirer du Nil ; il ne veut teter
„ aucune nourice, & l'on dit qu'étant
„ Hébreux, il veut une nourice de sa
„ Nation, Voyons s'il vous tetera plûtôt
„ que les autres. En disant ces paroles, elle lui donna l'enfant, parce qu'elle l'avoit toûjours tenu entre ses bras. L'enfant la tete avec autant d'empressement qu'il avoit montré d'éloignement pour les autres nourices.

Il est nouri par sa mere.

Thermutis ravie d'avoir trouvé une nourice pour cet enfant, n'osa pas cependant l'enmener avec elle au Palais du Roy, ainsi qu'elle l'eût souhaité, mais elle trouva plus à propos de le laisser à Jocabel. „ Je vous
„ charge, lui dit-elle, du soin de cet en-
„ fant. Je veux qu'il soit nouri de mê-
„ me que si j'en étois effectivement la

mere, je vous envoyeray dés ce soir «
tous les petits accommodemens «
qui lui sont necessaires. Vous ne «
manquerez de rien, ni pour l'enfant «
ni pour vôtre nouriture, & je pro- «
portionneray vôtre recompense aux «
soins que vous en aurés pris.

Seigneur que vos desseins sont adorables ! & que vôtre Sagesse est infiniment élevée au dessus de la prudence des hommes ! Les ennemis de vôtre peuple avoient resolu de le perdre, & les moyens que leur malice a inventez pour le détruire sont ceux-là mêmes que vous employez pour le soûtenir, & pour le conserver.

Quel changement dans la maison d'Amram ! ils avoient passé dans les larmes & dans les soûpirs la plus grande partie du jour ; & si Dieu leur eût accordé la mort, ils l'eussent reçûë comme une trés-grande faveur. Tout change en un instant : leur fils non seulement leur est rendu : mais une Princesse, fille unique du Roy, & qui peut tout sur son esprit, s'en declare la Protectrice, & autant qu'il lui est possible en veut

devenir la mere.

Il ne fallu donc plus parler à Thermutis ni ne bain ni de promenade. Elle remonte en diligence sur son Char, qui l'atendoit au bout de la Prairie, & s'en retourne en son Palais l'esprit mile fois plus content que si elle se fût acquis un Empire.

Il étoit trop tard pour faire part à Pharaon & à Cenephrés de sa bonne fortune ; elle reserve cette histoire au lendemain pour avoir le temps de la tourner adroitement, d'en pouvoir faire sa cour, & de la conduire à ses fins.

Elle passe la meilleure partie de la nuit à travailler avec ses Dames d'honneur à faire des petits meubles & des petits ajustemens pour l'enfant exposé. Car la Princesse ne lui avoit encore donné de nom : s'il en avoit reçû un de ses parens dans sa Circoncision, on ne le sçavoit pas. La Princesse tire de ses cassettes ce qu'elle a de plus precieux, ses Dames s'éforcent à l'envie de faire paroître leur affection, on lui accommode un petit équipage dont la propreté surpasse encore la richesse :

c'eſt à qui fera le plus d'ouvrage. On ne parle que de cet enfant : on en louë la taille, les yeux, les cheveux, la blancheur, les petites manieres ; enfin chacune en parle de ſon mieux pour faire ſa cour à la Princeſſe.

On envoye dés la nuit même cet équipage chez Amram, on y ajoute des preſens, des meubles & des proviſions conſiderable pour le pere nourricier, & pour la Nourice, de ſorte que la maiſon d'Amram qui n'étoit auparavant qu'une trés-pauvre cabane, eſt en un moment meublée comme un Palais.

La Princeſſe ayant paſſé le reſte de la nuit avec aſſés d'inquiétude, penſant inceſſament aux moyens dont elle ſe devoit ſervir pour faire réüſſir ſes deſſeins. Lors que l'heure fut venuë d'aller ſouhaiter le bon jour au Roy, elle s'y rendit la premiere, & l'ayant ſalué avec un viſage qui marquoit une gayeté extraordinaire « Seigneur lui dit-elle, le « Ciel a enfin exaucé mes vœux, & je « vois aujourd'huy tous mes chagrins « heureuſement diſſipez. Je ſuis dé- «

„ puis hier devenuë la mere d'un fils
„ dont il faut que vous deveniez le
„ pere.

Pharaon permet à Thermutis de faire élever cet enfant.

Pharaon surpris de ce discours & de la gayeté de Thermutis lui commande de parler sans ambiguité & de ne le pas tenir plus long-temps en suspens. Elle lui raconta l'histoire comme elle étoit arrivée; elle n'eut point de peine d'obtenir de Pharaon la permission de faire nourir l'enfant, & Pharaon l'ayant permis, Cenephrés y consentit aussi.

Il n'est point élevé à la Cour de Pharaon.

Elle eût bien voulut dés lors le faire nourir dans le Palais afin de l'avoir toûjours auprés d'elle: mais Jocabel qui en lui faisant sucer le lait, vouloit aussi lui donner les principes de la veritable Religion, & d'une vertu solide, & ne croyant pas le pouvoir faire aisément à la Cour, en dissuada la Princesse, lui representant qu'elle ne pourroit jamais se faire aux manieres de la Cour, & que si elle changeoit quelque chose en sa maniere de vivre, infailliblement cela changeroit son temperament, & par consequent altereroit la santé de l'enfant.

Cette consideration l'emporta sur l'inclination de cette Princesse, elle aima mieux se priver de la satisfaction de voir auprés d'elle cet enfant qu'elle aimoit passionnément, que de l'exposer à soufrir la moindre incommodité. Voilà sans doute la marque d'une grande ame, & d'un amour veritable. Thermutis consentit donc que l'enfant fut nouri dans la maison d'Amram, & ordonna seulement à la nourice de le lui apporter de temps en temps.

Jocabel éleva son fils jusqu'à ce qu'il eût atteint environ l'âge de trois ans. Comme Dieu l'avoit destiné à de grandes choses, il lui avoit donné un esprit si vif, & si juste qu'il est vray de dire que la sagesse prévint en lui le nombre des années. Amram n'eût aucune peine à lui aprendre tout ce qui étoit de sa Religion, les promesses que Dieu avoit faites à son peuple, & les prodiges qu'il avoit fait paroître pour les confirmer. Il écoutoit avec plaisir, & gravoit en son cœur tous les preceptes de vertus qui lui étoient donnez. Ce fut à cette école qu'il

apprit les principes de la véritable Religion, qui le porta dans la suite à mépriser les plaisirs, les grandeurs, & les felicitez de ce monde & à leur préferer l'innocence & la fidélité qu'il devoit à Dieu. Ce fut ce Saint Pere & cette Sainte Mere, qu'il reconnoissoit & qu'il respectoit en cette qualité, qui lui inspiroient une telle charité pour son peuple, qu'il fut toûjours disposé à sacrifier sa fortune, & même sa propre vie pour lui rendre service.

Amram & Jocabel l'ayant ainsi élevé ; & en si peu de temps, par une grace particuliere, ils reconnurent que la prédiction de Dieu étoit accomplie en lui, qu'il seroit le Liberateur de son peuple & qu'il ne dégénéreroit point de la vertu de son pere Abraham. Car il étoit issu de sa race. Amram pere de Moïse étoit fils de Caahr, Caahr étoit fils de Lévi, Lévi étoit fils de Jacob, Jacob étoit fils d'Isaac, Isaac étoit fils d'Abraham. Ils le rendirent donc non seulemēt sans peine, mais même avec une grande joye à la Princesse Thermutis, dans l'esperance qu'ils avoient

que ce seroit par le moyen de cette Princesse que leur fils deviendroit le Liberateur du peuple de Dieu.

Outre les qualitez admirables dont Dieu avoit rempli son esprit, il faisoit encore éclater sur son visage une si surprenante beauté, qu'il attiroit sur soy les regards & l'affection de tout le monde : ensorte même que ceux qui ne le connoissoient que pour l'avoir vû en passant ne pouvoient s'empêcher de l'aimer. Beauté surprenante de Moïse.

Mais personne n'en étoit plus charmé que la Princesse Thermutis ; & comme elle n'avoit point d'enfans elle l'adopta pour son fils, & lui donna le nom de *Moïse*, c'est-à dire *préservé de l'eau*, car l'eau en langue Egiptienne s'appelle *Mo*, & *ïses* signifie *préservé*. Moïse eut encore d'autres noms ainsi que nous l'avons déja remarqué, & que nous le verrons encore dans la suite. Thermutis l'adopte & lui donne le nom de Moïse.

Thermutis ne se contenta pas d'avoir adopté Moïse pour son fils, elle voulut encore non seulement faire aprouver du Roy cette adoption ; mais que le Roy l'adopta lui-même pour son fils, afin que per-

sonne ne lui pût disputer la Couronne de l'Egipte.

Ayant pris à loisir toutes les mesures pour faire réüssir ce dessein ; un jour qu'elle tenoit le petit Moïse sur ses bras, & que Pharaon consideroit attentivement la beauté de cet enfant, & qu'il en parloit avec admiration. „ La beauté de son corps, „ Seigneur, lui dit-elle, n'est encore „ rien en comparaison de la beauté „ de son esprit. Il conçoit les choses „ les plus difficiles avec une facilité „ surprenante, non seulement il ne „ faut pas lui repeter deux fois la „ même chose, mais il comprend ce „ que l'on veut dire avant que l'on „ ait achevé de parler. Et ce que je „ trouve en lui de plus charmant, c'est „ la bonté de son naturel ; il a pour „ moi mil fois plus d'amour & de ten„ dresse que si je lui avois donné la „ vie. Il ne peut être un moment sans „ moi ; & pour peu que je sois obli„ gée de m'absenter de lui, il est dans „ des peines incroyables, & je suis „ seure de le retrouver les yeux bai„ gnans dans ses larmes. Il a pour „ vôtre Majesté un respect inconceva-

ble; il n'y a rien qu'on ne lui fasse « faire lors qu'on lui dit que vous le « souhaité. Pour moi je suis convain- « cuë que c'est un present du Ciel, & « que si je n'ay point d'enfans, c'est « que les Dieux veulent que je l'adop- « te pour mon fils. C'est ce que je « fais maitenant en vôtre presence, « Seigneur, & je vous prie de le re- « cevoir pour vôtre Successeur, puis- « que vous n'avez point de fils. En « disant ces paroles elle le mit entre « les mains de Pharaon. «

C'étoit demander beaucoup à Pharaon que de lui demander sa Couronne. Mais cependant comme ce n'étoit que pour en joüir aprés sa mort, & que c'étoit sa fille unique qu'il aimoit passionnément qui la lui demandoit, il l'a lui accorda, & même d'une maniere qui marquoit assés qu'il le faisoit de bon cœur. Il reçut le petit Moïse des mains de sa fille, il l'embrassa, il le baisa, il ôta son Diadême & le lui mit sur la tête. Moïse comme un enfant qui se joüe, l'ôta, le jetta à terre, & marcha dessus.

Il est aussi adopté par Pharaon.

Ioseph. ant. l. 2. c. 5.

Comme les Egiptiens ont toûjours

été les plus supestitieux de tous les hommes, on crut aussitôt que cette action étoit d'un fort mauvais augure; & le Prophête qui avoit déja prédit qu'il y naîtroit un Hébreu, dont la naissance seroit funeste à l'Egipte, se trouvant là par malheur, ne manqua pas d'assurer que c'étoit là l'enfant dont ils étoient menacés; & son sentiment étoit que sans consulter davantage, on le fit mourir sur le champ. Mais tout le monde n'en jugea pas de même que le Prophête; on crut que l'enfant n'avoit pû faire encore le discernement d'un Diadême & d'une autre chose dont il se seroit joüé de la même maniere. On apaisa la Princesse qui mènaçoit déja le diseur de bonne avanture de lui faire màl passer son temps & il en fut quitte pour être traité de rêveur & de visionaire, ce qu'il eut néanmoins bien de la peine à digerer.

On lui dône une éducation Royale.

Moïse ayant donc été ainsi adopté par Pharaon, & par la Princesse Thermutis sa fille, & destiné pour être un jour le Roy de l'Egipte, eut une éducation proportionnée au

rang qu'il devoit tenir. La Princesse n'y épargna ni ses soins, ni la dépense. Et comme il avoit l'esprit extrêmement élevé, elle lui donna les plus habiles Maîtres que l'on pût trouver dans toutes sortes d'exercices & de sciences : & au lieu de lui amolir & de lui corrompre le cœur par les délices de la Cour, comme font la plus-part des meres, qui élévent trop délicatement leurs enfans, par une amour aveugle & grossier ; elle l'acoutuma de bon heure à suporter le travail, à mépriser les plaisirs, & à cultiver son esprit.

Il est instruit dans toutes les sciences & dans tous les arts des Egiptiens.

Si les peines qu'elle se donna pour l'éducation du jeune Moïse furent extrêmes, le plaisir qu'elle en reçut fut inconcevable, car en trés-peu de temps il n'égala pas seulement les Maîtres les plus habiles, mais il les surpassa de beaucoup.

Le Saint Esprit parlant par la bouche de Saint Etienne nous à revelé que Moïse : *fut instruit dans toute la sagesse des Egiptiens, & qu'il étoit puissant en paroles & en œuvres.* Ces paroles du Saint Esprit doivent être pesées avec une attention extraordi-

Act. VIII. 22.

naire. Elles supléent à beaucoup de choses qui nous manquent de l'histoire de Moïse, & que l'humilité de ce Saint homme nous a cachées : & il seroit à souhaiter que nous puissions conoître tous les secrets que renferment ces Divines paroles.

Qui pouroit faire le dénombrement de toutes les sciences dans lesquelles les Egiptiens excellerent, & qui les rendirent pour ainsi dire, les Docteurs de l'Univers, de sorte que dans tout le reste du monde, les plus habiles, les Philosophes mêmes, & les Sages se sont fais une gloire de passer pour leurs Disciples, & d'avoir emprunté d'eux toutes leurs lumiéres ; & qui ajouteroit que Moïse posséda toutes ces sciences differentes dans la derniére perfection, diroit quelque chose de si surprenant qu'on auroit de la peine à le croire si Dieu ne nous avoit revélé que Moïse *fut instruit dans toute la sagesse des Egiptiens.*

Mais si Moïse fut redevable aux Egiptiens de son éducation, il leur paya ensuite & même avec usure ce qu'ils lui avoient apris : non seule-

ment en perfectionnant les ſciences dont ils lui avoient donné les principes, mais en leur communiquant encore ſes nouvelles découvertes.

La ſcience parmi les Egiptiens ne ſe communiquoit alors que par la voix des Sages & des Anciens; l'hiſtoire ne ſe conſervoit ordinairement que dans la mémoire des peres, qui avoient ſoin d'en inſtruire leurs enfans, (e) ou tout au plus on voyoit certains caractéres, & certaines figures myſtérieuſes ſur quelques colonnes, ſur quelques pyramides, ou bien ſur la ſurface de quelques Edifices ſous leſquels étoit renfermée toute la ſcience, toute la ſageſſe, & toute l'hiſtoire ou Theologie des Egiptiens.

Mais comme il n'y en avoit point de ſi obſcures, & de ſi difficiles que Moïſe ne déchifrât avec autant de clarté que de facilité, on l'appella *Hermes*, c'eſt à dire *interprête*; & comme dans la ſuite il parla ſouvent de la part de Dieu, & qu'il donna des marques qu'il venoit de ſa part; il donna ocaſion à la fable de Mercure comme l'ont marqué pluſieurs

Artap. apud Euſeb

Sçavans.

M. Huet de demonstr. Evang. prop. 4. c. 3.

Nous voyons dans les ouvrages de Moïse deux Cantiques qui ne nous permettent pas de douter qu'il ait sçut l'art Poëtique; & supposé qu'il soit l'Auteur de l'histoire de Job, il l'a écrit partie en Vers, partie en Prose; & Saint Jerome croit que les onze Pseaumes qui sont dépuis le quatre-vingt-huitiéme jusqu'au centiéme ont été composez par Moïse. Si quelqu'un a fait des vers devant lui, au moins ils ne sont pas venus à nôtre connoissance. (*E*)

Mais nous trouvons au contraire des Auteurs qui nous assurent qu'il à été le premier des Poëtes, & le Maître d'Orphée. Eusébe dans sa préparation Evangelique raporte un fragment d'Artaban, qui dit que Moïse à été le Maître d'Orphée, & que *Musæus* est le même que Moïse; en éfet dans le grec ces deux noms Μοῦσος & Μουσαῖος ont beaucoup de raport. Il est vray que d'autres disent que Musæus n'a été que le Disciple & même le fils d'Orphée.

Eusébe raporte encore un autre fragment de Numenius Philosophe

Pytagoricien, natif d'Apamée ville de Syrie, qui parle de Moïse sous le nom de Musæus; il dit que „ Jamnés & Mambrés furent deux fa- „ meux Magiciens qui furent choisis „ par les Egiptiens pour s'oposer à „ *Musæus* conducteur des Juifs qui „ avoit atiré sur l'Egipte d'étranges „ afflictions. Ainsi il est aisé de juger „ que Musæus le Maître d'Orphée est Moïse. C'est ce que Saint Justin le Martir raporte aussi aprés Diodore qui dit qu'Orphée & Homére ont apris de Moïse la poësie, ce qu'il ne faut pas entendre à la lettre, car Homére n'étant venu que prés de 500. ans aprés Moïse, il n'a put aprendre de Moïse immédiatement; mais ces Poëtes ayant voyagez en Egipte y ont été instruis par les Disciples de Moïse; & ainsi Moïse doit être reconnu pour le premier & le Maître de tous les Poëtes.

Je prie mon Lecteur de me pardonner ces petites dissertations qui troublent la suite de l'histoire. Ce que je dis du jeune Moïse est si rare, & si surprenant, que j'ai crû ne le devoir pas dire sans ces sortes

de preuves.

Mais j'abrége & je ne dirai rien de la beauté de la poësie de Moïse, & je n'entreprendrai point de le justifier auprés de ceux qui croyent, qu'il n'y a que la fiction & l'exagération qui fait les Poëtes. Un Auteur de ce temps fait voir en peu de mots que Moïse est le premier & le plus excellent des Poëtes, que la poësie n'a été inventée que pour loüer Dieu & que ceux qui s'en servent pour un autre usage sont trés criminels.

M. Baillet 1. t. du jugement des Sçavants. Sur les Poëtes.

Je n'entreprens pas non plus de faire voir icy que Moïse a été un excellent Orateur; je diray seulement en passant que ceux qui méprisent ses ouvrages parce que son stile leur paroît bas & méprisable n'en jugent pas avec assés d'équité puisqu'en plusieurs endroits on voit une certaine élevation qui fait connoître qu'il lui eût été facile d'écrire d'un autre stile s'il l'eût jugé à propos. Longin, l'un des plus habiles Rhétoriciens qui ayent été dans le monde en jugeoit bien mieux. Voici comme il parle de Moïse dans son excellent

lent traité du ſublime « ainſi dit-il, «
le Légiſlateur des Juifs qui n'étoit «
pas un homme ordinaire ayant fort «
bien conçû la grandeur & la puiſſan- «
ce de Dieu, l'a exprimée dans tou- «
te ſa dignité, au commancement de «
ſes loix, par ces paroles; *Dieu dit* «
que la lumiére ſe faſſe, & la lumié- «
re ſe fit. Que la terre ſe faſſe, & la «
terre fut faite. Les perſonnes qui ne «
cherchent que la grandeur & l'élévation des mots, ne trouvent ici rien de grand, ni de ſublime; ce n'eſt pas cependant ainſi qu'en jugent les Maîtres, & Longin nous propoſe ce diſcours qui paroît ſi ſimple, comme un exemple de ſublime, ſur lequel l'Eloquence ſe doit régler.

Mais ni l'éloquence ni la poéſie de Moïſe ne peuvent être comparées à ſa Philoſophie. Il eſt vrai que nous ne voyons de lui aucuns traités de Philoſophie, & s'il en a écrit quelques uns, ils ne ſont pas venus juſqu'à nous. Mais quoy qu'il n'ait pas affecté le caractére de Philoſophe, & qu'il n'ait pas écrit d'une maniere dogmatique, il a cependant renfermé dans ſes ouvrages, tout ce

que les meilleurs Philoſophes ont étalé depuis avec tant de pompe & de magnificence. C'eſt de ſes livres qu'ils ont apris la connoiſſance de Dieu & des choſes céleſtes, la pratique de la juſtice & de la vertu.

Mais quoyque nous n'ayons aucuns ouvrages de Moïſe, où il ait pris en particulier le caractére de Philoſophe, il doit être cependant conſideré comme le Maître de tous les Philoſophes, & même on lui doit donner cette qualité dés ſa premiere jeuneſſe. Car d'un côté il eſt conſtant comme nous le ferons voir dans la ſuite de cette hiſtoire qu'il ne demeura que trés-peu de temps en Egipte ; & ce fut lui cependant qui perfectionna tellement la ſageſſe & la Philoſophie des Egiptiens qu'elle les rendit comme les Maîtres & les Docteurs de l'Univers.

C'eſt le témoignage que S. Juſtin rend à Moïſe ; il dit que les Grecs changérent de ſentiment dans les voyages qu'ils firent en Egipte, de même que les Egiptiens en avoient changé, ayant entendu parler Moïſe ; & il ajoute au raport de Diodore,

qu'Orphée, Homére, Solon, Pytagore, Platon, la Sibylle, & d'autres Philosophes ayant voyagé en Egipte quitérent la créance qu'ils avoient de la pluralité des Dieux, & reconnurent ainsi que Moïse l'avoit enseigné, qu'il n'y en avoit qu'un seul, & qu'il n'y en pouvoit avoir davantage.

C'est ce qui paroît évidenment dans la personne de Platon que l'on ne doit pas seulement considerer aprés Moïse comme le plus grand génie des siécles passés, mais qui poura conserver encore cette qualité dans les siécles futurs. Aprés tout ce grand Philosophe tout divin qu'il parut, semble en beaucoup d'endroits n'avoir été que le copiste de Moïse; ses sentimens, ses expressions, sont présque celles de Moïse; & s'il s'en est écarté, ce n'est que par une punition de Dieu; car pour me servir du langage de S. Paul, ayant connu Dieu, il ne l'a pas glorifié, il ne lui a point rendu graces, Rom. 1.
c'est pourquoi il s'est égaré dans ses vains raisonnemens, & Dieu l'a livré aux désirs de son cœur, ensorte

que se plongeant dans l'impureté il s'est déshonoré lui-même.

Cependant il a parlé presque partout le langage de Moïse, en parlant de Dieu il l'apelle *Ce qui est*, de même que Moïse l'apelle *Celui qui est*. Il reconnoit avec lui la création de l'Univers, le Verbe divin, le Jugement, les peines des Impies, la récompense des Justes, & le S. Esprit; de sorte que ce n'est peut-être pas sans raison qu'on a dit de lui qu'il étoit le Moïse de l'Altique; *Quid enim est Plato quam Moses Atticisans.*

Voilà le fruit que Moïse tira de la bonne éducation qui lui fut donnée. *Non seulement il fut instruit dans toute la sagesse des Egiptiens*; mais avant qu'il eut ateint sa trentiéme année, il fut le plus excellent Maître du monde dans toutes sortes d'Arts & de Sciences.

La Princesse Thermutis n'apréhenda pas que cette aplication de Möïse, aux Arts Liberaux, & à la Philosophie, & la peine qu'il prenoit à cultiver son esprit, affoiblit, ou diminuât son courage. Elle crut au

contraire qu'il n'y avoit rien de plus propre que l'élevation de l'esprit, pour former un cœur genereux, & qu'un jeûne Prince aprés avoir donné quelques momens à ses exercices, devoit donner à l'étude le reste de son temps.

Je crois être obligé d'avertir ici le lecteur que je ne lui demande pas une foy Divine, pour croire tout ce que j'écris de l'histoire de Moïse pendant les premieres années de sa vie, parce que l'Ecriture Sainte ne nous dit rien de ce qui lui est arrivé, jusqu'à sa quarantiéme année. Le S. Esprit nous a seulement revélé les faits de l'histoire de Moïse, qui ont du raport à l'histoire de la captivité, & de la délivrance des Hebreux. Pour les autres qui ne regardent que Moïse en particulier je suis obligé de les prendre dans différens Auteurs tant de l'histoire d'Egipte que de celle des Juifs. Je ne demande donc qu'une foy semblable à celle qu'on ajoute aux autres histoires, & je ne m'en rend garent que sur la foy des Historiens. Avertissement.

Thermutis ne fut point trompée Guerre co-

tre les Ethiopiens.

dans ses esperances, & le jeune Moïse donna des marques qu'il n'étoit pas moins grand Capitaine, qu'excellent Philosophe.

Ioseph. ant. l.2. Artap. apud Eusèb. Georgius Syncil. ex Alexan. polituit. Georg. Cedrenus.

Voici l'occasion qu'il eut de le faire paroîte. Les Ethiopiens ravageans la frontiére de l'Egipte, dont ils étoient voisins, les Egiptiens voulurent s'oposer à eux avec une grande armée ; mais ils furent vaincus dans un combat, & obligez de se retirer avec honte. Les Ethiopiens profitérent de leur victoire, & dans l'esperance qu'ils avoient conçûë de se rendre Maîtres de l'Egipte, ils y entrérent par diférens endroits, & ne trouvans rien qui pût soûtenir leurs éfors, ils firent une quantité prodigieuse de butin, & suivant toûjours leur bonne fortune ils commançoient à s'aprocher de Memphis. Ce fut alors que l'on pensa serieusement à s'oposer à leurs conquêtes, & à chercher un Chef qui fut capable de leur résister.

Les Historiens qui raportent ce fait, le raportent de différentes manieres. Car l'Ecriture Sainte ne di-

ſant rien de cette guerre qui regarde uniquement les Egiptiens, & dans laquelle les Juifs ne prennent part que par raport à Moïſe, je ſuis obligé de la raporter ſelon le témoignage des Hiſtoriens de l'une & de l'autre nation.

Joſeph dit, que les Egiptiens ſe trouvans trop foibles pour ſoûtenir un ſi grand effort, envoyerent conſulter l'Oracle, & que par un ordre ſecret de Dieu, la réponſe fut, qu'il n'y avoit qu'un Hébreu de qui ils puſſent attendre du ſecours. Que le Roy n'eut pas de peine à juger par ces paroles que Moïſe étoit celui que le Ciel deſtinoit pour ſauver l'Egipte; qu'il le demanda à ſa fille pour le faire Général de ſon Armée, qu'elle y conſentit, & qu'on donna à Moïſe le Commandement de cette Armée.

Moïſe cõmande l'Armée des Egiptiens.

Mais il y a lieu de croire comme nous l'aprennent d'autres Hiſtoriens que ce fut un trait de la politique de Cenephrés, qui apréhandant que Moïſe ne ſuccedât à Pharaon, auquel il devoit ſuccéder ayant épouſé ſa fille unique; ou bien que Moïſe ne

Euſeb. ex Artap. Euſtathius in Hexaem.

l'éloignât du manîment des affaires, fut bien aise de trouver cette occasion de s'en défaire sous pretexte d'honneur : soit donc que ce fût lui qui eût fait courir le bruit que l'Oracle demandoit Moïse pour Général de l'Armée, soit qu'il feignit avoir de l'estime & de l'affection pour lui, il porta le Roy à l'honorer de cette dignité de Général d'Armée.

prudence de Moïse.

Ce fut dés lors que Moïse fit paroître qu'il n'étoit pas moins habile Capitaine que sçavant Philosophe ; & que le courage n'est rien, s'il n'est soûtenu par la prudence. Il fit d'abord une revûë générale de son armée, dans laquelle il remarqua que non seulement il n'étoit pas égal en forces à ses ennemis, mais que la plus-part de ses Soldats n'avoient aucune expérience de la guerre, ayans toûjours vécus dans une paix, & dans une oisiveté profonde.

Ce fut ce qui le détermina à ne pas marcher en diligence contre les ennemis qu'il eût pu joindre en peu de jours, en faisant avancer ses troupes le long du Nil : car il craignit que les Egiptiens ne fussent d'abord

épouvantez à la vûë d'une Armée aussi nombreuse que celle des Ethiopiens : où que n'ayant aucune experience des armes, ils ne pliassent dés le premier choc, & ne prissent la fuite sans aucune esperance de les pouvoir rallier si ce malheur lui arrivoit.

D'un autre côté il avoit sa réputation à ménager, ce qui ne lui permettoit pas de prendre du temps pour aprendre à ses Soldats l'exercice des Armes, parce que toute lEgipte étoit dans l'impatiẽce de voirquelque chef-d'œuvre de ce nouveau Général.

Il n'avoit donc qu'un seul parti à prendre, qui étoit de tâcher à surprendre les ennemis : mais il n'y avoit point d'apparence de le pouvoir faire en marchant droit à eux. De faire passer le Nil à son Armée, & le faire repasser ensuite pour surprendre les ennemis par derriere, qui ne faisoient point d'arriére garde, entrant dans un païs où rien ne leur résistoit, où rien ne paroissoit en état de leur résister, cela étoit absolument impossible, n'y ayant ni Ponts sur le Nil, ni Batteaux en nombre suffisant

pour paſſer une Armée.

Il n'y avoit donc que le déſert qui eſt entre l'Arabie & l'Egipte, par lequel il put faire paſſer ſon armée, pour ſurprendre les Ethiopiens, qui n'étoient pas dans la moindre défiance qu'il l'entreprit, Car outre la ſtêrilité de ce déſert, où l'on ne peut trouver la moindre choſe pour la ſubſiſtance d'un armée, le paſſage en étoit ſi périlleux à cauſe de la multitude prodigieuſe de Serpens de differentes eſpêces, & de figures ſi terribles, qui s'y rencontrent, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'une Armée pût prendre cette route.

Ce fut néanmoins celle que Moïſe réſolut de prendre, & il trouva par ſa Philoſophie, un chemin qu'il n'eût pû s'ouvrir par la force. Dans le même temps qu'il fit faire des proviſions de nourriture & de fourages, il fit ramaſſer avec une diligence incroyable tout ce que l'on put trouver d'Ybis dans le païs. L'Ybis eſt une eſpêce de Gruë domeſtique fort commune en Egipte, & qui ſe nourit de Serpens, d'Aſpics, & d'autres inſectes; il en fit renfermer une

grande quantité dans des cages, qu'il fit charger sur des Chariots, & qu'il fit partir devant l'Armée avec un nombre suffisant de personnes, pour faire l'enceinte d'un Camp, dans lequel les Ybis ayant parqué, pour ainsi dire, une nuit entiére, ils en détruisoient les Serpens, qui ne sortent que la nuit de leurs trous, ne pouvant de jour supporter l'ardeur du sable que le Soleil échauffe d'une maniere inconcevable;&par cet artifice les Egiptiens campérent dans le désert, & passérent sans en recevoir aucune incommodité.

Ainsi les Ethiopiens n'ayant eu aucuns avis de la marche de Moïse, il les surprit lors qu'ils s'y attendoient le moins. La plus grande partie de leur Armée s'étant éloignée en plusieurs détachemens pour aller ravager la campagne, & ceux qui étoiẽt demeurez au camp ayant négligez de mettre des Sentinelles, & de faire des corps de garde; Moïse en fit un carnage prodigieux, & poursuivit les Fourageurs avec une telle vitesse qu'il ne s'en sauva qu'un trés-petit nombre. Il défait les Ethiopiẽs.

Il entre dans l'Ethiopie, & en assiége la capitale.

Il reprit ensuite toutes les places dont les Ethiopiens s'étoient rendus les Maîtres avec la même facilité qu'ils les avoient prises. Mais il ne borna pas là sa victoire. Il entra dans l'Etiopie, il prit plusieurs Villes, & même alla mettre le siége devant la ville de Meroé, Capitale de l'Isle qui portoit ce nom.

Moréry.

Il y a une grande difficulté entre les Géographes qui ne conviennent pas tous que Meroé soit un Isle de la haute Ethiopie; mais il n'y en a point qui nië que la ville qui portoit autrefois ce nom, & qui dépuis a eu celui de Saba dans laquelle régnoit la fameuse Princesse qui alla voir Salomon, & qui aujourd'hui s'apelle *Baroa*, & par corruption, *Barua*, ne soit situé dans l'Angle de la jonction de l'Astabbras, qu'on appelle aujourd'hui *Mareb*, ou *Marabò*. Les anciens Géographes semblẽt convenir avec Joseph, que l'Astape, qui est un bras de l'Astabora se jete dans le Nil, & ainsi fait un Islet de Meroé.

Quoy qu'il en soit, cette ville étoit alors imprenable, elle étoit sçituée dans l'Angle de la jonction de

deux grands fleuves, revétuë de fortes Digues & trés élevées pour se garantir de leurs innondations: ces Rampars étoient bâtis à la maniére du païs, c'est à dire de Murs de briques d'une épaisseur prodigieuse, & contre lesquels toutes sortes de machines étoient inutiles. De sorte que quoyque ces fleuves fussent d'une largeur, d'une profondeur, & d'une rapidité surprenante, ce n'étoit rien cependant de les avoir passez, il faloit encore escalader les Murs, qui étoient d'une élevation prodigieuse.

Fin de cette guerre, par le mariage de Moïse, & de la fille du Roy d'Ethiopie

Ce Siége à la verité n'a pas tant fait de bruit que celui de Troyes, parce qu'il n'y a point de Poëtes qui en ayent écrit les avantures. Mais si nous en croyons les anciens Historiens, peu s'en faut qu'il n'ait duré autant d'années: & peut-être eût-il duré davantage, si Moïse n'eût sçû profiter de cette occasion que je vas rapporter sous la bonne foy des Historiens.

Artap. apud Euseb. Quod bellum toto decennio gessit.

Comme Moïse étoit dans le dernier chagrin de ne pouvoir exécuter son dessein, tant de difficultez jointes ensemble, lui faisant juger là

*Tharmis. prise de cette ville impossible. Tharbis * fille du Roy d'Ethiopie l'ayant vû de dessus les murailles, faire dans une attaque des actions toutes extraordinaires de courage & de conduite, entra dans une telle admiration de sa valleur, que son cœur se sentit blessé à l'instant, & la passion de cette Princesse devint si forte, qu'elle envoya enfin offrir à Moïse de l'épouser, & pour dotte de lui donner la possession de la place. Moïse accepta cet honneur, le mariage fut celebré quant à l'exterieur du moins, car quelques Juifs assurent que Moïse ne toucha pas cette Princesse. Moïse regna dans cette ville, il y établit les Loix qu'il avoit reçûes de ses Peres, & les fit toutes observer, même jusqu'à la Circoncision.

Art. bibid. Iosep. ibid

Le Livre de la vie de Moïse traduit par Gaulmin.

Artap. ibid. Pseudo. Eustat. vi Heraëm.

Mais Dieu n'ayant pas destiné Moïse pour le gouvernement des Ethiopiens, cette fortune ne dura pas long-temps. La Princesse Tharbis mourut. Pharaon le rapella en Egipte, & peu de temps aprés son retour, il perdit la Princesse Thermutis.

Il est impossible d'exprimer quelle

fut la douleur de Moïse. Les obligations qu'il avoit à cette Princesse étoient trop grandes, & il avoit le cœur trop bien placé pour les oublier. Toute l'Egipte faisoit une perte considérable, elle perdoit une Princesse si sage, si vertueuse, si aimable, que quelques Autheurs disent que les Egiptions pour se consoler de leur perte, & pour reconnoître son merite lui rendirent des honneurs divins, & que c'est elle qu'ils adoroient sous le nom d'*Isis*. Mais Moïse perdant lui seul plus que toute l'Egipte, resentit aussi une douleur plus grande que celle des Egyptiens, & si la Religion ne lui permit pas de lui rendre des honneurs divins pour reconnoissance des grandes obligations qu'il lui avoit, il s'acquita au moins de ce devoir dans la pompe funébre qu'il lui prépara, & dans les superbes monumens qu'il éleva pour rendre sa mémoire immortelle.

Mort & Funérailles de la Princesse Thermutis.

Artap.

Les ennemis de Moïse, qui avoient été retenus jusqu'alors par la crainte qu'ils avoient de la Princesse Thermutis, commancerent à lui dresser mil embuches pour le perdre. Ils fi-

Artifices des ennemis de Moïse pour le

perdre. rent tous leurs éforts pour lui ôter la réputation où il étoit dans l'esprit du Roy, & comme ils connoissoient le foible de ce Prince, qui étoit une appréhension continuelle d'être dépossedé de son Royaume, qu'il avoit usurpé ; ils tâchoient par toutes sortes de moyens de lui rendre suspecte la conduite de Moïse, ils attribuoient à la temérité toutes les belles actions que son courage lui avoit fait entreprendre ; ils disoient que le zéle qu'il faisoit paroître avec tant d'empressement pour la gloire de sa Majesté, n'étoit que l'effet de son orgueil, & de son ambition. Qu'il n'y avoit qu'à considerer de quelle maniere il s'étoit comporté dans l'Ethiopie. Qu'il n'avoit pas seulement tout entrepris de sa propre autorité, sans la participation de sa Majesté, & sans prendre aucuns avis dé son Conseil. Mais qu'il avoit gouverné l'Ethiopie en Roy, puisqu'ayant abrogé les Loix qui y étoient observée auparavant, il y en avoit établi de nouvelles. Enfin qu'il y avoit tout à craindre d'un esprit aussi remuant que ce-

lui-là, & qui étoit déja arrivé à une ſi grande puiſſance qu'il n'attendoit peut-être plus qu'une occaſion favorable, pour ſe revolter contre ſon Souverain. Que les Hébreux étoient tous à lui, & qu'au premier ſignal il pourroit faire prendre les armes à cinq ou ſix cens mille hommes; ce que le Roy ne pouvoit peut-être pas faire lui-même. Et qu'enfin ce n'étoit pas ſans deſſein qu'il s'étoit allié au Roy d'Ethiopie.

Ces diſcours étans ſouvent repetés à Pharaon, il commença à ſe défier de Moïſe: il diminuoit tous les jours quelque choſe de l'autorité qu'il lui avoit donnée; il ne l'appelloit preſque plus à ſon Conſeil, & ſouvent même il le traitoit avec dureté, ayant toûjours quelque choſe à blâmer dans ſa conduite.

Toute la Cour de Pharaon s'apperçut bien-tôt de ce changement; & comme la plûpart des Courtiſans ne s'attachent aux Grands que pour leur propre interrêt, Moïſe eut bientôt ſujet de ſe dégouter de la Cour. Ses meilleurs amis ne le traitoient plus que d'un air aſſés indifferent.

Ceux qui ne s'étoient pas ſi fort attachés à lui le mépriſoient tout ouvertement ; & ceux que l'eſperance de faire fortune avoit porté à lui faire la Cour, la faiſoient à ſes ennemis,

Changement de ſa fortune.

Dieu permit ſans doute ce changement dans ſa fortune, pour le faire penſer ſerieuſement à lui-même, & de peur qu'il n'oubliât le malheur de ſes freres. On oublie aiſément les malheureux lors que on eſt dans la proſperité : & il n'y a rien de plus propre que l'affliction, pour nous faire penſer à celle des autres.

Il le ſuporte avec un courage admirable.

Cette diſgrace donc, bien loin d'abatre le courage de Moïſe, ſervit aucontraire à l'augmenter, & à le faire paroître de la maniere du monde la plus admirable. Pour faire paroitre la verité, pour confondre ſes ennemis, & ſe juſtifier d'une maniére digne de lui, il fit une eſpêce de Manifeſte & de déclaration publique « Que jamais il n'avoit eu
» le deſſein d'uſurper le Royaume de
» l'Egipte & que même aprés le decés
» de Pharaon il n'y prétendoit rien.
» Qu'il déclaroit publiquement, *qu'il*

n'étoit point le fils de la fille de Pharaon. Mais qu'il étoit le fils d'un pere & d'une mere Hébreux, & qu'en un mot il ne pretendoit rien au Royaume. *Il aima mieux*, dit l'Apôtre S. Paul, *être affligé avec le peuple de Dieu que de joüir du plaisir si court qui se trouve dans le peché.* Il aima mieux perdre le Royaume de l'Egipte, que de manquer de fidélité à Dieu qui lui avoit fait la grace de le faire naître de son peuple, & qu'il eût offensé en rejettant cette grace pour un avantage temporel. *Il jugea donc*, continuë le même Apôtre, *Que l'ignominie de Iesus-Christ étoit un plus grand trésor que toutes les richesses de l'Egipte, parce qu'il envisageoit la recompense que Dieu promet à son peuple.*

" " " " " Héb. XI 25. *Ibid.* *Cornel. à lapide in encom. S. S.*

Moïse ayant fait cette déclaration se retira de la Cour, & alla demeurer dans un lieu, d'où il pouvoit souvent aller consoler ses freres les Israëlites, qui étoient toûjours accablez d'Impôts & d'ouvrages, ainsi que je l'ay raporté au commencement de cette histoire.

Il arriva qu'un jour étant allé voir

les Hébreux, il fut sensiblement touché de voir la dureté avec laquelle ils étoient traitez, & ayant apperçû un des Officiers de Pharaon qui battoit un Hébreu d'une maniere impitoyable, & cruelle ; il y accourut pour tâcher d'appaiser la colére de cet Officier. « Il lui representa qu'en-« core que cet Hébreu fût dans quel-« que faute, il ne falloit pas cepen-« dant s'emporter de la sorte, & « qu'il le prioit de pardonner à ce pau-« vre malheureux. Mais ce brutal bien loin de se laisser flêchir par une priere si juste, & si honnête, continua en dépit de Moïse à le fraper, & même encore plus fort.

Il tuë un Egiptien & l'enterre dans le sable.

Moïse crut qu'il étoit obligé de prendre la défense d'un innocent, qui étoit injustement opprimé, & qui n'avoit pas la force, ni la liberté de se défendre. Quelques Juifs raportent que cet Officier maltraitoit cet Hébreu, parce qu'il ne vouloit pas souffrir qu'il deshonnora sa femme appellée Salomith qui passoit pour la plus belle de toutes les femmes du Royaume, & que cet Officier vouloit violer.

Moïse se sentant divinement inspiré du zéle de la justice, ayant regardé de toutes parts & n'apercevant personne, passa son épée au travers du corps de cet Egiptien : il l'enterra lui-même dans le sable, & défendit à celui qu'il avoit délivré de la persécution, de dire ce qui s'étoit passé.

Le lendemain il rencontra deux Hébreux qui se battoient, & s'étant informé du sujet de leur querelle, il dit à l'agresseur : pourquoy frapez-vous ainsi vôtre frere ? & dequoy vous mêlez-vous ? lui répondit-il, quelle authorité avez-vous sur nous ? & qui vous a établi nôtre Juge ? venez-vous ici pour me tuer, de même que vous tuâte hier cet Egiptien.

Moïse fut terriblement surpris de l'entendre parler de la sorte, & il ne pouvoit concevoir de quelle maniére cette avanture du jour précedent avoit pû être decouverte. Cependant les ennemis de Moïse l'ayant aprise, ne manquérent pas d'envenimer cette action, & de persuader à Pharaon que la pretenduë déclaration de Moïse, n'étoit qu'une feinte, pour éviter la punition qu'il méritoit ;

qu'il paroissoit bien par ses actions, qu'il n'avoit point quitté son dessein, & qu'il faloit se défaire à quel prix que ce fût d'un homme qui en usoit comme s'il eût été le Souverain de l'Egipte, & qu'il eût le droit de vie & de mort sur tous les Egiptiens.

Pharaon résout la perte de Moïse.

Pharaon se laissa aller aux persuations des ennemis de Moïse, & sa perte fut enfin résoluë. Mais leur joye fut cause de leur indiscretion. Il est difficile de se taire, quand on croit avoir la victoire. Aaron frere aîné de Moïse en eut quelque vent, il en donna avis en diligence à Moïse, qui partit á l'instant, & ayant passé le Nil, il se retira dans les déserts de l'Arabie.

Artap. apud Euseb.

Sa fuite dans les déserts.

Voilà sans doute un grand changement dans les affaires de Moïse. Le voilà de la fortune la plus élevée en un instant précipité au plus bas degré de la misere. Que son sort paroissoit heureux ! le fils d'un esclave condamné à la mort, même avant sa naissance, abandonné de son pere & de sa mere qui sont contrains de l'exposer sur les eaux d'un fleuve rapide à une perte qui paroit inévi-

table. Cependant cet enfant eſt aſſez heureux pour tomber entre les mains d'une Princeſſe qui le fait nourir, qui l'éleve, qui l'adopte, qui l'inſtituë ſon héritier, & par conſequent le Maître d'un trés grand Royaume. Un peuple tout entier de captifs attend ſa liberté & fonde ſon eſperance ſur la puiſſance de cet homme. Cette eſperance s'affermit pendant quarante ans entiers. Mais tout change en un inſtant, Moïſe eſt obligé de s'enfuir & de ſe cacher; & n'a pas même le temps d'emporter avec lui dequoi ſurvenir à la fain qui le preſſe. Ce ſont là ſelon le monde, des affaires déſeſperées, de grandes eſpérances perduës, & des inconſtances de la fortune. Mais le monde ne connoit point les tréſors de la ſageſſe, & de la Providence de Dieu, qui choiſit ordinairement ce qu'il y a de plus foible dans le monde, pour confondre ce qu'il y a de plus fort.

Ce n'étoit point par la force & par la puiſſance d'un homme que Dieu devoit délivrer ſon peuple. Il n'avoit fait élever Moïſe dans le faſte & dans la grandeur du monde, que

pour lui aprendre à le méprifer. Il faut qu'il paffe encore quarante ans dans un autre école, pour aprendre que c'eft par la conftance dans les afflictions, par la patience, & l'affiduité au travail, & par la fidélité aux ordres de Dieu, que s'acquiert cette force véritable, qui feule eft capable de rendre aux enfans de Dieu leur premiere liberté.

67 confiance en la Providence de Dieu

Moïfe dans le prodigieux changement de fes affaires s'abandonne entierement à la Providence de Dieu, étant vivement perfuadé qu'il protége toûjours, & qu'il prend foin de ceux qui efperent fermement en lui, & que dans le moment que leurs affaires paroiffent le plus défefperées, il fait naître des occafions qui les relevent tout d'un coup. En un mot que les Juftes dans leurs afflictions font comme ces vaiffeaux, qui dans le fort de la tempête tombent dans le fond des abîmes, mais à l'inftant une vague les en retire, & femble même les vouloir élever jufqu'au Ciel. Telles font les afflictions des Juftes, fi Dieu les laiffe defcendre pour un moment dans les plus pro-

fondes

fondes afflictions, presque dans le même temps, il leur tend sa main favorable, & il leur rend une parfaite tranquillité.

Il avance donc dans ces Déserts, appuyé sur la ferme confiance qu'il a que le Dieu qu'il sert avec tant de fidelité ne l'abandonnera pas. Et enfin aprés un long chemin, aprés avoir erré long-temps, sans sçavoir de quel côté il devoit tourner, il arrive à un Puis auprés duquel il s'arrête.

La vertu ne demeure pas long-temps inutile. Moïse trouva bien-tôt l'occasion de donner des preuves de sa valeur. A peine se fut-il arrêté auprés de ce Puis, qu'il y arriva une troupe de Bergeres avec leurs troupeaux, elles étoient au nombre de sept ; & Moïse n'eut pas de peine à reconnoître à leur air & à leurs maniéres que ces Bergeres n'étoient pas du commun, & qu'assurément elles appartenoient aux plus considerables personnes du Pays : il jugea même que ces personnes retenoient encore quelque chose de la maniére de vivre des Patriarches, & qu'il pouroit

trouver de la protection auprés des personnes qui menoient une vie si innocente, & qui apparenment ne laisseroient pas échaper l'occasion de pratiquer l'hospitalité.

Il n'aborda pas néanmoins ces Bergeres, soit qu'il aprehendât de faire quelque chose contre les maniéres du Pays, ou de leur faire de la peine, soit par un principe de retenuë & de pudeur, à laquelle non-seulement il ne donna jamais la moindre atteinte: mais qu'il conserva toûjours exempte de tous soupçons.

Ces Bergeres donc étant un peu rassurées de la peur qu'elles avoient euës à la vuë de cet Etranger, travaillerent à tirer de l'Eau de ce Puis dans des Urnes qu'elles avoient aportées, & la versoient dans des Auges qui étoient autour du Puis, pour abreuver leurs troupeaux.

Il défend les filles de Jethro, contre des Païsans.

Elles avoient eu beaucoup de peine à remplir ces Auges, parce que le Puis étoit profond; & comme elles faisoient avancer leurs Brebis pour les faire boire, il y survint quelques Bergers, mais d'un caractere bien different des Bergeres. C'étoit des

Payſans groſſiers, brutaux, ſans honneur, ſans conſcience, qui ſans conſiderer la peine que ces filles avoient euës à tirer de l'eau vouloient en abreuver leurs troupeaux, & menaçoient même ces Bergeres de les fraper ſi elles ſe mettoient en devoir de les en empêcher.

Moïſe ne put ſoufrir une telle injuſtice, il ſe leva, s'etant approché de ces inſolens, il les contraignit de ſe retirer, aprés les avoir repris de leurs brutalitez. Il aida à ces filles à abreuver leurs troupeaux. Elles le remercierent de la protection qu'il leur avoit donnée, & de la peine qu'il avoit priſe. Moïſe leur témoigna qu'il avoit beaucoup de reſpect pour elles, qu'il ſeroit toûjours preſt de leur rendre ſervice, & enſuite il retourna s'aſſeoir dans le lieu oú il etoit auparavant.

Ces Bergeres étoient toutes ſœurs & filles d'un nommé Raguel ou Jethro. *(f)* C'etoit l'homme le plus puiſſant & le plus vertueux du Pays. Il étoit le Prêtre de tout le Pays des Madianites. Le Sacerdoce chez les Peuples libres, & qui n'avoient point

de Roys, étoit joint à la Principauté. Desorte que c'étoit le premier de chaque Nation qui gouvernoit l'Etat & qui prenoit le soin de la Religion; tels avoient été Melchisedech & Abraham; Melchisedech étoit Roy de Jerusalem & Prêtre du Dieu tres-Haut. Quoy qu'Abraham ne commandât point à des Peuples renfermez dans des Villes, ou qui habitassent un Pays particulier, il pouvoit néanmoins de sa seule Famille lever un assez grand nombre de troupes pour resister & pour faire la guerre à plusieurs Princes, & Abraham étoit aussi le Prêtre de sa Famille. Ainsi Jethro qui descendoit d'Abraham par Cethura, étoit Souverain des Madianites & Prêtre du Dieu tres-Haut.

Jethro fait appeller Moïse, & le reçoit dans sa maison.

Jethro voyant donc ses filles revenir à la maison plûtôt qu'à l'ordinaire, il leur en demanda le sujet. „ Un Egiptien en est la cause, lui „ dirent-elles (car Moïse sortant de la „ Cour de Pharaon étoit habillé com„ me un Egiptien) & il nous a enfin „ vengées de l'injure que les Paysans „ nous font tous les jours. Ils font ve-

nus au Puis dans le dessein d'abreu- «
ver leurs troupeaux de l'eau que nous «
avions tirée : mais un Egiptien qui «
se reposoit auprés du Puis a pris nô- «
tre parti, les a traitez comme ils le «
meritoient, & même a pris la peine «
de nous aider à faire boire nos trou- «
peaux. Cet homme est-il encore dans «
le même lieu, leur dit Jethro? Allez vite, courez, & contraignez-le par vos prieres de venir loger icy.

Deux raisons excitoient en lui un empressement. Il vouloit d'un côté reconnoître la generosité de cet Etranger qui sans autre motif que celui de la justice, avoit vengé la querelle de ses filles, & d'un autre côté il ne vouloit pas manquer l'occasion d'exercer l'hospitalité. Vertu alors bien mieux pratiquée qu'elle ne l'est aujourd'hui par les Chrétiens. Jethro sçavoit combien l'hospitalite étoit agreable à Dieu, & combien de benedictions elle avoit attiré sur la maison d'Abraham.

Il n'est pas difficile de juger de la promptitude avec laquelle Jethro fut obeï. Ses filles executerent avec joye un ordre qu'elles eussent volontiers

prévenu, & Moise de son côté n'eut pas bien de la peine à se rendre à leurs priéres.

Il alla sans façon chez Jethro, & il y fut reçû de même. La metode de bien recevoir un hôte, étoit de lui preparer un bon repas. Le Maître & la Maîtresse du logis au lieu de demander des nouvelles à leur hôte, ou de leur en dire, mettoient la main à la pâte pour faire du pain tendre, & travailloient à la cuisine, afin que le souper fût plûtôt prest. Et comme on suposoit que les Hôtes avoient bon apeti, on ne se piquoit pas de rafiner dans les ragoûts, la magnificence consistoit à donner beaucoup de viandes; & pour distinguer le merite des personnes on leur donnoit une double portion, & même quatre ou cinq fois plus qu'aux autres; ce qui s'observoit même à la Table des Princes.

Gen. XVIII.6.7.

Gen. XXXIX. v. vet.

Telle fut la reception qui fut faite à Moise, & dont il fut tres-satisfait. Aprés le repas, Jethro s'informa de lui plus particulierement qui il étoit, & le sujet de son arrivée dans le Pays.

Moïse convaincu de la probité & de la sincerité de son Hôte, lui avoüa qu'il n'étoit pas Egiptien, quoy qu'il en eût l'habit: mais qu'il étoit Hébreu, & il lui raconta toute sa fortune. Il ne lui cela pas, " qu'il s'enfuyoit de l'Egipte, pour éviter la " mort que ses ennemis avoient re- " soluë. Mais qu'il ajoûtoit une foy en- " tiere aux promesses de Dieu, & qu'il " esperoit que Dieu voudroit bien se " servir de lui pour delivrer son Peuple " de la captivité qu'il soufroit en Egip- " te. Qu'il ne sçavoit pas à la verité, " comment cela se pourroit faire, vû le " terrible changement de sa fortune " Mais que les enfans d'Abraham de- " voient toûjours tout esperer de Dieu, " quelques apparences qu'il y eût du " contraire, & qu'enfin il etoit resolu " de demeurer dans ce Desert, jusqu'à " ce que Dieu lui eût fait connoitre sa " volonté.

Pendant tout le discours de Moïse, Jethro étoit ravi d'admiration ; il sçavoit d'un côté tout ce que Moïse avoit fait en Egipte, & en Ethiopie, & se trouvoit extrêmement honoré d'avoir un Hôte d'un merite si extra-

ordinaire, & d'un autre côté, étant un des descendants d'Abraham, il n'ignoroit pas ce qui devoit arriver à la maison de Jacob. Abraham ayant souvent predit à ses enfans, ce qui leur devoit arriver, & il ne doutoit point que ce ne fût Moïse que Dieu eût choisit pour retirer les Israëlites de l'Egipte, pour les mettre en possession du Pays des Cananéens & des autres Peuples qui demeuroient de l'autre côté du Desert, ainsi que Dieu le leur avoit promis,

Il témoigna donc à Moïse la joye qu'il avoit de le posseder. Il le pria tres-instanment, „ de ne prendre „ point d'autre maison que la sienne, „ pendant tout le temps qu'il voudroit „ rester dans le Pays, que tout ce qui „ étoit dans sa possession étoit à son „ service, & que pour lui donner des „ preuves de sa sincerité, il étoit prest „ de lui donner en mariage celle de ses „ filles qui lui plairoit, & qu'il se trou- „ veroit heureux s'il lui vouloit bien „ faire cet honneur.

Moïse épouse Sephora fille

Moïse adora la Providence de Dieu qui prenoit de lui un soin si visible, & si particulier. Il accepta les offres de

Jethro. Il choisit *Sephora*, qui étoit la plus belle de ses filles, les Noces en furent celebrées peu de jours aprés, & Moïse méprisant tous les autres Employs dont Jethro lui avoit laissé le choix, choisit la profession de Pasteur & prit le soin des troupeaux de son Beau-Pere.

de Jethro, & exerce la profession de Pasteur.

Philo. in vita Mosis.

Que de tout ce que je viens d'écrire le Lecteur prenne garde à ne rien juger au desavantage de Moïse. S'il épouse une Bergere, s'il exerce lui-même la profession de Berger, si Jethro qui étoit Prince, & Prêtre des Madianites, fait garder ses troupeaux par ses enfans, ce n'est pas une marque de leur peu de cœur, & de la bassesse de leurs sentimens. Il n'y avoit rien alors de plus Noble & de plus estimé (excepté chez les Egiptiens) que la profession des Pasteurs.

Noblesse des anciẽs Pasteurs.

Il ne faut pas, (comme l'a remarqué un des Sçavants hommes de ce temps,) se former une idée de la vie de ces anciens Pasteurs, sur celle que mennent aujourd'hui nos Bergers; la plûpart des hommes quand on leur parle des Pasteurs ne se figurent que des Paysans, comme les nôtres, dans

Mr. l'Abbé Fleury. Mœurs des Israëlites.

une vie triste, pauvre, penible, & miserable, comme des gens sans cœur, sans esprit, sans éducation, & presque sans Religion, & en un mot, comme les Valets & les Esclaves du reste des hommes.

Iust. histor. l. 36.

Il n'en est pas ainsi de ces anciens Pasteurs, ils étoient les Maîtres, les Princes & les Roys des Pays où ils demeuroient. Justin abbreviateur de Trogus donne la qualité de Roy à Abraham, à Israël, ou Jacob, & à Moïse; & si on ne trouve pas étrange qu'Augée Roy de l'Elide, Pallas, Adonis, Paris, ayent été tout à la fois des Princes & des Bergers, on ne doit pas non plus être surpris, lors qu'on dit qu'Abraham, Jacob, Job & Moïse, ont été en même temps des Princes & des Pasteurs.

Leurs Richesses, & leurs valeurs.

Gen. XXIII. 16. XXIV. 22. 35. 53.

Ils étoient même les plus riches, les plus puissants, & les plus vaillants hommes de leur temps. Premierement pour les richesses, il est constant que quoy que l'Or & l'Argent ne fussent pas si communs qu'ils l'ont été depuis, ils faisoient néanmoins une partie de leurs richesses; & nous voyons dés le temps d'Abraham l'u-

ſage de l'Or & de l'Argent monoyé, & qu'ils ſe ſervoient, & faiſoient même des Preſens de vaſes d'Or & d'Argent : mais les richeſſes ordinaires, de ces temps-là conſiſtoient en troupeaux ; & même ſans remonter ſi loin, nous liſons au quatriéme III. 4.
Livre des Roys, que Méſa Roy de Moab, nouriſſoit quantité de troupeaux, & qu'étant tributaire des Iſraëlites, il payoit annuellement à leur Roy 100000. Agneaux, & 100000. Moutons, ou Beliers, avec leurs toiſons. Le Peuple Romain même, comme nous l'apprenons de l. 18. c. 3.
Pline n'avoit point autrefois d'autre revenu, & les Peuples qu'il s'étoit aſſujecti, ne lui payoient point d'autres tribus.

Pour la puiſſance & la valeur de ces premiers Paſteurs nous en avons un exemple illuſtre dans la perſonne d'Abraham, qui en un inſtant dans ſa ſeule maiſon trouva 318. hommes choiſis, & accoutumez aux exercices de la guerre, & qui avec quelques troupes qu'il put rallier d'une Armée qui venoit d'être défaite, remporta ſur cinq Roys une mémorable Victoire.

Mr. l'Abbé Fleury. *ibid.*

Ce qui fait que nous avons de la peine à accommoder l'occupation & l'employ des Pasteurs avec la grandeur & la Noblesse, c'est suivant la réflection du sçavant Auteur, dont je viens de parler, que l'idée que nous formons aujourd'hui de la Noblesse, est une vie molle, oysive, &
„ ennemie du travail: mais nous n'en
„ jugerions pas ainsi, si nous étions
„ dans un Pays, où vivre noblement
„ ne fût pas ne rien faire: mais con-
„ server soigneusement sa liberté. Un
„ Pays où l'on méprisât l'oysiveté, la
„ molesse, & l'ignorance des choses
„ nécessaires pour la vie, & où l'on fit
„ moins de cas du plaisir, que de la
„ santé, & de la force du corps; en ce
„ Pays-là il seroit plus honête de la-
„ bourer, ou de garder un troupeau,
„ que de joüer & se promener toute
„ la vie.

Ce n'est pas-là une fausse idée de la Noblesse, on l'a vûë dans les Fondateurs de l'Empire de l'Univers, dans ces premiers Romains qui quittoient le manche de la charuë pour aller commander des Armées & remporter des Victoires; elle étoit aupa-

ravant dans les Patriarches qui sça-voient aussi bien donner des Loix, policer des Républiques, faire la guerre, vaincre leurs ennemis, & conquerir des Provinces, que manier la houlette; dresser un parc pour leurs Brebis, & le bien défendre.

Car quoyque les guerres ne fussent pas alors aussi frequentes qu'elles l'ont été depuis, ils vivoient néanmoins de même que s'ils eussent été dans une guerre continuelle, soit que les Peres de Famille voulussent toûjours exercer leurs Domestiques, de peur que l'oisiveté ne leur amolît le courage, & ne les plongeât dans les vices dont elle est la mere, soit qu'ils appréhendassent les Voleurs qui s'assembloient en grandes troupes, pour voler les Pasteurs qui vivoient ordinairement dans les Déserts.

Ils campoient de même qu'on campe dans les Armées. Ils choisissoient des lieux où ils pussent commodement trouver des pâturages & de l'eau pour leurs troupeaux, & d'où ils pussent avoir assez d'avantage pour se défendre s'ils étoient attaquez. Ils choisissoient ordinairement

des lieux un peu élevez à cause de la pureté de l'air, & ils aimoient mieux y creuser des Puis, que de loger dans les lieux humides & marécageux, dont l'air n'est pas moins préjudiciable aux hommes, que la pâture l'est aux animaux.

Gen. IV. 20.

Le lieu étant choisi on avoit soin de le fermer de fossez, & de pallisades. On y dressoit des Tentes, dont l'usage est fort ancien, puis qu'elles furent inventées par Jabel fils de Lamech, qui le premier aprit aux Pasteurs à se loger de cette maniere. Ces Tentes étoient dressées d'espaces en espaces autour du parc des Brebis qui étoient au milieu du Camp. La Tente du Pere de famille étoit placée de telle maniere qu'il pouvoit aisément être informé de tout ce qui se passoit en sa famille. On y faisoit la garde exactement toutes les nuits; la nuit étoit partagée en quatre veilles, & chacun étoit obligé de veiller à son tour; & le Pere de famille ou d'autres principaux Pasteurs avoient soin de faire la ronde.

Leur Economie.

Car il y avoit differentes sortes de Pasteurs. Il y avoit le Maître du trou-

peau. Il avoit ses Intendants * qui avoient chacun une certaine partie du troupeau à garder, & ces Intendans avoient sous eux d'autres Pasteurs qui étoient comme les Valets, ou pour le moins comme sont aujourd'hui nos Bergers.

* Doëg. Intendant des troupeaux de Saül 1.Reg. XXII. 9.

L'office de ces Intendans étoit de voir si les Pasteurs inferieurs faisoient bien leur devoir, car on avoit coutume de tirer le lait des Brebis, & leur lait étoit la nouriture ordinaire des Pasteurs, soit qu'ils le fissent cailler, & qu'ils en fissent des Fromages, ou même du Beurre; & il y avoit des Pasteurs assez fripons pour tirer le lait de leurs troupeaux plus souvent qu'il ne falloit. Ces Intendans avoient encore le soin de marquer les lieux où les Bergers devoient conduire leurs troupeaux, de le compter, & en un mot de tenir les Serviteurs dans le devoir, & les troupeaux en bon état.

Comme ils n'appréhendoient pas seulement les incursions des Voleurs, & qu'ils avoient encore à craindre que les bêtes feroces n'enlevassent quelque chose de leur troupeau, ou-

tre le bon nombre de chiens qu'ils avoient avec eux, ils étoient bien armez. Leurs armes étoient la houlette, ou le bâton Pastoral, ordinairement garni de fers par les deux bouts; quelques armes de trait & particulierement des Arcs & des Flêches, & des Frondes, dont ils se servoient avec une adresse admirable*, parce qu'ils s'y exerçoient presque tous les jours.

Ils avoient aussi quelques instrumens de musique, dont ils se servoient pour charmer leur solitude, & quoy qu'ils ne les touchassent pour ainsi dire, que dans les heures perduës, dans le temps de leur récréation; ils ne laissoient pas de se rendre fort habiles en cet art.

Leurs études.

Outre ces exercices, les Patriarches, les Peres de famille, & ceux d'entre les Pasteurs qui avoient quelque élevation d'esprit, avoient encore l'étude de l'histoire, de la Théologie, & de la Philosophie, qui faisoient leur principale occupation. S'ils n'avoient pas l'avantage que nous avons aujourd'hui d'avoir des livres pour étudier, ils avoient ce-

lui de n'en avoir pas de méchans, & ne perdoient pas leur temps aussi malheureusement qu'on nous le fait perdre lors qu'on nous fait lire tant de fatras, de fables, de Poësies, & d'histoires fort incertaines.

Ils commançoient par apprendre l'histoire ; les Peres en faisoient des leçons à leurs enfans & à leurs domestiques. Ils l'enseignoient avec une methode admirable, en racontant ce qui s'étoit passé pendant la vie de chaque Patriarche, & ainsi ils conservoient une Chronologie fort exacte. Ils ne se contentoient pas de marquer le nombre des années de leur vie : mais ils marquoient exactement à quel âge ils s'étoient mariez, combien ils avoient eu d'enfans, & combien ils avoient vécû depuis la naissance de leurs enfans, & ainsi leur histoire étoit exempte de confusion, & ils ne se trompoient presque jamais, & leur histoire étoit une morale plus forte que celle dont on remplit aujourd'hui tant de livres. L'exemple, & sur tout l'exemple des Ancêtres, étant incomparablement plus efficace que tous les préceptes

que l'on peut donner.

Gen. XXIV. 63. Les Peres étoient donc obligez de repasser souvent en leur esprit l'histoire du monde, & particulierement celle de leur nation, pour l'apprendre à leurs enfans, & les enfans étoient obligez de la repeter souvent pour la pouvoir retenir.

La Théologie s'aprenoit avec l'histoire. Les deux sciences ont le même principe, elle sont toutes deux appuyées sur la foy, & les Peres ne pouvoient apprendre à leurs enfans l'histoire de la création du monde, sans leur donner de grandes idées de Dieu, de son Verbe ou de sa Sagesse. Ils ne pouvoient pas non plus leur parler de la chûte du premier homme, sans leur expliquer les desseins de Dieu, & sans leur dire quelque chose de celui qu'il devoit envoyer pour réparer le salut des hommes. Il est vray que tous ceux qui entendoient ces choses ne les concevoient pas, & il se pouvoit peut-être même bien faire, que les Patriarches instruisoient leurs enfans de ces choses en particulier, & qu'ils les consideroient comme des mysteres qu'ils ne vou-

ſoient pas révéler à tout le monde.

Sur ces principes ils travailloient à connoître Dieu autant qu'il leur étoit poſſible, leur eſprit étoit preſque toûjours appliqué à la méditation des choſes Céleſtes ; & c'étoit pour recompenſer leur application, que Dieu ſe communiquoit ſi ſouvent à eux par ſes révélations. Car la méditation & l'application de l'eſprit à Dieu, l'éleve inſenſiblement au deſſus de lui-même, & le diſpoſe à avoir quelque commerce avec les créatures purement ſpirituelles, par le moyen deſquelles Dieu révéle aux hommes ſes Myſtéres.

Leur Philoſophie même les conduiſoit à la connoiſſance de Dieu. Elle étoit exempte de ſes vaines ſubtilitez, & de ce faſte qui ſe trouve dans la Philoſophie des Payens, & bien plus ſage que ceux qui s'en ſont fauſſement attribué le nom. *Ils ont connû ce qui ſe peut connoître de Dieu par les créatures, Dieu-même le leur ayant fait connoître, car les Grandeurs* Rom. I. 19. *inviſibles de Dieu, ſa Puiſſance éternelle, & ſa Divinité deviennent comme viſibles en ſe faiſant connoître ; car*

les grãdeurs invisibles de Dieu, sa puissancc éternelle, & sa divinité, deviennent cômme visibles en se faisant connoître par ses ouvrages dépuis la création du monde. Et je ne fais aucune difficulté de croire que les Sages des Caldéens, des Egiptiens, & des autres nations, ont empruntez des Hébreux ce qu'ils âvoient de plus solide & de plus élevé dans leur Philosophie.

Ce que je viens de dire suffit ce me semble pour corriger l'idée que la plûpart des personnes se forment lors qu'on leur dit que les Patriarches étoient des Pasteurs. Il n'y avoit donc non seulement rien de bas ni de méprisable dans ce genre de vie: mais c'étoit sans doute l'état le plus heureux & le plus parfait que l'on pût souhaiter.

Ce fut donc pour se débarasser des affaires du monde, & pour avoir plus de liberté de servir Dieu, & de le chercher, què Moïse prit la conduite des troupeaux de son Beau-pere. Cet employ avoit tant de charme pour lui qu'il ne l'eût pas voulu quitter pour porter le Sceptre que la fortune lui avoit autrefois presenté. Les années

couloient pour lui si doucement qu'aprés la quarãtiéme, il n'eut pas moins d'affection pour cet employ que lors qu'il en commença la premiere.

Car outre ces differentes occupations que j'ay marquées, entre lesquelles étoient partagées la vie des Pasteurs, Moïse goûtoit encore un plaisir dans la solitude qui lui étoit particulier, & qui jusqu'alors avoit été inconnu aux autres Patriarches.

Occupations particulieres de Moïse.

Nous avons déja dit qu'il sçavoit en perfection toutes les sciences & tous les arts Liberaux; de sorte qu'il avoit le loisir & avantage de pouvoir écrire les choses qu'il avoit apprises de ses Ancêtres, celles que Dieu lui avoit revélées, ses pensées,& ses réflexions.

La plûpart des Sçavans croyent que ce fut dans cette solitude qu'il écrivit l'histoire de la Genêse, & ceux qui le font Auteur de celle de Job, prétendent que ce fut dans ce Désert qu'il l'écrivit; quoy que ce fait ne soit pas certain, il est néanmoins tres-probable; car Moïse n'eut jamais tant de loisir, il avoit tout le temps de repasser en son esprit & de rappeller en sa mémoire ce que son Pere lui avoit

apris de l'hiſtoire du monde : ou bien s'il n'en a rien ſçû que par des revélations, c'eſt dãs la ſolitude que le S. Eſprit conduit l'hõme pour parler à ſon cœur & pour lui revéler ſes ſecrets.

Il écrit le livre de la Genêſe.

C'eſt donc apparenment dans cette ſolitude que Moïſe écrivit la Genêſe, quoy qu'il ne l'ait écrite qu'en abbregé, en forme de mémoires, & ſeulement pour le ſoulagement des peres qui doivent inſtruire leurs enfans de cette hiſtoire Divine, & le Livre de Job étant un ouvrage mêlé de proſe & de vers, plein d'éloquence, de deſcriptions, de comparaiſons, & de penſées choiſies, il eſt évident que ſi Moïſe en eſt l'Auteur comme il y a lieu de le croire, il n'a jamais eu le loiſir de l'écrire que dans cette ſolitude.

Je diray ſeulement, pour ne pas m'engager dans une longue diſcution de ce fait, que ce qui determine le plus à croire que Moïſe à compoſé ces livres dans le Deſert, eſt qu'ils paroiſſent faits exprez pour la conſolation des Iſraëlites qui étoient dans une dure captivité. Moïſe leur fait voir que cette affliction leur eſt

arrivée par l'ordre de Dieu ainſi qu'il l'avoit prédite : mais il leur fait voir en même-temps, que ſelon les promeſſes de Dieu, elle doit bien-tôt ceſſer, & que dans peu de temps, ils en ſeront delivrez ; & de peur que l'excez de leurs peines ne les jette dans l'impatience, & ne les faſſe murmurer contre Dieu, il leur décrit la patience de Job, avec une éloquence admirable, pour les porter à ſuivre l'exemple de cet illuſtre affligé.

Moïſe ne manquoit donc pas d'occupation dans le Deſert, car aprés avoir donné ſes ordres aux Bergers inferieurs, il prenoit une partie du troupeau qu'il faiſoit avancer dans le Deſert, afin de n'être interrompu de perſonne dans ſes meditations.

Un jour qu'il avoit fait avancer ſon troupeau juſqu'au fond du Deſert & proche du Mont *Horeb* qui eſt le même que *Sinaï* : ou plûtôt Horeb, & Sinaï ; ſont deux Collines d'une même Montagne ; c'eſt pourquoy elle eſt appellée indifferenment dans l'Ecriture, Horeb & Sinaï. Le Seigneur apparut à Moïſe dans une flame de feu qui ſortoit d'un Buiſſon, Il voit le Buiſſon ardent.

ſans que le Buiſſon pût être conſumé par la flame qui le brûloit.

Les Interprêtes de l'Ecriture nous avertiſſent que ce ne fut point Dieu lui-même qui apparut à Moïſe, parce que ni Moïſe, ni aucun des Patriarches, ni aucun autre homme vivant, n'a jamais vû Dieu, & même le texte Hebreu dit ſeulement que l'Ange de Dieu lui apparut, & Saint Etienne dans les Actes des Apôtres nous aſſure auſſi que c'étoit un Ange. Mais cet Ange repreſentoit la perſonne de Dieu, & parloit en ſon nom.

Act. VII. ℣. 35.

Moiſe fut extrêmement ſurpris de voir cette merveille, & aprés avoir penſé quelque temps en lui-même ce que ſe pouvoit être, il prit la reſolution de s'en approcher pour le découvrir s'il lui étoit poſſible. Mais comme il avançoit il fut bien plus ſurpris d'entendre une voix qui ſortoit du Buiſſon, & qui l'appellant par
„ ſon nom le repeta deux fois „ Moï-
„ ſe, Moiſe. Me voicy, Seigneur, re-
„ pondit-il. N'aprochez pas d'icy, lui
„ dit le Seigneur, déliez vos ſouliers,
„ & ôtez-les de vos pieds, car le lieu
„ où vous êtes eſt une terre ſainte.

Dieu

Dieu fit ce commandement à Moïse pour lui apprendre en quel respect la créature doit être en presence de son Créateur & comme autrefois on contraignoit les esclaves de marcher nuds pieds, pour marque de leur assujettissement, ainsi Dieu veut que Moïse soit nuds pieds en sa présence, pour lui apprendre qu'il y a encore moins de proportion entre lui & le Seigneur, qu'il y en a entre un esclave, & son Maître. C'étoit aussi dans cet esprit que les Prêtres quittoient leurs souliers quand ils vouloient entrer dans le Temple, pour marquer un plus grand abaissement en présence de la Majesté de Dieu.

Et Dieu pour marquer plus expressement à Moïse en quel respect il devoit être, lui dit encore. « Je « suis le Dieu de vos Peres, le Dieu « d'Abraham, le Dieu d'Isaac, & le « Dieu de Jacob. Alors Moïse cacha « son visage, & demeura les yeux baissez contre terre, n'osant regarder le « Seigneur qui lui parloit. J'ay vû con- « tinua le Seigneur, l'affliction de mon « peuple qui est en Egipte. J'ay entendu

« les cris qu'il jette a cause de la dureté
„ de ceux qui l'accablent de travaux,
„ & sçachant quelle est sa douleur, je
„ suis descendu pour le délivrer des
„ mains des Egiptiens, & pour le fai-
„ re passer de l'Egipte dans un Pays
„ si fécond, que l'on peut dire en com-
„ paraison de l'Egipte, qu'il y coule
„ des ruisseaux de lait & de miel.
„ C'est le Pays des Cananéens, des
„ Ethéens, des Amoréhens, des Phéré-
„ séens, des Hévéens, & des Jebuséens.
„ Ecoutez donc ce que je vas vous
„ dire, parce qu c'est vous que je veux
„ envoyer vers Pharaon, pour retirer
„ mon peuple de l'Egipte.

Dieu l'envoye en Egipte pour en retirer son peuple

Quoyque Moïse eût déja reçû beaucoup de marques que c'étoit de lui que Dieu se vouloit servir pour retirer les Israëlites de l'Egipte : cet ordre si exprés l'agita néanmoins d'une terrible maniere : mais ce trouble ne fut que dans son esprit qui ne découvroit pas encore comment cela se pouroit faire. Les grandes ames ne s'épouvantent pas pour les actions difficiles. On marche quoy que l'on connoisse le danger ; mais il est de la prudence de prévoir de

quelle maniere l'action se doit exécuter. C'est une témerité que d'entreprendre des choses qui sont visiblement au dessus de nos forces; & si le commandement presse dans ces sortes d'occasions, quoy qu'il ne soit pas permis de raisonner sur le succés, il faut néanmoins s'informer des moyens que l'on doit employer pour réüssir, ou au moins pour faire son devoir dans des actions si difficiles.

Il y avoit lomg-temps que Moïse s'atendoit à recevoir cet ordre. Il y avoit long-temps que son courage y étoit préparé; & il n'apréhandoit pas de donner pour son peuple une vie qu'il avoit exposée en tant d'occasions. Ce qui le surprit, fut qu'il s'étoit figuré que Dieu lui donneroit quelqu'Armée à commander, qu'il la feroit passer en Egipte, & qu'aprés avoir défait les Egiptiens dont il connoissoit le fort & le foible, il retireroit sans difficulté les Israëlites de l'Egipte. Il fut donc terriblement surpris de recevoir cet ordre de la maniere qu'il le recevoit. Dieu lui ordonne seulement d'aller

lui seul trouver Pharaon, & de retirer son peuple de l'Egipte. Quoy que Moïse soit dans la disposition d'obeïr à Dieu, il ne faut pas s'étonner s'il en fait quelque difficulté, parce qu'il ne sçait pas encore les moyens dont Dieu se veut servir pour faire réüssir un dessein si difficile.

Moïse répondit donc à Dieu " Et " qui suis-je moy, Seigneur, pour " aller vers Pharaon & pour faire sor- " tir de l'Egipte les enfans d'Israël? Je " seray avec vous, lui dit le Seigneur, " & vous n'en pourez douter quand " vous verrez le succez; lors qu'ayant " tiré mon peuple de l'Egipte, vous " m'offrirez un Sacrifice sur cette mê- " me Montagne.

" J'obeïs, Seigneur, & je part à l'ins- " tant, dit Moïse à Dieu, je diray donc " aux enfans d'Israël, le Dieu de vos " Peres m'a envoyé vers vous; mais " s'ils me répondent, qui est-il le Dieu " de nos Peres? comment est-ce qu'il " s'appelle? que leur diray-je?

" *Ie suis celui qui est*, dit le Seigneur; " vous leur direz, *celui qui est* m'a " envoyé vers vous. Le Seigneur, le

Dieu de vos Peres, le Dieu d'Abra- «
ham, d'Isaac, & de Jacob, m'a en- «
voyé vers vous. Car j'ay ce nom de «
toute éternité, & il me fera connoî- «
tre dans toute la suite des Siécles. «
Allez donc, assemblez les anciens du «
peuple d'Israël, & dites-leur que je «
vous suis apparu, que je les ay vi- «
sitez, que j'ai vû tout ce que les Egip- «
tiens leur ont fait souffrir. Que j'ai «
résolu de les retirer de l'Egipte, «
pour leur donner toute la Palestine, «
qui est une terre où coulent des ruis- «
seaux de lait & de miel. Ils vous «
écouteront, & les anciens d'Israël «
iront avec vous vers le Roy d'Egip- «
te, & vous lui direz que vous avez «
reçû ordre de ma part d'aller dans «
le désert, & d'y avancer trois jour- «
nées de chemin, pour me faire un «
Sacrifice. «

Je sçay bien que le Roy de l'E- «
gipte ne vous laissera pas aller, s'il «
n'y est contraint par la force, mais «
j'étendray ma main, & je fraperay «
l'Egipte par un grand nombre de Pro- «
diges, & aprés cela, il vous laisse- «
ra aller. Ne vous embarassez pas de «
ce que vous deviendrez dans le dé- «

« sert. Je disposeray les Egiptiens à « vous faire du bien lors que vous par- « tirez, & vous ne sortirez pas les « mains vuides, chaque femme em- « pruntera de sa voisine & de son hô- « tesse des vases d'Or & d'Argent, & « des vêtemens precieux, vous en ha- « billerez vos fils & vos filles, & vous « dépoüillerez l'Egipte.

Il y a sans doute quelque chose de surprenant en cet ordre que Dieu donne à Moïse, il semble qu'il autorise, ou même qu'il ordonne le mensonge & le larcin. Il ordonne aux Hébreux de dissimuler leur fuite, de demander congé à Pharaon pour aller sacrifier dans le désert, quoyque leur dessein soit de s'enfuir de l'Egipte, & de n'y plus revenir. Il ordonne d'emprunter des vases d'Or & d'Argent, & des habits précieux pour les retenir.

Cependãt si nous examinons bien ces ordres nous n'y trouverons ni mensonge, ni larcin, Dieu étant également incapable de l'un & de l'autre. Premiérement il est vray que les Hébreux devoient avancer trois journées de chemin dans le désert pour offrir

à Dieu un Sacrifice, car il n'y a que pour trois journées de chemin de l'Egipte au Mont-Sinaï à marcher le droit chemin; & si les Hébreux n'y sõt pas arrivez en trois jours, c'est qu'outre les obstacles qu'ils trouvérent, & l'embarras de leur équipage, c'est qu'ils ne prirent pas le droit chemin. En second lieu ce n'est pas un mensonge que de taire une partie de la verité: les Hébreux dirent bien qu'ils avanceroient trois journées de chemin dans le désert, mais ils n'ajoutérent pas qu'ils n'iroient pas plus loing: & Moïse étoit si éloigné du mensonge que comme nous le verrons dans la suite, Pharaon avoit promis à Moïse qu'il les laisseroit aller dans le désert, à la charge qu'ils n'iroient pas plus loing. Moïse ne voulut pas le lui promettre; & s'il ne lui decouvre pas son dessein, on ne peut pas dire qu'il y fût obligé.

Dieu n'ordonne donc pas non plus un larcin, s'il ordonne aux femmes Israëlites d'emprunter des vases d'Or & d'Argent, & des habits de leurs voisines & de leurs hôtesses pour ne les pas rendre. Il faut donc

remarquer non ſeulement que quelques Egiptiens étoient venus habiter dans la terre de Geſſen, qui avoit été donnée en propre aux Hébreux, qu'ils les avoient dépoüillez de leurs maiſons, la plûpart ayant pris le logement pour eux, & contraint les Hébreux de ſe retirer dans quelques étables, comme des miſerables Eſclaves, & c'eſt ainſi qu'ils avoient des voiſines & des hôteſſes. Il y a bien de l'apparence que les Egiptiens ne s'étoient pas ſeulement emparez des maiſons des Hébreux, mais qu'ils s'étoient auſſi emparez de leurs meubles qui ſont appellez en Hébreu du mot de *Vaſes*. * Que les Egiptiens contraignoient les Iſraëlites, les femmes auſſi-bien que les hommes de les ſervir comme des eſclaves, ſans leur donner aucune recompenſe, & même ſans leur fournir des habits; & les autres choſes qui leurs étoient néceſſaires pour eux & pour leurs

* *Latiſſima ſignificationis, ſignificat enim, Vas, inſtrumentum, œxamentum, veſtem, ſupellectilem, arma, & id genus.* Menoch. de rep. Eb. l. 6.

enfans. Dieu donc, à qui toutes choses appartiennent, & qui sans faire tort à personne peut ôter ce qu'il veut aux uns pour le donner aux autres, a pû en user ainsi, & faire cette espece de compensation, sans authoriser les larcins & les compensations que les particuliers peuvent faire. Aussi Moïse reçut cet ordre sans témoigner aucune peine.

Mais ce qui l'embarrassoit le plus étoit de sçavoir comment il pourroit faire croire aux Israëlites que Dieu lui étoit apparu; & comme il eut témoigné à Dieu la peine que cela lui faisoit; Dieu lui demanda ce que c'étoit qu'il tenoit en sa main: il répondit que c'étoit une verge. Jettez-la à terre, dit le Seigneur; il la jetta, & à l'instant elle fut changée en un Serpent si épouvantable que Moïse s'enfuit. Arrêtez, lui dit le Seigneur, prenez ce Serpent par la queüe: Moïse le fit, & aussi-tôt cette verge reprit sa premiere forme.

Il reçoit le don de faire des miracles.

Dieu ne lui fit pas seulement faire ce prodige, il lui dit encore de mettre sa main dans son sein, il le fit, & il l'en retira couverte d'une

lépre blanche comme la neige. Dieu lui dit de la remettre une seconde fois dans son sein ; il obeït, & l'ayant retirée il l'a trouva aussi seine que le reste de son corps.

„ „ Si les Israëlites ne vous croyent
„ pas, dit le Seigneur ; s'ils n'écou-
„ tent pas la voix du premier mira-
„ cle, ils écouteront celle du second. Dieu se sert de cette façon de parler, parce que les miracles sont effectivement des voix dont il se sert pour nous parler.

Il ajoûta, que si aprés ces deux miracles ils faisoient encore difficulté de le croire, qu'il prît de l'eau du Nil, qu'il la répandît sur la terre, & que tout ce qu'il auroit tiré de ce Fleuve seroit changé en sang.

Moïse jugea bien que le don de faire des miracles que Dieu lui accordoit, étoit plus que suffisant pour prouver qu'il étoit envoyé de la part de Dieu. Il étoit disposé à obeïr ; mais il y avoit encore une difficulté à surmonter. C'est que Moïse sçavoit bien qu'il étoit homme, il reconnoissoit sa foiblesse, &

son indignité. Il se jugeoit indigne de recevoir un commandement si honorable. C'est donc par le mouvement d'une sainte humilité qu'il prie Dieu de l'en dispenser, sur ce qu'outre que naturellement il ne parloit pas avec facilité, ayant la langue un peu grace, il étoit encore devenu bégue depuis que Dieu lui avoit parlé. L'homme tremble en la presence de son Dieu, & n'a pas l'assurance de lui parler avec hardiesse.

Mais Dieu lui répondit : „ Qui „ a fait la bouche de l'homme ? qui „ a formé le muët & le sourd ? celuy „ qui voit & celui qui ne voit pas ; „ n'est-ce pas moy ? Allez donc, je „ feray dans vôtre bouche, & je vous „ apprendray ce que vous aurez à „ dire. „

Moïse néanmoins, se jugeant toûjours indigne d'une charge si élevée, tenta encore une voye pour s'en deffendre. *Je vous prie, Seigneur*, dit-il, *envoyez celuy que vous devez envoyer*. Il entendoit parler du Messie, que Dieu avoit promis aux Patriarches, & qu'il devoit envoyer

Gen. XII. 4. XVIII. 18.

pour être le Sauveur de son peuple, & pour regner éternellement dans la maison de Jacob.

Dieu se facha contre Moïse de ce qu'il étoit si lent à accepter la charge dont il l'honoroit ; & âfin qu'il n'eût plus de pretextes pour demander à en être dispensé, Dieu lui ordonna de se servir de son frere Aaron, qui étoit un homme qui parloit aisément ; qu'il n'avoit qu'à lui dire ce que Dieu lui avoit dit, qu'il seroit dans la bouche de l'un & de l'autre, & qu'il leur montreroit ce qu'ils avoient à faire. Qu'Aaron parleroit au peuple, qu'il seroit l'interprête de Moïse, de même que Moïse l'étoit de Dieu. Il luy ordonna encore de porter avec luy cette verge avec laquelle il venoit de faire des prodiges, pour en faire de semblables dans l'Egipte ; & il disparut.

Aaron interprête de Moïse.

Moïse étant un peu revenu du trouble & de l'agitation que cette vision avoit causée dans ses sens, rendit graces à Dieu de l'honneur qu'il lui faisoit, & de la bonté qu'il avoit pour son peuple. Il re-

paſſa dans ſon eſprit les ordres que Dieu lui avoit donnez pour ne les pas oublier, & ſe confirma dans la réſolution qu'il avoit priſe, quoy qu'il lui en dût coûter. Il reconduiſit en diligence ſon Troupeau dans le parc; & aprés avoir donné les ordres néceſſaires aux Bergers inferieurs, il partit pour s'en retourner en Madian chez ſon beau-pere.

Pendant tout le chemin ſon eſprit fut agité de mille penſées differentes. Mais ce qui l'embarraſſoit le plus, étoit d'un côté ce congé qu'il falloit prendre de ſon beau-pere, pour lequel il avoit un reſpect & une tendreſſe inconcevable, & à qui il étoit redevable de la vie & des biens; & d'un autre côté il prévoyoit les larmes, les prieres, & les reproches de Sephora, & generalement tout ce que peut faire & peut dire une femme dans de ſemblables occaſions pour retenir un mary qu'elle aime, autant qu'elle eſt capable d'aimer.

Il avance cependant, & ſans avoir pû prendre aucunes meſures ſur ce qu'il avoit à faire, il arrive dans la maiſon de Jethro; & comme on

ne l'y attendoit pas, on est surpris de le voir. Son air assez déconcerté, sa parole changée, & à demie formée, son esprit interdit, fait croire qu'il lui étoit arrivé quelque grand accident. Il ne répond qu'en beguayant que tout va bien, que l'on ne se mette en peine de rien, & qu'il a seulement quelque chose de particulier à dire à Jethro. Il entre donc dans le lieu où étoit Jethro, & aprés l'avoir salué, il lui dit „ Qu'il ne doutoit „ pas que son arrivée ne le surprit : „ mais qu'il avoit reçû des ordres de „ Dieu qui ne lui permettoient pas de „ demeurer plus long-temps dans le „ desert. Il lui raconta de quelle ma- „ niere Dieu lui étoit apparu dans „ une flâme sur le Mont Horeb. Qu'il „ lui avoit commandé d'aller de sa „ part en Egipte trouver Pharaon, & „ lui ordonner de renvoyer son Peu- „ ple, & de le laisser sortir de l'Egip- „ te. Que Dieu lui avoit donné de „ puissantes marques, comme pour „ lui servir de Lettre de creance. Qu'il „ lui avoit dit son nom. Qu'il luy „ avoit donné le pouvoir de faire des

Il prend congé de Jethro.

miracles, & qu'avec la verge qu'il «
voyoit en sa main il feroit connoî- «
tre par tout la puissance de Dieu «
qui l'envoyoit. «

Pendant le récit exacte que Moïse fit à Jethro de tout ce qui lui étoit arrivé, ce Vieillard l'écoutoit avec attention, & repassoit en son esprit les choses qu'il avoit apprises de ses Ancêtres; & voyant que toutes choses se rapportoient, Moïse n'eut pas plûtôt achevé de parler, qu'il se leva pour benir Dieu, & le remercier de la misericorde qu'il faisoit à la maison de Jacob; & puis adressant sa parole à Moïse, il luy dit en laissant couler les larmes que la joye lui faisoit verser. « Allez, «
mon fils; allez où les ordres de «
Dieu vous appellent. Benit soit le «
Dieu de nos Peres, le Dieu d'Abra- «
ham, le Dieu de Madian, le Dieu « Enfans
d'Epha, qui a daigné visiter la mai- « d'Abra-
son de son Serviteur, & me donner « ham par
un Gendre capable de délivrer Israël. « Cethura
Que n'ay-je assez de force pour « Gen.
aller avec vous, pour être témoin de « XXV.
tant de prodiges que vous allez ope- «
rer. Allez, mon fils, lui dit-il en «

„ l'embrassant, & en mêlant ses larmes
„ avec celles de Moïse, allez, la main
„ de Dieu est avec vous. Prenez icy
„ tout ce qui vous sera nécessaire, la
„ maison est à vous.

Cette nouvelle se répandit bientôt dans toute la famille de Jethro. En un instant tout se fondit en larmes: mais parmi tant de larmes & de soûpirs, l'extrême désolation de Sephora touchoit Moïse d'une maniere que
„ l'on ne peut exprimer " C'est donc
„ là, disoit-elle, l'avantage que je de-
„ vois attendre d'épouser un homme
„ de la maison de Jacob! c'est là ce
„ que m'ont merité quarante années
„ d'attachement & de services à un
„ homme inconnu & abandonné de
„ tout le monde! voilà ce qu'ont en-
„ fin produit ces belles revélations!
„ c'est un pretexte qu'il prend le mal-
„ heureux. Il n'a eû de l'attachement
„ pour moy que dans le temps que je
„ lui ay pû plaire, & aprés avoir pas-
„ sé ma jeunesse avec lui il m'aban-
„ donne! le Ciel peut-il être l'auteur
„ d'une telle perfidie? si son cœur étoit
„ touché de compassion pour ses pa-
„ rens, ne le seroit-il pas pour ses

propres enfans : en qu'elle état eſt-ce «
qu'il me laiſſe, étant à peine rele- «
vée de mes couches ? le cruël ! il n'a «
jamais été élevé qu'avec les Croco- «
diles, & les Dragons des déſerts. «
Et puis en s'adreſſant à lui-même, «
elle lui diſoit. “ Si vous n'avez au- «
cune conſideration pour moy, ni pour «
vos enfans, au moins devriez-vous «
en avoir pour vous-même, & pen- «
ſer où vous allez : ne vous ſouvenez- «
vous plus qu'on vous cherche en «
Egipte pour vous faire mourir ? ſi «
c'eſt moy que vous fuyez, ſi vous «
voulez me donner la mort par vôtre «
fuite, au moins conſervez vôtre vie.

Ces diſcours perçoient le cœur de Moïſe, mais n'étoient pas capables d'ébranler ſon courage ; & tout ce qu'il pouvoit repliquer, c'étoit de prendre Dieu à témoin de ſa fidélité, & de la ſincerité de ſon amour. Qu'il ne ſupoſoit pas un voyage pour ne plus revenir, puiſque dans peu il devoit revenir glorieux, aprés avoir retiré ſon peuple de l'Egipte. Que cette ſéparation, quoyque pour un temps lui faiſoit une peine inconcevable : mais qu'il falloit tout quitter,

& qu'il n'y avoit point de considérations telles qu'elles pussent être capables de l'empêcherd'obeyr à Dieu, qu'il n'y avoit rien de plus exprés & de plus pressant que les ordres qu'il avoit reçûs. Qu'il avoit vû Dieu; non pas en songe, ou en dormant, mais de ses propres yeux, & en plein jour, qu'il lui avoit parlé, qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour s'en dispenser, jusques là que Dieu s'étoit mis en colere contre lui, & qu'enfin il avoit à la main des preuves de tout ce qu'il disoit, & qu'il étoit bien seur qu'il n'y avoit point d'illusion. Mais toutes ses excuses étoient inutiles auprés d'une personne qui n'en vouloit point entendre.

Moïse voyant donc que tout ce qu'il disoit à Sephora ne servoit de rien, crut qu'il ne devoit pas perdre plus de temps & dispofa toutes les choses qui étoient nécessaires pour son voyage. Dieu lui apparut encore dans la maison de Jethro, pour le presser de partir, l'assurant qu'il n'avoit rien à craindre en Egipte, & que tous ceux qui lui avoient voulu ôter la vie étoient morts. Moïse

obeît & fit la plus grande diligence qu'il put. Comme il étoit sur le point de partir, Sephora désespérant de le pouvoir retenir davantage, prit entre ses bras, le petit *Eliézer*, & conduisant par la main le jeune *Gersan*, qui étoient les deux enfans qu'elle avoit eû de Moïse, elle le vint trouver; lui dit, " Ne croyez pas " vous délivrer si aisément de vos en- " fans ni de moi, je vous suivray par- " tout; si rien n'est capable de vous " retenir, il n'y a rien non plus qui " puisse m'arrêter. Partons... ne cher- " chez point de raisons pour me fai- " re demeurer, elles seroient inutiles. " La résolution est prise, & je l'exe- " cuteray.

Séphora le suit avec ses enfans.

Moïse n'étoit pas à l'épreuve de si rudes coups; si son esprit fut surprit de voir une résolution si forte, son cœur fut percé par le témoignage d'un si violent amour & d'un attachement si fidéle. Il ne put s'en défendre. Il augmenta son équipage de quelques animaux propres pour la voiture de sa femme & de ses enfans, sur lesquels il les fit monter, & il partit à l'instant.

Pendant le chemin il eut le temps de faire beaucoup de réflexions que le trouble de son esprit, & l'agitation de son cœur ne lui avoient pas permis de faire en partant. Il reconnut bien que tout cet équipage & cet embaras n'étoient guéres propres pour son dessein. Que lors qu'il s'agit d'obeïr à Dieu, il ne faut pas moins de diligence que de fidélité; & que sa femme & ses enfans, non seulement le retardoient beaucoup, mais qu'ils seroient encore de terribles obstacles qu'il auroit bien de la peine à surmonter. Mais d'un autre côté il ne pouvoit se résoudre à envoyer Séphora, il appréhendoit qu'une si prompte, & si rude séparation ne la fit mourir de douleur. Quel embaras que le ménage! que les Ministres de Dieu se doivent aujourd'hui trouver heureux, de n'y pas être engagez, de pouvoir donner leur cœur à Dieu sans partage, & de le pouvoir servir avec une entiere liberté. Cet engagement de Moïse les doit bien convaincre de cette verité. Mais Dieu qui conduisoit Moïse le délivra bientôt de cet embaras, &

voici quelle en fut l'occasion.

Dés le premier jour de leur départ comme ils furent arrivez dans une hôtellerie pour y coucher, Séphora eut elle-même avec Moïse une vision qui les épouvanta terriblement. Elle vit un Ange qui tenant un épée nuë menaçoit Moïse de le faire mourir, parce qu'il n'avoit pas circoncis son fils Eliezer.

Un Ange veut tuer Moïse, par ce qu'il n'avoit pas circoncis Eliezer.

La Circoncision étoit un Sacrement douloureux, que tous les enfans d'Abraham, les serviteurs mêmes, & les étrangers qui demeuroient avec eux, étoient obligez de recevoir, sous peine de la vie. C'étoit inutilement que Dieu avoit puni les hommes par un déluge universel, non seulement pour leur apprendre qu'ils étoient les enfans d'un pere criminel, mais pour les châtier encore des crimes qu'ils avoient commis eux-mêmes, parce que le déréglement étoit universel, & qu'à peine le seul Noé fut-il trouvé juste, entre tous les hommes. Les hommes aprés le déluge ne furent pas meilleurs qu'auparavant; & Abraham fut le seul que Dieu trouva juste.

Circoncision, ce que c'étoit, & son origine.

Il l'appella, & lui fit quitter son Pays; il voulut qu'il vécût comme un pelerin, comme un étranger sur la terre, afin qu'il s'y attachât moins. Il lui promit une posterité infinie, qu'il aimeroit uniquement, qu'il choisiroit pour son peuple, qu'il sanctifieroit, & de laquelle, il feroit naître le Messie. Mais afin que cette posterité d'Abraham ne se mêlât point avec les autres nations, il voulut que tous les mâles de sa race portassent sur leur corps une marque qui les distinguât des autres peuples. Il ordonna donc à Abraham, & à tous ses descendans de porter une marque dans la partie du corps la plus honteuse, parce que la Circoncision n'étoit pas seulement une marque pour distinguer les enfans d'Abraham d'avec les autres peuples, mais c'étoit encore un Sacrement qui leur apprenoit qu'ils étoient les enfans d'Adam, comdamnez à la mort, & à la damnation pour le péché d'Adam, & pour les autres péchez qu'ils avoient commis ensuite; mais qu'ils seroient sauvez dans la foy d'Abraham, c'est à dire en esperant comme lui le Mes-

ſie, & en attendant uniquement de lui leur ſalut. Voilà en peu de mots ce que c'étoit que la Circonciſion, & les raiſons pour leſquelles Dieu l'avoit établie.

Moïſe avoit negligé de circoncir ſon fils Eliezer, non pas par aucun mépris pour cette cérémonie; mais, ou parce qu'il étoit parti devant le huitiéme jour de la naiſſance d'Eliezer qui étoit le jour auquel les enfans mâles devoient être circoncis, ou parce qu'il avoit appréhendé pour la ſanté de l'enfant, que la fatigue du voyage, jointe aux douleurs d'une playe ſi ſenſible, le pouvoient mettre en danger de perdre la vie.

Mais Dieu demande une obeïſſance aveugle; il ne veut point qu'on raiſonne avec lui; il veut qu'à l'exemple d'Abraham, on eſpere de lui contre toutes ſortes d'apparences. Ce fut donc à cauſe de cette négligence de Moïſe que l'Ange le menaçoit de le tuër.

Sephora le reconnut, & ayant heureuſement rencontré une pierre aiguë & coupante (ce qui n'eſt pas rare dans l'Arabie pelrée) elle cir-

concit elle-même Eliezer. L'Ange ayant vû couler à terre le sang de cette circoncision, laissa Moïse & disparut : & Sephora voyant couler le sang de son fils, ressentit tout ce qu'une mere est capable de ressentir dans une semblable occasion. Pour appaiser l'enfant, elle se plaignit du pere ; elle plaignoit son malheur d'avoir été obligée de blesser le fils pour conserver la vie au pere.

Séphora retourne chez son pere.

Mais aprés ces plaintes inutiles, elle fit une serieuse réflexion sur ce qu'elle avoit vû elle-même, & sur ce que Moïse lui avoit dit. Elle apprehenda d'aller en Egipte, Dieu ne l'ayant pas ordonné. Elle pria Moïse de trouver bon qu'elle retournât en Madian avec ses enfans, & il lui accorda sans peine.

Pendant que ces choses se passoient, l'esprit de Dieu revéla à Aaron frere aîné de Moïse tout ce qui étoit arrivé ; & il reçut ordre de partir incessamment pour aller au devant de Moïse, & Dieu lui marqua le lieu où il le devoit trouver.

Il est

Il eſt aiſé de juger quelle fut la joye d'Aaron, & la diligence qu'il fit pour ſe rendre auprés d'un frere dont il n'avoit eû aucunes nouvelles depuis qurante ans, & duquel Dieu lui commandoit d'attendre la liberté. Il ſe rendit donc le plus diligenment qu'il put, au lieu que Dieu lui avoit marqué. Il y trouva ce cher frere dont l'abſence lui avoit tant couté de larmes. Il en répandit encore en l'embraſſant, mais elles étoient bien plus douces que celles qu'une ſi longue abſence lui avoit fait verſer. Moïſe de ſon côté ne donna pas à Aaron des marques moins ſenſibles de ſa tendreſſe.

Aaron va au devant de Moïſe.

Aprés ces témoignages d'une amitié réciproque, ils ſe communiquerent les ordres que Dieu leur avoit donnez. Ils prirent les meſures qu'ils jugérent les plus propres pour les bien executer, & ils s'en retournérent en Egipte le plus vite qu'il leur fut poſſible.

Si-tôt qu'ils y furent arrivez, Aaron alla le plus ſecrettement qu'il put, trouver les chefs des familles, & les plus conſiderables de ſa nation.

„ il leur dit en peu de mots „ que
„ Dieu lui avoit donné un moyen in-
„ faillible pour les retirer de l'Egipte,
„ qu'il falloit user de diligence, &
„ garder le secret, qu'ils ne manquas-
„ sent pas de se rendre dans le lieu, &
„ à l'heure qu'il leur marqua.

Assemblée des chefs des Israëlites.

Le desir de la liberté est si fort & si naturel, qu'il n'y a rien qu'on ne fasse pour la conserver, rien que l'on n'entreprenne pour la recouvrer. Quoy qu'ils s'exposassent tous à perdre la vie, en s'assemblant ainsi pour deliberer des moyens de se sauver de l'Egipte, il n'y eut personne cependant qui ne se rendit trés-exactement au lieu & à l'heure qui avoient été marquez.

Discours d'Araon présentant Moïse aux Israëlites.

Aaron parla le premier, & il leur
dit „ qu'il ne doutoit pas qu'une
„ absence de 40. années entieres ne
„ leur eût rendu Moïse méconnoissa-
„ ble : mais que s'ils avoient oubliez
„ les traits de son visage, il étoit bien
„ persuadé qu'ils n'avoient pas oubliez
„ les grandes obligations qu'ils lui
„ avoient, & les esperances qu'ils
„ avoient conçuës de l'avoir un jour
„ pour Liberateur. Qu'ils se souve-

noient bien que c'étoit à ſon occa- «
ſion que ce cruël Edit de Pharaon «
avoit été revoqué. Que la Princeſſe «
Thermutis ayant trouvé Moïſe dans «
le Nil, non ſeulement ſe l'étoit adop- «
té pour fils, mais avoit encore en «
ſa faveur obtenu la révocation de ce «
cruel Edit qui alloit détruire entie- «
rement toute leur nation. Que Pha- «
raon même l'avoit adopté, & l'avoit «
choiſit pour ſucceder à ſa Couronne. «
Que la plû-part de ceux qui l'écou- «
toient avoient eû l'avantage de le «
ſuivre en Ethiopie, de porter ſous «
lui les armes pendant plus de dix «
années, & d'être témoins de tant «
d'actions extraordinaires qu'il y avoit «
faites. Qu'ils ſe ſouvenoient ſans «
doute qu'à ſon retour d'Ethiopie, il «
n'avoit pû ſuporter qu'on les mal- «
traitât, & qu'ayant entrepris leur «
défenſe contre les Exacteurs des ou- «
vrages, tua un des plus cruels Offi- «
ciers de Pharaon. Que c'étoit là le «
ſujet d'une ſi longue abſence, pen- «
dant laquelle Moïſe ne les avoit pas «
oublié. Qu'il n'avoit pas eû meil- «
leur temps qu'eux, ayant toûjours «
vécu dans les déſerts, en attendant «

„ avec impatience le temps auquel
„ Dieu le devoit envoyer pour délivrer
„ ses freres, & qu'enfin le temps de
„ leur délivrance étoit arrivé. Moïse,
„ dit-il, en le montrant, vient ici de
„ la part de Dieu. C'est lui qui nous
„ l'envoye pour nous mettre en liber-
„ té, il va vous donner des marques
„ par lesquelles vous connoîtrez cer-
„ tainement que c'est Dieu qui l'en-
„ voye.

Aaron ayant achevé de parler, Moïse se leva; quoy qu'il eût passé quarante années entieres dans les déserts, il n'avoit néanmoins rien perdu de ce grand air qu'il avoit autrefois pris à la Cour, & quoy qu'il fût âgé de quatre-vingt ans, on le reconnut d'abord à sa taille avantageuse, à ses cheveux blonds, & en un mot à cette beauté qui charmoit tout le monde. Aprés qu'on fut un peu revenu de l'étonnement & de l'admiration que la vuë de Moïse avoit causée, il leur parla de la sorte.

Discours de Moïse pour ex-

„ Je viens de la part de *celui qui est.*
„ Le Dieu de nos Peres, d'Abraham,
„ d'Isaac, & de Jacob, m'a envoyé
„ vers vous: j'ay eû le bonheur de le

voir, de l'entendre parler, & de lui parler moi-même, & voici en peu de mots ce qu'il m'a dit. J'ay vû l'affliction de mon peuple, qui est en Egipte. J'ay entendu les cris qu'il jette à cause de la dureté de ceux qui l'accablent de travaux; & sçachant quelle est sa douleur, je suis descendu pour le délivrer des mains des Egiptiens, & pour le faire passer de cette terre, dans une terre bonne & spatieuse, en une terre où coulent des ruisseaux de lait & de miel; au Païs des Cananéens, des Hétéens, des Phéréséens, des Hévéens & des Jebuséens. Le cri des enfans d'Israël est venu jusqu'à moi. J'ay vû leur affliction & de quelle maniere ils sont opprimez par les Egiptiens. C'est vous que je veux envoyer vers Pharaon, afin que vous fassiez sortir de l'Egipte les enfans d'Israël qui sont mon peuple.

" poser les
" ordres
" de Dieu.

Voilà, mes freres, l'ordre de Dieu. Voilà ce qu'il vous promet. De cet excés de miseres que vous souffrés présentement, vous allez passer dans un autre excés de repos, de plaisirs, & de félicité. En un mot le temps

„ est arrivé auquel Dieu doit accom-
„ plir les promesses qu'il a faites à nos
„ Peres. Ne vous embarassez pas de
„ quels moyens je me serviray pour
„ réüssir dans cette entreprise. Je vous
„ déclare d'abord qu'il n'en coûtera la
„ vie à personne de vous. Et si Pha-
„ raon résiste aux ordres de Dieu, il
„ apprendra non seulement que Dieu
„ est Tout-puissant, mais qu'il a ren-
„ du tout-puissant le plus méprisable
„ de ses Serviteurs, & afin que vous
„ n'en doutiez point, vous allez voir
„ quelques uns des prodiges que je
„ peux faire. N'apprehendez rien, re-
„ connoissez seulement le pouvoir de
„ Dieu, & que rien n'est capable de
„ lui résister.

Prodige pour prouver sa Mission.

Ayant dit cecy, il jetta à terre la verge qu'il tenoit dans sa main, à l'instant elle fut changée dans un serpent horrible: la peur fit tréssaillir & resserrer tout le monde, mais Moïse leur ayant dit encore qu'ils ne devoient rien craindre, prit ce serpent par la queuë, & la verge reprit sa premiere figure. Il fit ensuite les autres prodiges dont nous avons déja parlé selon l'ordre qu'il en avoit re-

ce de Dieu.

Les anciens d'Iſraël s'écriérent, qu'ils reconnoiſſoient la Toute-puiſſance de Dieu, & qu'il n'étoit pas néceſſaire d'autres preuves pour être convaincus que Dieu avoit enfin eû compaſſion de leur affliction, qu'il s'étoit laiſſé fléchir par leurs priéres, & s'étans tous proſternez en terre, ils adorérent le Seigneur, & enfin il promirent à Moïſe & à Aaron qu'ils leur obeïroient en toutes choſes comme à Dieu même. Qu'ils leur laiſſoient le ſoin de toute cette affaire, dans la ferme eſperance qu'ils avoient que par leur moyen ils ſeroient bien-tôt délivrez de leur ſervitude. Ce fut ainſi que ſe termina cette aſſemblée, & chacun ſe retira joyeux dans la confiance qu'ils avoient de voir bien-tôt la fin de leur miſere, & le commencement de leur bonheur.

Fin du premier Livre.

L'HISTOIRE DE MOÏSE.

LIVRE SECOND.

Pharaon-Aménophis.

Son portrait.

APrés la mort de Pharaon Ramessés-Miamun, un autre Pharaon monta sur le Trône ; on croit qu'il avoit nom Aménophis. (*a*) Ce fut le plus barbare, & le plus cruel de tous les hommes. Comme il étoit adonné à la magie, sa Cour n'étoit composée que de Magiciens, de Devins, de Sorciers, & de telles autres gens. Le commerce qu'il avoit avec eux, & peut-être même avec les demons, l'avoit rendu impie & athée; il ne reconnoissoit point d'autre puissance que celle des Demons. Les sacrifices abominables qu'il leur faisoit avec ses Magiciens, l'avoient rendu inhumain, & lui avoient endurci le cœur. Son esprit épou-

vanté par les ſpectres affreux qui lui apparoiſſoient ſouvent, étoit extrêmement affoibli ; & de telle ſorte, qu'il ne pouvoit jamais prendre une ferme réſolution ; & quand même il en eût pris quelqu'une, il n'avoit pas aſſez de force pour l'exécuter. Dans toutes ſes affaires il ne ſuivoit point d'autre conſeil que celui des Magiciens, & par conſequent le conſeil du Demon. En un mot, jamais il n'y eut un Prince plus méchant, & moins judicieux.

Tel étoit ce Pharaon que Moïſe & Aaron devoient aller trouver de la part de Dieu, pour retirer de l'Egipte un Peuple qu'il y tenoit dans une dure captivité. Il falloit ſans doute une grande fermeté pour aborder un Prince ſi cruel, & pour lui demander une choſe ſi contraire à ſon humeur : mais on eſt bien fort quand on eſt envoyé de la part de Dieu, & qu'on a pris une bonne réſolution de le ſervir avec fidelité.

Moïſe & Aaron, ſuivis de quelques Anciens des Iſraëlites, entrerent donc dans le Palais de Pharaon. Dieu avoit imprimé ſur eux une

Moïſe & Aaron lui parlent de la part de Dieu.

certaine majesté qui les faisoit respecter des Gardes ; de sorte que bien loin de les repousser, on les recevoit au contraire avec des profonds respects. Ils entrerent dans la Sale où étoit Pharaon, & ils lui parlerent en ces termes, que Dieu lui-même mettoit en leurs bouches.

„ „ Voicy ce que dit le Seigneur,
„ le Dieu d'Israël ; laissez aller mon
„ Peuple, afin qu'il me fasse un sacri-
„ fice dans le désert, [& qu'il y célébre
„ une Fête en mon honneur.] (*b*)
„ Pharaon leur répondit. „ Qui est
„ le Seigneur, pour m'obliger à en-
„ tendre sa voix & à laisser sortir Israël?
„ Je ne connois point le Seigneur, &
je ne laisseray point sortir Israël.

Il ne les écoute pas.

„ Ils lui dirent encore. „ Le Dieu
„ des Hébreux nous a ordonné d'aller,
„ si vous l'agréez, trois journées de
„ chemin dans le désert pour sacrifier
„ au Seigneur nôtre Dieu, de peur
„ que nous ne soyons frapez par la
„ peste, ou par l'épée.

Pharaon devant que de leur répondre s'étant informé qui ils étoiēt & ayant appris leur nom, il leur parla ainsi. „ Moïse & Aaron, pour-

quoy détournez-vous le peuple de "
leur ouvrage? Allez travailler avec "
les autres. Cette réponse si dure les "
obligea de se retirer sans rien dire davantage.

Aprés qu'ils furent sortis, Pharaon pensa à ce qu'il avoit à faire pour retenir les Hébreux dans le devoir, apprehendant quelque revolte. Il consideroit que ce Peuple s'étoit prodigieusement accrû dans son Royaume, (car il y avoit déja quatre-vingts ans que l'Edit qui ordonnoit de noyer tous les enfans mâles des Hébreux avoit été revoqué à l'occasion de Moïse, ainsi que nous l'avons fait voir.) Il crût qu'il s'augmenteroit encore; & que si, bien loin de leur donner aucun repos, on n'augmentoit leurs ouvrages, à la fin ils ne manqueroient pas d'entreprendre quelque chose, & de faire quelque sedition. Il résolut donc de les accabler de travaux, & voici de quelle maniere il s'y prit.

Il augmente les travaux des Israëlites.

Il ordonna à ceux qui avoient l'intendance des ouvrages du Peuple d'Israël, & qui éxigeoient d'eux les

travaux qu'on leur avoit imposez; de ne leur plus donner de pailles comme on leur en donnoit auparavant; & cependant d'exiger la même quantité de briques, sans en rien diminuer. Car, ajoûta-t'il, ce sont des gens qui n'ont rien à faire: ainsi ils s'amusent à crier, & à se dire l'un à l'autre: Allons sacrifier à nôtre Dieu. Qu'on les accable donc de travaux, & qu'on les contraigne de faire tout ce qu'on exige d'eux, afin qu'ils ne se repaissent plus de paroles de mensonge.

C'étoit effectivement accabler les Israëlites; car jusques-là leur servitude, quelque dureté qu'elle eût, paroissoit encore suportable; on les faisoit toûjours travailler, mais on les ménageoit; on leur fournissoit la paille nécessaire, ou pour lier la terre dont ils formoient les briques, ou pour les faire cuire au four, au lieu de bois: mais ce nouvel ordre alloit à les accabler, & à les tuër en peu de jours, puis qu'on augmentoit leur travail de plus de la moitié, en les obligeant d'aller eux-mêmes chercher du chaume dans la

campagne, & de rendre le même nombre de briques qu'auparavant.

La cruauté des Intendans de Pharaon étoit horrible. Elle alloit jusqu'à faire battre de verges les Intendans des Hébreux, lors qu'ils ne rendoient pas la quantité de briques qu'on exigeoit d'eux. Car il y avoit de deux sortes d'Intendans des ouvrages du Peuple d'Israël : Les premiers étoient Egiptiens, & les seconds étoient Israëlites. Les premiers commandoient aux seconds, & leur donnoient les ordres du Roy. Les seconds, qui étoient Israëlites, commandoient à tous ceux de leur nation qui pouvoient travailler, & les pressoient de satisfaire exactement aux ordres du Prince, parceque lors qu'on y manquoit, les premiers Intendans s'en prenoient aux seconds, & ils les traitoient avec une cruauté inoüiye.

Les Israëlites préposez à ces ouvrages, furent obligez de s'aller jetter aux pieds de Pharaon, pour lui répresenter l'état miserable auquel ils étoient réduits, & la rigueur extrême que l'on exerçoit

sur eux. Mais ce Prince incapable de la moindre compassion, leur répondit „ en colere : „ L'oisiveté vous gâte, „ & c'est ce qui vous fait dire, allons sa„ crifier au Seigneur. Allez donc à vô„ tre travail, on ne vous donnera point „ de pailles, & vous rendrez toûjours la „ même quantité de briques. Ainsi ces Israëlites furent obligés de se retirer avec autant de confusion que de douleur.

Reproche des Israëlites à Moïse & à Aaron.

Moïse & Aaron ayans été avertis que leurs Intendans étoient allez trouver le Roy, attendoient avec impatience leur retour, pour sçavoir s'ils auroient pû adoucir un peu la colere & la dureté de ce Prince, étans donc allez au-devant d'eux, ils les trouverent qui sortoient du Palais de Pharaon ; ils jugerent bien à leur contenance qu'ils avoient été fort mal reçûs, & aprés qu'ils se furent approchés, ces Intendans leur dirent en pleurans, & pouvant à peine prononcer ces paroles à cause de l'excés „ de leur douleur. „ Que Dieu soit le „ Juge entre vous & nous : car vous „ nous avez rendus un objet d'abomina„ tion devant Pharaon, & devant ses

Sujets, & vous lui avez mis en main " une épée pour nous tuer. Ces paroles " porterent un tel coup au cœur de Moïse qu'il demeura sans parler un assez long espace de temps, aprés lequel étant un peu revenu, il s'éloigna de ceux qui étoient avec lui, pour parler au Seigneur, & répandre son cœur en sa présence. " Seigneur, lui " dit-il, pourquoy avez-vous affligé " vôtre Peuple? Pourquoy m'avez-vous " envoyé? Car depuis que je me suis " presenté devant Pharaon pour lui " parler en vôtre nom, il a tourmenté " vôtre Peuple plus qu'auparavant, " & vous ne l'avez point délivré. "

Dieu renouvelle ses promesses.

Le Seigneur parut à Moïse, & lui répondit. " Vous verrez maintenant " ce que je vas faire à Pharaon, car je le " contraindray par la force de mon bras " à laisser aller les Israëlites, & ma " main puissante l'obligera de les faire " lui-même sortir de son Royaume. Il " lui dit encore : Je suis le Seigneur " qui ay apparu à Abraham, à Isaac, & " à Jacob comme le Dieu Tout-puissant : " mais ils ne m'ont point connu " sous le nom qui marque que je suis " *celuy qui est*. (Vous devez donc avoir "

„ encore plus de confiance en moy
„ qu'ils n'en ont eû.) J'ay fait allian-
„ ce avec eux, en leur promettant de
„ leur donner la Terre de Chanaan,
„ dans laquelle ils ont demeuré comme
„ voyageurs & étrangers. J'ay enten-
„ du les gemissemens des Enfans d'Is-
„ raël parmi les travaux dont les
„ Egiptiens les accablent, & je me
„ suis souvenu de mon alliance. C'est
„ pourquoy dites ces paroles de ma
„ part aux Enfans d'Israël : Je suis le
„ Seigneur. C'est moy qui vous tire-
„ ray de la prison des Egiptiens, qui
„ vous racheteray en déployant mon
„ bras fort, & en exerçant sur ceux
„ qui vous oppriment la severité de
„ mes jugemens. Je vous prendray
„ pour mon Peuple, & je seray vôtre
„ Dieu ; & vous sçaurez que c'est
„ moy qui vous délivreray de la pri-
„ son des Egiptiens, & qui vous feray
„ entrer dans cette Terre que j'ay
„ juré avec serment de donner à Abra-
„ ham, à Isaac, & à Jacob : je vous
„ en rendray maîtres, & vous la pos-
„ sederez : c'est moy qui suis le Sei-
„ gneur.

Moïse rapporta tout cecy fidele-

ment, & mot pour mot aux Iſraë-lites ; mais ils ne l'écouterent point à cauſe de leur extrême affliction, & de l'excés des travaux dont ils étoient accablez.

Il ordonne à Moïſe d'aller trouver Pharaon une ſeconde fois & de faire des prodiges.

Dieu parla encore à Moïſe, & il lui ordonna d'aller trouver Pharaon pour le porter à permettre aux Iſraëlites de ſortir de ſon Royaume : mais Moïſe fit ce qu'il put pour s'en diſpenſer. Il répondit à Dieu, que ſi les Iſraëlites ne l'avoient pas voulu écouter, il craignoit que Pharaon ne le voulût pas écouter non plus ; joint à cela, la difficulté qu'il avoit de s'énoncer. Mais Dieu ne reçut point ſes excuſes, & commanda ſeulement à Aaron d'aller avec lui trouver Pharaon pour la ſeconde fois. Dieu ajoûta encore en parlant à Moïſe : « Je vous ay établi Dieu « de Pharaon, & Aaron vôtre frere « ſera vôtre Prophête. Vous direz à « Aaron tout ce que je vous ordonne « de dire, & Aaron parlera pour vous. « Mais j'endurciray le cœur de Pharaon, « afin que j'aye occaſion de ſignaler « ma puiſſance dans l'Egipte « par un grand nombre de prodiges

" & de merveilles. Pharaon ne vous
" écoutera point, mais j'étendray ma
" main sur l'Egipte ; & aprés avoir
" signalé parmi eux la severité de mes
" jugemens, j'en feray sortir les Enfans
" d'Israël que j'ay pris pour mon Peu-
" ple, & pour mon Armée. Les Egip-
" tiens apprendront ainsi que je suis
" le Seigneur, aprés que j'auray éten-
" du ma main sur l'Egipte & que
" j'auray fait sortir les Enfans d'Israël
" du milieu d'eux. Enfin Dieu luy prédit encore que Pharaon ne manqueroit pas de leur demander des miracles pour lui faire croire que c'étoit Dieu qui les avoit envoyez ; & qu'alors Moïse dit à Aaron de prendre sa verge, & qu'il la jettât devant Pharaon, & qu'à l'instant elle seroit changée en serpent.

Il faut icy remarquer en passant, que cette verge qui est icy appellée la verge d'Aaron, est aussi appellée la verge de Dieu & la verge de Moise, & que ce n'étoit autre chose que la baguette ou la houssine que Moïse avoit en sa main lors qu'il s'approcha du buisson ardent, ainsi que nous l'avons déja dit.

Moïse & Aaron s'acquitterent fidelement des ordres que Dieu leur avoit donnez : Ils allerent trouver Pharaon. Moïse entra le premier ; & ayant ordonné à Aaron de parler, il lui exposa précisément les ordres de Dieu. Pharaon leur répondit qu'il ne croyoit point qu'ils vinssent de la part de Dieu ; & que s'ils vouloient l'en convaincre, il en falloit donner des marques. Alors Moïse ayant dit à Aaron de jetter sa verge devant le Roy & devant toute sa Cour, il la jetta, & aussi-tôt elle fut changée en un effroyable serpent.

Prodige. Verge changée en serpent.

Pharaon d'abord en fut surpris ; mais attribuant ce prodige à la magie, il envoya querir en diligence tous les Sages de l'Egipte, dont les plus habiles étoient toûjours auprés de lui. Ayant appris le sujet pour lequel le Roy les mandoit, ils se rendirent à l'instant auprés de lui, ayant chacun une baguette à la main ; & par le moyen de leurs enchantemens, ils firent la même chose : chacun d'eux ayant jetté sa verge, elles furent changées en serpens. Mais il arriva une chose bien plus

Les Magiciens font aussi des prodiges.

surprenante, la verge d'Aaron dévora les verges des Magiciens ; & aprés qu'il l'eut relevée, elle reprit sa premiere figure. Mais ce prodige ne put pas néanmoins changer le cœur de ce Prince ; il s'endurcit au contraire, ainsi que Dieu l'avoit prédit ; il n'écouta point Moïse & Aaron, il les traita comme des imposteurs, & crut seulement qu'ils étoient de plus habiles Magiciens que ceux qui étoient auprés de lui.

Il faut avoüer que le regne du demon étoit grand devant l'Incarnation de Jesus-Christ, qui seul a pû détruire la puissance & les œuvres de cet esprit malin. Il y a eu encore des Magiciens jusqu'aux premiers siécles de l'Eglise. Jesus-Christ ne les a pas tous détruits, afin de faire paroître la force de ses Apôtres & de ses Disciples : mais maintenant on peut croire qu'il n'y en a pas beaucoup ; ou que s'il y en a quelques-uns, il y a plus d'illusion que de magie. Il y en eut autrefois beaucoup, ainsi que nous le voyons icy assuré par l'autorité de Dieu même. Jannez & Mambrez (*c*) qui

étoient les deux principaux Magiciens de Pharaon, s'étoient acquis une si grande réputation, que toute l'antiquité en a parlé avec admiration. Mais l'impie Apulée *(d)* en parlant de ces anciens Magiciens, fait une injustice extrême à Moïse, le mettant au nombre des grands Magiciens : cette imposture marque néanmoins que les prodiges que Moïse avoit operez dans l'Egipte, ont fait assez de bruit dans le monde, puis qu'ils n'étoient pas inconnus à ce dangereux Auteur.

D'où vient le pouvoir des Magiciens.

Nous ne pouvons donc point douter qu'il n'y ait eu autrefois des Magiciens qui ayent fait des choses merveilleuses ; mais ce qui pouroit encore arrêter le Lecteur, est de sçavoir d'où vient que Dieu a permis que ces Magiciens ayent fait de si grands prodiges, & par quelle vertu ils les ont pû faire ? Ces questions étans curieuses, & ayans donné un peu d'exercice aux Interprêtes, elles meritent bien que nous nous y arrêtions un moment.

Il est certain premierement, que c'est par la permission de Dieu, que

ces Magiciens ont fait tout ce qu'ils ont fait, & que Dieu l'a permis pour faire paroître avec plus d'éclat la grandeur des prodiges que faisoit Moïse, & pour multiplier les peines dont il vouloit châtier les Egiptiens. Dieu permit donc que leurs verges se changeassent en serpens, mais il le permit afin que ces serpens fussent dévorez par la verge de Moïse. Ils eurent bien le pouvoir de changer les eaux en sang : Ils pûrent produire des grenoüilles, mais ils ne les pûrent chasser. Tel est le pouvoir des Demons, ils peuvent faire du mal par la permission de Dieu, pour châtier les hommes; parce qu'ils sont les instrumens de sa Justice : mais Dieu ne se sert jamais d'eux pour le faire cesser, ils ne peuvent jamais faire aucun bien.

Les Demons peuvent faire des prodiges.

La seconde difficulté est de sçavoir, si les Demons peuvent effectivement faire des miracles, & changer la nature des Estres ; ce qui semble n'appartenir qu'à Dieu ? Voicy ce que répondent les Peres & les Theologiens. La plûpart croyent

que les Demons ne peuvent faire de veritables miracles, & que tout ce qu'ils font n'eſt qu'une pure illuſion. Ces Magiciens, diſent-ils, agiſſoient par la puiſſance des Demons, qui trompoient la vûë de ceux qui étoient preſens à ce ſpectacle; & ils montroient à leurs yeux des images de ſerpens au lieu de ces verges, en ſorte qu'ils croyoient voir ce qu'ils ne voyoient point en effet. C'eſt là le ſentiment de Tertulien, de S. Juſtin, de S. Ambroiſe, de S. Jerôme, de S. Gregoire de Nice, de l'Abbé Rupert, & de pluſieurs autres.

Mais cette réponſe ne ſatisfait pas tout le monde, car on objecte que la verge de Moïſe n'auroit dévoré les autres verges que par imagination; qu'ils n'auroient donc fait paroître ſur les eaux qu'une couleur de ſang, & qu'ils n'auroient tout au plus produit que des ſpectres de grenoüilles.

On répond que les Demons ont pû faire ces choſes par le mouvement local & par ſubtilité; que les Demons pouvoient tout d'un coup

emporter les verges, & mettre en leurs places des ſerpens veritables qu'ils apportoient d'ailleurs.

D'autres enfin diſent qu'il y a certaines ſemences cachées dans les corps naturels, qui ſe trouvans en certains degrez, ou d'humidité ou de ſechereſſe, ou de froid ou de chaud, & etans mêlées en certaine maniere, peuvent ſervir à la generation des animaux; & que les Demons ayans la connoiſſance de ces ſecrets de la nature, produiſent des effets qui nous paroiſſent miraculeux : mais qu'il n'y a que Dieu qui puiſſe tirer les Eſtres du néant.

Quoique toutes ces réponſes ne ſoient pas ſans difficulté, il eſt ſeur néanmoins que ces choſes ſont arrivées de la maniere que nous le raportons, puiſque c'eſt le S. Eſprit qui nous le dit dans la Sainte Ecriture : & ſi nous ne pouvons pas concevoir de quelle maniere cela s'eſt fait, nôtre ignorance & la foibleſſe de nos eſprits ne peuvent point détruire la verité, ſi incompréhenſible qu'elle nous paroiſſe. Ce que je dis icy de ces miracles, ſe doit

doit rapporter à tous ceux de ce genre que nous lisons dans la Sainte Ecriture. Si ce que firent ces Magiciens n'eût été que des illusions, Moïse en eût assurément découvert la fausseté ; ce qui lui eût été plus glorieux que de remporter un avantage imaginaire.

Pharaon ne s'étant pas rendu à ce premier miracle, la nuit suivante Dieu parla à Moïse, & il lui dit: « Le cœur de Pharaon s'est endurci, « il ne veut point laisser aller mon « Peuple, Allez le trouver dés le ma- « tin, il sortira pour se promener le « long de l'eau, & vous vous tiendrez « sur le bord du *Fleuve pour venir « audevant de lui. Vous aurez en main « la verge qui a été changée en ser- « pent, & vous lui direz : Le Seigneur « Dieu des Hebreux m'a envoyé vers « vous pour vous dire ces paroles de « sa part : Laissez aller mon Peuple, « afin qu'il me fasse un Sacrifice dans « le Desert ; jusqu'icy vous ne m'ávez « pas voulu écouter. Voicy donc ce « que dit le Seigneur : Je vais fraper « l'eau de ce Fleuve avec la verge que « j'ay à la main, & elle sera changée «

„ en sang. Les Poissons qui sont dans
„ le Fleuve mourront, les eaux se
„ corrompront, & les Egiptiens souf-
„ friront de grands maux en bûvant
„ de l'eau du Fleuve.

Moïse se leva en diligence, & il alla avec Aaron attendre le Roy sur le bord du Nil, où il se rendit selon sa coûtume ; car ce Prince se promenoit souvent sur le bord de ce Fleuve, ou pour se divertir, ou pour adorer le Nil que les Egiptiens adoroient ; ou peut-être comme disent les Juifs, pour quelque magie par le moyen de l'eau : car ils disent qu'il sçavoit l'hydromantie, c'est-à-dire l'art de deviner par le moyen de l'eau.

Moïse & Aaron l'ayant apperçû de loin, ils avancerent vers lui, & ils lui dirent précisement ce que Dieu leur avoit ordonné de lui dire ; mais ce Prince ne les écouta pas. Moïse dit à Aaron, Dieu le luy
„ inspirant alors : „ Prenez vôtre ver-
„ ge, & étendez vôtre main sur les
„ eaux de l'Egipte, sur les fleuves,
„ sur les ruisseaux, sur les marais,
„ afin que les eaux soient changées en

sang, & qu'au lieu d'eau on ne trouve que du sang dans les vases même les plus précieux. Aaron obeït, & en presence de Pharaon & de toute sa Cour, il frapa de sa vèrge l'eau du Fleuve, elle fut à l'instant changée en sang humain veritable. (e) Tous les Poissons qui étoient dans le Nil moururent ; & le Fleuve se corrompit de telle maniere, que les Egiptiens ne pouvoient boire de cette eau, & toute l'Egipte fut remplie de sang.

« Premiere playe de l'Egipte.

L'eau du Nil changée en sang humain veritable.

Pharaon voyant ce prodige, envoya querir ses Magiciens ; & quand ils furent arrivez, ils firent la même chose par leurs enchantemens. On apporta de l'eau devant Pharaon, soit qu'Aaron n'eût pas encore étendu sa main sur les Lacs, soit que l'on en eût apporté de la Mer, ou de la Terre de Gessen, ou que cette eau fût apportée par le ministere des Demons, ou que Dieu en eût reservé par sa providence : quoy qu'il en soit les Magiciens changerent aussi cette eau en sang, & Pharaon devint encore plus ferme dans la résolution qu'il avoit prise de ne

point laisser aller les Israëlites, & il se retira dans son Palais.

Ce fut là la premiere playe & le premier châtiment que Dieu fit souffrir aux Egiptiens. Sans doute que ce châtiment fut grand. Ce fut, disent les SS. Peres, pour punir les Egiptiens de leur idolâtrie. Ils reveroient le Nil comme une Divinité, & croyoient lui être redevables de toutes choses, & de la vie, parce que par ses innondations il rendoit l'Egipte féconde, & qu'il leur fournissoit une quantité prodigieuse de toutes sortes de Poissons pour leur nourriture ; car leur superstition étoit si grande qu'ils adoroient comme des Dieux presque tous les animaux dont les autres peuples se nourrissoient ; & ne les osans tuer, ni en manger, ils mangeoient seulement du poisson qu'ils pêchoient dans le Nil. *(f)* Dieu pour les punir de cette ridicule superstition, change le Nil dans un fleuve de sang humain, qui se corrompant avec ce nombre effroyable de poissons, leur rend une puanteur déteſtable pour l'encens qu'ils

luy avoient offert.

Dieu les frapa aussi de cette terrible playe pour les punir de la cruauté qu'ils avoient exercée sur les Enfans des Hebreux, en les jettant dans le Nil; & particulierement pour vanger Moise de la cruauté que les Egiptiens avoient exercée sur lui, non seulement en contraignant son pere & sa mere de l'exposer sur le Nil; mais encore en se mocquant de luy lors qu'ils le virent floter sur l'eau dans ce petit berceau de jonc où l'on l'avoit renfermé : car plusieurs des Egiptiens le virent; & bien loin d'en être touchez, ils en firent des railleries. *Ils furent donc alors contraints*, dit le S. Esprit au Livre de la Sagesse, *d'admirer la puissance de celuy qui avoit été le sujet de leur raillerie, dans cette cruelle exposition à laquelle il avoit été abandonné.* Sap. XI. 15.

Ce qui fut encore de plus terrible dans cette premiere playe de l'Egipte, c'est qu'elle dura sept jours entiers, pendant lesquels les Egiptiens souffrirent une alteration incroyable : car outre la chaleur na-

turelle qui l'excite par la dissipation qu'elle fait des esprits, elle étoit beaucoup augmentée par la crainte & par la douleur ; & on peut dire qu'elle étoit semblable à celle de ces miserables qu'on laisse à demi morts sur les échaffaux. Ils creuserent tous la terre le long du Fleuve dans l'esperance qu'ils avoient que l'eau du Fleuve pouroit perdre quelque chose de cette qualité de sang, en passant par les veines & par les pores de la terre. Mais leur esperance fut vaine, & Philon assure qu'il sortit du sang de tous les endroits où ils ouvrirent la terre, comme il sort du sang d'un corps que l'on perce avec une épée. Il n'y eut que les plus riches qui pûrent un peu appaiser cette alteration par l'usage du vin & des autres liqueurs, ou de l'eau qu'ils envoyerent querir hors de l'Egipte ; ou ceux qui eurent assez d'industrie pour l'appaiser par le suc qu'ils tiroient des herbes : mais tout ce qu'ils pûrent faire
Philo. n'empêcha pas que cette playe n'emportât un tres-grand nombre d'Egiptiens.

Aprés que ces ſept jours furent paſſez, Moïſe, ſelon l'ordre que Dieu lui en avoit donné, alla trouver Pharaon; & il lui dit que s'il ne vouloit point laiſſer ſortir le Peuple de Dieu, il alloit fraper toutes les Terres qui étoient ſous ſon obeïſſance, & qu'elles ſeroient couvertes de grenoüilles. Que le Nil en alloit produire une ſi grande quantité qu'elles entreroient dans ſon Palais; qu'elles monteroient dans ſa chambre & ſur ſon lit; que toutes les maiſons de ſes Officiers & de ſes Sujets en ſeroient pleines; qu'elles ſe logeroient dans les fours mêmes, & gâteroient toutes les viandes qu'ils y pouroient faire cuire, ou reſſerrer.

Seconde playe. Les grenoüilles ſortent du Nil.

Mais Pharaon ne paroiſſant point touché de cette menace, Moïſe dit à Aaron d'étendre ſa main ſur les eaux de l'Egipte, & qu'il en fit ſortir des grenoüilles. Aaron luy obeït, & il n'eut pas plûtôt étendu ſa main ſur les eaux de l'Egipte, que les grenoüilles en ſortirent, & la terre en fut toute couverte.

Les Magiciens firent auſſi la même

choſe par leurs enchantemens ; de ſorte que ce Prince ne fut nullement ébranlé par ce prodige. Mais il ne conſerva pas long-temps ſa fierté ; le nombre de ces grenoüilles étoit épouvantable : elles tourmentoient les hommes, & Pharaon lui-même d'une maniere inſuportable. Dans la playe précedente il y étoit encore reſté quelque ſecours & quelque conſolation ; il y avoit des liqueurs qui pouvoient ſupléer au deffaut de l'eau ; & ſi on avoit ſouffert une grande alteration, au moins avoit-on eu quelque repos : Mais cette ſeconde playe affligeoit tous les ſens, & n'épargnoit perſonne. En quelque lieu que l'on pût être, la vûë étoit épouvantée par le nombre & par la figure de ces grenoüilles : car on croit que la plûpart étoient d'une figure affreuſe & extraordinaire : Les oreilles étoient étourdies par leurs cris & par leur croacement : L'odorat étoit infecté par leur mauvaiſe odeur : Elles avoient tellement ſoüillé toutes les viandes par leur bave & leur ordure, qu'elles dégoûtoient toutes également, &

faisoient soulever le cœur : Enfin on ne pouvoit éviter de les toucher, elles entroient jusques dans les lits, & elles étoient si pleines de venin, qu'il se formoit des ulceres aux endroits du corps qu'elles avoient touché.

Les esprits forts ne doivent pas prendre ceci pour une fable : Orose, Athenée, Pline, & d'autres Historiens, raportent de semblables évenemens, contre lesquels personne ne s'est encore récrié. (*g*)

Pharaon en fut tellement frapé, qu'aprés avoir inutilement employé toutes les conjurations de ses Magiciens, dont le pouvoir n'est jamais que pour faire le mal, cet orguëilleux Prince fut obligé d'avoir recours à Moïse & à Aaron. Il les envoya querir, & si-tôt qu'ils furent arrivez il leur ordonna de prier Dieu pour lui afin qu'il le délivrât de ces grenoüilles lui & son peuple, & qu'il laisseroit aller les Hebreux sacrifier au Seigneur.

« Marquez-moi donc, Seigneur, « lui dit Moïse, le temps auquel vous « voulez que je prie pour vous & «

„ pour vôtre peuple ? Demain, luy
„ répondit Pharaon. Je feray, dit
„ Moïse ce que vous me demandez,
„ afin que vous sçachiez que rien
„ n'est égal au Seigneur nôtre Dieu :
„ les grenoüilles se retireront de vous,
„ de vôtre maison, de tous vos sujets,
„ & il n'y en aura plus que dans le
„ Fleuve. Et aprés qu'il eut ainsi parlé, il prit congé du Prince, & se retira.

La raison pour laquelle Moïse avoit demandé à Pharaon un temps fixe auquel précisément il feroit retirer toutes les grenoüilles, étoit pour apprendre à ce Prince, que les playes dont il étoit frapé n'étoient pas un effet du hazard ou du dereglement de la saison, mais que c'étoit Dieu luy-même qui operoit ces prodiges par son ministere. Le lendemain donc à l'heure que Pharaon avoit marquée, Moïse se mit en prieres; & élevant sa voix, il pria Dieu de délivrer Pharaon des grenoüilles, ainsi qu'il le lui avoit promis. Dieu exauça sa priere, & à l'heure même toutes les grenoüilles moururent, & il n'en resta pas une dans les maisons,

dans les villes, ni à la campagne. On les ramaſſa & on en fit des tas d'une hauteur incroyable, & la terre en fut infectée.

Mais Pharaon voyant qu'il avoit un peu de relâche, appeſantit ſon cœur : Moïſe & Aaron le preſſerent en vain de tenir la parole qu'il leur avoit donnée, il ne les écouta point ainſi que le Seigneur l'avoit prédit.

Ils furent donc obligez de recourir encore aux prodiges, pour voir s'ils ne fléchiroient point la dureté de ce Prince. Moïſe étant inſpiré de Dieu, dit à Aaron de fraper de ſa verge la pouſſiere de la terre, afin que toute l'Egipte fût remplie de moucherons. Aaron toucha donc la pouſſiere de la terre avec ſa verge, & à l'inſtant toute la pouſſiere de l'Egipte fut changée en moucherons. On ne ſçait point certainement quelle étoit cette ſorte d'inſectes : la plûpart des Interprêtes croyent que c'étoit de ces moucherons que nous appellons des couſins, & que les Grecs appellent σκνίπες, qui avec leurs trompes pleines d'un venin ſubtil, faiſoient des bleſſures

Troiſiéme playe. L'Egipte remplie de moucherons.

insuportables ; & qui étoient dans l'air en si grande quantité que l'on ne pouvoit respirer, sans qu'il y en entrât plein la bouche & les narrines. Les Hebreux disent que c'étoit une espece de poux, & de ces insectes ausquelles sont sujettes les personnes qui vivent dans le dereglement ; & que c'étoit en mémoire de cette playe que les Prêtres des Egiptiens se faisoient raser entierement, de peur que pendant le Sacrifice quelque poux ne leur fît perdre toute leur attention. Et c'est pour ce même sujet que Plutarque dit qu'ils ne s'habilloient que de vêtemens de lin, parce que le lin n'engendre point de poux.

Herodot. l. 2.

Plut. in Iside.

Impuissance des Magiciens.

Les Magiciens de Pharaon voulurent de même produire de ces insectes avec de la poussiere, mais ils ne le pûrent. Ces petits atomes animez se multiplioient en si grande quantité que les hommes & les bêtes en étoient également couverts : de sorte que les Magiciens ne s'en pouvans garantir eux-mêmes, furent obligez d'avoüer leur impuissance à Pharaon. „ C'est le doig de

Dieu qui agit icy, lui dirent-ils ; mais le cœur de Pharaon étoit endurci, Les Magiciens mêmes, quoy qu'ils reconnussent la toute-puissance de Dieu, n'en devinrent pas meilleurs : car c'est le propre des Demons de connoître Dieu, & cependant de s'oposer toûjours à lui, de faire le mal, & de ne le guerir jamais : ils sont aussi des boureaux, & non pas des Medecins.

Un autre jour Moïse selon l'ordre qu'il en avoit eu de Dieu, alla se presenter à Pharaon sur le bord du Nil ; & il lui dit, que s'il ne vouloit pas laisser aller le Peuple d'Israël sacrifier au Seigneur, qu'il alloit envoyer une multitude prodigieuse de mouches de toutes sortes d'especes ; que toute l'Egipte en seroit pleine, les lieux les plus secrets, & les mieux fermez aussi-bien que la campagne. Et que pour rendre cette playe encore plus sensible, il alloit faire un miracle dans la Terre de Gessen où demeuroit le Peuple de Dieu ; que toute l'Egipte étant pleine de mouches, cependant il ne s'en trouveroit pas

une dans la Terre de Gessen : que ce seroit à cette marque que le Peuple de Dieu seroit distingué du Peuple de Pharaon ; & c'est demain, ajoûta-t'il, que se sera ce miracle.

Quatriéme playe. Mouches de differentes especes.

Cela arriva ainsi que Moïse l'avoit prédit. Des mouches de differentes especes remplirent toute l'Egipte ; & par leurs morsures piquantes & envenimées, elles tourmenterent tellement les hommes & les bêtes, que le S. Esprit au Livre de la Sagesse, nous a revelé qu'il en mourut beaucoup. *(h)* Le Roy même qui n'avoit pas été sensible à la playe des moucherons, fut cruellement tourmenté par ces mouches. Quelques peuples de la Grece ont aussi été depuis tellement maltraitez par de semblables mouches, qu'ils ont été obligez de quitter leur païs. *(i)*

Mais Pharaon trouva un autre moyen que la fuite pour s'en délivrer ; il fit appeller Moïse & Aaron, & il leur dit, qu'il leur permettoit d'aller sacrifier à leur Dieu en tel endroit de son Royaume qu'ils voudroient, & qu'ils fissent cesser cette désolation.

Moïse lui répondit qu'il leur étoit impossible de faire ce sacrifice dans l'Egipte, puis qu'ils étoient obligez d'offrir à Dieu des victimes que les Egiptiens adoroient ; & qu'ils ne pouroient les égorger à leurs yeux, sans s'exposer à être lapidez. En effet, les Egiptiens adoroient Jupiter sous la figure d'un Belier, & Apis sous la figure d'un Taureau. De sorte que si quelqu'un eût immolé l'un ou l'autre de ces animaux, les Egiptiens eussent consideré cette action comme un crime abominable. (*k*) Ciceron dit qu'ils auroient plûtôt souffert les plus cruels supplices que de toucher au moindre de ces animaux qu'ils adoroient. Et Diodore raporte que dans une ville d'Egipte un Soldat Romain ayant tué un chat sans y penser, cela causa une telle sedition, que le peuple étant accouru en foule au logis de ce Soldat, le vouloit mettre en pieces ; & que ni la terreur que le nom Romain répandoit par tout, ni les Officiers envoyez par Ptolomée, ne pûrent jamais appaiser leur fureur. Ce fut donc avec

Cic. lib. 5. Tusent.

Diodor. l. 1.

grande raison que Moïse se servit de ce prétexte, & qu'il demanda la permission d'aller sacrifier dans le desert à trois journées de chemin de l'Egipte.

Pharaon la lui promit, à la charge cependant qu'ils n'iroient pas plus loin, & que Moïse le délivreroit de la cruelle persecution de ces mouches. Moïse l'assura qu'il prieroit pour lui si-tôt qu'il seroit sorti de son Palais, & que le lendemain il ne resteroit pas une seule de ces mouches dans toute l'Egipte. Cela arriva ainsi que Moïse le lui avoit promis : mais le cœur de ce Prince s'endurcit, & il ne voulut pas encore permettre pour cette fois que les Israëlites sortissent de l'Egipte.

Cinquiéme playe. Mort des animaux à la campagne.

Dieu donc dit à Moïse d'aller trouver Pharaon, & de le menacer que s'il ne laissoit aller son Peuple, il alloit étendre sa main & fraper de peste, les chevaux, les ânes, les chameaux, les brebis & les bœufs ; & que pour marque de ce miracle, il n'y periroit pas un animal de ceux qui apartenoient aux Hebreux ; mais Pharaon ne les écouta pas. De

ſorte que le lendemain toutes les bêtes des Egiptiens qui ſe trouverent à la campagne moururent, & il n'en perit pas une de celles qui appartenoient aux Iſraëlites. Sans doute que cette playe fut grande, car quoique les Egiptiens ne mangeaſſent point de bœufs ni de moutons, parce qu'ils les adoroient : ils en nourriſſoient cependant beaucoup dans leurs pâturages ſur les bords du Nil. Ils nourriſſoient des bœufs pour le labourage, & des brebis pour en avoir la laine.

Le Païs de Rameſſez conſervé.

Les nouvelles que l'on en apporta à Pharaon le ſurprirent tellement qu'il eut peine à les croire ; & il envoya voir dans le Païs de Rameſſez où étoient les pâturages des Hebreux, s'ils avoient été préſervez de ce mal-heur : & on lui raporta que rien n'étoit mort de tout ce qui leur appartenoit. Mais le cœur de ce Prince en devint plus dur, & il ne laiſſa pas aller le Peuple.

Sixiéme playe. Ulceres ſur

Alors Moïſe & Aaron ayant pris de la cendre de la cheminée, ainſi que Dieu leur avoit ordonné, ſe

les corps des hommes.

presenterent devant Pharaon, & Moïse ayant jetté en l'air de cette cendre elle se répandit sur toute l'Egipte, & en même-temps il se forma des ulceres & des tumeurs sur les corps des hommes & des bêtes.

Quelques Interprêtes *(l)* croyent que les Egiptiens furent couverts d'une espece de galle & de tigne qui leur causoit une demangeaison insuportable : Mais que cette galle étant jointe à ces ulceres & à ces vessies, ils ne pouvoient se gratter dans la violence de cette demangeaison ; ce qui les réduisoit au desespoir. C'est de là, sans doute, que quelques Historiens ont forgé cette calomnie dont ils ont voulu noircir les Juifs, lors qu'ils ont dit qu'ils avoient été chassez de l'Egipte, parce qu'ils étoient couverts de tigne & de lépre. On voit icy la fausseté de cette calomnie, & que ce sont les Egiptiens eux-mêmes qui ont été dans cet état qu'ils reprochent aux Juifs.

Il est certain que cette playe fut generale à l'égard de tous les Egip-

tiens, & que les Magiciens mêmes ne pouvoient plus se tenir devant Moïse, à cause des ulceres qui leurs étoient venus comme à tout le reste des Egiptiens : mais elle ne toucha pas le cœur de Pharaon.

Dieu parla encore à Moïse pendant la nuit : Il lui dit de se lever dés le matin, de s'aller presenter devant Pharaon, & de lui dire en ces mêmes termes. « Voicy ce que « dit le Seigneur, le Dieu des He- « breux : Laissez aller mon Peuple, « afin qu'il m'offre un Sacrifice : car « c'est maintenant que je vas faire « fondre toutes mes playes sur vôtre « cœur, sur vos Serviteurs, & sur « vôtre peuple, afin que vous sçachiez « que rien sur la terre n'est égal à moy. « J'étendray ma main, & je fraperay « de peste vous & vôtre peuple, & « vous perirez de dessus la terre ; & « c'est pour cela que je vous ay re- « servé. C'est pour faire éclater en « vous ma Toute-puissance, & pour « rendre mon nom celebre dans toute « la terre. Quoy ? vous retenez encore « mon Peuple, & vous ne voulez pas « le laisser aller ? Demain à cette

„ même heure je feray pleuvoir une
„ horrible grêle; & depuis la fonda-
„ tion du Royaume de l'Egipte jusqu'à
„ ce jour, on n'en aura jamais vû de
„ semblable. Envoyez donc dés à present
„ à la campagne, & faites-en revenir
„ vos bêtes, & tout ce que vous y
„ avez: car la grêle en tombant tuëra
„ les hommes & les bêtes qu'on y
„ aura laissées, & tout ce qui se trou-
„ vera dans les champs. Mais Pharaon
„ méprisa ces menaces.

Ceux de son peuple néanmoins qui en craignirent l'effet, firent retirer leurs serviteurs & leurs bêtes dans leurs maisons; mais ceux qui à l'exemple de leur Roy, & pour faire leur cour les mépriserent, en furent bien punis.

Septiéme playe.

Grêle & tonnerres effroyables.

Car le lendemain Moise ayant levé sa verge vers le Ciel, le Seigneur fit tomber la grêle sur la terre au milieu des tonnerres & des éclairs qui brilloient de toutes parts: La grêle & le feu mêlez l'un avec l'autre tomboient ensemble sans que le feu fit fondre la grêle, & sans que la grêle éteignît le feu: de sorte que par un miracle inconcevable, le

feu surpassant sa propre nature, brûloit au milieu de l'eau ; & consumant les hommes & les animaux qui leurs étoient utiles, ne faisoit point de mal aux bêtes qui étoient envoyées pour perdre les impies. Il ne faisoit point fondre non plus la neige & la glace qui tomboient du Ciel, pendant qu'il perdoit tout le reste. Enfin cette pluye de feu, de grêle, d'eau & de neige, qui subsistoient ensemble, brisa tout ce qui se trouva dans les champs, & fit mourir les hommes & les bêtes ; rompit les arbres ; & l'herbe qui avoit échapé à l'activité du feu, fut brûlée par le premier rayon du Soleil qui survint. Il n'y eut qu'au Païs de Gessen, où étoient les Enfans d'Israël, que cette grêle ne tomba pas.

Sap. XVI. 16. 17. 18. 19. 22.

Ibid. v. 27.

Pharaon voyant tant de si funestes prodiges, fit venir Moïse & Aaron, ausquels il parla de cette maniere. « J'ay peché encore cette fois. Le « Seigneur est juste. Moy & mon peu- « ple, nous sommes des impies : mais « priez pour nous le Seigneur, afin « qu'il fasse cesser ces tonnerres ef- «

Pharaon avouë son impieté.

froyables & la grêle, & que je vous laisse aller sans que vous demeuriez icy davantage.

Moïse lui répondit que si-tôt qu'il seroit sorti de la ville, il éleveroit ses mains vers le Seigneur, & qu'il feroit cesser les tonnerres & la grêle, afin qu'il sçût que le Seigneur est le Maître de toute la terre. Mais je sçais bien, ajoûta-t'il, que ni vous, ni vôtre peuple, vous ne craignez point le Seigneur. Cependant Moïse étant à l'heure même sorti de la ville, il éleva les mains au Seigneur, & les tonnerres & la grêle cesserent, sans qu'il tombât plus une seule goutte d'eau sur la terre.

Mais Pharaon s'en voyant délivré augmenta enore son peché. Son cœur s'appesantit, & celui de ses Sujets s'appesantit aussi, & il n'obeït point aux ordres de Dieu.

Le cœur de Pharaon endurci.

Dieu parla encore à Moïse, & il lui dit qu'il avoit endurci le cœur de Pharaon & de ses Sujets; & que la raison pour laquelle il les abandonnoit ainsi à leur propre malice, étoit afin d'avoir occasion de faire

paroître ses prodiges dans l'Egipte, & que les Hebreux dans la suite des temps racontassent à leurs descendans de combien de playes il avoit frapé les Egiptiens ; & combien de merveilles il avoit faites afin de se faire connoître aux Enfans d'Israël. Et il lui ordonna d'aller avec Aaron trouver Pharaon, & de lui dire que s'il resistoit encore, il alloit dés le lendemain faire venir des sauterelles qui couvriroient toute la surface de la terre, de sorte qu'elle ne paroîtroit plus. Que ces sauterelles mangeroient tout ce que la grêle n'auroit pas gâté (car cette grêle étant arrivée sur la fin de Février, ou au commencement de Mars, elle n'avoit gâté que le lin & l'orge qui étoient déja fort avancez, parce qu'on les seme en Egipte de bonne heure : mais les blés ne furent point gâtez, parce qu'ils nétoient pas si avancez.) Il ajoûta que ces sauterelles rongeroient tous les arbres ; qu'il y en auroit une si grande quantité que les maisons en seroient pleines ; & que jamais leurs freres ni leurs ayeuls, n'en auroient vû une si

grande multitude. Moïse repeta tout cecy fidelement à Pharaon : mais appercevant que ce discours l'irritoit, bien loin de le fléchir, il se détourna aussi-tôt de devant luy, & se retira.

Les Officiers de ce Prince lui representerent l'état déplorable de l'Egipte ; & que s'il ne laissoit aller ces gens-là sacrifier à leur Dieu, elle alloit être entierement perduë. Pharaon fit donc rapeller Moïse & Aaron, & il leur dit qu'ils allassent sacrifier à leur Seigneur & à leur Dieu. „ Mais, ajoûta-t'il, qui sont „ ceux d'entre vous qui doivent y „ aller ? Moïse lui répondit : Qu'ils iroient tous, depuis les plus âgez jusqu'aux enfans qui étoient à la mamelle, parce que c'étoit la Fête „ solemnelle du Seigneur. „ Que Dieu „ soit avec vous, lui dit Pharaon, en „ la même maniere que je vous laisse- „ ray aller avec vos petits enfans ! „ Qui doute que vous n'ayez en cela „ un tres-mauvais dessein ? Cela ne „ sera pas ainsi ; Allez seulement „ vous autres hommes, & sacrifiez „ au Seigneur : car c'est seulement

ce que vous avez demandé.

Pharaon ne disoit pas la verité: Moïse avoit demandé la permission pour tout le peuple. Mais lors que les Grands mentent, & qu'ils imposent quelque chose à quelqu'un, on n'a pas toûjours la liberté de les reprendre & de se justifier. Moïse & Aaron ayant seulement témoigné par leur silence qu'ils n'étoient pas satisfaits, les Officiers de Pharaon les chasserent de sa presence.

Huitiéme playe. Les Sauterelles.

Alors le Seigneur dit à Moïse d'étendre sa main sur l'Egipte pour appeller les sauterelles sur la terre, afin qu'elles mangeassent toute l'herbe qui étoit restée aprés la grêle. Moïse ayant donc élevé sa main sur l'Egipte, le Seigneur fit souffler du côté d'Orient un vent brûlant tout le jour & toute la nuit, & le lendemain matin les sauterelles vinrent fondre sur toute l'Egipte; & elles se répandirent en une si effroyable multitude, qu'on n'en a jamais vû, & qu'il ne s'en verra jamais un si grand nombre.

On ne peut pas concevoir le mal qu'elles firent: car elles ne mange-

rent pas seulement les herbes & ce que les arbres avoient de verdure & de tendre ; (ce qui arrive quelque fois en Afrique & en Arabie :) mais elles infecterent l'air, & tourmenterent les hommes par leurs morsures envenimées.

Pharaon reconnoit encore sa faute, & n'en devient pas meilleur.

Pharaon fit appeller en diligence Moïse & Aaron. Il avoüa qu'il avoit peché contre Dieu & contre eux : il leur en demanda pardon, & les pria de demander à Dieu qu'il éloignât de lui cette playe si mortelle.

Moïse étant sorti de devant Pharaon, pria le Seigneur de faire retirer les sauterelles, & à l'instant il se leva un vent du côté de l'Occident, qui enleva les sauterelles, & les jetta dans la Mer Rouge, de sorte qu'il n'en resta pas une seule dans toute l'Egipte. Mais Dieu avoit endurci le cœur de Pharaon, & il ne laissa point aller le Peuple.

Neuviéme playe. Tenebres sur toute l'Egipte.

Dieu commanda à Moïse d'élever ses mains vers le Ciel, afin qu'il se formât sur toute l'Egipte des tenebres si épaisses qu'elles fussent palpables. Moïse ayant donc élevé ses mains, l'Egipte fut couverte de

si effroyables tenebres pendant trois jours, que les Egiptiens ne se virent point les uns les autres, & sans qu'ils osassent se remuer du lieu où ils étoient.

L'air fut en un moment chargé de vapeurs noires & humides, & d'un nuage si pesant & si épais, que cette humidité se faisoit aisément sentir au visage & à la main. Elle éteignit en un instant tout le feu qui étoit en Egipte; & l'on ne pouvoit pas même en faire du nouveau, parce que cette humidité penetroit le fer, les cailloux, & les autres matieres propres à exciter le feu, ou à le recevoir : de sorte qu'il fut absolument impossible de se servir de lampes ou de flambeaux. Il est vray que des éclairs de feu leur venoient tout d'un coup fraper les yeux, & leur faisoient paroître des spectres & des phatômes de personnes tristes qui se presentoient à eux. Ils leurs faisoient aussi paroître des demons mémes *(m)* sous des figures affreuses qui les remplissoient de frayeur. Ils entrevoyoient encore differentes formes de bêtes feroces & de mon-

Sap. XVII. 4. 5. & seq.

ſtres. A ces frayeurs il en ſuccedoit d'autres qui étoient cauſées par des bruits qui ſe formoient dans ces tenebres. Ils entendoient quelquefois un ſouffle ſemblable à celui que fait un vent impétueux qui paſſe avec peine par les fentes d'une porte ou d'une fenêtre ; ou ſemblable aux ſifflemens des ſerpens, & ces ſifflemens ſe changeoient dans un ſon auſſi agréable que le chant des oiſeaux : mais auſſi-tôt il étoit interrompu par un bruit ſemblable à celui des eaux & des pierres qui ſe précipitent dans des torrens. Il leur ſembloit auſſi quelque fois entendre la courſe de differens animaux, comme ſi ils ſe fuſſent joüez enſemble. D'autres fois ils étoient épouvantez par le mugiſſement effroyable de pluſieurs bêtes, qui étoit redoublé par des échos affreux. Ce fut inutilement que quelques-uns d'entr'eux ſe retirerent dans des caves & dans des cavernes : Ces bruits, ces frayeurs, ce ſpectres, ſe voyoient & ſe faiſoient entendre par tout. De ſorte que tous les Egiptiens étoient dans leurs maiſons comme

dans des horribles cachots, où ils étoient liez par une chaîne de tenebres & d'une nuit effroyable ; & c'étoit en vain qu'ils tâchoient à s'échaper de ces terribles chaînes de la Justice de Dieu, qui les tourmentoit encore plus par les remords de leurs consciences, que par ces épouvantables prodiges.

Mais en vain tout cecy ; ce qu'il y avoit de plus digne de risée & de mocquerie, c'étoit la contenance des Magiciens. Eux qui se vantoient de guerir les autres du trouble & de la crainte, étoient étrangement déconcertez, & faisoient une figure assez ridicule : car quoy qu'ils fussent accoûtumez à voir des spectres & des demons, ils ne s'étoient cependant jamais trouvez à un si effroyable Sabat. (S'il m'est permis d'employer icy la sainteté de ce terme dont les Magiciens qualifient leurs damnables assemblées.) Les animaux qui passoient devant eux, & qui en passant leur rasoient le visage, & les serpens qui leur siffloient incessamment aux oreilles, les réduisoit dans une aussi longue

agonie qu'elle leur paroissoit cruelle.

Pendant que toute l'Egipte étoit dans ces tenebres & dans ces suplices, le seul Païs de Gessen où demeuroient les Hebreux, étoit éclairé comme à l'ordinaire : tout y étoit dans une parfaite tranquillité : on croit même que les Egiptiens qui demeuroient avec les Hebreux, ne ressentirent aucunes de ces playes que nous venons de rapporter, & qu'ils ne souffrirent que la derniere ; c'est-à-dire la mort de leurs premiers nez, dont il nous reste encore à parler.

Lyranus.

Sur la fin du troisiéme jour ces tenebres commançant un peu à se dissiper, Pharaon envoya chercher Moïse & Aaron ; & si-tôt qu'ils furent arrivez, il leur dit ces paroles : „ Allez sacrifier au Seigneur ; „ mais que vos brebis & vos trou„ peaux demeurent icy ; que vos pe„ tits enfans aillent avec vous.

Moïse lui répresenta que comme ils alloient offrir un Sacrifice solemnel au Seigneur, ils avoient besoin d'hosties & de victimes ; & que

comme ils ne sçavoient point qui étoient celles qui seroient agréables au Seigneur, qui les devoit choisir lui-même quand ils seroient arrivez au lieu qu'il leur avoit marqué : qu'il faloit qu'ils emmenassent avec eux tous leurs troupeaux, sans aucune reserve.

Pharaon menace Moïse de le faire mourir.

Ce discours irrita Pharaon, & tout transporté de colere, il dit à Moïse : « Retirez-vous ; que je ne « vous voye plus, & gardez-vous de « paroître davantage devant moy : car « si je vous revois jamais, vous mou- « rez à l'heure même.

Moïse menace Pharaon de la mort des premiers nez.

« Vous serez obeï, lui répondit « Moïse, & je ne vous verray jamais. « Mais, ajoûta-t'il, (*n*) étant divine- « ment inspiré par l'Esprit de Diéu, « voicy ce que dit le Seigneur. Je « sortiray sur le minuit, je passeray « par l'Egipte, & tous les premiers « nez mouront dans la Terre de l'E- « gipte, depuis le premier né de Pha- « raon qui est assis sur son Trône, jus- « qu'au premier né de la Servante qui « tourne la meûle, & jusqu'aux pre- « miers nez des bêtes. Il s'élevera un « si grand cry dans toute l'Egipte, que «

„ ni devant, ni aprés, il n'y en eut,
„ & n'y en aura jamais de semblable.
„ Mais parmi les Enfans d'Israël, les
„ hommes & les animaux seront dans
„ une si grande paix, que l'on n'en-
„ tendra pas seulement un chien crier;
„ & cela pour vous apprendre com-
„ bien est grand le miracle par lequel
„ Dieu discerne Israël d'avec les Egip-
„ tiens. Tous vos Serviteurs viendront
„ à moy, ils se prosterneront devant
„ moy, & me diront : Sortez, vous &
„ tout le peuple qui vous est soûmis;
„ & aprés cela nous sortirons.

Moïse prononça ces paroles avec une assurance qui marquoit assez qu'il n'apprehendoit point la mort dont Pharaon le menaçoit : il se retira d'auprés de cet opiniâtre Prince dans une tres-grande colere.

Alors le Seigneur dit à Moïse:
„ „ Pharaon ne vous écoutera point,
„ afin qu'il se fasse un grand nombre
„ de prodiges dans l'Egipte. Je ne
„ fraperay plus cependant Pharaon &
„ l'Egipte que d'une playe; & aprés
„ cela il vous laissera aller, & vous
„ contraindra même de sortir. Vous
„ direz donc à tout le Peuple, que

chaque homme emprunte de son «
amy, & chaque femme de sa voisi- «
ne des vases d'or & d'argent, «
des habits précieux, (o) & genera- «
lement tout ce que les Egiptiens «
auront de plus riche & de meilleur, «
& je tourneray le cœur des Egip- «
tiens de telle maniere, qu'ils don- «
neront ce qu'ils auront avec plaisir. «

Cela arriva ainsi que Dieu l'avoit prédit : les Egiptiens donnerent aux Israëlites tout ce qu'ils demanderent ; & ce qui les porta à en user ainsi, c'est que Moïse s'étoit acquis une grande réputation dans toute l'Egipte, & il étoit extraordinairement consideré de la plûpart des Officiers de Pharaon, & de tout le Peuple ; jusques-là même que les Egiptiens ont été assez superstitieux pour lui rendre des honneurs divins. Peut-être même que l'esperance qu'ils avoient que les Hebreux alloient sacrifier à leurs fausses Divinitez, comme quelques-uns avoient déja fait, y contribua beaucoup. Enfin comme ils ne parloient que d'un éloignement de trois jours, ils ne crûrent pas qu'il dûssent aller

Les Egiptiens prêtent aux Hebreux ce qu'ils avoient de plus riche.

plus loin, & ils leur prêterent de bon cœur leurs vases les plus riches, leurs habits les plus précieux : car les Egiptiens avoient coûtume de s'orner de perles & de diamans quand ils sacrifioient à leurs Dieux. Ils leur prêterent des tentes pour camper dans le desert, pendant le temps de cette grande Fête, & generalement tout ce que les Hebreux leur demanderent, & même tout ce qu'ils crurent leur être propre, esperans sans doute que le sacrifice qu'ils alloient faire, appaiseroit la colere du Dieu des Hebreux, dont ils ressentoient de si terribles effets.

Pendant que l'Egipte étoit ainsi accablée par toutes ces differentes playes, Moïse eut tout le temps de disposer les choses pour le départ des Israëlites, & de les assembler, autant de fois qu'il lui plut, pour leur exposer les ordres de Dieu.

Il leur dit donc dés le commencement du mois de Nisan, qui répondoit partie à nôtre mois de Mars, partie à nôtre mois d'Avril, que Dieu vouloit que desormais l'année commençât par ce mois, & qu'il

ſeroit à l'avenir le premier de tous les mois de l'année. Qu'au dixiéme jour de ce mois, dans chaque famille on choisît un Agneau, ou un Chevreau au défaut d'un Agneau, & qu'on le ſeparât du reſte du troupeau; que cet Agneau n'eût pas plus d'un an, qu'il fût mâle & ſans défaut, afin qu'au quatorziéme jour on l'immolât dans chaque famille pour le ſacrifice de la Pâque, qui ſe feroit en cette maniere.

Bochart. de Agno Paſch.

Inſtitution de la Pâque.

Que le quatorziéme de ce mois, entre la premiere & la ſeconde Vêpre, ils immolaſſent un Agneau, qui auroit été choiſi & ſeparé dés le dixiéme jour: que l'on en reçût le ſang dans un vaſe: que l'on trempât un petit faiſſeau ou bouquet d'hiſſope dans ce ſang, & que l'on en teignît le haut de la porte & les deux poteaux; & que perſonne ne ſortît hors de la porte de la maiſon juſqu'au lendemain matin, parceque cette nuit l'Ange exterminateur devoit paſſer dans l'Egipte pour tuër tous les premiers nez, & qu'il n'entreroit point dans les maiſons dont le ſeüil ſeroit teint du ſang de l'A-

gneau ; & que c'étoit à cette marque qu'il reconnoitroit les maisons qu'il devoit passer. Qu'ils fissent ensuite rôtir cet Agneau ; qu'ils se donnassent bien de garde de le faire boüillir ; qu'ils ne le mangeassent point crû, ni à demi cuit. Qu'ils le mangeassent entierement, la tête même, les pieds & les intestins : & que dans les familles qui ne seroient pas assez nombreuses pour consumer entierement cet Agneau, on invitât son plus proche voisin. Qu'ils le mangeassent avec des herbes ameres & des pains sans levain ; & que pendant sept jours entiers il n'y eût point de levain dans leurs maisons, ni quoy que ce fût de fermenté : & que si quelqu'un desobeïssoit à ce commandement, il seroit puny de mort. Il leur défendit même de s'asseoir, ou de se mettre sur des lits pour faire cette Pâque : mais il leur ordonna de la faire debout, leurs habits retroussez avec une ceinture sur leurs reins, un bâton à la main, & des souliers aux pieds. De la manger à la hâte, parce que c'étoit le passage du Seigneur : de faire en

forte qu'il n'en demeurât rien de reste le matin ; & que s'il en restoit quelque chose, de le brûler au feu : mais sur tout de se donner de garde de rompre aucun os de cet Agneau. Il leur dit aussi que tous les Enfans d'Israël devoient manger de cet Agneau, mais que nul étranger n'y devoit être admis, à moins qu'il n'eût été circoncis auparavant. Que tous les Esclaves qu'on auroit achetez seroient circoncis, & qu'aprés cela ils en mangeroient. Qu'enfin ce jour seroit saint & solemnel ; que cette Fête dureroit pendant sept jours, durant lesquels on mangeroit du pain sans levain, sans qu'il fut permis de faire aucune œuvre servile, hors ce qui regardoit le manger. Que l'on celebreroit le septiéme jour avec la même solemnité que le premier. Qu'ils celebrassent ainsi cette Fête à perpetuité, & avec les mêmes ceremonies ; quand ils seroient arrivez dans la Terre que le Seigneur leur donnoit suivant sa promesse ; afin que cette ceremonie fût comme un signe & un monument qui leur retraçât dans la mé-

moire le souvenir des miracles que Dieu avoit fait en Egipte pour les en retirer : & que quand leurs enfans leur demanderoient la raison de ce culte religieux, ils leur disent : C'est la Victime du Passage du Seigneur, lors qu'il délivra les Enfans d'Israël dans l'Egipte, en faisant mourir les premiers nez des Egiptiens, sans entrer dans nos maisons.

Voilà en peu de mots les ordres que Moïse donna aux Israëlites touchant la Pâque. Je ne crois pas me pouvoir dispenser de faire icy quelques réflexions, puisque j'écris une Histoire toute divine, dont je dois poser jusqu'aux moindres paroles, & aux plus petites circonstances. Je tâcheray de le faire d'une maniere si courte & si débarassée, que j'espere qu'elles n'ennuyeront point le Lecteur.

Ce que signifie le mot de Pâque.

Il faut premierement remarquer que le mot de *Pâque*, est un terme équivoque ; c'est-à-dire un mot qui a plusieurs significations. C'est un terme Caldaïque, qui signifie *Passage*, l'action par laquelle on passe d'un

lieu en un autre ; & dans ce ſens il marque le paſſage de l'Ange, qui entrant dans les maiſons des Egiptiens pour y tuer leurs premiers nés, paſſoit celles des Hébreux. Il ſignifie auſſi l'Agneau qu'on immoloit en mémoire de ce paſſage, & de la délivrance du Peuple de Dieu. On ſe ſervoit auſſi de ce mot pour ſignifier en general tous les Sacrifices qui étoient offerts dans le temps de la Pâque. Le temps dans lequel cette Fête arrivoit, c'eſt-à-dire les ſept jours des Azymes, étoit auſſi appellé du nom de Pâques. Il eſt néceſſaire de ſçavoir ces differentes ſignifications, pour entendre pluſieurs endroits du vieux & du nouveau Teſtament.

Particularitez de cette premiere Pâque.

Il faut auſſi remarquer que quoy que cette premiere Pâque que les Iſraëlites celebrérent en Egipte ait été le modéle de toutes celles qui ont été celebrées dans la ſuite, il y a eu néantmoins deux choſes qui ont été particulieres à celles-cy, & qui ne ſe ſont point obſervées dans les autres. La premiere, eſt que dans cette celebration de la Pâque, le

premier de chaque famille a fait le ministére de Prêtre, & a lui-même immolé la victime; ce qui ne s'est point pratiqué depuis que Dieu eut établi un Autel & des Prêtres, ainsi que nous le raporterons dans son lieu. Et si Philon, & quelques autres Juifs disent „ que ce Sacrifice „ étoit en cela different des autres, „ que les personnes séculiéres immo- „ loient elles-mêmes la victime, c'est „ une exagération. Le peuple (excepté dans cette premiere celebration qui se fit en Egipte) n'a pas eu plus de privilege dans ce Sacrifice que dans les autres : car dans chaque Sacrifice il y avoit cinq choses qui appartenoient à celui qui presentoit la victime pour être immolée, & cinq autres qui étoient du ministere des Prêtres. Il appartenoit donc à ceux qui presentoient la victime, 1°. d'imposer les mains sur la tête de la victime. 2°. De l'égorger. 3°. De lui ôter la peau. 4°. De la couper. 5°. Et enfin de laver les intestins. Il étoit aussi du ministere du Prêtre, 1°. De recevoir le sang de la victime dans un bassin qui étoit

Philo de vita Mosis l. 2.

Bochart ex Arbabanel de Agno Paschali l. 2. de animal.

Offices de celui qui presentoit la victime.

Offices du Prêtre.

ordinairement d'or, ou au moins d'argent. 2°. De faire l'aſperſion de ce même ſang. 3°. De préparer & diſpoſer le bois ſur l'Autel. 4°. D'y mettre le feu. 5°. Et enfin de ſeparer les parties de la victime, qui devoient être brûlées.

La ſeconde choſe qui a été particuliere à cette premiere celebration de la Pâque, eſt que l'on marqua du ſang de l'Agneau le deſſus de la porte & les deux piliers qui le ſoûtenoient; ce qui ne s'eſt pas obſervé dans les autres qui n'ont été que le mémorial de la premiere Pâque, c'eſt-à-dire du Paſſage de l'Ange exterminateur. Dans les Pâques qui ont été celebrées depuis, le ſang de l'Agneau étoit reçû par le Prêtre, qui en aſperſoit l'Autel; & c'eſt cette aſperſion qui prouve que la Pâque étoit un veritable Sacrifice. On croit auſſi que dans les autres Pâques la graiſſe que l'on ſeparoit des inteſtins de la victime, étoit brûlée ſur l'Autel.

Ce qu'il y a eu encore de different dans les Pâques qu'on a celebrées depuis celles de l'Egipte & de la

Deuter. XVI. 5.

La Fête de Pâque se differoit pour les malades & les absens. *Num. IX. 5. & seq.*

Montagne de Sinaï, c'est qu'il étoit deffendu de les celebrer dans une autre ville que celle que le Seigneur choisiroit pour y faire sa demeure. Cela est si constant qu'il y eut encore une Pâque instituée le quatorziéme jour du second mois, en faveur de ceux qui étoient éloignez, ou qui n'étoient pas en état de la celebrer le premier mois.

Ce premier mois appellé de *Nisan* ou *Abib*, n'étoit que le septiéme de l'année civile ou profane : car les Hebreux distinguoient l'année sainte de l'année profane, qui commançoit par le mois *Tisri*, vers l'Automne ; & on croit que ce mois n'étoit pas seulement le commancement de l'année ; mais qu'il étoit aussi le premier mois du monde.

Temps de la Fête de Pâque.

La Pâque se celebroit donc le quatorziéme du mois de *Nisan* : mais les Hebreux ne prenoient pas les jours comme nous les prenons. Nous comptons le jour civil depuis minuit jusqu'au minuit suivant, & les Hebreux commançoient à compter le jour depuis les Vêpres d'un jour, jusqu'aux Vêpres du jour sui-

Maniere de compter les jours.

vant. Ils comptoient aussi deux Vêpres, & c'étoit entre ces deux Vêpres que la Pâque se devoit faire. Quelques-uns croyent que la premiere Vêpre commançoit un peu aprés midy, dés que le Soleil commance à incliner; *(p)* & que la seconde Vêpre se prenoit au coucher du Soleil. D'autres ne prennent la premiere Vêpre que lorsque le Soleil commance à se coucher, & la seconde lors que l'on commance à ne plus distinguer le jour d'avec la nuit: De sorte que le temps de la Pâque appartient en partie au quatorziéme du mois de *Nisan*, & en partie au quinziéme. C'est pourquoy lors qu'on lit quelque fois que la Pâque a été celebrée le quatorziéme du mois,& quelque fois qu'elle a été celebrée le quinziéme, cela se doit entendre de ce temps qui est commun au quatorziéme & au quinziéme jour de ce mois.

Enfin il est visible que toute ces ceremonies, toutes ces circonstances que Moïse a prescrites pour la celebration de la Pâque ont été des figures tres-expresses de Jesus-Christ

Jesus-Chr. figuré par la Pâque.

qui est l'Agneau sans tache, l'Agneau de Dieu qui ôte les pechez du monde, & la Pâque veritable qui a été immolée pour nous. Je ne m'arrête pas à faire voir ces veritez dans le détail, elles sont assez claires d'elles-mêmes : mais je ne dois point passer sous silence, que plusieurs Peres ont crû que Moïse a appellé ce Sacrifice du nom de Pâques, pour marquer la Passion de Jesus-Christ que ce saint Prophête a prévûë dans ses circonstances.
Iren. l. 4. n. 30. Saint Irenée dit en termes exprés, *que Moïse n'a pas même ignoré le jour de la Passion de Iesus-Christ, & qu'il en a parlé d'une maniere figurée par le mot de Pâques.* Mais si Moïse n'en a parlé que par figure, c'est qu'il étoit à propos que ce Mystere fût voilé pour les Juifs ; & comme nous le venons de voir, il ne leur en a découvert que l'ombre & la figure.

Le quatorziéme du mois de Nisan étant arrivé, Moïse fit assembler les Anciens du Peuple, selon l'ordre qu'il en avoit reçû de Dieu, & il leur répeta ce qu'il leur avoit déja

dit souvent pour la celebration de la Pâque, & que c'étoit enfin le dernier jour de leur captivité. Que c'étoit la nuit suivante que le Seigneur passeroit par l'Egipte, qu'il feroit mourir tous les premiers nez des Egiptiens, des hommes & des bêtes, & qu'il exerceroit sa justice sur tous les Dieux de l'Egipte.

Dixiéme playe. Mort des premiers nés.

Les Israëlites obeïrent exactement à tout ce que Moïse leur avoit ordonné; & aprés qu'ils eurent marquez leurs portes du sang de l'Agneau, & qu'ils l'eurent mangé, environ le milieu de la nuit, l'Ange exterminateur frapa tous les premiers nez de l'Egipte, depuis le premier né de Pharaon qui étoit assis sur son Trône, jusques au premier né de la femme esclave qui étoit en prison, & jusqu'aux premiers nez de toutes les bêtes.

In cunctis diis judicia faciam. Exod. XII. 12.

On tient comme une verité constante, & appuyée sur la promesse de Dieu même, que cet Ange tua tous les animaux que les Egiptiens adoroient, que leurs Idoles furent brisées, comme celle de Dagon le fut depuis par la presence de l'Arche. Et

Hieronym. de 40. mãs. Epist. ad Fabiol.

les Juifs tiennent encore comme une tradition constante, que toutes les Idoles de bois furent pouries tout d'un coup ; que celles qui étoient de métail furent fonduës ; & que celles de pierre furent réduites en poussiere. On croit aussi que leurs Temples furent renversez, ou par la foudre, ou par un tremblement de terre. C'est apparemment ce qui a donné lieu à l'Abréviateur de Troge Pompée de dire que Moïse en s'en allant avoit dérobé (*q*) les Dieux des Egiptiens, & aux Poëtes d'inventer la fable de Typhon, qui fit la guerre aux Dieux, & qui les obligea de se cacher sous differentes formes ; Typhon ne pouvant être un autre que Moïse, qui fit périr tous les Dieux de l'Egipte. Ce fût là la dixiéme & la derniere playe de l'Egipte.

Artapan. apud Euseb. l. 9. de prapar.

Justin l. 36.

Pharaon ordonne à Moïse de faire sortir de l'Egipte tous les Is-

Il est impossible de concevoir quelle fut la désolation des Egiptiens ; ils ne la pûrent exprimer que par des cris & des hurlemens confus. Le Roy même qui avoit été insensible à toutes les autres playes, fut abbatu par celle-cy ; & sa dou-

leur ne lui permettant pas de prendre aucun repos, il se releva, & envoya dire á Moïse & à Aaron de sortir (r) promptement de l'Egipte avec tout le Peuple d'Israël,& d'aller sacrifier à leur Dieu ainsi qu'ils l'avoient demandé, & d'emmener avec eux leurs brebis & leurs troupeaux, de partir incessammant, & de prier Dieu pour luy.

raëlites, & tous leurs troupeaux.

L'impie si endurci qu'il soit, est contraint de reconnoître Dieu lors qu'il se sent accablé par la pesanteur de sa main : il a recours à l'humiliation & à la priere ; mais parce qu'elle est contrainte & qu'elle n'est point volontaire, que ce n'est que par la nécessité, qu'à cause du mal qu'il sent & du danger où il se trouve, Dieu ne l'écoûte pas. Cette penitence dissimulée l'irrite au contraire davantage; il aveugle l'impie, qui tombe enfin dans le précipice, & meurt dans son impieté. Ainsi c'est inutilement que Pharaon se recommande aux prieres des Justes qu'il avoit persecutez avec tant de cruauté, & qu'il prie lui-même un Dieu qui ne le veut pas écouter.

Diligence de Moïse.

Moïse reçut cet ordre avec une joye incroyable, & promit qu'il y obeïroit avec toute la diligence possible. En effet, il fit partir à l'heure même un nombre suffisant de personnes pour en porter la nouvelle dans tous les lieux où demeuroient les Israëlites, avec ordre de se rendre tous en diligence, avec tous leurs troupeaux & tout leur équipage, dans la prairie de la ville de Ramessés. *(s)*

Quoique les Envoyez de Moïse usassent d'une tres-grande diligence, ils étoient néanmoins trop lents au gré des Egiptiens, qui eussent déja voulu les voir partis. Ils les prioient incessamment de se hâter: Ils leurs apportoient d'eux-mêmes ce qu'ils croyoient être propre pour leur voyage, afin qu'ils ne le retardassent point sous pretexe de chercher des provisiõs & d'autres choses nécessaires: & ils en usoient ainsi, dans la crainte qu'ils avoient que Pharaon ne revocât l'ordre qu'il venoit de donner; ou que si les Hebreux differ[illegible] quelques momens: il ne leur arrivât encore quelque nouveau malheur.

C'est

C'eſt de cet empreſſement des Egiptiens, & des prieres qu'ils faiſoient aux Hebreux de partir en diligence, que les ennemis des Hebreux ont pris occaſion de dire qu'ils avoient été chaſſez de l'Egipte, parce qu'ils étoient incommodez de la tigne : mais cette calomnie eſt ſi groſſiere, qu'il n'eſt pas beſoin de la réfuter.

Il eſt certain que les Iſraëlites ne ſortirent de l'Egipte, que parce qu'ils en voulurent ſortir ; & ils n'en ſortirent point en fugitifs, ou comme des gens que l'on chaſſe. Car quoy qu'ils uſaſſent d'une grande diligence ; ainſi que je viens de le dire, ils ne firent rien cependant avec précipitation ; ils ne partirent point en déſordre & avec confuſion. A meſure qu'ils arrivoient dans la pleine de Rameſſés, où étoit le Rendez-vous des Officiers que Moïſe avoit poſtez à toutes les avenuës s'informoient de quelle Famille ou de quelle Tribu étoient ceux qui arrivoient, & on les conduiſoit enſuite au quartier qui avoit été marqué pour leur Tribu. Bien loin d'être

saisis de cette crainte qui est toûjours inséparable de la fuite, on les voyoit arriver avec une gayeté merveilleuse, chargez de bagage & de provisions, dont ne se chargent pas ordinairement ceux qui s'enfuyent.

Il est vray néanmoins que la plûpart, & sur tout des gens du commun, n'ayant pas crû que leur départ d'eût être si subit, furent contraints de faire des provisions à la hâte; & n'ayant point de pain, ils pétrirent en diligence de la farine sans levain qu'ils lierent dans des pieces d'étoffes qui leurs servoient de manteaux, & l'emporterent sur leurs épaules : mais les plus riches avoient des voitures & des animaux de charges, qui portoient leurs provisions.

Lors que tout le monde fut arrivé, Moïse fit une revûë de tout le Peuple, & il se trouva environ six cens mille hommes de pied, sans compter les vieillards, les femmes, & les enfans qui n'avoient pas encore vingt ans. Il y avoit outre les Hebreux une multitude innombrable de peuple qui les avoit suivis, la plûpart Egiptiens, ou qui étoient

devenus proſelites de la Religion des Hebreux, ayant renoncé à l'idolâtrie, ou attirez par la grandeur des prodiges qu'ils avoient vûs. Quelques Auteurs croyent qu'ils étoient au nombre de trois cens mille. Il y avoit encore une quantité prodigieuſe de brebis, de bœufs, & de differentes ſortes de bêtes.

Tout cela ſe fit avec tant de diligence que le même jour toute cette multitude fut en état de partir. Pour éviter le tumulte & la confuſion, Moïſe fit défiler les bandes de la même maniere qu'on fait marcher les Soldats. Les Juifs tiennent par tradition, que cette eſpece d'Armée étoit diviſée en cinq Bandes ou Eſcadrons, qui marchoient ſous quatre Enſeignes differentes : car on ne compte point les vieillards, les femmes, les enfans, ni les étrangers. Voicy approchant l'ordre de cette Armée : Elle étoit diviſée en quatre Eſcadrons, compoſez chacun de trois Familles ou Tribus, & faiſoient chacun environ cent cinquante mille hommes. Le premier Eſcadron compoſé des trois premie-

Ordre gardé dans la ſortie de l'Egipte.

tres Familles, marchoit à la tête de l'Armée. Aprés le premier Escadron, marchoient les vieillards, les femmes, les enfans, & le bagage. Aprés le second, & au milieu de cette Armée, marchoient Moïse, Aaron, & les Anciens, qui étoient les Chefs de Familles, & comme les Magistrats du Peuple. Ce qui étoit de plus auguste & de plus venerable dans cette marche, c'étoit les cendres & les os du Patriarche Joseph, suivis des os des autres Patriarches. Car ce S. Patriarche ayant assuré ses freres que Dieu les visiteroit, & qu'ils sortiroient de l'Egipte, leur avoit fait promettre avec serment d'emporter ses os avec eux. Car les Saints du vieux Testament ayant eu une foy ferme & entiere de la résurrection & de la séparation qui se doit faire au Jugement dernier des bons & des méchans, n'ont jamais voulu être inhumez avec les impies. Et la pieté des veritables Israëlites a toûjours consideré les os des Patriarches, des Prophêtes, & des autres Saints, comme de tres-précieuses Reliques.

Ce fut donc en même-tems par respect, & pour ne point manquer à la promesse faite à Joseph, que Moïse avoit pris les os de Joseph, & qu'il les faisoit porter sur un Char magnifique au milieu du Peuple.

Les Rabins ajoûtent que Jannés & Mambrés, ces deux fameux Magiciens de Pharaon, marchoient à la tête des Egiptiens qui avoient suivi les Israëlites, d'où ils ont inventé quantité de fables. Nous en remarquerons quelques - unes lors que l'occasion s'en presentera.

Aprés cette troupe si considerable, marchoit le troisiéme Escadron ; & enfin le quatriéme faisoit l'arriere-garde.

Ce fut ainsi que les Israëlites sortirent tous de l'Egipte, & en tres-bon ordre, en plein jour, à la vûë des Egiptiens qui étoient alors occupez à ensevelir & enterrer leurs morts. Ce fut le quinziéme du mois de Nisan, quatre cens trente ans aprés la vocation d'Abraham ; au même jour & au même mois, à ce que croyent quelques Theologiens, que le monde avoit été creé deux

Epoque.

mille cinq cens quarante-trois ans auparavant. *

Le même jour que les Israëlites partirent de Ramessés ils arriverent à Sochot, éloigné de Ramessés d'environ trois petites lieuës, & ils y camperent. Ce qui détermina Moïse à prendre cette route, vû que c'eût été de beaucoup le plus court pour aller dans la Palestine de descendre le long du Nil jusqu'à l'embouchûre de Tanis, & de là passer audessus de la Mer Rouge par le Païs des Philisthins, ce fut qu'il appréhenda que les Philisthins ne s'opposassent à leur passage, & que les Israëlites se voyans réduits à la nécessité de se battre contre un peuple formidable & aguerri, ne vinssent à se repentir d'être ainsi sortis de l'Egipte.

Le lendemain Moïse parla au Peu-

* *Profecti igitur de Ramesse mense primo quinta decima die mensis primi, altera die Phase, filii Israël in manu excelsa, videntibus cunctis Ægyptiis, & sepelientibus primogenitos quos permiserat Dominus.* Num. XXXIII. 3.

ple ſelon l'ordre qu'il en avoit reçû de Dieu, & il leur dit : « Qu'ils devoient à jamais ſe ſouvenir de ce « jour, auquel ils étoient ſortis de « l'Egipte, de la maiſon de leur eſcla- « vage, & que le Seigneur les en avoit « retirez par la force de ſon bras. « Que Dieu ſouhaitoit qu'ils n'en « fuſſent pas ingrats, qu'ils n'en per- « diſſent pas la memoire Qu'ils ſe « ſouvinſſent donc qu'ils ſortoient de « l'Egipte dans le mois des nouveaux « bleds ; & que lors qu'ils ſeroient « arrivez dans la Terre que Dieu leur « avoit promiſe, dans le même mois « ils mangeaſſent des pains ſans levain « pendant ſept jours ; qu'en un mot « ils obſervaſſent religieuſement tout « ce qui leur avoit été ordonné pour « la celebration de la Pâque : Mais ſur « tout qu'ils euſſent un ſoin particu- « lier de dire à tous leurs enfans, « qu'ils celebroient cette Fête à cauſe « de la grace que Dieu leur avoit « faite de les retirer de l'Egipte ; & « qu'afin qu'ils en conſervaſſent mieux « la memoire, Dieu leur comman- « doit de lui conſacrer tous les pre- « miers nez qui déſormais ouvriroient «

„ le sein de la mere, tant des hom-
„ mes que des bêtes, parce qu'outre
„ que tout appartenoit à Dieu, il leur
„ demandoit encore cette reconnois-
„ sance, afin qu'ils eussent occasion
„ de dire à leurs enfans qu'ils consa-
„ croient ainsi les premiers nez au
„ Seigneur, à cause qu'il avoit tué
„ tous les premiers nez de l'Egipte,
„ lors qu'il en retira son Peuple. Que
„ Dieu ne demandoit pas qu'on luy
„ immolât indifferemment tous les
„ premiers nés, mais qu'ils rachete-
„ roient les premiers nez de leurs en-
„ fans avec de l'argent; & que les
„ premiers nez des animaux immon-
„ des dont ils se servoient pour les
„ voitures, seroient rachetez d'une
„ brebis. Il finit son discours en les
avertissant de se tenir prêts pour
partir, & qu'il en alloit faire don-
ner le signal.

Ce fut dans ce lieu que les Israë-
lites firent cuire sous la cendre la
pâte sans levain qu'ils avoient em-
portée de l'Egipte, & qu'ils n'a-
voient pas eü le temps de faire
cuire à cause que les Egiptiens les
pressoient de partir. Leur équipage

& leurs provisions se trouverent donc en meilleur ordre que le jour précedent.

Aussi-tôt qu'ils furent en marche, Dieu voulut lui-même être leur guide. Il fit marcher un Ange devant eux pour leur montrer le chemin, faisant paroître devant eux une colonne de nuée pendant le jour, & une colonne de feu pendant la nuit, parce qu'ils marchoient quelque fois la nuit, pour éviter les chaleurs excessives qui sont dans ce Païs-là, & particulierement dans le desert. Ce divin guide étoit absolument nécessaire aux Hebreux dans un desert si effroyable, où l'on ne voyoit ny trace ny chemin : car quand même on y eût passé souvent, les vents renversoient tellement les sablons, que les traces des passans étoient presque aussi-tôt effacées. On dit même que plusieurs ont été obligez de se servir de la boussole, ou de quelque autre semblable instrument, pour se conduire dans ces lieux si abandonnez & si sauvages.

Ange guide des Israëlites.

Cette nuée ne servoit pas seulement à leur marquer le chemin,

Expandit nubem in protectionem eorum. Ps. CIV. v. 8.

mais elle s'étendoit même quelque fois pendant le jour pour les défendre contre les ardeurs du Soleil; & la colonne de feu rendoit pendant la nuit une lumiere presque aussi grande & aussi pure que celle du Soleil.

Lors qu'ils étoient obligez de séjourner quelque temps dans un même lieu, la colonne de nuée demeuroit sur le Tabernacle pendant le jour, & la colonne de feu y demeuroit pendant la nuit. Tant que ces colonnes paroissoient fixes sur le Tabernacle, le Peuple demeuroit dans le même lieu; & lors qu'elles s'élevoient en l'air, c'étoit le signal que Dieu donnoit pour la marche. Ce fut ainsi que les Israëlites furent divinement guidez pendant tout le temps qu'ils demeurerent dans le desert.

Ainsi la colonne s'étant arrêtée en un lieu nommé *Ethan*, à l'extrêmité de la solitude, les Israëlites s'y arrêterent aussi.

Dieu avertit Moïse que Pha-

Ce fut en cet endroit que Dieu parla à Moïse, & lui dit de faire prendre un autre chemin aux Israë-

lites ; qu'ils se détournassent sur la droite du côté de Memphis, & qu'ils allassent camper sur le bord de la Mer devant Phiahiroth ; c'est-à-dire à l'entrée des détroits, entre Magdala & la Mer, & vis-à-vis de Béelsephon : car il arriveroit infailliblement que Pharaon les poursuivroit, & que les croyant embarassez dans ces détroits, il espereroit les défaire entierement. Mais Dieu ajoûta qu'il endurciroit le cœur de ce Prince, & qu'il feroit éclater sa gloire dans la perte de Pharaon & de toute son Armée, pour apprendre aux Egiptiens qu'il étoit le Seigneur. Les Israëlites obeïrent, & étans partis d'Ethan, ils allerent camper au lieu qui leur fut marqué par la colonne.

raon le poursuivra.

Quelques Espions qui avoient observé les démarches des Hebreux, & ce qui s'étoit dit dans leur Camp, allerent raporter à Pharaon que les Hebreux s'en étoient enfuis ; que leur dessein n'étoit pas de retourner en Egipte, mais de s'aller établir dans un autre païs. Le cœur de Pharaon fut transporté d'une telle co-

lere que son visage parut tout changé; & ses Sujets aussi-bien que lui, changerent de sentiment pour les Hebreux, dont ils avoient pressé le départ. „ A quoy avons-nous pensé,
„ disoient-ils, de laisser ainsi aller les
„ Hebreux, & de souffrir qu'ils ne
„ nous fussent plus assujettis.

Tert. adverſ. Marion. l. 2. Trog. Pomp. l. 36.

Quelques Auteurs Ecclesiastiques & Profanes, prétendent que ce qui leur tenoit le plus au cœur, étoit de se voir ainsi dépoüillez de toutes leurs richesses, de ces vases d'or & d'argent, & de ces vêtemens précieux qu'ils leurs avoient prêtez, & qu'ils leur envoyerent des Ambassadeurs pour les redemander : Mais les Israëlites répondirent aux Egiptiens, qu'ils les retenoient pour le payement de tant d'ouvrages si durs & si penibles, & pour les avoir servis pendant un si long espace de temps.

Gerson Iudæus conversus in Germanico Tulmud. Selden. in lib. de jure nat. c. ult.

Les Juifs disent que du temps d'Alexandre le Grand, les Egiptiens leur redemanderent encore ces richesses, & même par un Procés juridique. Quoy qu'il en soit, ils prirent alors la résolution de courir aprés les Israëlites, ou pour les faire

mourir, ou pour les ramener dans leur premiere servitude.

Pharaon fit donc préparer son char de guerre, & fit prendre les armes à tous ceux de son peuple qui se trouverent en état de les porter. Pharaon poursuit les Israëlites.

Quoique la peste eût fait mourir un nombre prodigieux de chevaux à la campagne, il s'en trouva néanmoins encore assez dans les Villes pour traîner six cens chariots de guerre, & pour monter un grand nombre de Cavaliers. Ces chariots étoient anciennement fort en usage : ils étoient montés chacun de trois hommes choisis, dont l'un faisoit l'office de cocher, & les deux autres étoient armez de faux ; & lorsque l'on avoit rompu un Bataillon, & qu'ils pouvoient entrer dedans, ils y faisoient une effroyable boucherie. Ces six cens chariots étoient accompagnez de deux cens mille hommes de pied, & de cinquante mille chevaux ; & ils marcherent avec tant de diligence, qu'ils approcherent des Israëlites & camperent aussi à Phiahiroth : mais ils ne pûrent point donner le combat, le jour *Joseph. anti. lib. 2.*

étant déja trop avancé.

Les Israëlites ayant vû cette Armée, furent saisis d'une grande crainte, & poussoient de tristes cris vers le Ciel, se croyans entierement perdus : & s'adressant à Moïse, ils lui parloient ainsi. ,, C'est peut-être, ,, disoient-ils, qu'il n'y avoit point ,, de sepulchres en Egipte, que vous ,, nous avez amenez icy pour y mou- ,, rir ? Quel dessein aviez-vous quand ,, vous nous avez fait sortir de l'Egi- ,, pte ? N'avions-nous pas raison de ,, vous dire lorsque nous y étions en- ,, core, de vous retirer & de nous ,, laisser servir les Egiptiens ? Ne ,, valloit-il pas beaucoup mieux être ,, leurs esclaves, que de venir perir ,, dans ce desert.

Ces cris & ces plaintes déchiroient le cœur de Moïse, car il ne pouvoit souffrir qu'ils se défiassent ainsi des promesses de Dieu ; & il étoit bien moins sensible à l'injure qu'ils lui faisoient, qu'à celle qu'ils faisoient à Dieu. Il dissimula néanmoins sa douleur ; & faisant toûjours paroître une grande tranquillité sur son visage, il leur dit :

« qu'ils ne devoient rien craindre, «
& qu'ils consideraſſent seulement «
avec attention les merveilles que le «
Seigneur feroit en peu de temps, & «
que toute cette armée qu'ils voyoient «
seroit bien-tôt diſſipée, & qu'ils ne «
la verroient plus. «

Alors l'Ange de Dieu qui marchoit devant le Camp des Iſraëlites, alla derriere eux, & la colonne de nuée qui étoit à la tête du Peuple, le ſuivit & ſe mit derriere, entre le Camp des Egiptiens & le Camp d'Iſraël; & cette nuée du côté des Egiptiens augmentoit l'obſcurité de la nuit, & de l'autre côté elle éclairoit les Iſraëlites d'une lumiere auſſi pure que celle du Soleil : de ſorte que l'Armée des Egiptiens ne put joindre celle des Iſraëlites pendant toute la nuit.

Moïſe cependant étoit en prieres, & du plus profond de ſon cœur il demandoit à Dieu du ſecours dans une néceſſité ſi preſſante. Mais Dieu
lui répondit : « Pourquoy criez- «
vous ainſi ? Dites aux Enfans d'Iſ- «
raël qu'ils marchent; & vous, élevez «
vôtre main, & étendez vôtre verge «

» sur la Mer, & la separez en deux ;
» afin que les Enfans d'Israël passent
» au travers.

Moïse étendit donc sa main sur la Mer, & le Seigneur la partagea (t) en deux: & faisant souffler un vent violent & brûlant pendant toute la nuit, la Mer se dessécha.

Alors Moïse ayant donné le signal pour la marche, entra le premier dans la Mer, & il fut suivi de la Tribu de Juda, commandée par Aminadab, & ensuite de toutes les autres Tribus. Mais comme les autres Tribus avoient donné quelque marque de crainte, & qu'elles le cederent en cette occasion à celle de Juda, cette Tribu s'acquit par son intrépidité, la prééminence sur les autres. On ne peut rien concevoir de plus beau, de plus merveilleux que ce nouveau chemin. La lumiere que produisoit la colonne étoit comme nous l'avons dit, aussi grande & aussi belle que celle du Soleil; les eaux de la Mer s'étoient élevées des deux côtez de ce chemin comme deux murs de cristal ; & le sable de la Mer, malgré sa

Joseph antiq. Tiripus.

nature ſterile, avoit produit des herbes & des fleurs, comme en produit une prairie dans le Printemps.

Les Egiptiens qui étoient proches des Iſraëlites, ayant entendu le bruit de leur marche, les ſuivirent quoy qu'ils fuſſent dans l'obſcurité; & ſans le ſçavoir, ils entrerent aprés eux dans la Mer. Ils ne firent aucune réflexion au lieu où les Iſraëlites s'étoient retirez, & d'où ils ne pouvoient ſortir ſans ſe faire un paſſage par la force des armes, ou ſans ſe précipiter dans la Mer. Tel étoit leur aveuglement par la permiſſion de Dieu. Sap. XIX. 7.

Ce trajet ayant neuf mille pas *(v)* de longueur, & le chemin étant aſſez large, cet eſpace renferma les deux Armées. Mais à la quatriéme veille de la nuit, environ les quatre heures du matin, l'Ange du Seigneur fit une ouverture à la nuée, comme une eſpece de fenêtre pour regarder l'Armée des Egiptiens, d'où il ſortit en même-temps des tonnerres, des éclairs, & des foudres dans une ſi épouvantable quantité, que leur Armée fut tout d'un coup en déſor-

dre. Les roües des chariots étant brisées, ils furent renversez sur le sable ; les gens de pied & les cavaliers fuyans pêle-mêle crioient confusément : Fuyons les Israëlites, parce que le Seigneur se declare pour eux, & combat contre nous.

Il perit dans les eaux de la Mer Rouge.

Mais le Seigneur dit à Moïse, étendez vôtre main sur la Mer afin que les eaux retournent sur les Egiptiens, & qu'elles envelopent leurs chariots & leur cavalerie. Moïse ayant étendu sa main, ainsi que le Seigneur le lui avoit ordonné, elle commença à remplir son lit comme auparavant ; & les Egiptiens qui s'enfuyoient, rencontrerent les eaux qui retournoient dans leur place ordinaire. Pharaon qui étoit entré dans la Mer en poursuivant les Israëlites, fut noyé avec toute son Armée, & il n'en resta pas un seul.

Telle fut la fin de ce malheureux Prince. Dieu souffre quelque fois l'impieté des Grands pour un certain temps ; & il semble même assez souvent que les impies triomphent de sa patience : mais lors qu'il a

résolu de ne les plus souffrir, & de s'en vanger, il le fait enfin d'une maniere digne de lui, & qui fait assez connoître que s'il a souffert l'impie quelque temps, c'est qu'il l'a bien voulu, ou pour punir les pechez de son peuple, ou pour exercer la patience des justes.

On peut encore remarquer que la peine dont Dieu châtie les impies, a toûjours quelque chose de proportionné à leur impieté. Les Egiptiens avoient voulu faire perir la race des Israëlites dans les eaux du Nil, & Dieu les fait perir dans les eaux de la Mer rouge.

Les dépoüilles des Egiptiens portées au bord des Israëlites.

Il voulut encore que son peuple tirât tout le profit & toute la satisfaction de cette défaite ; les flots pousserent avec une vitesse & une force surnaturelle, les armes, les machines, & tout le bagage de cette Armée sur le bord des Israëlites, qui aprés être revenus de l'étonnement & des premiers transports que leur causoit un si grand nombre de prodiges, ramasserent ces armes, dont ils se servirent dans les guerres qu'ils eurent dans la suite.

Durant que le peuple étoit occupé à ramasser ces dépoüilles, Moïse se disposoit à rendre à Dieu des actions de graces pour tant de signalez bienfaits. Il ordonna que le peuple celebrât pendant tout ce jour-là une grande Fête, & ayant composé ce divin Cantique, il le chanta, & tout le peuple le chanta avec luy.

PREMIER CANTIQUE DE MOÏSE. Exod. XV.

Loin d'icy mortelles allarmes ;
Cessons de répandre des larmes.
Aujourd'huy par de saints concerts
Du Seigneur Tout-puissant celebrons la victoire ;
Chantons ses faits divins, & du bruit de sa gloire
Faisons retentir l'Univers.

Cette fiere & superbe Armée,
D'orguëil & de haine animée,
Ne respiroit que nôtre mort :
Mais la Mer qui s'ouvrit pour nous faire passage,
La couvre de ses flots pour étouffer sa rage,

Et nous laisse passer au port.

Le Tout-puissant en cette guerre,
Pour nous s'est armé du tonnerre;
Il prend la foudre & les carreaux;
Il fait tomber sur eux & les feux & la grêle;
Les chariots, les soldats, confondus pêle-mêle,
Sont tous engloutis sous les eaux.

Seigneur, vôtre bras invincible,
A present leur paroît terrible;
Ils craindront desormais vos coups,
Puis qu'ils voyent en ce jour leur effroyable Armée
Au milieu de la Mer tout d'un coup consumée
Par le feu de vôtre courroux.

Nous ne voyons que des miracles,
La Mer pour nous n'a point d'obstacles;
D'elle-même elle ouvre son sein;
Elle a fait de ses eaux deux murailles liquides;
Les sablons inconstans sont devénus solides,
Pour nous faire un nouveau chemin.

Poursuivons-les dans cette route,
Dit l'Ennemy, quoy qu'il en coûte;
Ils sont à nous, & sur ces bords,
Quand nous serons vangez, je feray le partage
Des esclaves, des biens, de ce grand équipage,
Et de tous leurs riches trésors.

A ces mots la troupe insensée,
Marchoit déja dans la pensée
De réüssir dans ce dessein.
Mais à peine étions-nous montez sur le rivage,
Que l'eau les enferma par un triste naufrage
Dans les abîmes de son sein.

Le Seigneur est incomparable:
Vit-on jamais un Dieu semblable
Entre tant de Divinitez
Qu'inventa des mortels le vice ou l'ignorance?
Vit-on dessous le Ciel jamais tant de puissance?
Vit-on jamais tant de bontez?

Son pouvoir éclate en leur perte,

Puisque la terre s'est ouverte
Au premier signal de sa main :
Elle ouvre en un instant ses plus profonds abîmes,
Afin que les Enfers punissent tous les crimes
Que commit ce peuple inhumain.

Sortans de leur prison terrible,
Nous avons un gage sensible,
Que Dieu nous soûtiendra toûjours.
Dans sa sainte demeure il nous porte lui-même ;
Nos jours y couleront dans un plaisir extrême,
Dont rien n'arrêtera le cours.

Déja la Palestine tremble,
En vain ses peuples elle assemble ;
Les uns accablez de douleur,
Ainsi que des rochers paroissent immobiles ;
Les autres lâchement abandonnent les Villes,
Et laissent leurs biens au vainqueur.

Le Seigneur quitte son tonnerre,
Et veut désormais sur la terre

Etablir l'Empire du Ciel.
Il nous comble de biens, de gloire & de richesse :
Dans cet heureux climat il fait couler sans cesse
Des ruisseaux de lait & de miel.

Grand Dieu, nous vous rendons la gloire
De cette célebre victoire.
En vain Pharaon dans ces eaux
Cherchoit à sa fureur d'innocentes victimes,
Puisque vous préparez pour punir tant de crimes
Ces grands & terribles tombeaux.

Marie sœur d'Aaron, que la Sainte Ecriture appelle Prophêtesse, fut aussi remplie du Saint-Esprit; & ayant pris un tambour en sa main, elle fut suivie de toutes les femmes qui prirent aussi des tambours, & chantoient dans des chœurs differens. Marie chantoit la premiere, & disoit le Cantique de Moïse, *Loin d'icy mortelles allarmes, &c.* & les femmes répondoient cette premiere Stance, aprés que Marie en

en avoit chanté une de ce divin Cantique.

Voilà quelles furent les actions de graces que les Hebreux rendirent au Seigneur, & la Fête qu'ils en firent, dont l'Eglise celebre encore tous les ans la memoire la veille de la Resurrection du Sauveur : Elle chante souvent ce divin Cantique, parce qu'elle considere cette délivrance du Peuple de Dieu, & le Passage miraculeux de la Mer rouge, comme une figure de la veritable liberté que Jesus-Christ nous a donnée, en nous retirant de la puissance du Diable, figuré par Pharaon. Le Batême que nous recevons pour être délivrez de nos pechez, & dans lequel ils sont tous effacez, a été figuré par ce Passage de la Mer rouge dans laquelle tous les Egiptiens furent abîmez ; & de même que les Hebreux eussent été coupables s'ils n'eussent rendu à Dieu les actions de graces qu'ils luy devoient pour un si grand bien-fait ; ainsi nous sommes coupables de la plus énorme de toutes les ingratitudes, si nous ne rendons à

JESUS-CHRIST celles que nous luy devons pour nous avoir retirez de cette effroyable servitude, dans laquelle nos pechez nous avoient engagez.

Fin du second Livre.

L'HISTOIRE DE MOÏSE.

LIVRE TROISIE'ME.

UN Peuple eſt toûjours difficile à gouverner ; & quelque docilité qu'il faſſe paroître, quelque prudence qu'ait ſon chef, on ne peut le conduire qu'avec des peines inconcevables. Mais lors qu'il s'agit de fonder un Etat, & de retenir par la juſtice, & par la ſeverité des nouvelles loix, des hommes libertins, élevez & nourris dans toute ſorte de vices, & de les porter à la vertu par des ſentimens de Religion ; c'eſt là l'ouvrage le plus difficile, & la charge la plus inſupportable qui ſe puiſſe trouver dans le monde.

Combien il étoit difficile de former la Republique des Iſraëlites.

C'eſt là néanmoins ce que Moïſe

avoit entrepris. Les Hebreux pendant leur captivité avoient entierement dégeneré de la vertu de leurs peres : leurs esprits s'étoient corrompus par des sentimens bas, & proportionnez à la condition des esclaves : le mauvais exemple des impies avec lesquels ils vivoient, les avoit entraînez dans toute sorte de vices, & leur avoit corrompu le cœur. Enfin la pratique de ces vices étant authorisée par la Religion des Payens, & considerée comme l'hommage & le culte qu'ils devoient à leurs infames Divinitez, ils étoient incapables de recevoir une Religion pure, sainte, & toute spirituelle. Quel moyen de former un Etat d'un nombre prodigieux d'esclaves, brutaux & corrompus ? Quelle apparence que des hommes nourris dans le libertinage, puissent souffrir des loix severes & rigoureuses ? & que des gens sans esprit puissent s'élever audessus des sens, reconnoitre & craindre un Dieu qu'ils ne voyent pas ?

Ce dessein étoit sans doute audessus de la force de Moïse ; il

étoit ſans exemple : mais Moïſe ne l'avoit pas formé par un principe d'ambition, & pour ſe rendre le Monarque d'un peuple ſi nombreux. Ce n'étoit point non plus pour avoir l'honneur de paſſer pour le fondateur d'une grande Republique. Il rejette tous ces honneurs ; & comme il n'entreprend rien que par l'ordre de Dieu, il veut que ce ſoit Dieu qui en ait tout l'honneur, qu'il ſoit le Légiſlateur, le Maître, & le Souverain de ce nouvel Etat : C'eſt ce qui a été depuis appellé *Théocratie*, c'eſt-à-dire un Gouvernement divin, un Etat qui ne reconnoit point d'autre Legiſlateur, point d'autre Maître que Dieu.

Moïſe n'eſt donc que l'interprête de Dieu, & le Miniſtre dont il ſe ſert pour fonder cette Republique. Dieu le charge du ſoin de toutes choſes, il éclaire ſon eſprit, il luy parle familierement comme un amy parle à ſon amy : il luy découvre tous ſes ſecret. En un mot, Dieu luy donne tout ce qui luy eſt néceſſaire pour réüſſir dans un ſi grand deſſein.

Cependant Moïse ne le peut executer qu'avec de tres-grandes peines, à cause de la grossiereté & de la brutalité de ce Peuple, qui ne reconnoit point, pour ainsi dire, d'autre Dieu que son ventre ; & qui dans le moindre besoin ne veut rien attendre, ny rien esperer de la Providence Divine, quoy qu'elle se manifeste à luy par un si grand nombre de miracles : un peuple toûjours prêt à blasphémer contre Dieu, & à lapider son Liberateur ; & qui enfin par ses impietez s'attire tous les jours des châtimens également justes & severes.

Voilà le caractere de ce peuple. Voilà en peu de mots le sujet des travaux & des peines de Moïse ; & dans le récit que j'en vas faire, on verra quelle a été la patience de cet homme admirable, quel a été son amour pour un peuple qui en étoit si indigne : on verra en même-temps de quelles faveurs extraordinaires Dieu l'a honoré. Mais comme Dieu n'est pas moins juste qu'il est bon, s'il recompense si amplement la vertu, il punit aussi les moindres

défauts avec une grande ſeverité, puis qu'il n'a pas épargné Moïſe ſon bien-aimé, pour une faute qui paroit tres-legere aux yeux des hommes ; & cette faute eſt peut-être le ſeul endroit par où on peut découvrir que Moïſe ne fut qu'un homme comme nous, quoique le reſte de ſa vie n'ait rien fait voir de ſurnaturel & de miraculeux, pour ne point dire de divin.

Les Hebreux étant donc entrez dans le deſert de Sur, qui eſt auſſi appellé Ethan, au travers des eaux de la Mer rouge, la colonne qui les avoit éclairez dans un paſſage ſi ſurprenant, leur traça auſſi le chemin qu'ils devoient tenir dans des lieux ſi abandonnez. Ayant marché trois jours dans cette ſolitude ſans trouver de l'eau, ils arriverent enfin dans un lieu où ils en trouverent abondamment ; mais ſi-tôt qu'ils en eurent goûté ils la trouverent ſi amere, qu'ils n'en pûrent uſer.

Les eaux ameres adoucies, par un bois

Dieu le voulut ainſi pour les éprouver, pour les convaincre eux-mêmes de leur ingratitude, & pour leur faire connoître la corruption & la

qui étoit la figure de la Croix.

malignité de leur cœur. En effet, au lieu de s'adresser á Moïse, & de le prier avec humilité & avec confiance, d'obtenir encore du Ciel pour eux une nouvelle faveur, & de ne les pas abandonner dans le malheur où ils étoient; ils se mirent au contraire à murmurer contre luy, comme si par son imprudence ou par sa malignité il les eût engagez dans ces lieux inhabitables. Du murmure ils passoient déja à la sédition; & perdans tout le respect pour Moïse, ils luy demandoient dequoy il pourroit appaiser leur soif.

Premier murmure des Israëlites.

Moïse ayant elevé sa voix au Seigneur, il fut secouru à l'instant: Dieu luy découvrit un certain bois qui avoit la vertu de rendre douces ces eaux ameres. Ayant donc jetté quelques branches de ce bois dans ces eaux, en un moment elles devinrent tres-douces & tres-agréables, & tout le Peuple en but autant qu'il desira.

Les Saints Peres, & particulierement S. Augustin, nous avertissent que ce bois fut une figure de la Croix de Jesus-Christ, qui

adoucit toutes les amertumes de nôtre vie.

Ces eaux furent appellées *Mara* par les Hebreux, & Pline dans son Histoire naturelle les appelle les Fontaines ameres.

Premiere loi donnée aux Israëlites.

Ce fut en ce lieu que Dieu commença à donner aux Israëlites quelques loix & quelques préceptes generaux, ou préliminaires de la Loy qu'il leur alloit donner, pour les disposer à la recevoir, pour regler leurs mœurs, & pour donner par avance quelque forme à cette Republique; & il leur promit de ne les point traiter comme il avoit traité les Egiptiens, pourvû qu'ils gardassent ses commandemens.

Les douze Fontaines, & les 70. Palmiers.

De ce lieu ils allerent camper dans un autre appellé Elim, où il y avoit douze Fontaines & soixante-dix Palmiers. Ce lieu est fameux non seulement par la description qu'en ont faite Diodore, Strabon, & quelques autres Auteurs, qui font admirer un si bel endroit au milieu d'un desert affreux & inhabitable; mais encore parce que le nombre de ces Fontaines convient

avec celuy des douze Tribus & des douze Apôtres de JESUS-CHRIST, & que le nombre des Palmiers répond à celuy des Anciens d'Israël & des Disciples de JESUS-CHRIST.

Second murmure des Israëlites.

Exod. XVI

De là ils passerent dans le desert de Sin, & ce fut en ce lieu qu'ils murmurerent tous contre Moïse & Aaron, parce qu'ayans cousumé pendant un mois de marche la farine & les autres provisions qu'ils avoient emportées de l'Egipte, ils apprehendoient de mourir de faim dans ce „ desert. „ Plût à Dieu, disoient-ils, „ que nous fussions morts dans l'Egi- „ pte par la main du Seigneur, lors que „ dans nôtre captivité les Egipptiens „ nous donnoient au moins des vivres „ en abondance. Et s'adressans à Moïse & à Aaron, ils leurs disoient : „ „ Pourquoy nous avez-vous amenez „ dans ce desert pour y faire mourir „ le Peuple ? Jamais murmure ne fut plus mal fondé, & plus injurieux à Dieu. Ils apprehendoient de mourir de faim, & Dieu venoit de faire un miracle en leur faveur, en adoucissant des eaux ameres. Il avoit fait tant d'autres prodiges ! Croyoient-

ils qu'il eût tout d'un coup perdu sa puissance? Mais quelle injure luy faisoient-ils en préferant à sa Bonté & à sa Providence, la charité prétenduë des Egiptiens ?

Moïse ressentit une tres-vive douleur de cette injure qu'ils faisoient à Dieu ; il le pria de la leur pardonner, & de leur donner la nourriture dont ils avoient besoin. Dieu luy promit de leur faire pleuvoir du pain du Ciel tous les jours, & qu'ils n'auroient qu'à en ramasser autant qu'ils en auroient besoin ; & que le sixiéme jour ils en prissent une fois autant que les précedens, parce que le septiéme jour il n'en tomberoit point.

Moïse dit à Aaron de faire assembler le Peuple devant le Tabernacle ; (a) & quand ils furent assemblez, Aaron leur dit : " Que ce n'étoit " point ny Moïse ny luy qu'ils avoient " offensez par leur murmure, mais " que c'étoit le Seigneur luy-même " qu'ils avoient attaqué. Qu'il avoit " entendu leur murmure, que dés le " soir même il leur donneroit de la " chair à manger, & que dés le len- "

» demain il les rassasieroit de pains
» qu'il feroit tomber du Ciel.

Aaron parloit encore aux Israëlites, quand du côté du desert ils virent paroitre sur une nuée la gloire du Seigneur ; & ils entendirent la voix du Seigneur qui parla à
» Moïse, & qui luy dit : „ J'ay en-
» tendu le murmure des Enfans d'If-
» raël ; dites leur que dés ce soir ils
» mangeront de la chair, & que de-
» main dés le matin ils seront rassa-
» siez de pains, afin qu'ils sçachent
» que je suis le Seigneur qui les ay
» retirez de l'Egipte.

Abondance de Cailles.

En effet, le soir même il tomba dans le Camp des Israëlites une prodigieuse quantité de Cailles, qui étans fatiguées d'avoir vollé pendant le jour, se laisserent prendre avec tant de facilité que chacun en prit autant qu'il luy plut.

La Manne tombe du Ciel.

Le lendemain matin il tomba une rosée tout autour du Camp, & la surface de la terre en étant couverte, on vit paroître quelque chose de menu, & comme pilé au mortier, qui ressembloit à ces petits grains blancs qui pendant l'hiver

tombent sur la terre.

Les Israëlites voyans tomber cette espece de grêle, & ne sçachans point ce que se pouvoit être, se demandoient l'un à l'autre: Qu'est-ce que cela ?

Moïse leur dit, que c'étoit le pain que le Seigneur leur donnoit à manger. Qu'il ordonnoit que chacun en ramassât autant qu'il en pourroit manger; & afin qu'il y eût une mesure qui pût suffire même aux plus grands mangeurs, il leur dit d'en prendre chacun plein un *Gomor*: *(b)* C'étoit une certaine mesure dont se servoient les Israëlites: on ne sçait point assurément combien elle contenoit, mais il est seur qu'elle contenoit ce qui suffit pour nourrir les hommes les plus forts, & occupez au plus grand travail.

Chacun en ramassa approchant de ce qu'il jugea pouvoir suffire pour remplir un Gomor. Il se trouva par un nouveau miracle que ceux qui en avoient le plus amassé, n'en avoient pas plus que ceux qui en avoient amassé le moins: & ceux qui en avoient le moins, en trou-

vérent plein le Gomor, de même que ceux qui en avoient amassé le plus.

Défense de la garder jusque au lendemain.

Moïse leur défendit d'en garder jusqu'au lendemain, pour leur apprendre à esperer en la Providence de Dieu, & à luy demander le pain de chaque jour ; ce que Jesus-Christ a bien voulu depuis enseigner à son Eglise : mais le précepte de Moïse fut méprisé dés le même jour : car quelques-uns ayans gardé de ce pain du Ciel jusqu'au lendemain, il se trouva plein de vers, & tout corrompu. Moïse l'ayant appris il se mit en colere contr'eux, les menaçant d'une punition severe s'ils retomboient jamais dans une défiance si criminelle.

Le sixiéme jour ils en recueillirent chacun une fois plus qu'à l'ordinaire ; c'est-à-dire deux Gomors, & les Princes des Familles en ayant donné avis à Moïse, il leur dit qu'ils avoient fait selon l'ordre du Seigneur, parceque le lendemain ce seroit le jour du Sabbat, dont le repos étoit consacré au Seigneur : Qu'ils fissent ce sixiéme jour, tout

ce qu'ils avoient à faire pour le lendemain, parce que le septiéme jour Dieu ne leur donneroit point de ce pain, parce qu'il vouloit que la seule occupation de ce jour fût de le servir & de le loüer.

Cependant le septiéme jour étant arrivé, quelques-uns du Peuple allerent hors du Camp pour en recuëillir comme à l'ordinaire, mais ils n'en trouverent point. Dieu dit à Moïse que cette désobeïssance l'avoit offensé, & qu'il eût soin à l'avenir de le faire observer avec plus d'éxactitude. Ce fut la premiere fois qu'il fut observé, au moins quant au repos: car le Sabbat, en ce qu'il détermine un certain temps pour le culte de Dieu, fut institué dés le commancement du monde; & c'étoit particulierement en ce jour que les Patriarches adoroient Dieu, & luy offroient des Sacrifices.

Observation du Sabbat.

Gen. II. 2, 3.

Ce jour-là les Hébreux mangerent ce qu'ils avoient reservé la veille, & il ne se trouva nullement corrompu. Ils donnerent à cette nourriture le nom de *Manne*, parce que la premiere fois qu'ils la virent tomber

du Ciel, ils s'écrierent *Manhu?* c'est-à-dire, qu'est-ce que cela? Sa figure étoit semblable à celle des grains de Coriande, & elle étoit d'une couleur aussi blanche que celle de la neige. Devant qu'elle tombât du Ciel, il tomboit auparavant une rosée qui couvroit la terre où elle devoit tomber, de peur que la terre ne la salît: & lors qu'elle étoit tombée, il tomboit encore une autre rosée pardessus pour la couvrir.
Apoc. II. v. C'est pour ce sujet qu'elle est appellée une Manne cachée, parceque c'est en cela particulierement qu'elle est la figure de la tres-adorable Eucharistie, qui est un Mystere caché & le veritable Pain du Ciel. La Manne se conservoit jusqu'au lever du Soleil: mais si-tôt que ses rayons commançoient à paroître, elle se fondoit de même que la neige. Cependant elle s'endurcissoit au feu; & lors qu'elle étoit endurcie, les Hebreux la battoient dans le mortier, ou l'écrasoient sous une meûle, & ils en faisoient des pains ou des gâteaux. Lors qu'on mangeoit la Manne sans la faire cuire, elle

avoit un goût semblable à celuy d'un gâteau fait avec de la plus pure farine de froment mêlée avec du miel ; cela s'entend du miel de Palestine, qui ne céde en rien à la douceur & à la bonté du sucre. Lors qu'on la faisoit cuire, elle avoit un goût semblable à celui d'un gâteau fait avec une huile excellente. C'étoit là son goût naturel. Mais le Saint Esprit nous apprend dans le Livre de la Sagesse, que " cette Manne que Dieu préparoit lui-même sans aucun travail pour la nourriture de son Peuple, renfermoit en elle-même tout ce qu'il y a de délicieux, & tout ce qui peut être agréable au goût ; & que s'accommodant à la volonté de chacun des Israëlites, elle changeoit de goût selon qu'il plaisoit à celui qui en mangeoit. Il est vray apparemment, ainsi que l'a crû S. Augustin, que les seuls veritables Israëlites, c'est-à-dire ceux-là seulement qui étoient fideles à Dieu, trouvoient dans la Manne tous les goûts differens qu'ils pouvoient souhaiter. Car si les Israëlites charnels qui méprisoient

Sap. XVI. 20.

" La Manne s'accommode au goût d'un chacun.

Moïse, & qui murmuroient si souvent contre lui, eussent trouvé dans la Manne ce que leur sensualité pouvoit souhaiter, ils n'eussent par regretté les viandes de l'Egipte avec taut de douleur.

C'est inutilement, ce me semble, que les Interprêtes demandent si cette Manne étoit de même nature que la nôtre, puis que cette Manne étoit miraculeuse & formée par le ministere des Anges; & que celle qui se forme quelque fois de la rosée du Ciel, si douce, si agréable qu'elle soit, n'a rien qui soit comparable à cette Manne divine.

Dieu fait resserrer de la Manne dans le Tabernacle.

Moïse, selon que Dieu le lui avoit ordonné, dit à Aaron d'en mettre dans un vase autant qu'il en pouroit tenir dans un Gomor, & de le reserver dans le Tabernacle, afin que les races futures sçûssent quel a été le Pain dont Dieu a nourri les Israëlites dans le desert, pendant tout le temps qu'ils y demeurerent, aprés leur sortie de l'Egipte.

De Sin, où la Manne tomba pour la premiere fois, ils allerent camper dans un autre lieu appellé *Ra-*

phidim, où ne trouvant point d'eau ils murmurerent encore contre Moïse, & le ménaçoient de le lapider : Ils lui demandoient d'une voix insolente & seditieuse, de l'eau pour boire ; & blasphémans contre Dieu même, ils se disoient l'un à l'autre ; *Le Seigneur est-il, ou n'est-il pas au milieu de nous ?*

Troisiéme murmure des Israëlites.

Moïse eut recours à Dieu, qui lui ordonna de prendre en main la verge dont il s'étoit servi pour faire tant de prodiges ; de marcher à la tête de tout le Peuple, avec les Anciens d'Israël, de les conduire à la Pierre d'Horeb, qu'il y seroit present lui-même, & qu'il s'y trouveroit avec lui pour y faire un nouveau miracle ; qu'il frapât la Pierre de sa verge, & qu'il en sortiroit de l'eau.

Moïse ayant conduit le Peuple à cette Pierre, il leur parla en ces termes. « Pourquoy tentez-vous le « Seigneur ? Quel sujet avez-vous de « vous défier de sa Providence & de « sa Bonté ? Ne vous a-t'il pas encore « donné assez de preuves ? Pourquoy « donc demandez-vous encore un «

„ nouveau miracle, pour sçavoir s'il
„ est parmy vous, ou s'il n'y est pas?
„ Apprenez-le donc enfin par le mi-
„ racle que vous allez voir; & soyez-
„ en si persuadez, que vous n'en dou-
„ tiez jamais dans la suite. En ache-

Moïse fait sortir de l'eau d'un rocher.

vant ces mots il frapa la Pierre de sa verge, & à l'instant l'eau en sortit avec une si grande abondance, que toute cette multitude d'hommes & d'animaux eut dequoy se desalterer. Moïse appella ce lieu *la Tentation*, en memoire de ce que les Israëlites avoient tenté le Seigneur, voulant éprouver sa puissance par un nouveau miracle.

Lieu apellé la Tentation.

Mais ce lieu n'est pas seulement fameux par ce prodige, il l'est encore parce qu'il fut le premier Champ de Bataille où le Peuple de Dieu donna des preuves de sa valeur, & remporta une mémorable victoire sur les Amalécites.

Ce Peuple qui habitoit cette partie de l'Arabie qui est proche du desert, avoit herité d'Esaü dont il descendoit, la haine contre Jacob & contre ses descendans; ayant donc appris que les Israëlites s'étoient

échapez de l'Egipte, & qu'ils passoient dans le desert pour s'aller établir dans le Païs des Cananéens qui leur avoit été promis, crut que cette occasion étoit favorable pour se vanger des Israëlites, pour les détruire, ou se les assujettir, & s'enrichir de leurs dépoüilles. Ayans donc levé en fort peu de temps une Armée considerable, ils joignirent les Israëlites dans le desert de Raphidim; mais le jour étant déja fort avancé, ils ne pûrent presenter la bataille.

Les Amalécites s'oposent au passage des Israëlites.

Moïse avoit donné la Charge de General d'Armée à un homme de la Tribu d'Ephraïm nommé *Osée*, fils de Nun. Il le nomma depuis *Iosué*. C'étoit un homme d'une vertu consommée, qui avoit toûjours témoigné un grand zele pour la gloire de Dieu, gardant sa loy avec une fidelité inviolable, qui dans differentes occasions avoit donné des preuves de son courage; & qui dans l'élevation de son esprit, avoit néanmoins beaucoup de douceur & de modestie. En un mot, il avoit toutes les qualitez nécessaires pour faire

Josué General d'Armée.

Num. XIII. 17.

un grand Capitaine, & un bon Prince. Il étoit alors âgé de cinquante ans, & dans la force de son âge. Moïse lui dit de ranger le lendemain dés la pointe du jour son Armée en bataille, & de donner le combat aux Amalécites; qu'il se tiendroit sur le haut de la coline pour voir tout ce qui se passeroit, & qu'il auroit en main la verge du Seigneur. C'en étoit assez dire pour assurer Josué de la victoire.

Le jour étant venu, Josué ayant en diligence rangé son Armée en bataille, marcha droit aux Amalécites, qui s'étoient campez assez prés des Israëlites; & Moïse accompagné d'Aaron & de Hur, que l'on croit avoir été l'époux de Marie sœur de Moïse & d'Aaron, monta sur la coline; & sçachant que la victoire est entre les mains de Dieu, & qu'elle ne dépend ni du nombre, ni de la force des Soldats, il la demanda à Dieu pour son Peuple.

On combattoit vigoureusement de part & d'autre, & la victoire parut balancer long-temps entre les deux Partis. Lors que Moïse élevoit

ſes mains au Ciel, les Hebreux avoient l'avantage; & quand il les abaiſſoit, les Amalécites reprenoient cœur, & battoient les Hebreux. Aaron & Hur s'en étant apperçûs firent aſſeoir Moïſe, & lui ſoûtinrent les mains; de ſorte que ſans ſe laſſer, il les tint élevées au Ciel toute la journée; & ainſi Joſué défit l'Armée des Amalécites, & les fit paſſer au fil de l'épée.

Moïſe obtient la victoire en élevant ſes mains au Ciel.

Cette victoire ayant été obtenuë par un ſecours du Ciel ſi viſible, Moïſe n'eut garde de s'en attribuer l'honneur: mais il éleva dans le Champ de Bataille un Autel, avec une inſcription qui faiſoit connoître que le Seigneur étoit l'Auteur de cette victoire. Bien different de ce Prince orguëilleux, qui pluſieurs années aprés, pour avoir vaincu les mêmes Amalécites, ſe fit dreſſer un Arc de Triomphe, & laiſſa un exemple de vanité, qui a été ſuïvi par un grand nombre de Conquerans. Qu'il y en a peu qui reſſemblent à Moïſe! qui ſoient plus humbles aprés la victoire que dans le combat.

Autel élevé au Seigneur avec une inſcription.

Saül I. Reg. XV. 12.

Défaite des Amalécites écrite par l'ordre de Dieu.

Mais Dieu qui aime ceux qui sont humbles de cœur, & qui converse avec eux, parla à Moïse, & il lui dit d'écrire cecy dans un Livre pour en garder la memoire à la posterité; de faire entendre à Josué qu'il étoit satisfait de sa conduite, & de lui dire ces paroles de sa part.
„ J'effaceray la memoire d'Amalec de
„ dessous le Ciel. La main du Seigneur
„ s'élevera de son Trône contre Ama-
„ lec, & le Seigneur lui fera la guerre
„ dans la suite des siecles.

Cette Prophétie a eû son accomplissement: Le Peuple de Dieu a toûjours combatu par son ordre contre les Amalécites, jusques à ce qu'ils ayent été entierment détruits. Saül, te Prince dont je viens de parler, eut ordre de Dieu de les faire tous mourir sans en réserver aucun; & pour n'y avoir pas éxactement obei, il perdit la couronne & la vie. Samuël, David & Mardochée, ont achevé de perdre le reste de ce peuple malheureux. Dieu les a traitez de cette rigueur, pour apprendre comment il châtiera ceux qui gardent des ressentimens dans leur

1. Reg. XV. Ibid. XXX. Esther VIII IX.

cœur

cœur, & qui veulent opprimer les innocens dont il eſt le protecteur.

A peine Moïſe avoit-il achevé d'élever cet Autel, qu'un homme envoyé de la part de Jéthro ſon beau-pére, arriva pour lui donner avis que ſon beau-pere, ſa femme, ſes deux fils, étoient en chemin pour le venir trouver. Moiſe partit à l'inſtant pour aller audevant d'eux; & les ayant rencontrés, ils ſe ſalüerent avec tous les témoignages poſſibles d'un amour & d'une joye reciproque.

Jéthro & Séphora arrivent au Camp des Iſraëlites.

Cette nouvelle s'étant en un moment répanduë dans tout le Camp, les Chefs des Familles allerent audevant de Jéthro; & les autres Chefs qui étoient reſtés dans le Camp, rangérent l'Armée en bataille, qui étant fiére & ornée des dépoüilles qu'elle venoit de gagner ſur les Amalécites, donnoit un ſpectacle fort agréable.

Jéthro, Séphora, & ſes deux fils, que pas un des Iſraëlites n'avoient vûs auparavant, furent reçûs avec les acclamations d'une joye extraordinaire, & conduits dans la Tente de Moïſe avec tous les honneurs poſſibles. Jéthro étoit dans une ſi gran-

de impatience d'apprendre de Moïse même les grandes merveilles que Dieu avoit operées par son entremise, pour la délivrance de son Peuple, que Moïse fut obligé de lui en faire le récit, pendant lequel ce saint Vieillard parut tout transporté d'admiration; & la joye excitoit de si grands mouvemens dans son cœur, qu'il pleura pendant tout le discours de Moïse.

Jéthro rend à Dieu des actions de graces.

Moïse ayant achevé de parler, Jéthro dit en élevant sa voix, & regardant le Ciel: „ Beni soit le Seigneur
„ qui vous a délivré de l'oppression des
„ Egiptiens, & de la tirannie de Pha-
„ raon, & qui a sauvé son Peuple de
„ la puissance de l'Egipte. Tant de pro-
„ diges ne nous font-ils pas bien con-
„ noître presentement que le Seigneur
„ est infiniment élevé audessus de tous
„ les Dieux, parce qu'il a perdu ceux
„ qui s'étoient élevés si insolemment
„ contre son Peuple. Et adressant en-
„ suite ses paroles à Moïse, il lui dit:
„ „ Comme je prens part à tout ce qui
„ vous arrive, & que je considére tous
„ ces prodiges que Dieu a faits pour
„ la maison de Jacob, de même que

s'il les avoit faits pour la mienne, & «
pour moy en particulier : il est juste «
que je lui en rende graces en presence «
de tout ce Peuple. Commandés donc, «
mon fils, qu'on amene des victimes, «
afin que sur cet Autel que vous ve- «
nés d'élever à la gloire de nôtre Dieu «
Tout-puissant, je lui offre des ho- «
locaustes & des hosties. «

Des victimes sans tache ayant été aussi-tôt amenées au pied de cet Autel, Jéthro Prêtre du Tres-Haut, assisté de Moïse, & servi par Aaron & ses fils, immola ces victimes dans la maniére observée de tout temps par les Patriarches. Il alluma luy-méme le feu pour consumer les holocaustes; & ayant réservé des hosties pacifiques ce qui devoit être mangé en présence du Seigneur, on dressa des Tables devant l'Autel, & tous les Anciens d'Israël furent invités à ce repas. Telles étoient les réjoüissances des Saints Patriarches. C'etoit toûjours des occasions de se santifier ; personne n'osant user de ces viandes saintes, sans se sanctifier & se purifier auparavant. Que ces réjoüissances étoient saintes, qui se faisoient

au pied de l'Autel ; & comme ils parloient en présence du Seigneur ! C'est ce qui doit couvrir de confusion les Chrétiens qui n'ont presque point d'occasions plus dangereuses d'offenser Dieu, que leurs profanes réjoüissances.

Le lendemain une foule de Peuple étant venuë à l'entrée de la Tente de Moïse pour faire juger leurs differents; Moïse s'assit sur son Tribunal, & fut occupé pendant tout ce jour à leur rendre justice.

Juges établis par le conseil de Jéthro.

Jéthro ayant vû la maniére dont il jugeoit les differentes affaires du Peuple, lui dit, qu'il étoit surpris de le voir seul le Juge d'un Peuple si nombreux : qu' il y avoit en cela de l' imprudence ; qu'il se consumoit inutilement, & fatiguoit le Peuple ; que ce travail étoit assurement au-dessus de ses forces, & que Jamais il ne pouroit y suffire luy seul. Mais que s'il vouloit suivre son avis, que Dieu tres-assurement beniroit son travail, & qu'il se fatigueroit beaucoup moins. Donnés-vous au Peuple, luy dit-il, pour ce qui regarde Dieu uniquement, pour luy raporter les de-

mandes & les besoins du Peuple; pour apprendre au Peuple les ceremonies & la maniere d'honorer Dieu; la voye par laquelle ils doivent marcher, & ce qu'ils doivent faire. Choisissés en même-temps d'entre tout le Peuple des hommes fermes & courageux, qui craignent Dieu, qui aiment la Justice & la verité, qui soient incorruptibles, & ennemis de l'avarice. Partagés-leur le gouvernement du Peuple, selon la difference de leur mérite & l'étenduë de leur esprit: Donnés aux uns le commandement sur mille hommes, aux autres sur dix. Qu'ils soient en tout temps occupés à gouverner le Peuple, & à rendre la Justice: mais qu'ils ne prennent connoissance que des plus petites affaires, & qu'ils vous renvoyent les plus grandes; ainsi sans vous fatiguer, vous obeïrés aux ordres de Dieu, & vous satisferés le Peuple.

Moïse profita d'un si sage conseïl; & pendant tout le séjour que son beaupere fit dans le desert, il lui demanda differens avis pour bien gouverner ce nouvel Etat. Quoique Moïse eût l'esprit fort élevé, il etoit néanmoins

ſans ſuperbe, & ſans vanité, Il eut toûjours un eſprit humble ; & ſçachant que la perfection ne ſe peut acquerir que ſucceſſivement, & en differens degrés, il ne rougiſſoit point d'écouter les perſonnes ſages, & inſtruites ſur une longue experince, & de profiter de leurs avis. L'amour inconcevable qu'il avoit pour ſon Peuple, l'avoit porté juſqu' alors à ſe ſacrifier tout entier pour regler juſqu'à leurs interrêts particuliers : il ne s'en déchargea ſur d'autres qu'avec peine, & il ne le fit que par une entiere obeïſſance à Dieu, qui lui avoit fait connoître ſa volonté par les avis que ſon beau-pere lui donna. Les bons politiques ne blâment point non plus la conduite que Moïſe avoit tenuë juſqu'alors. Un Prince qui veut bien regler un Etat, entre dans le détail des affaires ; & dans un changement de gouvernement, ou dans un commancement de Monarchie, on ne peut trop témoigner aux particuliers qu'on prend ſoin de leurs intérêts.

Jethro, aprés avoir paſſé quelques jours avec Moïſe, voulut s'en retour-

ner en son païs, & Moïse ne le laissa aller qu'avec un extrême regret.

Les Israëlites partirent de Raphidim le troisiéme jour du troisiéme mois, & vinrent camper dans le desert de *Sinaï*; ils dresserent leurs Tentes vis-à-vis de cette Montagne.

Montagne de Sinaï.

Ce fut en ce lieu que Moïse s'entretint si souvent, & si long-temps avec Dieu, & qu'il eut l'honneur de le voir : Que Dieu donna des Loix à son Peuple : que le Tabernacle fut levé, & qu'Aron & ses quatre fils furent sacrés Prêtres; & c'est ce que je dois presentement raporter.

Dieu fait demander aux Israëlites s'ils veulent bien recevoir sa Loy.

Pendant que les Israëlites étoient occupés à dresser leurs Tentes, & à fortifier leur Camp, le Seigneur appella Moïse du haut de la Montagne. Il s'y rendit en diligence; & lors qu'il y fut arrivé, Dieu lui enjoignit de dire aux Enfans d'Israël, « qu'ils ne devoient point douter « de sa protection, puis qu'ils avoient « vû eux-mêmes les prodiges qu'il « avoit faits pour eux dans l'Egipte; « & que pour les en retirer il les « avoit portés sur ses aîles, de même « qu'un aigle porte ses aiglons. «

„ Que s'ils vouloient écouter sa voix
„ & obeïr à la loy qu'il avoit dessein
„ de leur donner; quoique tous les
„ Peuples de la terre fussent à lui, il
„ les choisiroit néanmoins entre tous
„ les Peuples pour les gouverner luy-
„ même. Qu'ils seroient son Royau-
„ me Sacerdotal; c'est-à-dire qu'ils
„ seroient tous des Rois & des Prêtres,
„ & une Nation sainte qui lui seroit
consacrée.

Moïse ayant dit au Peuple ces paroles de la part de Dieu, ils répondirent tous qu'ils étoient prêts d'obeïr à tout ce qu'il lui plairoit de leur commander. Il retourna donc sur la Montagne pour rapporter au Seigneur la réponse du Peuple, & il l'envoya une seconde fois leur dire,
„ qu'il alloit venir à eux dans une
„ nuée sombre & obscure; & que lors
„ qu'il parleroit à Moïse, ils enten-
„ droient eux-mêmes sa voix, afin que
„ quand il leur parleroit de sa part,
„ ils crûssent tout ce qu'il leur diroit.

Il leur ordonna ensuite de se purifier, de laver leurs vêtemens. & de demeurer dans une si grande pureté; qu'ils ne s'aprochassent pas mêmes

de leurs femmes. & qu'ils fussent tous preparés pour le troisiéme jour. Il leur marqua des limites tout autour de la Montagne qu'il leur défendit de passer. « Que nul d'entre vous, «
leur dit-il, ne soit si hardi que de «
monter sur la Montagne, ou même «
d'en approcher. Quiconque la tou- «
chera, sera puni de mort ; & pour «
le tuer, la main de l'homme ne le «
touchera pas, mais on prendra des «
pierres pour le lapider, ou il sera «
percé de fléches. Soit que ce soit un «
homme ou un animal, il perdra la «
vie ; & lors que la Trompette son- «
nera vous monterés vers la Monta- «
gne, mais vous ne passerés point «
les bornes que je vous ay marquées. «

Le troisiéme jour étant arrivé, sur le matin, le jour néanmoins étant déja grand, on entendit tout d'un coup le tonnerre, on vit briller les éclairs ; une épaisse nuée couvrit la Montagne ; on entendit le bruit d'une Trompette & tout le Peuple qui étoit dans le Camp fut saisi de crainte.. Alors Moïse les fit sortir du Camp, & les conduisit au pied de la Montagne : Elle paroissoit couver-

te d'une fumée, qui s'élevant en haut comme celle d'une fournaise, la rendoit terrible.

Décalogue prononcé par le ministere des Anges. *Act.* VII. 38. 53.

Le Peuple demeura au bas de la Montagne & les Prêtres étans montés (*c*) environ vers le milieu, Dieu parla par le ministére d'un Ange, & fit entendre ses Commandemens, qui sont au nombre de dix, & qui renferment toute la Loy. En voicy les propres termes.

Je suis le Seigneur vôtre Dieu, qui vous ay tirés de l'Egipte de la maison de servitude.

I. Vous n'aurés point d'autres Dieux que moy. Vous ne vous ferés point d'Image taillée, ni aucune figure de tout ce qui est en haut dans le Ciel & en bas sur la Terre, ni de tout ce qui est dans les eaux & sous la terre. Vous ne les adorerés point, & vous ne leur rendrés point le souverain culte. Car je suis le Seigneur vôtre Dieu, le Dieu fort, le Dieu jaloux, qui venge l'iniquité des Peres sur les Enfans jusqu'à la troisiéme & quatriéme generation dans tous ceux qui me haïssent: qui fais miséricorde dans la suite de mille gene-

rations à ceux qui m'aiment, & qui gardent mes Preceptes.

II. Vous ne prendrés point en vain le Nom du Seigneur vôtre Dieu; car le Seignenr ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris en vain le Nom du Seigneur ſon Dieu.

III. Souvenés-vous de ſanctifier le jour du Sabat. Vous travaillerés durant ſix jours, & vous ferés dans ces ſix jours tout ce que vous aurés à faire : mais le ſeptiéme jour, eſt le jour du repos conſacré au Seigneur: Vous ne travaillerés point en ce jour, ni vous, ni vôtre fils, ni vôtre fille, ni vôtre ſerviteur, ni vôtre ſervante, ni l'étranger qui eſt parmi vous. Car le Seigneur en ſix jours a fait le Ciel & la Terre, & tout ce qu'ils renferment; & il s'eſt repoſé le ſeptiéme jour. C'eſt pourquoy le Seigneur a beni le jour du Sabat, & il l'a ſanctifié.

IV. Honorés vôtre Pere & vôtre Mere, afin que vous viviés long-temps ſur la terre que le Seigneur vous donnera.

V. Vous ne tuërez point.

VI. Vous ne commettrés point d'adultére.

VII. Vous ne déroberés point.

VIII. Vous ne porterés point faux témoignage contre vôtre prochain.

IX. Vous ne desirerés point la maison de vôtre prochain.

X. Vous ne désirerés point ni sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni autre chose qui luy appartienne.

La Loy reçûë dans la crainte.

Le Peuple ayant entendu ces paroles que Dieu avoit prononcées d'une voix terrible, le son des Trompettes continuant toûjours, & le Ciel paroissant tout en feu par la multitude des feux & des éclairs, se rétira tout effrayé bien loin de la Montagne, & pria Moïse de leur parler lui-même qu'ils l'écouteroient; mais que Dieu ne leur parlât point, parce qu'ils aprehendoient que sa présence ne les fit mourir.

Moïse leur dit de se rassurer, que Dieu étot venu seulement pour les éprouver, & pour imprimer sa crainte en eux, afin qu'ils ne pechassent point; & aprés les avoir rassurés, il monta dans cette obscurité où étoit le Seigneur; & ce fut là que Dieu luy donna plusieurs autres Preceptes

Préceptes donnés à Moïse.

que les Juges devoient observer pour juger les differens qui pouvoient naître parmi le Peuple, & pour regler des ceremonies & le culte qu'on lui devoit rendre.

Moïse ayant écrit tous ces Préceptes dans un Livre, il les raporta au Peuple; & ayant fait élever au pied de la Montagne un Autel composé de douze pierres, selon le nombre des douze Tribus d'Israël, il ordonna à de jeunes gens, apparemment du nombre des aînés que Dieu s'étoit consacrés, ou des Lévites, d'offrir des holocaustes sur cet Autel, & d'immoler des veaux & des victimes pacifiques au Seigneur. (*d*)

Préceptes écrits par Moïse.

Dieu ordonna ensuite à Moïse de faire monter sur la Montagne Aaron, Nadab, Abiu, & les soixante-dix Vieillards qu'il avoit choisis pour lui aider à rendre la Justice au Peuple, afin de les distinguer par là, de témoigner qu'il approuvoit le choix que Moïse en avoit fait, pour leur donner plus d'autorité sur le Peuple qui les honoreroit davantage, voyant que Dieu se com-

Dieu approuve les Juges que Moïse avoit choisis.

muniquoit à eux d'une maniére particuliére. Comme ils furent donc arrivés au milieu de la Montagne, ils virent le Dieu d'Israël; & son marche-pied paroissoit un ouvrage fait de Saphir, qui ressembloit au Ciel lors qu'il est le plus serain. Aprés qu'ils l'eurent adoré, Aaron, ses deux fils, & les Anciens d'Israél s'en retournerent, & Moïse suivi de Josué qui l'accompagnoit toûjours, demeura sur la Montagne.

Moïse demeure 40. jours & 40. nuits sur la Montagne.

Une nuée épaisse y descendit alors, & envelopa Moïse pendant six jours, comme pour le preparer dans cette retraite aux entretiens qu'il devoit avoir avec Dieu. Le septiéme jour Dieu l'appella; & ayant laissé Josué en ce même endroit, il monta seul au plus haut de la Montagne, où la gloire de Dieu paroissoit comme un feu ardent, qui se faisoit voir à tous les Enfans d'Israël. Ce fut pendant ce temps que Dieu lui enseigna de quelle maniere il devoit faire le Tabernacle, & les vases differens pour servir aux Sacrifices, quels devoient être les ornemens du Souverain Pontife, & des autres

Prêtres; & qu'il lui marqua les ouvriers qu'il devoit employer pour faire toutes ces choses : & enfin aprés leur avoir rêpeté la Loy, & enjoint de la faire observer, il lui donna deux Tables de Pierre, qui sont appellées *les deux Tables du Temoignage* sur lesquelles les dix Commandemens étoient écrits du doigt de Dieu. Moïse fut quarante jours & quarante nuits avec Dieu.

Deux Tables de pierre écrites du doigt de Dieu.

Une si longue absence de Moïse donna occasion aux Israëlites de tomber dans le plus grand de tous les pechés, dans une idolâtrie effroyable; & ce qui est de plus terrible, c'est que cette idolâtrie paroit autorisée par Aaron qui devoit s'y opposer.

Le Veau d'or.

Ce Peuple grossier ne sçachant à quoy attribuer un si long séjour de Moïse sur la Montagne crut, ou que Dieu l'avoit enlevé dans le Ciel, comme autre-fois il inleva Enoch, ou qu'il avoit été consumé par ces feux qui paroissoient sur la Montagne ; & d'un autre côté la colonne qui les avoit conduits jusqu'alors ne paroissant plus, ou pour

Gen. V. 24.

le moins étant devenuë immobile, ils crûrent que Dieu les avoit abandonnés, & qu'il ne vouloit plus être leur conducteur; ils prirent donc la résolution de se faire un autre guide,

Quatriéme murmure.

Ils accoururent en foule, & d'une maniére seditieuse à la Tente d'Aaron, & ils luy dirent insolemment.
» Nous ne sçavons ce qui est arrivé à
» ce Moïse qui nous a fait sortir de
» l'Egipte; faites-nous présentement
» un Dieu (*e*) qui nous conduise, &
» qui marche devant nous. Aaron voyant une sédition si générale, fut allés lâche d'aprehender de perdre la vie, s'il entreprenoit de s'opposer à un si damnable dessein: il crut seulement qu'il falloit user d'adresse, & tâcher à gagner du temps; & pour y réüssir, il leur demanda une chose qu'il croyoit leur devoir faire beaucoup de peine, & sur laquelle ils hesiteroient long-temps. Il sçavoit l'attachement que les femmes ont pour leurs ornemens, & combien il est difficile de les leur faire quitter. Il leur demanda donc les pendants d'oreilles de

leurs femmes, de leurs fils, & de leurs filles, afin que de cet or précieux il leur fit un Dieu. Mais quelle eſt la force de la ſuperſtition! Rien ne peut l'artêter. On refuſe tout à Dieu, & on n'epargne rien pour elle. Aaron fut preſque plûtôt obéy qu'il n'eut commandé. Chacun lui donna les pendants d'oreilles qu'il avoit demandés.

Cet homme, à qui Dieu avoit confié la conduite de ſon peuple, qui n'avoit pas ſeulement été témoin de tous les prodiges qui avoient été operés dans l'Egipte, mais qui les avoit faits lui-même; que Dieu avoit deſtiné pour être le Paſteur & le Souverain Prêtre de ſon peuple, par une lâche complaiſance pour ce peuple, par une crainte indigne de perdre la vie, trahit ſon Dieu, l'abandonne, fait venir des Ouvriers, travaille avec eux; & de cet or funeſte qu'ils avoient apportés de l'Egipte, il en fait un Dieu ſemblable à celui qu'ils avoient adoré en Egipte; il en fait un Dieu ſemblable à l'Apis ou Sérapis des Egiptiens, que la plûpart des Iſraëlites avoient adoré. (*f*)

Jos. XXIV 14. Ezéch. XX. 7. 8. & XXIII. 3. 8. Act. VII.

Aaron poussa son crime encore plus loin, car entendant les cris de joye du peuple lors que ce Veau sortit du moûle dans lequel cet or avoit été jetté, & que tous s'écrioient : Voicy vôtre Dieu, Israël ; voicy celui qui vous a retirés de l'Egipte. Eblouÿ par l'éclat de ce funeste metail, par la nouvelle force qu'il lui avoit donnée, & par les aplaudissemens du peuple, il résolut de rendre cette impieté plus solemnelle. Ayant fait élever ce Veau sur un riche pied-destal, il fit dresser un Autel au devant, & fit crier par un Heraut que le lendemain on celebreroit la Fête solemnelle du Seigneur Toutpuissant. Le lendemain s'étans tous levez du matin, ils offrirent à ce Veau des sacrifices, & lui rendirent le culte qui ne doit être rendu qu'à Dieu seul : & comme cette Fête étoit toute payenne, leur joye fut aussi toute criminelle; ils firent la débauche avec ces viandes qui avoient été offertes à l'Idole ; & aprés qu'ils furent remplis de ces viandes abominables, ils danserent, & chanterent des chansons

A
B
D
A. Colomnes du par
B. L'Entrée du par
C. Rideaus longs d
D. Rideau en brod
E. Aix du Sanctuair
lames d'or arretés p

qui portoient au libertinage & à l'impureté.

Dieu avertit Moïse de ce qui se passoit dans le Camp pendant son absence, & de la resolution qu'il avoit prise de s'en venger : Et comme Moïse tâchoit à fléchir sa colére, en luy demandant pardon pour le Peuple, Dieu luy dit ces paroles. Laissés-moy faire, afin que la fureur « de mon indignation s'allume contr' « eux, & que je les extermine ; j'auray « soin de vous, & je vous feray le con- « ducteur d'un Peuple si grand. «

Dieu revele à Moïse l'idolatrie des Israëlites.

Ces paroles qui marquoient en même tems la grandeur de la colere de Dieu, & l'amour & la considera- tion qu'il avoit pour Moïse ; bien loin de rallentir ses prieres, augmenterent encore la confiance qu'il avoit en la bonté de Dieu, & il le conjura de leur pardonner ce crime. « Pourquoy, Seigneur, lui dit-il, « vôtre colére s'allume-t-elle contre « vôtre Peuple, que vous avés retiré « de l'Egipte par la force de vôtre « main toute-puissante? Ne permettes « pas, je vous prie, que les Egiptiens « disent que vous l'avés retieré de l'E- «

Moïse apaise la colere de Dieu.

„ gipte, pour le faire perir sur les
„ Montagnes, & pour l'exterminer
„ de la terre. Appaisés vôtre colére,
„ & que le déréglement de vôtre Peu-
„ ple ne vous rende pas inéxorable.
„ Souvenés-vous d'Abraham, d'Isaac,
„ & de Jacob vos Serviteurs, ausquels
„ vous avés juré par vous-même que
„ vous multiplieriés leur race comme
„ les étoilles du Ciel, & que vous luy
„ donneriés cette terre que vous leur
„ avés promise pour la posseder à
„ jamais.

Une priere si fervente, & s'il m'est permis de parler de la sorte, si adroite, appaisa le Seigneur; & il lui promit de ne point punir le Peuple comme il l'en avoit menacé, & il disparut.

Moïse descendit donc de dessus la Montagne, portant les deux Tables que Dieu avoit faites & gravées lui-même, & Josué descendoit avec lui. Comme ils approchoient du Camp, Josué entendant le tumulte & les cris du Peuple, dit à Moïse: J'entens ce me semble dans le Camp les cris de personnes qui se battent. Non, non, lui répondit Moïse, ce

n'est point là le cry de personnes qui se battent ; mais j'entens la voix de personnes qui chantent, & qui font la débauche. Et en approchant du Camp, ils virent le veau & les danses.

Alors il entra dans une si grande colére, que jugeant ce Peuple indigne de l'alliance qu'il avoit faite avec Dieu en lui promettant de garder ses Commandemens ; il jetta contre terre les Tables qu'il tenoit à la main, & qui étoient le témoignage de cette alliance ; il les cassa ; & entrant dans le Camp, il alla droit à ce veau qu'ils avoient élevé : il fut suivi de Josué & de quelques Lévites qui n'avoient point participé à cette abomination, & il renversa ce simulacre de dessus sa base, il le rompit en piéces, & il le fit fondre, apparemment dans le feu même qui avoit éte allumé pour brûler les holocaustes qui lui étoient offerts. Il ne se contenta pas qu'il eût ainsi perdu sa forme ; mais afin qu'il n'en restât plus rien du tout, il fit limer ce que l'on avoit retiré du feu ; & l'ayant

Moïse casse les deux Tables de la Loy.

Il renverse le Veau d'or, il le reduit en poussiere, & le jette dans l'eau.

ainsi réduit en poussiere, il la jetta dans l'eau dont bûvoient les Israëlites ; afin que bûvans de cette eau, ils se souvinssent de la grandeur de leur peché, & apprissent à mépriser des Idoles qui n'avoient aucun pouvoir.

Aaron reçut ensuite une correction & une reprimande proportionnée à la grandeur de son crime : Il est vray qu'il voulut s'en excuser, sur la violence que le Peuple lui avoit faite, mais Moïse ne reçut point ses excuses ; & s'irritant au contraire de ce qu'Aaron par cette abomination avoit fait perde au Peuple la grace, & la protection de Dieu, & l'avoit ainsi exposé au milieu de de ses ennemis, il dit aux Levites, qui s'étoient assemblez autour de lui, de mettre l'épée à la main, & de faire main basse sur le Peuple; de tuer tous ceux qui se presenteroient devant eux, sans exception de personne, pas même de leurs amis, de leurs parens, ou de leurs freres. Les Levites lui obeyrent, & ils tuërent vingt-trois mille hommes ce jour-là. (g)

Moïse fait tuer 23000 hommes, pour l'expiation de ce crime.

Moïse cet homme si doux, pro-

nonça cet Arreſt & le fit executer, ſans ſe laiſſer flechir, & ſans témoigner la moindre compaſſion; parceque le zele de là gloire de Dieu l'emportoit ſur toutes ſes paſſions. Un Juge ne ſe doit jamais laiſſer flechir lors qu'il s'agit de venger les injures qui ont été faites à Dieu. Peut-être même que Dieu lui avoit ordonné d'en uſer ainſi. Enfin il fut ſi ſatisfait du zele que les Levites firent paroître en cette vengeance, qu'il les en loüa publiquement; & il leur dit qu'ayant ainſi fait mourir leurs enfans & leur parens, ils avoient conſacré leurs mains au Seigneur, & qu'il leur donneroit ſa benediction.

Le lendemain Moïſe ayant fait aſſembler le Peuple, il lui repreſenta l'énormité de ſon crime, l'exhorta d'en avoir une ſincere douleur, & lui promit qu'il monteroit ſur la Montagne pour tâcher d'en obtenir le pardon.

Quoique l'Ecriture ne diſe rien icy de la penitence d'Aaron, il eſt ſeur néanmoins qu'il en fit une tres-ſincere: & il eſt dit dans le Deuteronôme que Dieu fut dans une colere

extrême contre luy & que son peché lui fut pardonné par l'intercession de Moïse.

Fables inventées par les Juifs, pour justifier Aaron

Mais parceque l'Ecriture n'en dit rien dans l'Exode, les Juifs pour l'honneur de leur nation, tachent à diminuer son peché; & pour y réussir, ils ont inventé quantité de fables. Ils disent que Moïse devant que de monter sur la Montagne avoit dit aux Israëlites qu'il reviendroit dans quarante jours, & qu'il seroit de retour précisément à la sixiéme heure du quarantiéme jour : mais que Moïse ayant fait un plus long séjour sur la Montagne qu'il ne l'avoit promis, Satan qui se plaît à tout troubler, les vint trouver & leur demanda où étoit Moïse leur Docteur ? Ils lui répondirent qu'il n'étoit pas encore descendu de dessus la Montagne. Mais, leur dit Satan, six heures ne sont elles pas passées ? Il devroit être de retour, ainsi qu'il l'avoit promis ? Et comme les Israëlites ne lui répondoient rien, il ajoûta que Moïse étoit mort ; & pour le leur persuader, il leur montra son cercueil ; ou comme d'autres disent, il leur montra la figure

Talmud. Tract. de Sabbat. c. 9.

Bereschit Rabba. *Sect.* 41.

gure de Moïse élevé dans les airs entre le Ciel & la Terre : ils crurent donc que Moïse avoit été consumé par le feu qui paroissoit sur la Montagne ; & que ce fut ce qui les porta à demander à Aaron un Dieu qui les conduisit, & qui les précédât.

Paraphras. Jonathan.

D'autres raportent cette histoire d'une maniére qui leur paroit plus croyable. Ils disent que ce ne fut point les Israëlites qui contraignirent Aaron de faire un veau d'or ; mais que ce fut les quarante mille hommes qui sortirent de l'Egipte avec eux ; & particuliérement ces deux Magiciens, Jannés & Mambrés, dont nous avons déja parlé. Mais S. Estienne dans les Actes des Apôtres, reproche aux Juifs que ce fut leurs peres qui porterent Aaron à cette impieté.

Tanchuma fol. 46.

D'autres disent qu'Aaron ne le fit que malgré luy ; qu'il y fut contraint, parce que Hur son beau-frere ayant voulu dissuader le peuple de cette idolâtrie, fut tué à la vûë d'Aaron par des seditieux, & qu'on le menaça de le faire mourir de même s'il ne faisoit ce qu'ils desiroient :

mais si Hur eût souffert un si illustre martyre, Moïse n'eût pas manqué d'écrire dans ses Livres une action si genereuse de son beau-frere.

Jonathan. D'autres enfin disent que ce fut Satan qui forma le veau d'or, & qu' Aaron jetta seulement l'or dans le feu, sans avoir le dessein d'en faire un veau. C'est ainsi qu'ils expliquent ces paroles, *exiit iste vitulus.* J'ay rapporté cecy, seulement pour faire voir la ridiculité de la plûpart des Traditions des Rabins.

Moncœus. Gaffarel. Ce qui surprend le plus, c'est que des Chrétiens ayent été dans le même sentiment que les Juifs, & qu'il s'en soit trouvé qui ayent voulu justifier Aaron. Mais ce ne fut pas ainsi qu'en jugea Moïse : il étoit si persuadé de l'énormité de ce peché, qu'il demanda à Dieu de l'expier par sa mort. Mais le Seigneur lui répondit qu'il puniroit seulement ceux qui auroient peché, & qu'il reservoit ce peché pour le jour de sa vengeance.

Dieu renouvelle ses promesses, & veut que Dieu néanmoins promit à Moïse qu'il feroit entrer le Peuple dans la Terre qu'il luy avoit promise; & qu'il envorroit un Ange pour les y con-

duire,& les y faire entrer; mais qu'il ne demeureroit plus parmi eux, parceque leurs pechés l'obligeoient de se retirer, & qu'il étoit à craindre pour eux, que s'il demeuroit davantage avec eux, il ne fût contraint de les exterminer, à cause de leur résistance à ses ordres, & de leur rebellion. Il luy ordonna de le dire au Peuple, & de luy faire quitter ses ornemens ordinaires, & de lui enjoindre de s'habiller d'une maniére qui marquât sa pénitence.

le peuple quitte ses ornemens.

Moïse ayant rapporté cecy au Peuple, ils en furent extrêmement touchés, & quitterent tous leurs ornemens: mais pour leur faire encore mieux connoître que Dieu s'étoit éloigné d'eux à cause de leur crime, il fit dresser le Tabernacle de l'Alliance hors du Camp, à mille coudées de distance; ce qui jetta le peuple dās une grande consternation. Lors qu'ils avoient quelque different à faire juger ils alloient attendre la réponse à l'entrée du Tabernacle; & lors que Moïse y alloit, chacun se tenoit debout à l'entrée de la Tente, & le conduisoit de

Moïse fait dresser le Tabernacle hors du Camp.

vûë jusqu'à ce qu'il y fût entré ; alors la colonne de nuée descendoit, & se tenoit à la porte du Tabernacle durant que Dieu parloit à Moïse : & il lui parloit comme un amy parle à son amy. Pendant que Moïse étoit dans le Tabernacle, tout le Peuple se levoit en signe de respect & de révérence, & se tenoit à l'entrée des Tentes, d'où ils adoroient le Seigneur n'osans pas en approcher pour l'adorer. Lorsque Moïse sortoit du Tabernacle, il y laissoit Josué pour en être le Concierge & le Gardien, & il n'en sortoit point.

Moïse souhaite de voir Dieu.

Ce fut dans ces différens entretiens que Moïse eut avec Dieu, qu'il le pria de lui faire voir son visage & sa gloire, mais Dieu lui fit entendre que son désir étoit trop grand pour être satisfait pendant qu'il seroit mortel. Que néanmoins comme il avoit résolu de luy faire toutes les graces qu'il étoit capable de recevoir, il lui feroit connoître le Nom ineffable de *Iéhova*, c'est-à-dire *celuy qui est* ; qu'il lui découvriroit les sécrets de sa grace, & pourquoy il fait miséricorde à qui il lui plaît.

mais que pour son visage, il ne le verroit point ; & qu'il lui découvriroit en un mot tout ce qu'un homme en pouvoit sçavoir sans mourir.

Il lui ordonna ensuite de faire deux Tables de pierres telles qu'étoient les premiéres qu'il avoit rompuës, & de les apporter sur la Montagne, afin qu'il y gravât les mêmes paroles qui étoient sur les premiéres, & de défendre au Peuple d'approcher de la Montagne pendant tout le temps qu'il seroit avec lui.

Secondes Tables de la Loy.

Moïse fit ce que Dieu lui avoit ordonné ; & lors qu'il eut taillé les deux pierres, il les porta sur la Montagne. Alors Dieu descendit dans la nuée, & Moïse appercevant quelques rayons de sa gloire, invoqua le Nom du Seigneur, publia ses louanges en se prosternant contre terre, & le pria de ne le pas abandonner dans le gouvernement d'un Peuple si dur & si rebelle, de leur pardonner leurs pechés, de ne les pas abandonner, & de les prendre sous sa protection.

Dieu lui promit " qu'il feroit alliance avec ce Peuple, à la vûë de tout le monde ; qu'il feroit encore en leur

„ faveur des prodiges qui n'avoient ja-
„ mais été vûs sur la terre ; & que pour-
„ vû qu'ils gardassent ses Commande-
„ mens il chasseroit luy-même ces Peu-
„ ples qui étoient dans le païs qu'ils
„ devoient posseder. Sur tout, qu'ils
„ prissent garde de ne faire jamais a-
„ mitié avec eux, parceque cette amitié
„ seroit infailliblement la cause de leur
„ ruine ; de détruire leurs Autels, briser
„ leurs statuës, & de brûler les bois
„ consacrés à leurs fausses divintés ; de
„ n'adorer aucun Dieu étranger quel
„ qu'il pût être, parce que le Seigneur
„ est un Dieu jaloux, qui veut être aimé
„ uniquement. Il leur défendit aussi de
„ s'allier avec les habitans de ce païs-là,
„ ou en épousant leurs filles, ou en re-
„ cevant de leurs fils pour gendres, par-
„ ce qu'il étoit à craindre qu'étans cor-
„ rompus par le culte impur & abomi-
„ nable qu'ils avoient rendu à leurs
„ Dieux, ils ne les portassent à de sem-
„ blables impuretez. Qu'ils évitassent
„ même de manger des viandes qui
„ auroient été immolées à leurs idoles.
Il répéta encore à Moïse une partie
des Préceptes qu'il lui avoit déja don-
nés. Il lui ordonna d'écrire ces paroles

dans un livre, & il écrivit luy-même les dix Commandemens sur les pierres que Moïse avoit préparées.

Moïse ayant demeuré quarante jours & quarante nuits avec le Seigneur sur la Montagne, sans boire & sans manger, il en descendit ayant le visage tout éclatant de la gloire que Dieu lui avoit communiquée dans l'entretien qu'il avoit eu avec lui, & il raporta les deux Tables du témoignage de l'alliance.

Moïse demeure encore quarãte jours & quarante nuits sur la Montagne

Les Israëlites le voyant revenir tout rayonnant de gloire, n'osoient approcher de lui ; & comme il ne s'apercevoit point de cet éclat extraordinaire de son visage, il leur ordonna de s'approcher, & il leur répéta tout ce que Dieu lui avoit dit : mais comme personne ne pouvoit supporter l'éclat des rayons que jettoit son visage, quand il eut achevé son discours, & qu'il eut appris le sujet pour lequel on ne l'osoit plus regarder, il fut obligé de mettre un voile sur son visage, & il ne l'ôtoit que quand il entroit dans le Tabernacle.

Rayons de gloire sur la tête de Moïse.

Il voile son visage

Il les exhorta ensuite de faire

Offrandes pour la construction du grand Tabernacle.

leurs offrandes pour la construction de grand Tabernacle, & des vases qui devoient servir au culte de Dieu. Chacun à l'envy s'efforça de donner ce qu'il avoit de plus riche & de plus précieux. Les Princes du Peuple offrirent les pierres d'onyx, & les autres pierres précieuses pour l'Ephod & le Rational du Grand-Prêtre. On offrit des vases d'or qui furent mis à part pour le culte du Seigneur; les hommes & les femmes donnoient de bon cœur leurs chaînes d'or, leurs pendans d'oreilles, leurs bagues, & leurs bracelets : on offrit de l'argent, de l'airain, du bois de Sétim, qui étoit un bois incorruptible, des laines fines tientes en bleu ou violet, de l'hyacinte, de la pourpre, de l'écarlate teinte deux fois, du bysse ou fin lin, des poils de chévres, des peaux teintes en rouge & en violet, de l'huile pour les lampes, des parfums, & generalement tout ce que l'on crut propre pour le Tabernacle.

Ouvriers inspirés de Dieu.

Lors que ces offrandes furent faites, Moïse ordonna à Beséel & à Oliab qui étoient deux excellens ouvriers, & que le Saint Esprit avoit remplis

d'une ſcience & d'une intelligence particuliére, de travailler au Tabernacle & aux vaſes, dont il leur donna le deſſein conforme au modéle qui lui en avoit été montré ſur la Montagne. Beſéléel & Oliab furent les maîtres principaux de cet ouvrage, & ils choiſirent ceux du Peuple qu'ils jugérent capables de travailler ſous leur conduite.

Ils furent prés de ſix mois à compoſer ce merveilleux Tabernacle. C'étoit une eſpece de Temple portatif, d'une ſtructure, d'une richeſſe & d'une beauté admirable. Il étoit composé de deux parties; du Sanctuaire, & du parvis. Le Sanctuaire étoit comme le Chœur de nos Egliſes, & il étoit partagé en deux: la premiére partie s'appelloit le Lieu Saint, & la ſeconde s'appelloit le Saint des Saints. Le Parvis étoit une eſpece de Cour *, au milieu de laquelle étoit le Sanctuaire, à peu prés comme les Nefs de nos Egliſes. Ce Parvis étoit long de cent coudées & large de cinquante, la coudée avoit un pied quatre pouces & quatre lignes de longueur. Il n'étoit composé que de colonnes,

Deſcription du Tabernacle.

* Atrium.

& de voîles ou rideaux. Il y avoit de chaque côté vingt colonnes d'airain, hautes de cinq coudées : elles étoient posées sur des bases d'airain, avec des chapiteaux & des ornemens d'argent. Il y avoit aussi dix colonnes de la même maniere, qui faisoient le fond du Parvis : & l'entrée du parvis, qui étoit du côté de l'Orient, avoit aussi dix colonnes : mais les quatre colonnes du milieu étoient revetuës de lames d'argent, avec les chapiteaux de même métail, & leurs bases d'airain. A ces colonnes étoient attachez des rideaux de bysse ou de fin lin retors, d'une beauté surprenante : & il faut remarquer que ce lin appelle *Byssus*, étoit pour le moins aussi beau, & aussi fin que la soye, & recevoit la tienture avec la même beauté & la même facilité. Mais à l'entrée du Parvis, dans l'espace où étoient les colonnes d'argent, il y avoit des rideaux d'une riche broderie composée d'hyacinte, de pourpre, d'écarlate, & de ce fin lin dont nous venons de parler ; de sorte que ces rideaux ne cedoient en rien à la beauté des plus riches tapis de Perse.

Le Sanctuaire, qui étoit proprement le Tabernacle, avoit trente coudées de long sur dix coudées de large : mais les deux angles du fond en étoient coupez de la largeur d'une coudée & demie de chaque côté. Il étoit fermé des deux côtes & au fond, de planches faites de bois de Sétim, couvertes de lames d'or: elles avoient dix coudées de hauteur, c'est-à-dire que le Sanctuaire étoit une fois plus haut que le Parvis. (*h*) Outre que ces planches se joignoient l'une à l'autre par des mortoises & des tenons, elles avoient chacune cinq anneaux d'or en égales distances, au travers desquels étoient passez des bâtons de bois de Sétim couverts de lames d'or; & elles étoient portées chacune sur deux bases d'argent, qui avoient apparemment une raînure dans le milieu, afin qu'étant emboitées dedans, elles en fussent plus fermes. Cinq colonnes de bois de Setim couvertes d'or avec leurs chapiteaux de même métail posées sur des bases d'airain, faisoient l'entrée du Sanctuaire : & au dedans il y avoit quatre autres colonnes de même que ces dernieres,

excepté qu'elles étoient posées sur des bases d'argent ; & elles faisoient la séparation du Saint des Saints, d'a-
Heb. IX. 2. 3. vec le Sanctuaire appellé le Saint. Un voîle d'une broderie précieuse avec d'agréables nuances étoit attaché a ces quatre colonnes, & fermoit le Saint des Saints. Un riche tapis fermoit aussi l'entrée du Sanctuaire.

Le toict du Sanctuaire & du Saint des Saints, étoit de quatre couvertures differentes. La premiere étoit composée de dix riches tapis d'une broderie précieuse, & agréable par la varieté de ses couleurs. Cinq de ces tapis étoient joints les uns aux autres par des cordons qui passoient au travers des anneaux d'or qui étoient aux côtez de ces tapis. Cinq autres tapis de même forme étoient joints ensemble de la même maniere, & on les attachoit aux premiers par des cordons d'hyacinte, passez au travers des anneaux qui étoient au haut de ces tapis. La seconde couverture étoit composée d'onze rideaux d'une espece de camelot fait de poils de chévre, attachez aussi avec des cordons & des anneaux

d'airain. La troiſiéme étoit de peaux de mouton, teintes en rouge. Et la quatriéme de peaux tientes en bleu celeſte.

Voilà approchant la maniere dont le Taberrnacle étoit conſtruit. Il faut rapporter preſentement ce qu'il renfermoit. Il n'y avoit rien que l'Arche d'alliance dans le Saint des Saints. C'étoit une eſpece de coffre fait de bois de Setim, couvert de lames d'or. Elle avoit deux coudées & demie de long, une coudée & demie de large, & une coudée & demie de haut. Sur le bord d'en haut il y avoit une couronne d'or qui regnoit tout autour: Il y avoit aux deux côtés quatre anneaux d'or, deux à chaque côté, au travers deſquels étoient paſſés des bâtons de bois de Setim couverts d'or, qui ſervoient à porter l'Arche, & que l'on n'ôtoit jamais des anneaux dans leſquels ils étoient paſſés. L'Arche renfermoit les deux Tables de pierre ſur leſquelles Dieu avoit écris les dix Preceptes de la Loy, avec un vaſe rempli de Manne, & la verge d'Aron. Sur l'Arche étoit l'Oracle, ou le Propitiatoire en forme de couvercle: Héb. IX. 4.

C'étoit une planche d'or massif tres-pur de la longueur & de la largeur de l'Arche, & elle étoit comme enchassée dans cette couronne d'or qui regnoit au haut de l'Arche. Sur les deux bouts du Propitiatoire, il y avoit deux Cherubins d'or battu, qui se regardoient l'un l'autre, & qui de leurs aîles couvroient le Propitiatoire, en faisant comme un Trône, de dessus lequel Dieu rendoit ses oracles.

Autel pour les parfums.

Dans le Sanctuaire, hors le Saint des Saints, mais prés du voîle qui en faisoit la separation, il y avoit au milieu un Autel appellé l'Autel des parfums. Cet Autel étoit de bois de Setim long & large d'une coudée dans sa surface, c'est-à-dire qu'il étoit quarré, & haut de deux coudées ; & aux quatre angles s'élevoient des rayons en Piramides. Il étoit entierement couvert de lames d'or, & une couronne d'or regnoit tout autour : Au dessus de cette couronne de deux côtés il y avoit des anneaux d'or pour la porter avec des bâtons faits de bois de Sétim, & couverts aussi de lames d'or.

Au côté droit de cet Autel, & un peu plus bas, il y avoit une Table sur laquelle on offroit des pains tous les jours. Cette Table s'appelloit la Table des Pains de Proposition : Elle étoit aussi faite de bois de Sétim couverte d'une lame d'or, & l'épaisseur en étoit aussi couverte. Sur cette épaisseur il y avoit une bordure d'or à jour, haute de quatre doigts qui y étoit attachée ; & sur cette bordure il y avoit encore un autre couronne d'or. Les pieds de cette Table étoient de même matiére, & ils avoient en haut chacun une boucle, afin qu'on la pût porter de même que l'Arche. Table pour les Pains qu'on offroit à Dieu.

Vis-à-vis de cette Table il y avoit un Chandelier d'or battu au marteau ; mais la délicatesse & la beauté de l'ouvrage étoit encore plus à estimer que la matiére. Ce Chandelier étoit composé d'une tige & de six branches qui en sortoient, trois d'un côté, trois de l'autre : La tige avoit quatre coupes en forme de noix, dont on auroit coupé le bout. Sur chaque coupe il y avoit une sphére ou petit globe, sur la sphére une fleur de lis, & sur la derniere fleur de lis une lam- Le Chandelier.

pe. Les branches qui sortoient des coupes de la tige étoient faites de la même maniére à proportion. Sur le pied de ce Chandelier il y avoit des mouchettes d'or, & un vase de même matiére, pour éteindre ce que l'on mouchoit des lampes.

Autel pour les Sacrifices.

Il y avoit encore dans le Sanctuaire un autre Autel, fait aussi de bois de Sétim, creux au dedans, & couvert au dehors de lames d'airain. Cet Autel avoit cinq coudées en quarré pour sa surface, & il avoit seulement trois coudées de hauteur ; à chaque coin il s'élevoit un rayon en forme de pyramide. Cet Autel avoit un foyer plus bas que ses bords, & sous ce foyer une grille d'airain en forme de rets, & dessous cette grille un vase pour recevoir les cendres : Il y avoit aussi d'autres petits vases * pour recevoir le feu, des pincettes, de petites tourches, le tout étoit d'airain.

* *Ignium receptacula.*

Grand bassin d'airain

A l'entrée du Sanctuaire étoit un grand bassin d'airain avec la base qui le portoit, & qui avoit été fait des miroirs des femmes dévotes qui veilloient à la porte du Tabernacle, qui se dépoüillérent de bon cœur d'un

meuble si nécessaire à des femmes, pour l'offrir à Dieu. Ce n'est pas une chose incroyable qu'on ait fait des miroirs d'airain devant qu'on eût trouvé l'usage des glaces de cristal; nous avons encore aujourd'huy des miroirs d'acier qui sont excellens. Pline dit que l'on en faisoit autrefois d'étain & d'airain mêlés ensemble : mais Philon dit que ces miroirs dont nous parlons, étoient seulement d'airain.

Plin. l. 33. c. 9.
Philo. de vita Mosis l. 3.

C'étoit aussi dans le Sanctuaire qu'étoient les vases, les coupes, les encensoirs, les tasses à mettre les libations, c'est-à-dire les differentes liqueurs qu'on offroit au Seigneur; & tous ces vases étoient d'un or tres-pur.

Il fut employé pour la construction de toutes ces choses vingt-neuf talens, & 730. sicles d'or: & cent talens, & 1775. sicles d'argent; ce qui peut revenir à 2359837. livres 19. sols 9. deniers de nôtre monoye.

Toutes ces choses ont des significations mystiques, qui sont expliquées dans les ouvrages des Saints Peres. J'ay cru que cette description ne déplairoit pas au Lecteur: Je l'ay

faite de la maniére la plus claire & la plus fidéle qu'il m'à été possible : Elle apprendra au moins avec quelle magnificence Dieu voulut être servi dans le désert. Je diray peut-être quelque jour, si Dieu m'en fait la grace, de quelle maniere il le fut dans le Temple de Jerusalem, afin que les Chrétiens sçachent combien il est glorieux de contribuer à l'ornement des Temples, & combien ces sortes d'offrandes sont agréables à Dieu.

Erection du Tabernacle.

Ce Tabernacle fut achevé vers la fin de la premiere année dépuis la sortie de l'Egipte ; & il fut élevé le premier jour de la seconde année, avec toute la pompe, la magnificence, & la piété imaginable : & si-tôt que tout eut été mis dans le rang, & dans la place qu'il devoit occuper, la gloire du Seigneur descendit dans la nuée sur le Tabernacle, & le remplit à la vûë de tout le Peuple.

Quoiqué Dieu eût ainsi sanctifié le Tabernancle, & approuvé le culte que Moïse lui vouloit faire rendre, il vouloit néanmoins qu'on fit une consécration particuliere des Prêtres & des vases qui devoient servir aux

Sacrifices, & que ſon alliance fût faite ſolemnellement avec le Peuple.

Conſécration des Prêtres.

Moïſe ayant donc préparé toutes choſes pour cette conſécration, ainſi que Dieu le lui avoit ordonné; tout le Peuple étant aſſemblé devant l'entrée du Tabernacle, il offrit à Dieu de la part du Peuple, Aaron & ſes quatre fils, Nadab, Abiu, Eleazar & Ithamar, pour le ſervir en qualité de Prêtres; & aprés les avoir lavés avec de l'eau, il revêtit Aaron de ſes habits Pontificaux. Il lui mit premierement la premiere Tunique, qui ne couvroit que la partie inférieure du corps depuis la ceinture. Il lui mit enſuite la robe de lin, ſemblable apparemment aux Aubes dont nous nous ſervons. Sur cette robe il lui en mit une autre toute d'hiacinte, au bas de laquelle étoient des grenades en broderie de la même couleur, entremélées de petites ſonnetes d'or, & dont le ſon avertiſſoit lors que le Grand-Prêtre entroit dans le Tabernacle, ou qu'il en ſortoit. Sur cette ſeconde Robe il lui mit l'Ephod: c'étoit une eſpéce de cuiraſſe d'une broderie admi-

rable, & pour la richesse de la matiere, & pour la délicatesse de l'ouvrage. Le fond en étoit d'or & de bisse ou fin lin, relevé par les belles couleurs d'hiacinte, de pourpre & d'écarlate. Sur les deux épaules étoient deux pierres d'onyx enchassées dans de l'or, sur l'une desquelles étoient gravés les noms des six Tribus d'Israël, & six sur l'autre. Sur l'Ephod étoit attaché le Rational de Jugement. C'étoit un tissu en quarré de la même matiere que l'Ephod, mais il étoit double & de la hauteur de la main. A ce Rational étoient attachés 4. rangs de pierres précieuses, trois à chaque rang. Au premier étoient la Sardoine, le Topase & l'Emeraude. Au second, l'Escarboucle, le Sapphir & le Jaspe. Au troisiéme, le Ligure, l'Agathe & l'Améthiste. Et au quatriéme, le Chrisolite, l'Onyx & le Béril. Sur chacune de ces pierres étoit gravé le nom d'une Tribu. (*i*) Presque tous les Interprêtes disent qu'il y avoit encore ces deux mots écrits sur ce tissu, ou gravés sur deux pierres aux deux côtés des autres, *Vrim. Thummim.* On les traduit

ordinairement par ces deux mots, *Doctrine. Verité.* Ils ajoûtent que les Prêtres connoissoient les choses qui devoient arriver par le changement de la couleur de ces pierres: mais cela est tiré de le tradition des Rabins, & par conséquent fort incertain. Ce Rational étoit attaché à l'Ephod avec des boucles & des chaînes d'or. Tous ces habits étoient serrés audessus des reins avec une ceinture d'une broderie excellente. Il mit enfin sur la tête d'Aaron une Tiarre, à laquelle étoit attachée avec un ruban hiacinte une lame d'or, sur laquelle étoit gravé le Nom ineffable de Dieu.

Il prit ensuite de l'huile de l'onction & de la consecration, qui avoit été preparée auparavant, & que l'on conserva toûjours depuis avec un grand soin, & il en consacra le Tabernacle & tout ce qui étoit destiné pour le Saint Ministère. Il repandit aussi de cette huile sur la tête d'Aaron; & ce fut ainsi qu'il fut consacré Grand-Prêtre.

Il revêtit ensuite les fils d'Aaron de leurs Habits Sacerdotaux, qui é-

toient des Tuniques de lin ſemblables aux deux premieres Tuniques du Grand-Prêtre, avec une ceinture de broderie, & une Mitre ſur la tête.

Quand ils furent habillés, on amena les victimes qui avoient été préparées pour le Sacrifice. Aaron & ſes fils mirent leurs mains ſur la tête des victimes, & Moïſe les immola. Il prit du ſang du Belier qui avoit été offert en holocauſte, & il en mit au bas de l'oreille droite, ſur le pouce de la main droite, & ſur le pouce du pied droit d'Aaron & de ſes fils: Il mêla encore de ce même ſang avec l'huile de la conſecration, & en fit l'aſperſion ſur Aaron, ſur ſes fils, & ſur leurs habits. Ce fut ainſi que leur conſecration fut achevée, & ils demeurerent ſept jours dans le Tabernacle ſeparés du Peuple.

Dieu fait alliance avec les Iſraëlites.

Le jour de l'Octave de leur conſecration (*k*) Moïſe ayant fait aſſembler le Peuple, fit le recit de toutes les Ordonnances de la Loy; & tout le Peuple ayant promis de les obſerver fidelement, Moïſe leur dit que Dieu vouloit faire alliance avec eux: Que par cette alliance, il les aſſuroit

qu'il leur tiendroit tout ce qu'il leur avoit promis : mais que de leur côté ils s'engageoient à obſerver exactement toutes ces loix dont ils venoient d'entendre le recit ; & que s'ils y manquoient, leur ſang ſeroit repandu, de même qu'on alloit repandre le ſang des victimes.

Le Peuple ayant promis d'obeir avec une entiere fidelité à tous les Commandemens deDieu,Aaron Souverain Pontife immola les victimes, tant pour le peché, que les victimes pacifiques & les holocauſtes; & il fut ſervi par ſes quatre fils. Les victimes ayant été égorgées, Moïſe prit du ſang des Veaux & des Boucs mélé avec de l'eau, & avec un aſperſoir fait avec de la laine teinte en écarlate & de l'hiſſope, il en jetta ſur le Livre de la Loy, & ſur tout le Peuple; en diſant: C'eſt le ſang du Teſtament, & de l'alliance que Dieu a faite en vôtre faveur. Il en jetta auſſi ſur le Tabernacle, & ſur tous les vaſes qui ſervoient au culte de Dieu. Heb. IX. 18. *& ſeq.* Vieux Teſtament figure du nouveau.

Cette cérémonie, comme nous l'apprend S. Paul, renferme de grandes inſtructions, & eſt la figure de *Ibid.*

la nouvelle alliance, & du nouveau Testament. Dans la loy rien n'étoit purifié; les pechez n'étoient point remis, sans l'effusion du sang. C'etoit la figure de ce qui se fait veritablement dans le nouveau Testament, où les pechez ne sont remis que par le prix du Sang que Jesus-Christ a répandu. Aussi le vieux Testament n'étoit pas proprement un Testament, ce n'étoit que la figure du veritable, qui

Ibid. est le nouveau. Car un Testament pour être veritable, doit être precedé de la mort du Testateur: Ainsi il n'y a point eu veritablement de pechez effacés, point de veritable alliance, point de veritable Testament, qu'à la mort de Jesus-Christ, qui nous ouvre pour ainsi dire la succession, & qui nous donne droit à son héritage.

Moïse mêle de l'eau avec le sang des victimes, & cela represente le sang mêlé d'eau qui coula du côte de Jesus-Christ lors qu'il fut percé aprés sa mort. L'eau étant un symbole qui represente le Peuple, marque que le Peuple de Dieu seroit un jour incorporé avec Jesus-Christ par le moyen

moyen de ſon Sang qu'il devoit répandre pour eux. Et c'eſt ce même Sang, non plus en figure, mais véritablement, que les Chrétiens réçoivent dans l'Euchariſtie. Et l'eau que nous mettons dans le Calice, eſt une cérémonie qui nous inſtruit, & qui nous répreſente cette verité.

Moïſe & Aaron benirent enſuite le Peuple, & en méme temps la gloire du Seigneur parut à tout le Peuple; & de cette clarté il ſortit un feu *(l)* qui dévora l'holocauſte & les graiſſes des hoſties pacifiques qui étoient ſur l'Autel. Ce feu fut conſervé avec un ſoin extrême: Il étoit ordonné aux Prêtres de mettre tous les jours du bois ſur l'Autel pour l'entretenir, & il étoit défendu de ſe ſervir d'un autre feu pour le S. Miniſtere. Le Peuple ayant vû ce prodige ſe proſterna le viſage contre terre, & publia les loüanges du Seigneur.

Le feu ſacré décendu du ciel.

Mais cette joye fut bien-tôt ſuivie d'un malheur qui cauſa beaucoup de triſteſſe. Nadab & Abiu, fils d'Aaron, ayant oublié la défenſe que Dieu avoit faite de lui offrir un feu étranger, & autre que celui qui ſe con-

Nadab & Abiu meurent pour avoir offert un feu étranger.

servoit sur l'Autel, ayant mis dans leurs Encensoirs du feu qu'ils avoient pris ailleurs. Aussi-tôt qu'ils eurent jetté de l'encens sur ce feu, un autre feu envoyé par le Seigneur tomba sur eux, les brûla interieurement, ainsi que nous voyons quelques fois des hommes brûlez au dedans par le tonnerre, sans qu'ils paroissent brûlez au dehors, & ils moururent dans le Tabernacle méme.

Quelle doit être la fidelité des Ministres de Dieu.

Une punition si severe donna occasion à Moïse de dire, que Dieu en usoit ainsi pour apprendre à ceux qui s'approchent de ses Autels qu'ils doivent lui obeir avec une entiere exactitude, & une grande sainteté. Il ordonna à deux personnes parentes de ces Prêtres de les ôter du Sanctuaire, & de les ensevelir hors du Camp ; & il défendit à Aaron & à ses deux autres fils de donner des marques publiques de leur douleur, telles que le Peuple en donnoit en de semblables malheurs. Il ne desaprouva pas neanmoins la douleur qu'ils en eurent en particulier, qui fut si grande, qu'ils ne prirent aucune nouriture ce jour-là, & ne toucherent pas même

aux viandes ſaintes, qui étoient réſervées des Sacrifices pour la nouriture des ſeuls Prêtres.

Revûë & Dénombrement des Iſraëlites.

Un mois entier s'étant paſſé dans les ceremonies que je viens de décrire, le premier jour du ſecond mois, Dieu ordonna à Moïſe de faire une Revûë & un Dénombrement de tous les hommes qui étoient en état de porter les armes, depuis l'âge de vingt-un an. Aaron Souverain Pontife, & les Princes des douze Tribus, l'aiderent à faire ce Dénombrement; & il ſe trouva 603550. hommes, ſans compter les Levites qui étoient employez au miniſtere & à la garde du Tabernacle.

On diviſa cette Armée en Eſcadrons & en Compagnies: Elles étoient diſtinguées par des Enſeignes differentes. Quelques Interprétes diſent que la couleur de chaque Enſeigne répondoit à la couleur de la Pierre qui repreſentoit ſa Tribu ſur le Rational. Moïſe marqua enſuite une nouvelle maniere de former le Camp: le Tabernacle en étoit comme le centre: les Lévites campoient tout autour du Tabernacle; & cha-

que Tribu avoit sa place fixe & orientée sur le Tabernacle. On fit un Dénombrement des Levites à part; on les compta dépuis l'âge d'un mois, & il s'en trouva vingt-deux mille. On compta aussi les premiers nés dès le même âge, & il s'en trouva 22273. Ces premiers nez appartenoient à Dieu, c'est-à-dire qu'ils devoient être séparés des autres hommes pour le servir d'une maniere particuliere. Nous en avons rapporté la raison au premier Livre de cette Histoire.

La Tribu de Levi consacrée à Dieu.

Le Ministere fut ainsi reservé à la seule Maison de Levi, afin que les Ministres de Dieu étant separez du reste du Peuple, fussent plus respectez; & que le Peuple fût moins exposé à tomber dans l'idolâtrie: car s'il y eût eu des Prêtres en chaque Famille, ce Peuple si enclin à l'idolâtrie n'eût pas manqué de se faire des Idoles dans les Familles particulieres. Ce fut aussi afin que l'on considerât comme profanes ceux qui étoient obligez de cultiver leurs heritages, & de travailler à des choses serviles, & par consequent comme des personnes indignes de servir

Dieu qui doit être le ſeul héritage de ſes Miniſtres.

Ce Dénombrement ayant été fait, Dieu dit que les Lévites lui appartiendroient, & qu'ils le ſerviroient en la place des premiers nés : mais comme le nombre des premiers nés excédoit celui des Lévites de deux cens ſeptante-trois, chaque aîné fut eſtimé cinq ſicles par tête ; ainſi il fut levé ſur le Peuple 1365. ſicles : & cet argent fut diſtribué à Aaron & à ſes fils.

La Tribu de Lévi étoit partagée en trois Familles principales, par rapport aux trois fils de Lévi. La premiere étoit appellée des Gerſonites, qui deſcendoient de Gerſon : La ſeconde des Caathites, qui deſcendoient de Caath : La troiſiéme des Mérarites, deſcendans de Mérari. Leurs Offices leur étoient marquez, & une Famille n'entreprenoit point de faire ce qui étoit marqué pour une autre. Lors qu'il falloit tranſporter le Tabernacle, la Famille de Caath portoit les vaſes du Tabernacle ; & quoy qu'elle ne fût que la ſeconde, elle étoit néanmoins pre-

ferée aux deux autres Familles, parce que Moïse & Aaron étoient de cette Famille, Les Gersonites portoient les rideaux & les couvertures. Les Merarites portoient les planches, les colonnes, les bases, & les cordes. Mais devant que les simples Lévites pussent porter les vases du Tabernacle il falloit que les Prêtres les eussent envelopez de prétieuses couvertures; & Dieu avoit menacé de faire mourir ceux que la curiosité porteroit à vouloir voir les vases du Sanctuaire.

Cinquiéme murmure des Israëlites, puni par le feu.

Le 22. du second mois de la seconde année, ils décamperent de Sinaï, & allerent camper à trois journées de là. Le Peuple se trouvant fatigué de cette marche, murmura contre le Seigneur, & ce murmure fut puny par un feu qui tomba du Ciel, & qui brûla l'extrêmité du Camp; mais Moïse s'étant mis en priére le feu cessa, & ce lieu fut appellé d'un nom qui signifie incendie.

Sixiéme murmure, excité par les Egiptiens.

Il arriva aussi que cette troupe d'Egiptiens qui étoient sortis de l'Egipte avec les Israëlites, se dégoûtant de ne manger que de la Manne témoigna son dégoût, & le desir

qu'elle avoit d'avoir un autre nouriture. Peut-être n'avoient-ils ſuivi les Hebreux & embraſſé leur Religion, que parce qu'elle permettoit de manger de la chair des animaux ; ce que les Egiptiens conſideroient comme un crime abominable. Les Iſraëlites ſuivirent ce mauvais exemple des Egiptiens, & commancerent à demander de la chair tumultueuſement, comme ils avoient déja fait dans le deſert de Sin ; & regrettoient les poiſſons, les concombres, les melons, les porreaux, & les aulx dont ils avoient une ſi grande abondance en Egipte.

Moïſe ayant entendu ces plaintes, & voyant le peu de docilité & la brutalité de ce Peuple, fut ſaiſi d'une douleur extrême ; & s'adreſſant au Seigneur, il lui repreſenta l'impoſſibilité où il étoit de gouverner tout ſeul un Peuple ſi nombreux & ſi rebelle ; & que dans l'excés de ſa douleur, il recevroit la mort comme une faveur particuliere, s'il la lui vouloit bien accorder.

Dieu luy répondit, qu'il alloit lui donner des perſonnes pour le

ſoulager dans ce travail : Qu'il fit approcher du Tabernacle ſoixante-dix Anciens de ceux dont il connoiſſoit le merite & la probité, qu'il leur communiqueroit une portion de l'eſprit qu'il lui avoit donné pour la conduite du Peuple, afin qu'ils partageaſſent avec lui les ſoins & les fatigues qui ſont attachez au gouvernement d'un Peuple nombreux. Il lui enjoignit auſſi de dire au Peuple qu'ils ſe purifiaſſent : Que Dieu avoit entendu leurs plaintes, qu'il leur feroit manger de la chair, non pas un jour ou deux, mais en ſi grande abondance qu'ils en ſeroient dégoûtez, & qu'ils ſe ſouviendroient d'avoir preferé à la nouriture que le Seigneur leur donnoit, les viandes de l'Egipte.

Septante Vieillards choiſis pour gouverner le Peuple.

Moïſe choiſit donc ſeptante Vieillards, differens de ceux qui avoient été choiſis pour regler les Procés du Peuple, & pour les matieres civiles, car ils n'avoient aucune juridiction ſpirituelle : ils ne conſultoient point le Seigneur : ils n'entreprenoient point d'expliquer la Loy, ny d'in-

ſtruire le Peuple : & il ſemble même que Moïſe ait voulu attribuer ces murmures du Peuple au peu d'inſtruction qu'ils avoient, ne pouvant pas ſuffire tout ſeul pour les inſtruire. Il eſt vray que quelques Interprêtes ne ſont pas de ce ſentiment, les uns pretendent que ces ſeptante Vieillards ſont choiſis preſentement, parce que ceux qui avoient été choiſis les premiers, n'ayant pas repris le Peuple de ce qu'ils murmuroient contre Dieu, furent brûlez par le feu qui tomba du Ciel. D'autres diſent, & avec plus d'apparence, qu'ils avoient été tuez parmi ceux que les Levites tuërent, pour avoir adoré le veau d'or.

Ils ſont remplis de l'Eſprit de Dieu, & prophêtiſent.

Ces Vieillards étans debout devant l'entrée du Tabernacle, le Seigneur deſcendit dans la nuée, & il parla à Moïſe. Il prit de cet eſprit prophêtique qu'il lui avoit donné pour gouverner le Peuple, & le communiqua à ces Vieillards, qui prophêtiſerent à l'inſtant. Deux de ces Vieillards qui avoient été choiſis n'étant pas arrivez devant le Tabernacle avec les autres, cet eſprit ne

laissa pas de leur être communiqué, & ils prophétiserent dans le Camp. Un jeune homme courut à l'instant, & le vint dire à Moïse. Josué qui avoit été choisi entre tous les autres, dit à Moïse qu'il ne le falloit pas souffrir, & qu'il devoit les en empêcher. Moïse lui répondit, qu'il ne devoit pas ainsi s'emporter pour ses interêts, & qu'il souhaitoit au contraire que Dieu donnât son Esprit à tout le Peuple, & que tous prophêtisassent. Telle étoit l'humilité & la charité de ce saint Legislateur. Il ne s'estime point plus que les autres; & bien loin d'avoir de la jalousie de voir que d'autres partagent avec lui la qualité de Prophête, il voudroit au contraire la communiquer à tout le monde. Aussi cet esprit n'étoit point diminué en lui, quoy que Dieu l'eût communiqué à d'autres. La science & la sainteté se communiquent sans diminution: on peut prendre de la lumiere d'un flambeau pour en allumer un autre, sans qu'il perde de sa lumiere. Ce fut ainsi que Dieu prit de l'esprit de Moïse, pour en donner à ces septante Vieillards.

Si-tôt qu'ils furent rentrez dans le Camp, un vent impetueux apporta des Cailles de delà la Mer, dans une si grande quantité, que la terre tout autour du Camp en fut couverte dans un aussi long espace qu'un homme puisse marcher en un jour. Chacun eut le loisir d'en faire telle provision qu'il voulut, parce qu'elles demeurerent sur terre deux jours & une nuit. Ils n'avoient pas encore achevé de consumer les provisions qu'ils en avoient faites, que Dieu pour punir leur gourmandise, leur envoya un fleau de sa colere qui en fit perir un tres-grand nombre, qui furent enterrez dans le lieu même; & pour ce sujet il fut appellé le Sepulcre des desirs, ou de la concupiscence. Dieu les traita avec plus de severité qu'il n'avoit fait la premiere fois, parce qu'outre que la rechûte dans le peché le rend bien moins pardonnable, c'est que la premiere fois qu'ils demanderent de la chair, ils la demandoient par necessité étans pressez par la faim, & n'ayans effectivement rien à manger: mais ce n'est point icy par

Septiéme murmure, & intemperance. Les cailles tombent une seconde fois dãs le Camp des Israëlites.

Le même lieu qui avoit été appellé incendie, est aussi apellé le Sepulcre des desirs.

necessité, parce qu'ils avoient de la Manne, c'étoit seulement un effet de leur intemperance.

Marie couverte de lépre.

Peu de jours aprés, Moïse eut encore un nouveau sujet d'affliction. Marie sœur de Moïse & d'Aaron, eut quelque jalousie contre Sephora femme de Moïse; & soit qu'Aaron en eût aussi, ou que Marie l'eût fait entrer dans ses interêts, ils ne parloient de Sephora qu'avec mépris, & ne l'appelloient que l'Ethiopienne; & dans differentes occasions, ils parloient mal de Moïse. Ils disoient qu'il ne devoit pas tant s'en faire accroire, & s'attribuer tant d'autorité; qu'il n'étoit pas le seul Interprête des volontez de Dieu, puisque Dieu leur avoit parlé aussi-bien qu'à lui. Moïse qui étoit le plus doux de tous les hommes, supportoit patiemment ces injures; & bien loin de prendre la resolution de s'en venger, il ne s'en plaignit jamais. Mais Dieu à qui appartient uniquement le droit de venger les injures, appella Moïse, Aaron, & Marie, & leur dit d'entrer dans le Tabernacle; & quand ils y furent entrez, il des-

cendit dans la nuée, & appellant Aaron & Marie, il les reprit de la hardiesse qu'ils avoient euë de parler mal de Moïse le plus fidele de ses Serviteurs : Qu'il y avoit bien de la difference entre lui & les autres Prophêtes : Que s'il parloit quelques fois aux autres Prophêtes, ce n'étoit que dans des visions ou dans des songes ; mais que quand il parloit à Moïse, il lui parloit bouche à découvèrt, sans énigmes, & sans figures. Dieu ayant prononcé ces poroles d'un ton qui marquoit assez sa colere, neanmoins pour la leur faire connoître davantage, il disparut, la nuée se retira de dessus le Tabernacle, & Marie parut toute couverte de lépre.

Aaron la voyant en cet état, pria Moïse de leur pardonner leur faute, & de ne pas souffrir que leur sœur demeurât dans un état à faire horreur à tout le monde, & qui la feroit considerer comme le rebus de la nature. Moïse pria le Seigneur pour elle de tout son cœur : mais Dieu lui répondit que si le pere de Marie lui eût craché sur le visage,

elle eût deû au moins en ressentir la honte pendant sept jours, & qu'elle ne devoit pas porter pendant moins de temps la peine de son peché. Elle demeura donc pendant sept jours hors du Camp, pendant lesquels on demeura dans le même lieu.

Huitieme murmure. Les Israëlites envoyent reconnoître le païs des Chananéens.

Deut. I. 22.

Les Israëlites ne pouvoient pas demeurer long-temps sans faire quelque chose qui leur attirât la colere de Dieu. Ils s'aviserent de demander à Moïse qu'il envoyât des gens pour reconnoître le païs que Dieu leur avoit promis, afin de sçavoir par où ils y aborderoient, & quelles Villes ils devoient attaquer les premieres. Moïse consulta le Seigneur, & il y consentit. Moïse choisit ensuite un homme de chaque Tribu, & il les envoya dans le païs des Chananéens, avec ordre d'observer exactement la qualité du païs, & les forces de ceux qui l'habitoient. Ils partirent donc dans la saison que les raisins commancent à meurir; de sorte qu'ils pûrent voir la fertilité du païs. Ils y virent des Villes bien fortifiées, des hommes forts & robustes, & de grande taille: Ils

virent même dans la ville d'Hebron trois geans, Achimam, Sisaï & Tholmaî, descendans du fameux Enach, que quelques Interprêtes croyent avoir été l'Inachus des Grecs; ce qui les décourageа extrêmement. Néanmoins à la persuasion de Josué & de Galeb, ils prirent des fruits du païs pour les faire voir aux Israëlites; & entr'autres ils rapporterent un raisin d'une grosseur si surprenante, qu'il faisoit la charge de deux hommes, qui le portoient sur un bâton. Race des Geans.

Ils revinrent aprés quarante jours de marche, & ils firent ainsi leur rapport à Moïse en presence de tout le Peuple. "Nous avons vû, lui dirent-ils, un païs où le lait & le "miel coulent à la verité, comme "vous en pouvez juger par ces fruits; "mais il est habité par des hommes "robustes & courageux: les Villes "sont grandes, & fermées de fortes "murailles. Nous y avons vû des "Geans de la race d'Enach: les Amalécites habitent au midy, les Ethéens, "les Jebuséens, & les Amorrhéens "demeurent sur les Montagnes & les "

Cananéens sont sur le Jourdain du côté de la Mer.

Neuviéme murmure des Israëlites.

Le peuple étant épouvanté à ce recit, & commençant à murmurer, Caleb prit la parole, & leur dit que la conquête de ce païs n'étoit pas si difficile que l'on leur vouloit faire entendre; qu'il n'y avoit qu'à prendre un peu de resolution, & qu'ils se rendroient aisément les maîtres de ce païs. Mais on ne l'écouta pas; les autres étans en plus grand nombre, crioient qu'il étoit absolument impossible de vaincre des peuples si forts; & que d'ailleurs le païs n'étoit pas si bon que l'on pouvoit croire; que l'air y étoit mauvais, que les hommes n'y vivoient pas long-temps, (*m*) quoy qu'ils fussent d'une tres-grande taille; & qu'ils avoient vû des Geans, auprés desquels ils ne paroissoient que comme des sauterelles.

Ces éxagerations jetterent le peuple dans une espece de désespoir; ils passerent toute la nuit dans des cris & des lamentations effroyables.

Dixieme murmure.

„ Plût à Dieu, disoient-ils, que „ nous fussions morts dans l'Egipte,

ou que nous pûssions perir dans ce desert affreux, plûtôt que d'entrer dans ce païs, où le Seigneur nous veut conduire; où la mort nous est assurée, & la captivité, pour nos femmes & nos enfans. Ne vaudroit-il pas bien mieux retourner en Egipte? Que ne nous faisons-nous un autre Chef qui nous y fasse rentrer? "

Ils veulent retourner en Egipte.

Quel étrange aveuglement! Quelle stupidité! Comment pouvoient-ils prétendre de retourner en Egipte, contre la volonté de Dieu? Qui leur eût fourni des vivres dans le desert? Dieu leur eût-il encore fait pleuvoir de la Manne? Comment auroient-ils pû passer la Mer Rouge? Qui les eût protegez côtre tant d'ennemis qui les environnoient? Tel est l'aveuglement & la brutalité de tous les seditieux.

Moïse & Aaron entendans ces paroles, se prosternerent contre terre pour fléchir la colére de Dieu, en lui demandant pardon pour tant de blasphêmes. Josué & Caleb qui avoiét aussi été envoyés pour reconnoître le païs, ayant déchiré leurs habits selon la coûtume des Israëlites qui déchiroient leurs vêtemens quand ils

entendoient prononcer quelque blaſphéme ; ou dans le deüil, pour la mort de leurs plus proches parens ; ou enfin dans la ſédition, parurent devant tout le Peuple avec leurs habits déchirez, & ils les aſſuroient que le pais qu'ils avoient parcouru étoit admirable ; qu'ils euſſent ſeulement confiance au Seigneur, & qu'il leur feroit poſſeder cette terre où coulent le lait & le miel : Qu'ils ne devinſſent point rebelles contre le Seigneur, qu'il étoit pour eux, & qu'avec ſon ſecours ils vaincroient ces Peuples avec une grande facilité.

Moïſe prie pour le Peuple.

Le Peuple, bien loin de ſe rendre à leurs diſcours, preparoit déja des pierres pour les lapider : mais la gloire du Seigneur parut ſur le toict du Tabernacle, & tous les Iſraëlites la virent. Dieu dit à Moïſe :
» „ Qu'il ne pouvoit plus ſouffrir un
» Peuple ſi rebelle, & qu'il le détrui-
» roit par une perte genarale ; que
» pour lui, il l'établiroit le chef d'un
» autre Peuple bien plus grand, & bien
» plus courageux. Quoy donc Seig-
» neur, répondit Moïſe, eſt-ce afin de
» donner ſujet aux Egiptens, & à ces

Peuples pui nous environnent, de «
dire que vous n'avés retiré ce Peup- «
le de l'Egipte, que vous n'êtes avec «
lui, que vous ne vous faites voir, «
que vous ne le conduisés par une «
colonne de nuée & une colonne de «
feu, que pour le faire mourir; & «
que n'ayant pû leur faire posséder «
le païs que vous leur aviés pro- «
mis, vous les avés tués dans le «
désert. Seigneur, faites éclater «
vôtre souverain pouvoir en accom- «
plissant vôtre promesse. Souvenez- «
vous que vous êtes un Dieu pa- «
tient, & plein de misericorde, «
qui effacés les crimes & les pechés, «
qui n'abandonnés point l'innocent, «
& qui punissés les pechés des peres «
sur les enfans, jusqu'à la troisiéme «
& à la quatriéme génération. Par- «
donnés, Seigneur, je vous en prie, «
le peché de ce Peuple; mais pardon- «
nés-le dans toute l'étenduë de vôtre «
misericorde, & ne nous refusés pas «
la protection que vous nous avés «
donnée en nous retirant de l'Egipte. «

Dieu fut touché par cette arden- «
te priére, & il dit à Moïse, « qu'à «
sa considération il leur pardonneroit «

Les Israëlites pour pu-

nition de leurs murmures, condamnez à demeurer quarante ans dans les deserts.

„ ce peché, & qu'il feroit éclater sa „ gloire par toute la terre. Cependant „ que ce Peuple qui avoit vû sa gloire „ si souvent, qui avoit vû tous les „ prodiges qu'il avoit faits dans l'Egip- „ te, & qui l'irritoit par ses révoltes „ pour la dixiéme fois, ne verroit „ point la terre qu'il leur avoit pro- „ mise, & que pas un d'eux n'y en- „ treroit, à l'exception de Josué & de „ Caleb qui lui avoient été fideles. Il lui ordonna de reconduire le Peuple dans le desert par le chemin qui conduit à la Mer Rouge, & de dire au Peuple que tous ceux qui étoient à l'âge de 20. ans, ou qui les passoient, mouroient tous dans le desert, & qu'il n'y auroit que leurs enfans dont ils apprehendoient la captivité, qui possederoient le païs qu'il leur avoit promis : mais qu'ils seroient pendant quarante ans, errans dans le desert, portant la piene du peché de leurs peres ; & que ces quarante ans étoient par proportion aux quarante jours qu'ils avoient été à reconnoître ce païs.

Josué & caleb seuls de ceux qui étoiẽt sortis de l'Egipte au dessus de 20. ans, doivent entrer dãs la terre promise.

Moïse ayant raporté ces choses au Peuple, il en fut vivement tou-

ché, & ayant passé la nuit en clameurs ils passerent tout d'un coup à un autre extrêmité. Ils vinrent tumultueusement dés le grand matin dire à Moïse, qu'ils se repentoient de leur peché, & qu'ils étoient dans la resolution d'aller dans le païs que Dieu leur avoit promis. Moïse leur representa que c'étoit encore desobeïr à Dieu, & qu'assurément s'ils y alloient, Dieu ne seroit pas avec eux, & qu'ils n'auroient qu'un tres-mauvais succés de leur entreprise. Mais rien ne peut retenir un Peuple dans sa fureur. Ils avancerent donc dans le païs des Amalécites, mais l'Arche du Seigneur, ni Moïse ne sortirent point du Camp. Les Amalécites & les Cananéens, étant joints ensemble, descendirent de dessus les Montagnes contre les Israëlites, & les repousserent avec une perte considerable.

Les Israëlites veulent entrer dans la terre promise.

Ils sont repoussez par les Amalécites.

Ce châtiment les rendit un peu plus obeissans, & ils retournerent dans le desert selon l'ordre que Dieu en avoit donné à Moïse. Ce fut pendant un si long séjour dans les deserts que Moïse eut tout le temps

d'écrire des Loix, & de former sa Republique, quoique la plûpart de ces Loix ne dûssent être observées que quand ils seroient établis dans la Palestine.

Il seroit inutile de raporter icy les Loix differentes qu'il leur donna, tant pour le culte de Dieu, que pour le gouvernement de la République : car outre que ces Loix ne regardoient que les Israëlites, & qu'elles ont été abrogées par la publication de la Loy de grace, elles sont toutes écrites dans les livres de Moïse, où on les peut voir; & je ne pourois les raporter en cette Histoire, sans ennuyer le Lecteur. Je feray voir seulement en peu de mots quelle fut la forme que Moïse donna à cette Republique.

Dieu seul Souverain des Israëlites.

Il ne voulut point que l'Etat des Israëlites eût d'autre Souverain que Dieu même. Il n'établit point un gouvernement Monarchique; & quoy qu'il fût le Chef de cet Etat, il renoça à la qualité de Roy. Il ne donna des Loix & ne commanda jamais rien, que de la part de Dieu. Il ne voulut point non plus que le

Peuple eût aucune part au gouvernement. Ce Peuple n'étoit déja que trop séditieux ; & il étoit plus à propos de le réprimer par des Loix sévéres, que de lui donner quelque authorité. Il ne voulut pas même établir des Magistrats qui eussent un souverain pouvoir, pour faire de nouvelles Loix, ou changer les anciennes, mais seulement pour les faire observer. Ainsi, comme je l'ay déja dit, l'Etat des Israëlites étoit Théocratique, c'est-à-dire que Dieu en étoit le seul Souverain. Rien ne s'y regloit que par la Loy, & la Loy venoit de Dieu. Les Prêtres, ni les Migistrats, n'en étoient point les maîtres, mais ils n'en étoient que les conservateurs & les interprêtes. Ainsi la Religion étoit le seul motif qui devoit porter les Israëlites à observer la Loy.

Non secures, non virga timentur, sed terret semper animos Religio. CUNÆUS, *de Rep. Iud. l. 2. c. 1.*

La Loy régloit la Religion, & la Religion consistoit à observer la Loy. Sous le mot de Religion, je comprens tout ce qui concerne le culte de Dieu. La Loy régloit aussi toute la Police de l'Etat. Elle établissoit des Prêtres & des Ministres,

pour la Religion & pour les Sacrifices ; & des Magistrats pour gouverner le Peuple, & lui rendre Justice.

Subordination des Ministres du Tabernacle.

Entre les Prêtres & les Ministres de l'Autel, il y en avoit un qui avoit autorité & juridiction sur tous les autres ; & il étoit même appellé du nom de *Grand* & de *Souverain*. Aaron frere de Moïse fut le premier qui fut honoré de cette dignité : Son fils Eleazar lui succeda, & elle fut hereditaire à la Famille d'Aaron. Elle en a joüy au moins jusqu'au temps des Machabées, c'est-à-dire pendant plus de douze cens ans. La dignité de Souverain Pontife fut depuis électivе pendant tout le gouvernement des Assamonéens. Mais Herodes Roy de Judée s'attribua enfin le droit d'instituer & de destituer le Souverain Pontife à sa volonté : & ce droit fut accordé à Herodes Agrippa par l'Empereur Claude ; & ses successeurs s'y sont maintenus jusqu'à la fin de la guerre des Juifs.

Le Souverain Pontife pouvoit, toutes les fois qu'il le jugeoit à propos, faire

toutes les fonctions du Ministére comme les autres Prêtres ; mais il n'y avoit que lui qui pût entrer dans le Saint des Saints, & il n'y pouvoit entrer qu'une seule fois dans une année, encore étoit-il obligé de quitter l'Ephod & le Rational quand il y entroit, ainsi qu'il est marqué dans le Lévitique, contre le sentiment de Joseph.

Levit. XVI
P. Cun. l. 2. de Rep. Iud.

Cette Loy n'étoit point pour Moïse qui entroit dans le Saint des Saints, & qui s'approchoit de l'Arche & de l'Oracle pour recevoir les ordres de Dieu, toutes les fois qu'il lui arrivoit quelqu'affaire difficile.

Sous le Souverain Pontife il y en avoit plusieurs qui étoient tous de la Tribu de Lévi, & de la Race d'Aron. Moïse les partagea en huit Bandes ou Familles defferentes, dont les quatre premiéres étoient des Enfans d'Eleazar, & les quatre autres des Enfans d'Ithamar. Mais sous le Regne de David, les Prêtres furent partagés en vingt-quatre Familles. Car ce Saint Roy, voyant que le nombre des Prêtres étoit trop grand pour le Service ordinaire du

1. Par. XXIV. 4. Reg. XI. 2. Par. XXIII.

Temple, il les partagea en vingt-quatre Familles, dont les seize premieres étoient des descendans d'Eleazar, & les huit autres d'Ithamar. Chacune de ces Familles servoit dans le Temple tour à tour; afin qu'il n'y eût point de difficulté pour l'ordre qu'elles devoient tenir, le sort en décida. Une Famille servoit une samaine, & le Sabat suivant une autre lui succédoit; excepté les Fêtes sollennelles, où tous les Prêtres servoient au Temple, à cause du grand nombre de Sacrifices qui étoient offerts dans ces saintes Fêtes.

Au-dessous des Prêtres étoient les Levites, qui étoint aussi distingués en trois Familles principales des Enfans de Lévi. La premiere

Num. III. 26.

étoit des descendans de Gerson, & leur Office étoit de faire la garde devant le Tabernacle, d'en porter les voiles & les cordages, & de le tendre dans les lieux où ils étoient obligez de s'arrêter. La seconde étoit des descendans de Caath second fils de Lévi, ils faisoient la garde devant le Sanctuaire: L'Arche, la Table, le Chandelier, les Autels,

les Vases du Sanctuaire, & le Voile étoient confiés à leurs soins. La troisiéme étoit des descendans de Mérari, troisiéme fils de Lévi, & ils portoient les planches & les colonnes du Tabernacle & du Parvis, avec leurs bases.

Outre le Ministére de l'Autel, les Prêtres avoient encore le droit d'enseigner & d'expliquer la Loy, & juridiction sur le Peuple.

Leur juridiction consistoit en trois choses, dans la séparation, l'excommunication, & l'anathême.

1°. Les Prêtres avoient droit de séparer, non seulement du Tabernacle, mais encore de la société civile, pour un certain temps, ceux qu'ils jugeoient impurs : & ceux qu'ils déclaroient impurs & immondes étoient obligés de se séparer selon qu'il étoit ordonné par la Loy. Ce fut ainsi que Moïse fit sortir Marie hors du Camp à cause de sa lépre. L'interdit, la suspense, & l'irrégularité semblent être de ce genre de peines & de censures.

Juridiction des Prêtres.

2°. Ils avoient droit d'excommunier, c'est à dire retrancher de la

Synagogue, ou de l'Eglise, ceux qui étoient rebelles, ou convaincus d'avoir commis quelque grand crime. Ce fut ainsi que les Juifs chasserent les Apôtres de leur Synagogue à cause de leur désobeïssance prétenduë, cemme JESUS-CHRIST le leur avoit prédit. Ce fut ainsi que S. Paul excommunia l'incestueux de Corinthe, & que S. Ambroise ferma les portes de l'Eglise à l'Empereur Theodose.

3°. Enfin ils avoient droit de prononcer anathême, c'est-à-dire de condamner à la mort éternelle ceux qui bien loin de se reconnoître, aprés avoir été excommuniez, s'endurcissoient contre ces censures, & en devenoient plus obstinez dans le mal. Les Juifs ont toûjours fait perdre la vie à ceux qu'ils ont anathêmatisez. Ainsi Josué anathêmatisa la ville de Jericho, & fit tout passer par le fil de l'épée; il fit même brûler tout le butin qui avoit été fait dans cette ville, & n'y laissa pas pierre sur pierre. Ce fut ainsi que Judas Machabée traita quelques Iduméens qu'il avoit anathêmatisé

Jos. VI. 17.

1. Mac. v. 5.

Mais l'Eglise laissant à la Justice de Dieu l'exécution de l'anathême, le prononce quelques fois contre ceux qui la persecutent. Elle le prononça contre l'Empereur Julien l'Apostat; de sorte que non seulement on ne pria plus Dieu pour lui dans l'Eglise, mais on fit même des prieres pour être délivré de sa persécution. C'est apparemment à la même peine que S. Paul dévoüa Alexandre le fondeur d'airain. Voilà en peu de mots quelle fut là Police Ecclesiastique que Moïse établit pour les Israëlites, & sur laquelle la Police Ecclesiastique d'aujourd'huy a été réglée. 2. Tim. IV. 14.

Pour la Police civile, il semble que Moïse ait conservé les Magistrats qu'il avoit trouvés établis quand Dieu l'envoya en Egipte pour en retirer son Peuple; car il est constant que les Israëlites avoient déja quelque forme d'Etat & de Gouvernement, puis qu'il portoit les ordes de Dieu aux Anciens d'Israël. Outre ces Anciens, il y avoit encore certains Officiers qui commandoient à ceux qui étoient occu- Police civile.

pez aux travaux, & qui répondoient aux Officieres de Pharon. Il est vray qu'on ne sçait point assûrément le nombre de ces Vieillards, mais le sentiment le plus commun est, qu'ils étoient au nombre de septante, & que Moïse en établissant soixante-dix Vieillards à la Montagne de Sinaï pour juger le Peuple, selon l'ordre que Dieu lui en avoit donné, a plûtôt approuvé que changé le nombre des Souverains Magistrats.

Il y a néanmoins cette difference, que dans l'Egipte le pouvoir des Magistrats étoit arbitraire, ou dependãt de Pharaon; mais depuis la publication de la Loy, ils ont été obligez de la suivre, & n'en ont été que les Conservateurs & les Interprêtes.

Ces Magistrats composans un Senat dont Moïse étoit le Chef, il étoit à propos qu'il ne jugeât que des affaires de conséquence, & qu'il y eût des Juges subalternes qui jugeassent les affaires ordinaires. Ce fut le conseil que Jéthro beau-pere de Moïse lui donna, & qu'il fut obligé de suivre, pour ainsi dire, malgré lui: parce que ce sage Lé-

gislateur eût voulu, si cela eût été possible, regler lui-même tous les differens, connoissant bien de quelle importance il est que les Souverains entrent dans le détail de toutes les affaires. Cela étoit au moins necessaire dans l'établissement de sa Republique : mais comme il n'avoit pas moins d'humilité que de sagesse, il voulut par le conseil de Jethro établir des Juges inferieurs, qu'il n'eût pas manqué d'établir dans la suite.

Il institua donc des Officiers qui gouvernoient le Peuple & dans la paix & dans la guerre. Les uns avoient le commandement sur mille hommes, les autres sur cent, les autres sur cinquante, & d'autres enfin sur dix.

De ces Officiers il y en avoit treize, qui étoient les Chefs & les Princes de chaque Tribu, & souvent la connoissance des affaires leur étoit renvoyée.

Ce seroit icy le lieu de parler des Loix que ces Juges devoient faire observer : mais outre les raisons que j'ay déja dites pour m'en

dispenser, j'ajoûteray seulement qu'on les trouvera bien expliquées dans les ouvrages de Messieurs Pithou, Spenier, & de quelques autres qui ont écrit devant eux, dont je n'aurois pû faire icy qu'un abregé fort imparfait.

Sédition de Coré.

Durant que Moïse étoit ainsi occupé à former cette Republique, il eut encore de nouveaux sujets de douleur, à l'occasion d'une éfroyable sedition qui fut excitée par Coré cousin germain de Moïse. Il avoit conçû un si grand chagrin de ce qu'Elizaphan, fils d'Oziel qui n'étoit que le quatriéme fils de Caath, avoit été fait Prince des Levites, sous Eleazar, cette degnité lui devant appartenir à ce qu'il pretendoit, étant fils d'Isaar qui étoit le second fils de Caath, qu'il cherchoit toûjours l'occasion de se vanger de cette injustice qu'il s'imaginoit lui avoir été faite. Il gagna d'abord Dathan & Abiron fils d'Eliab, Prince de la Tribu de Zabulon; il attira encore à son parti Hon, un des Chefs de la Tribu de Ruben, & deux cens cinquante Chefs de la Synagogue

que l'on avoit coûtume d'appeller à toutes les assemblées. Le prétexte de leur révolte étoit, que Moïse & Aaron avoient tiraniquement usurpé le souverain pouvoir: Que l'un s'étoit attribué le gouvernement absolu du Peuple, & que l'autre avoit usurpé le souverain Sacerdoce: Que les Israëlites étans le Peuple de Dieu, ils devoient être libres & ne point avoir de maîtres : & que les aînez de chaque Famille ayans depuis le commencemẽt du monde fait l'office de Prêtres & de Sacrificateurs, la tiranie d'Aaron, qui non seulement avoit usurpé le souverain Sacerdoce, mais qui avoit attaché la Prêtrise à sa seule Famille, à l'exclusion même des autres Familles de la Tribu de Lévi, étoit insuportable.

Cette troupe de rebelles vint tumultueusement trouver Moïse & Aaron, & les traitant de tirans & d'usupateurs, elle leur declara. « Qu'ils étoient resolus de ne pas « souffrir davantage leur tiranie. Que « tout le Peuple étant saint, ils n'a- « voient pas besoin de Prêtres pour « offrir des Sacrifices; & que le Sei- «

„ gneur étant avec eux, ils n'avoient
„ pas besoin d'autre conducteur.

Moïse entendant ces paroles, se prosterna le visage contre terre pour demander l'assistance de Dieu; & puis s'étant relevé, il dit à Coré & à tous les Lévites qui étoient avec lui.
„ „ Demain le Seigneur fera connoître
„ ceux qu'il a choisis pour s'approcher
„ de luy. Que chacun de vous prenne
„ demain un Encensoir, & s'appro-
„ che de l'Autel : Vous prendrés du
„ feu de l'Autel, & vous mettrés en-
„ suite du Thymiame dans vos En-
„ censoirs. Vous devriés, ajoûta-t-il,
„ vous tenir bien honorez, de ce que
„ Dieu vous a separez du Peuple pour
„ vous approcher de lui, & pour le
„ servir dans le Tabernacle en presen-
„ ce de tout le Peuple. Pourquoy am-
„ bitionnez-vous encore le Sacerdoce;
„ Qu'est-ce qu'Aaron, pour murmu-
„ rer contre lui; Revenés demain, &
„ Dieu fera connoître ceux qu'il aura
„ choisis.

Dathan & Abiron n'étant pas venus avec Coré, Moïse leur envoya dire de le venir trouver, mais ils firent réponse qu'ils n'obeïroient

point à ses ordres. Qu'il étoit un imposteur, qui les avoit fait sortir d'un païs où couloient des ruisseaux de lait & de miel, pour les faire mourir dans un désert; & qu'il vouloit encore se faire leur Souverain, & leur faire perdre la liberté, mais qu'ils ne luy obeïroient point.

Cette réponse perça le cœur de Moïse d'une trés-vive douleur : il prit Dieu à témoin de son innocence, & lui demanda justice de cette calomnie.

Le lendemain Coré vint avec sa troupe dans le Tabernacle, tous l'Encensoir à la main. Moïse & Aaron y entrérent aussi, & tout le Peuple accourut pour voir ce qui arriveroit. Moïse dit à Coré de se ranger d'un côté, & il fit mettre Aaron de l'autre. Aussi-tôt qu'ils eurent mis de l'encens dans leurs Encensoirs, la gloire du Seigneur apparut à tous les Israëlites, & le Seigneur dit à Moïse & à Aaron de se retirer de leur compagnie, de peur qu'ils ne fussent envelopés dans le châtiment qu'il alloit faire ; mais ils se prosternérent & priérent le

Punition des séditieux.

Seigneur de ne pas faire mourir tout le Peuple pour le peché de quelques particuliers. Dieu leur dit de défendre donc au Peuple d'approcher des Tentes de Coré, de Dathan & d'Abiron. Ayans fait au Peuple cette défense, ils allerent aussi dans les Tentes de Dathan & d'Abiron, suivis des Anciens d'Israël, pour en faire sortir le Peuple qui étoit avec eux. Ceux qui ajoûtérent foy aux paroles de Moïse en sortirent, & ceux qui ne le crûrent pas demeurérent avec eux, avec leurs femmes & leurs enfans, & ils se tinrent à l'entrée de leurs Tentes.

Alors Moïse dit qu'il alloit donner une preuve éclatante qu'il étoit envoyé de Dieu. ,, Si ces rebelles, ,, dit-il, meurent d'une mort ordinaire ,, & naturelle, je ne suis pas envoyé ,, de Dieu: mais si Dieu m'a envoyé, ,, que la terre s'ouvre présentement, ,, & qu'elle les engloutisse, eux, & ,, tout ce qui leur appartient.

A peine eut-il achevé la parole que la terre s'ouvrit sous leurs pieds, & ils furent engloutis, eux & tout ce qui leur appartenoit, & la terre

se referma sur eux. Coré fut englouti de la même maniére, mais par la providence de Dieu ses enfans ne périrent pas avec lui, soit qu'ils n'eussent point été participans du peché de leur pere, soit que Dieu ne voulût point diminuer le nombre des Lévites. Dans le même moment, le feu du Ciel tomba sur ces autres Lévites qui avoient voulu disputer à Aaron & à ses fils le Sacerdoce, & ils moururent tous. Num. XXVI. 10. 11.

Monument de la Justice de Dieu

Le Seigneur ordonna à Moïse d'envoyer Eléazar fils d'Aaron ramasser ces Encensoirs, parce qu'ils avoient été sanctifiez par ce châtiment, & de les faire battre en lames pour les appliquer autour de l'Autel, & qu'ainsi la mémoire de ce châtiment se conservât dans les temps à venir; & cela fut exécuté ainsi que Dieu l'avoit ordonné.

Murmure contre la Justice de Dieu.

Mais bien loin que ce châtiment empêchât ce Peuple grossier de murmurer, ils en prirent au contraire une nouvelle occasion de se plaindre. Dés le lendemain ils reprochérent à Moïse & à Aaron, qu'ils étoient cause de la mort de

tant de personnes ; de sorte que Moïse & Aaron voyans que le tumulte s'augmentoit, & qu'il en alloit naître encore une nouvelle sedition, ils se retirerent dans le Tabernacle ; où s'étant prosternez, Dieu fit connoître à Moïse qu'il alloit châtier le Peuple. Moïse le dit à Aaron, & lui ordonna de prendre du feu de l'Autel dans un Encensoir, & de courir en diligence dans le Camp pour arrêter le châtiment qui étoit déja commencé : car le feu étant tombé du Ciel avoit déja consumé une partie considerable du Camp. Aaron se mit donc entre les morts & les mourans, & offrant à Dieu le Thimiame, & priant pour le Peuple, ce châtiment cessa ; mais le feu avoit déja consumé quatorze mille sept cens hommes, sans comprendre ceux qui étoient morts dans la sedition du jour precedent.

Aaron entre les morts & les mourans.

Dieu voulut prouver encore par un autre miracle le choix qu'il avoit fait d'Aaron & de ses fils. Moïse par son ordre dit aux Princes de chaque Tribu, de donner une verge sur laquelle fût gravé le nom de la

La verge d'Aaron fleurit.

Tribu, & que le nom d'Aaron ſeroit gravé ſur la verge de la Tribu de Levi; & que Dieu par le moyen de ces verges feroit voir qui étoit celle des Tribus qu'il avoit choiſie pour le ſervir dans le Tabernacle. Les douze verges ayant été apportées, elles furent en preſence des Princes des Tribus renfermées dans le Tabernacle, d'où elles furent retirées le lendemain en leur preſence, & il ſe trouva que la verge d'Aaron avoit pouſſé des boutons & des fleurs, & que de ces fleurs ſortoient des amandes. Les Princes des Tribus reconnurent & reprirent leurs verges, étant convaincus par ce nouveau prodige, que Dieu avoit attaché le Sacerdoce à la ſeule Famille d'Aaron; & cette verge miraculeuſe fut conſervée dans le Tabernacle, & renfermée dans l'Arche même ſelon l'ordre de Dieu, pour être un témoignage perpetuel de la vocation d'Aaron. Heb. IX. 4.

Voilà ce qui ſe paſſa de plus conſiderable dans ces deſerts. Le premier mois de la quarantiéme année fut remarquable par la mort de Ma-

rie sœur de Moïse & d'Aaron, qui mourut dans le desert de Sin, different du desert de ce même nom, dont j'ay parlé cy-dessus.

Sedition des Israëlites.

Peché de Moïse & d'Aaron.

De là ils allerent camper dans le lieu appellé Cadez, proche de la ville qui portoit le même nom, & qui appartenoit aux Iduméens. Ce lieu est fameux par la sedition des Israëlites, & par le peché de Moïse & d'Aaron. Les Israëlites ne trouvans point d'eau dans le desert murmurerent contre Moïse, comme ils avoient fait aux eaux ameres aprés la sortie de l'Egipte. Moïse ayant eû recours à Dieu, il lui ordonna de prendre sa verge, & de parler à un rocher qui étoit dans ce desert, l'assurant qu'il ne seroit pas sourd à sa voix, & qu'il leur donneroit de l'eau en abondance.

On ne sçait point assurément quel fut le peché de Moïse & d'Aaron en cette occasion. Quelques Interprêtes croyent qu'ils se defiérent de la promesse de Dieu, non pas qu'ils doutassent de sa puissance, mais de sa bonté, ne pouvans pas concevoir comment il pût encore avoir de la

compassion pour un Peuple si rebelle & si grossier. D'autres disent, que Moïse pecha en ce qu'il frappa deux fois le rocher. & que Dieu pour l'éprouver differa de faire sortir l'eau du rocher au premier coup, & que le second coup qu'il donna étoit une preuve de sa défiance. Tout ce qu'il y a de certain, est que cette offense ne fut qu'un effet de la fragilité de l'homme, que Dieu punit cependant avec tant de severité, qu'il dit à Moïse & à Aaron, qu'à cause de ce peché ils n'entreroient point, ni ne feroient point entrer le Peuple dans le païs qu'il leur avoit promis. La fontaine qui coula de ce rocher fut appellée l'eau de contradiction, à cause de la sédition des Israëlites.

Les Iduméens refusent le passage aux Israëlites.

Ce fut de ce lieu que Moïse envoya des Ambassadeurs au Roy d'Edom, pour le prier de les laisser passer sur ses terres, lui donnant toutes les assurances possibles, qu'ils ne feroient aucun tort à ses Sujets, & qu'ils payeroient même jusqu'à l'eau qu'ils boiroient, eux, & leurs troupeaux. Mais ce Prince leur ayant refusé le passage, ils furent obligez

d'aller camper sur la montagne de Hor, qui est sur les limites de l'Idumée.

Mort d'Aaron.

Dieu apparut à Moïse, & lui dit que le temps de la mort d'Aaron étoit arrivé, & qu'il n'entreroit point dans la terre promise, à cause de l'incrédulité dans laquelle il étoit tombé aux eaux de contradiction. Il lui ordonna de le faire monter avec Eléazar son fils sur le sommet de cette Montagne, qu'il le dépoüillât de ses habits Sacerdotaux, qu'il en revêtit Eléazar, & qu'Aaron mourroit aussi-tôt. Aaron reçut cet ordre avec une entiére soumission à la volonté de Dieu; il monta sur le sommet de cette Montagne avec son fils Eléazar. il quitta ses habits Sacerdotaux, & en revêtit lui-même Eléazar, & à l'instant il expira. Sa mort fut pleurée par tout le Peuple pendant trente jours: Elle arriva quatre mois aprés celle de Marie sa sœur.

Eléazar lui succede.

Num. XXIII. 38.

Il arriva encore un autre malheur aux Israëlites en ce même lieu. Arad Roy des Cannanéens ayant eu avis de leur marche, & qu'ils ve-

Arad Roy des Cananéens bat les Israëlites.

noient pour ſe rendre maîtres de ſon païs ; les vint attaquer ſur cette Montagne : il eut l'avantage dans le combat, & prit une partie de leur bagage. Ce mauvais ſuccés les engagea à faire un vœu à Dieu, par lequel ils promirent de détruire ce Peuple, & de raſer leurs Villes, ſi Dieu les leur livroit : & ce vœu fut éxecuté dans la ſuite.

Murmure puni par les morſures des ſerpens.

Ayans décampé de ce lieu, ils côtoyérent l'Idumée en tirant du côté de la Mer rouge. Le Peuple ſe laſſant de tant de fatigues, murmura encore contre Moïſe. « Pourquoy, lui diſoient-ils, nous avés-vous retirez de l'Egipte pour nous faire mourir dans ce deſert ; Nous manquons de pain & d'eau, nous trouvons la Manne ſi fade, qu'elle nous fait ſoûlever le cœur. Ces plaintes exciterent la colere de Dieu, & pour les punir il leur envoya des ſerpens dont les morſures cauſoient une douler plus aiguë que celle que cauſe le feu par la brûlure ; c'eſt pour ce ſujet que l'Ecriture les appelle des ſerpens de feu. Les morſures de ces ſerpens que Dieu avoit envoyez étans

insuportables, & en faisant mourir plusieurs, ils vinrent demander pardon à Moïse, & le prier de les délivrer d'une si terrible affliction. Dieu se laissa fléchir par la priere de Moïse, & lui ordonna de faire un serpent d'airain, & de l'élever comme un signal, afin que ceux qui seroient mordus par les serpens, fussent guéris en regardant ce serpent d'airain.

Serpent d'airain.

Ce serpent étoit la figure de Jesus-Christ, qui devoit un jour être élevé sur la Croix pour nous guérir de nos pechez, de la morsure de la mort, comme parle S. Paul; & de même que ce serpent d'airain n'en avoit que la figure, & n'en avoit point le venin, ainsi Jesus-Christ n'a eu que la ressemblance du pecheur, & n'en a point eu le peché.

Moïse envoya des Ambassadeurs à Séhon, Roy des Amorrhéens, comme il en avoit envoyé au Roy d'Edom, pour le prier aussi de le laisser passer sur ses terres, avec les mêmes assurances, qu'il ne lui seroit fait aucun tort. Mais ce Roy non seule-

ment ne le leur voulut pas permettre, mais il vint au devant d'eux dans le desert avec une grande armée, & il leur presenta la bataille. Les Israëlites combattirent avec tant de courage qu'ils le défirent entieremet. Ils entrerent ensuite en son païs, s'en rendirent les maîtres, & prirent encore quelques Places voisines de ce Royaume.

Le Roy des Amorrhéens vaincu.

Ces victoires leur ayant fait concevoir de fortes esperances de devenir bien-tôt les maîtres de tout le Païs, ils s'avancerent contre Basan. Le Roy de cette ville étoit un geant effroyable. Il étoit le seul qui étoit resté de la race des Geants, au moins de ceux qui s'étoient établis dans ce païs-là : car il y a eu deux autres Geants fameux, sçavoir Rapha, dont Goliath descendoit, & Enach dont nous avons déja parlé. Og Roy de Basan, car c'est ainsi qu'il s'appelloit, étoit le dernier des Geants de sa race. On peut juger de sa hauteur par la longueur de son lit de fer, que l'on a conservé long-temps dans la ville de Rabbath, appellée depuis Philadelphie;

Og, geant.

1. Paralip. XX. 5.

ce lit avoit neuf coudées de long, & quatre de large. Mais Moïse ne laissa pas de le vaincre, & de prendre toutes ses Villes au nombre de soixante ; toutes bien fermées de murs & de tours, sans compter les Bourgs & les Villages.

LeRoy des Moabites a recours à la magie.

Balac, Roy des Moabites, appréhendant de ne pouvoir resister à de si puissans ennemis par la force des armes, quoy qu'il eût fait la paix avec les Madianites, ces deux peuples ayant toûjours été en guerre auparavant, il crut qu'il falloit leur opposer celle des demons ; & en ayant communiqué avec les Madianites, ils envoyerent des Ambassadeurs à un devin fameux nommé Balaam, qui demeuroit dans la Syrie, au païs des Ammonites, pour le prier de venir maudire le Peuple de Dieu, dans l'esperance qu'ils avoient, que les malédictions & les imprécations de Balaam attireroient sur les Israëlites un si grand nombre de malheurs, qu'ils seroient obligez de quitter leur entreprise, ou qu'ils les déferoient avec plus de facilité. Pour l'engager à venir, ces Ambas-

Balaam, devin fameux.

sadeurs lui firent de riches presens, & lui promirent de la part de leurs Maîtres, une recompense aussi grande qu'il la pouvoit esperer.

Les Peres & les Interprêtes ont de la peine à déterminer quel homme c'étoit que Balaam, s'il étoit Prophête de Dieu ou du Demon. Quelques-uns croyent qu'il étoit Prophête du vray Dieu, comme furent depuis les Sybilles, fondez sur ce qu'il appelle le seul & veritable Dieu, son Dieu & son Seigneur; & qu'il n'y a point d'apparence que Dieu eût revelé de veritables Prophêties à un Prophête du Diable, & qu'un homme eût été tout à la fois Prophête de Dieu & du Diable. Le sentiment néanmoins le plus commun est, qu'il étoit Idolâtre & Prophête du Diable : car l'Ecriture l'appelle devin, *Ariolus*; & dit qu'il prenoit des augures, & faisoit des Sacrifices à la maniere des Idolâtres. Ce qu'il y a de plus constant, c'est que c'étoit un méchant homme, & qui avoit le dessein de maudire le Peuple de Dieu.

Num. XXIV. 13.

Basil. Chrysost. Origen. Augustin. & alii.

Comme il étoit extrêmement

avare, les promesses de ces Ambassadeurs, & leurs presens, le gagnerent : & quoy qu'il fût persuadé qu'il ne pouroit rien faire contre la volonté de Dieu, & qu'il n'y avoit point d'aparence que Dieu lui permît de maudire son Peuple, il leur dit néanmoins de rester jusqu'au lendemain, & qu'il leur feroit reponse, esperant pendant la nuit trouver quelque moyen pour satisfaire ces Ambassadeurs, & avoir la recompense qu'ils lui promettoient.

Mais la nuit il eut une vision, dans laquelle Dieu lui défendit d'aller avec eux & de maudire un Peuple qu'il avoit beni. Il renvoya donc ces Ambassadeurs, leur disant qu'il ne pouvoit rien faire contre l'ordre de Dieu.

Balac lui renvoya des Ambassadeurs plus considerables & en plus grand nombre, & ils lui promirent tout ce qu'il demanderoit s'il vouloit venir maudire ce Peuple. Il leur répondit, que quand Balac lui donneroit sa maison toute pleine d'or & d'argent, il ne pouroit rien faire, ny rien dire contre la volonté

de

de Dieu. Mais comme il étoit tenté par les grandes promesses qu'on lui faisoit, il conjura ces Ambassadeurs de demeurer jusqu'au lendemain, leur faisant esperer que par ses prieres il pouroit obtenir de Dieu quelque chose pour leur service.

Il eut encore une vision dans laquelle Dieu lui dit qu'il pouvoit aller avec ces gens-là, mais il lui dit de ne rien faire contre ses ordres. Dieu accorde quelques fois aux méchans ce qu'ils lui demandent, mais il leur accorde dans sa colere; il leur laisse faire le mal, mais afin d'avoir occasion de les punir avec plus de rigueur. C'est ainsi qu'un peché est souvent la peine d'un autre peché. Dieu abandonne Balaam à sa mauvaise volonté pour le punir de son avarice.

Ce malheureux Prophête partit donc avec les Ambassadeurs, monté sur une Anesse, selon l'usage de ce temps-là; & en partant, il prit la résolution de satis-faire au desir de Balac; mais Dieu voulut encore par un prodige le faire rentrer en lui-même. Car Dieu n'abandonne jamais

personne qu'avec un grand regret ; & le pecheur n'est aveuglé que parce qu'il s'aveugle lui-même. Dieu permit que son Anesse vît devant lui un Ange qui le vouloit tuer : il fit même parler cet animal pour se plaindre de la cruauté avec laquelle il le traitoit, parce qu'il ne vouloit point avancer, l'Ange lui présentant la pointe d'une épée. Cet homme aveuglé ne rentrant point encore en lui-même, l'Ange tenant une épée nuë se fit voir à lui, & lui reprocha sa dureté ; & que sans son Anesse plus éclairée que lui, il eût été tüé. Il lui défendit encore de maudire le Peuple de Dieu, & il disparut.

Balac ayant été averti de son arrivée alla audevant de lui jusques sur les frontieres de son Royaume, & il le reçut avec tous les honneurs & la magnificence de ces temps-là.

Balaam, malgré lui, benit le Peuple de Dieu.

Le lendemain matin Balac le mena sur une montagne élevée, consacrée au Faux-Dieu Baal, d'où il vit une partie du Camp des Israëlites. Ils dresserent sept Autels en ce lieu, & firent des Sacrifices pour se rendre Dieu favorable, & le faire com-

plice de leurs mauvais desseins. Balaam s'étant éloigné de Balac pour consulter Dieu, un Ange s'apparut à lui, & lui mit en bouche les benedictions qu'il vint ensuite prononcer sur les Israëlites en presence de Balac : sur les plaintes que Balac lui en fit, il lui dit, qu'il lui étoit absolument impossible de dire autre chose que ce que Dieu lui mettoit en bouche. Il le mena sur une autre montagne, où ils firent les mêmes superstitions, mais avec les mêmes succés. Il le mena sur une troisiéme montagne, mais inutilement, ce malheureux Prophête benissant toûjours les Israëlites malgré lui, & prophétisant des choses admirables en leur faveur, tant pour leurs victoires, que pour le Messie qui leur seroit donné. Et enfin il prédit leur destruction par les Romains.

Num. XXIV.

Il prophétise Jesus-Christ.

Mais pour appaiser Balac qui étoit dans une grande colere contre lui, il lui donna le plus detestable de tous les moyens pour faire perir les Israëlites. Ce miserable sçavoit combien Dieu est ennemi de l'idolâ-

Il donne un conseil detestable à Balac.

trie & de l'impureté, & qu'il ne peut ſouffrir ceux qui tombent dans ces crimes; il conſeilla aux Moabites, & aux Madianites, de proſtituer leurs filles aux Iſraëlites, à la charge que le prix de leur proſtitution ſeroit l'adoration de leurs Faux-Dieux.

Num. XXXI. 16.

Ce conſeil fut ſuivi, & eut un funeſte ſuccés pour les Iſraëlites: car comme ils étoient campez dans le deſert de Setim, voiſin du païs des Madianites & des Moabites, leurs filles vinrent dans le Camp des Iſraëlites, & elles les convierent enſuite de les venir voir: la complaiſance pour ces infames en porta pluſieurs à ſe faire initier aux ceremonies de Béelphegor, Dieu des Moabites.

Princes du Peuple pendus.

Dieu en fut extrêmement irrité, & ordonna à Moïſe de faire pendre tous les Princes du Peuple qui étoient ou complices de ce crime, ou qui ne s'y étoient pas oppoſez. Cela fut executé, & Moïſe enjoignit aux autres Juges de faire mourir tous ceux qui avoient été initiez à la Religion de Béelphegor.

Durant que Moïse accompagné d'une grande partie du Peuple pleuroit à la porte du Tabernacle pour appaiser la colere de Dieu, un scelerat nommé Zambri, fils de Salu Prince de la Tribu de Simeon, eut l'insolence d'entrer à la vûë de tout le monde, avec une Madianite nommée Cozbi fille de l'un des plus grands Princes des Madianites, dans un lieu voisin du Tabernacle, pour commetre un peché avec elle. Phinées fils d'Eléazar, transporté de zele, prit un poignard. & entrant aprés eux dans ce même lieu, il les tua tous deux d'un même coup. Cette action de Phinées fut si agreable à Dieu, qu'il lui promit un Sacerdoce perpetuel; & declara que par cette action il avoit expié le crime des Israëlites. Il y mourut cependant vingt-quatre mille hommes coupables de ce crime. Dieu leur enjoignit ensuite de faire la guerre aux Madianites, & de ne les pas épargner, parce qu'ils leur avoient été un sujet de scandale.

Zele de Phinées.

Dieu dit aussi à Moïse de se preparer à la mort : Qu'il montât sur

Moïse averti de sa mort.

le Mont Abarim pour voir la Terre qu'il alloit donner aux Israëlites, & qu'il mourroit sans y entrer à cause du peché qu'il avoit commis aux eaux de contradiction. Moïse reçut cet Arrest avec une entiere soûmission; & pour marquer la disposition de son cœur, il pria Dieu de lui donner un Successeur; pour gouverner le Peuple. Josué fils de Nun, fut celui que Dieu choisit pour lui succeder; & en presence d'Eleazar Souverain Prêtre & de tout le Peuple, Moïse lui imposa les mains sur la tête, pour marque de l'autorité qu'il lui communiquoit.

Josué lui succede.

Il choisit ensuite douze mil hommes, en prenant mil de chaque Tribu, & il les envoya contre les Madianites selon l'ordre qu'il en avoit reçû de Dieu. Il envoya avec eux Phinées fils d'Eleazar, & un grand nombre de Prêtres & de Levites qui portoient les vases sacrez & les trompettes du Tabernacle.

Les Israëlites eurent une victoire entiere. Ils tuërent cinq Princes des Madianites, entre lesquels étoit Sur, pere de Cozbi. Balaam qui étoit de-

Madianites vaincus.

meuré dans le païs dans l'esperance d'être recompensé du pernicieux conseil qu'il avoit donné, fut tué avec ces Princes. Tous les hommes que l'on trouva, furent passez au fil de l'épée sans reserve : on pilla & on brûla toutes les Villes & tous les Villages : ils emmenerent toutes les femmes & toutes les filles, & ils firent un butin prodigieux.

Comme ils revenoient victorieux, Moïse, Eleazar, & les anciens de la Synagogue allerent au-devant d'eux : mais Moïse se mit en colere contre les Officiers, voyant qu'ils avoient reservé les femmes qui avoient déja corrompu le Peuple. Il les fit égorger avec tous les enfans mâles, & ne fit reserver que les filles qui furent trouvées vierges. Les soldats & le butin furent purifiez devant que d'entrer dans le Camp : & tout fut partagé de telle maniere, que la moitié du butin fut donné à ceux qui avoient été à la guerre, aprés néanmoins que les prémices eurent été offertes aux Seigneur, & que la part des Levites eut été prise.

Les Officiers firent encore leurs

Actions de graces, & offrandes.

offrandes en action de graces de la victoire qu'ils avoient remportée, sans qu'il en eût coûté la vie à un seul de leurs soldats. Ils donnerent ce qu'ils avoient eu d'or, tant en monoye qu'en bijoux; & cela monta au poids de seize mille sept cens cinquante sicles.

Païs donné aux Tribus de Ruben, & de Gad.

Tout le païs qui est entre les Deserts & le Jourdain ayant été ainsi conquis par les Israëlites; les Tribus de Ruben & de Gad qui étoient plus riches en troupeaux que les autres Tribus, demanderent ce païs pour leur partage, & Moïse le leur accorda, à la charge qu'elles aideroient les autres Tribus à conquerir le reste de la Terre qui leur avoit été promise.

Déuteronôme, ou repetition de la Loy.

Le premier jour de l'onziéme mois de la quarantiéme année de la sortie de l'Egipte, Moïse fit assembler le Peuple, & il leur repeta la Loy en recitant un long discours qu'il avoit écrit, que l'on appelle le Deuteronome, c'est-à-dire la repetition de la Loy, & il le donna aux Prêtres pour le garder avec les autres Livres de la Loy au côté de

l'Arche d'alliance.

Il leur dit ensuite que ce jour étant celui de sa cent-vingtiéme année, il jugeoit bien que sa fin étoit proche, & qu'il n'en pouvoit point douter, puisque Dieu lui avoit dit qu'il ne passeroit point le fleuve du Jourdain qu'ils alloient passer : mais qu'ils eussent une entiere confiance en. Dieu, qui seroit leur guide & leur conducteur: qu'ils eussent un bon courage, & qu'assurément Dieu leur feroit voir bien-tôt l'accomplissement de ses promesses.

Moïse avertit les Israëlites de sa mort.

Il parla ensuite à Josué qu'il avoit établi son Successeur en presence de tout le Peuple, & il l'assura qu'il feroit entrer le Peuple dans le païs qui leur étoit promis, qu'il le leur partageroit au sort, & que Dieu ne l'abandonneroit jamais.

Aprés que cette assemblée eut été congediée, Moïse & Josué entrerent dans le Tabernacle, & à l'instant Dieu parut dans la colonne de nuée qui s'arrêta à l'entrée du Tabernacle. Dieu dit à Moïse qu'il alloit mourir, & qu'aprés son decés le Peuple ne manqueroit pas d'adorer

les Faux-Dieux qu'adoroient les Cananéens, & de rendre ainsi inutile l'alliance qu'il avoit faite avec eux: Que leur idolâtrie l'obligeroit de se mettre en fureur contr'eux, & de les abandonner à leurs ennemis; & que dans l'accablement où les réduiroit un si grand nombre de malheurs, ils seroient contraints d'avoüer qu'il se seroit rétiré d'eux. Il lui dit de faire un Cantique dans lequel il leur prédît toutes ces choses, & de leur ordonner de l'apprendre par cœur, & de le chanter, afin qu'il fût un témoignage des avertissemens qu'il leur avoit donnez. Il parla aussi à Josué, & il l'encouragea en lui pormettant tout le secours dont il auroit besoin.

Voicy le Cantique que Moïse composa selon l'ordre que Dieu lui en evoit donné, & qu'il déclama dans l'assemblée des Anciens d'Israël.

SECOND CANTIQUE DE MOÏSE.

O Cieux, arrêtés-vous pour entendre ma voix;

Et toy qui dans les airs te ſoutiens ſur ton poids,
Terre, que tes échos par de nouveaux miracles
A l'Vnivers entier répétent cesOracles.

Lors que ſous les Iumeaux le Soleil en ſon cours
Fait ſentir ſa chaleur & donne de beaux jours,
On voit tous les matins une douce roſée
Rendre aux gazons mourans leur force preſque uſée:
Que le Ciel aujourd'huy d'une égale douceur,
Aux accens de ma voix rappelle en vôtre cœur
De nos Nobles Ayeuls la vertu préſque éteinte;
Et pour Dieu vous inſpire une amoureuſe crainte.

Adorés avec moy le Monarque des Cieux,
Et ne le quittés point pour ſuivre d'autres Dieux;
De ſes perfections l'Vnivers eſt l'image,
Examinés-le bien, jugés de cet ouvrage,
Vous y trouverés tout admirable & parfait,

Vous y reconnoîtrés le Seigneur qui l'a fait.

Si l'on voit icy bas quelque fois du déſordre,
C'eſt toûjours malgré lui, toûjours contre ſon ordre,
Ses Enfans bien-aimés n'en ſont point les auteurs,
D'eux-mêmes les méchants ſe font les corrupteurs :
En avés-vous, ingrats, quelque reconnoiſſance ?
Incenſés, qui de vous adore ſa puiſſance ?
N'eſt-il pas vôtre Pere, & vôtre Créateur ?
N'eſt-il pas de vos biens & le Maître & l'Auteur ?

Si des ſiécles premiers vous ignorés l'hiſtoire,
Conſultés des Anciens la fidéle mémoire ;
Ils vous diront les biens & les poſſeſſions
Dont il nous enrichit, alors qu'aux Nations
De l'Univers entier il régla le partage.

Et choisit Israël pour son seul héritage.

Helas ! il l'a trouvé dans un païs affreux,
Dans un vaste désert, errant & malheureux,
Son cœur est devenu sensible à sa misere,
Il veut bien lui servir & de Maître & de Pere.

Tel qu'une aigle agitée d'un violent amour
Pour ses tendres aiglons qu'elle a produits au jour,
Leur enseigne à voler, les porte sur ses aîles
Dés qu'elle connoît leur force à leurs plumes nouvelles.
Ainsi le Tout-puissant pour les siens plein d'ardeur,
Les porte entre ses bras, & les tient sur son cœur
Il leur donne un païs le plus charmant du monde,
Où la terre sans art & sans peine est féconde,
Et reçoit seulement l'influence du Ciel:

Les rochers les plus durs y distillent
le miel,
Et les pierres quittant leur nature
stérile,
Engraissent les guérets, ou se fondent
en huile.
Rien n'est à désirer en cet heureux
séjour,
Mais pour tant de bien-faits ils n'ont
aucun retour.

Comme un jeune cheval trop nourri par son maître
Refuse de porter, & semble méconnoître
Celui dont cet ingrat reçoit tant de
faveurs;
Insolens, c'est ainsi qu'oublians vos
malheurs,
Engraissés depuis peu vous insultés
Dieu même;
Vous osés mépriser cette bonté suprême,
Et foulant à vos pieds ses adorables
Loix,
Vous vous faites des Dieux de métail
& de bois.
Mais, helas! malheureux, j'apperçois
sa justice
Qui vous prépare enfin un horrible
supplice.

*Non, vous n'en mourrés point, la mort
seroit pour vous
Vn châtiment trop prompt, un supplice trop doux.
Mais voicy vôtre Arrest que ce Iuge
sévére,
Prononce transporté d'une extrême
colére.*

*Que ce Peuple à jamais soit dans
l'affliction,
Et que mon cœur pour lui soit sans
compassion.
C'est donc pour m'outrager qu'ils se
font des Idoles,
Et qu'ils foulent aux pieds mes Loix
& mes paroles?
Puisque pour d'autres Dieux ce Peuple m'a quitté,
Ie le quitte de même; & mon cœur
irrité
Iamais à ses soûpirs ne deviendra sensible:
Ie ne suis plus pour eux qu'un Dieu
juste & terrible.
Des Peuples inconnus seront mis en
leur lieu,
Ils seront mes Sujets, & je seray leur
Dieu.*

De même que l'on vit sur des villes infâmes
Ma colére autrefois faire pleuvoir des flâmes,
On verra quelque jour de plus terribles feux
Me venger, & punir ce Peuple malheureux.
Pour augmenter leur peine, & la rendre exemplaire,
Ie leur feray souffrir ce châtiment sévére;
Dans une longue faim les hommes desséchés,
Verront par les lions leurs membres arrachés;
Les serpens en fureur par leurs vives morsures.
Couvriront tout leurs corps de mortelles blessures:
La guerre achevera ce triste châtiment,
Et l'ennemy vainqueur dans son ressentiment
Ne distinguera point ni le sexe ni l'âge;
Pas un n'échapera de ce sanglant carnage.

Mais de peur que l'orgueïl de leurs fiers ennemis
Ne se vante par tout de les avoir soûmis,
Et qu'un si race effet de ma juste vengeance
Ne devienne pour eux un sujet d'insolence,
Ie suspens cet Arrest, quoy qu'inutilement,
Puis qu'ils n'auront jamais assés de jugement
Pour connoître l'auteur d'une telle victoire.
Mais bien loin de s'enfler de cette vaine gloire,
Ne devroient-ils pas craindre un semblable malheur?
Puisque pour leurs pechés je n'ay pas moins d'horreur
Que j'en eus autrefois pour Sodome & Gomorrhe?
Ie fus sévére alors, & je le suis encore.
Leurs pechés sont écrits dãs un volume exprés
Ie les garde avec soin, & je les tiens secrets,
Pour les faire paroître au jour de ma vengeance:

Ie ne tarderay pas, déja le jour s'avance
Que mon Peuple abbatu par ma juste rigueur
Rentrant dans le devoir, rentrera dans mon cœur.
Ils leurs diront alors ces piquantes paroles,
Esperés en vos Dieux, invoqués vos Idoles,
Embrassés leurs Autels, dans la nécessité
Qu'ils fassent voir un coup de leur divinité?

Mais vous connoissés donc par cette expérience,
Que je suis sans égal, en grandeur, en puissance,
Que personne avec moy n'est le maître du sort,
Que je tiens en mes mains & la vie & la mort:
Et que quand il me plaît je peux lancer la foudre
Vaincre mes ennemis, & les réduire de poudre.

Peuple, loüés un Dieu si bon pour ses amis,

si juste en se vengeant de tous ses ennemis.

Dieu ayant révelé à Moïse que ce jour étoit le dernier de sa vie, il le dit au Peuple. Cette nouvelle les jetta dans la derniere désolation : mais pour les consoler, il donna sa benediction à chaque Tribu en particulier. Il leur défendit de le suivre sur le Mont Abarim où il alloit mourir aprés que Dieu lui auroit fait voir de dessus cette Montagne la Terre qu'ils alloient posseder. Quelques Interprêtes croyent qu'il leur prédit aussi que Dieu auroit soin de sa sepulture, & que son tombeau seroit inconnu à tous les hommes jusqu'à la consommation des siécles.

Il monta donc tout seul sur cette Montagne, joüissant d'une santé parfaite quoy qu'il fût âgé de six-vingts ans : son esprit étant encore plein de vigueur comme on en peut juger par le feu dont est remply ce divin Cantique qu'il chanta le jour de sa mort. Lors qu'il fut arrivé sur la Montagne, Dieu dans un ravisse-

ment d'esprit, lui découvrit le païs que les Israëlites alloient posseder. Mais son ame ayant été entierement enlevée par cette extase, elle ne rentra plus dans son corps pour le ranimer.

Mort de Moïse.

Ainsi acheva sa course le grand Législateur du Peuple de Dieu. J'ay peine d'appeller du nom de mort, une fin si douce & si glorieuse de tant de travaux & de belles actions. Ce fut une mort, parceque ce fut la séparation de l'ame & du corps; mais ce fut sans doute une mort semblable à celle des Justes, mais des Justes de l'ordre le plus excellent, dans laquelle le corps ne souffrant aucune douleur, l'ame commença à goûter des plaisirs qui ne finiront jamais. Il mourut donc dans cette extase, & les Anges par l'ordre de Dieu, l'enterrérent dans la vallée qui est proche du païs des Moabites, auprés de Phogor, mais de telle maniere que son tombeau est encore inconnu aux hommes jusqu'à ce jour, & les Israëlites pleurérent sa mort pendant trente jours.

Si l'œil n'a point vû, si l'oreille

n'a point entendu, si l'esprit de l'homme n'est pas capable de concevoir la gloire que Dieu a préparée pour le commun des Elûs, je n'ay garde d'entreprendre de parler de celle qu'il a communiquée à Moïse : nous en pouvons néanmoins juger par ce qu'il en fit paroître sur le Thabor au jour de la Transfiguration de Jesus-Christ, dans lequel les Apôtres S. Pierre, Saint Jacques, & S. Jean, le virent plein de gloire & de majesté. Luc. IX. 13.

Fin du troisiéme Livre.

L'HISTOIRE DE MOÏSE.

LIVRE QUATRIE'ME.

Tombeau de Moïse caché aux Israëlites.

IL étoit d'une importance extrême que Moïse avertît les Israëlites de sa mort, & qu'il leur prédît qu'il seroit enterré par les Puissances Celestes, comme parle Philon, & que son tombeau seroit inconnu jusqu'à la consommation des siecles. Car si Moïse ne les eût par avance assurez de sa mort, ils auroient crû que cet homme si extraordinaire eût été immortel, & que de dessus le Mont Abarim il auroit été enlevé dans le Ciel; ce qui les auroit portez sans doute à lui rendre des honneurs & un culte qui n'appartient qu'à Dieu. Ce fut

Philo. lib. 3. de vita Mosis.

ainsi que long-temps depuis les Romains crûrent que Romulus avoit été ravi dans le Ciel, & qu'ils l'adorerent sous le nom de Quirinus. Florus l. 1. c. 2.

Il falloit aussi que son tombeau leur fût caché, parceque la mort n'eût pas été capable de les dissuader de la divinité de Moïse. Ils l'auroient adoré dans son tombeau, car c'est ainsi que le Paganisme & l'adoration des hommes s'est introduite dans le monde. L'amour excessif de Ninus pour son pere Belus, ou Nembrod, le porta à lui bâtir un superbe monument dans lequel il le fit adorer par ses Sujets. Diodor. l. 3. Le pernicieux penchant des Hébreux qui les portoit à se faire des Dieux semblables à ceux des autres Peuples, les eût infailliblement portez à rendre des honneurs divins au corps de Moïse, s'il eût été en leur possession. Le Diable ennemi commun du salut des hommes étoit bien persuadé qu'il les feroit tomber dans ce crime, s'il pouvoit leur découvrir le lieu où il étoit enterré. Il fit en effet tous ses efforts pour le faire, mais S. Michel le Protecteur & l'Ange Tutelai-

re de la Synagogue, l'en empêcha ainsi que nous l'apprenons de l'Epi-
Jud. 9. tre de S. Jude.

Si donc les Juifs n'ont pas honoré Moïse d'un culte superstitieux, ils en sont redevables à Moise même. Ils en ont pû dire tout ce qu'ils en ont dit sans exageration, excepté néanmoins les derniers Rabins, qui pour leurs extravagances & le peu de respect avec lequel ils commentent les Saintes Ecritures, sont dignes du mépris de tous les hommes. Je ne parle donc point des Juifs d'apresent, mais de ceux-là seulement qui ont précedé l'établissement de l'Evangile.

Je ne m'arrête pas non plus à raporter les éloges qu'ils lui donnent; mais le plus grand respect qu'ils ont eu pour lui, consiste dans la profonde veneration qu'ils ont eu pour ses Livres & pour les Loix qu'ils renferment. Ce respect a été si grand, qu'ils vouloient tous avoir
Deuteron. un Exemplaire de la Loy de Moïse:
XVII. 18. Et quoique par la Loy il n'y eût que le Roy qui fût obligé de l'avoir, ils voulurent tous s'y soûmettre, &

ils

ils s'appliqueient en particulier ce qui avoit été dit à Josué: *Qu'il eût toûjours devant les yeux le Livre de la Loy, & qu'il le méditât jour & nuit.* Car la tradition des Juifs enseigne que le Sanhédrin ordonna qu'il y auroit au moins dans chaque Famille un Exemplaire de la Loy. On la lisoit donc dans chaque Famille en particulier, quoy qu'on la lût tous les jours de Sabbat en public dans les Synagogues. (*a*) Cela s'est toûjours observé jusqu'à ce que les Rois par leur mauvais exemple & leur impieté, ou même par les menaces & la violence, en ont empêché la lecture. Mais on la recommença depuis le retour de la captivité, & elle se faisoit encore exactement du temps des Apôtres. Saint Jacques témoigne non seulement qu'on la lisoit, mais que cette coûtume de la lire étoit tresancienne. *Il y a*, dit-il, *en chaque ville des personnes qui prêchent Moïse dans les Synagogues, & on le lit chaque jour de Sabbat comme on a toûjours fait jusqu'à cette heure.* On peut assez bien juger du profond

Jos. I. 8.

Act. XV. 21. & XIII 27.

respect qu'ils avoient pour Moïse, par l'ardeur avec laquelle ils poursuivirent la condamnation d'un Soldat Romain, qui avoit déchiré les livres de Moïse : Ils ne quitterent point le Gouverneur Cumanus qu'il n'eût condamné ce Soldat à perdre la vie.

Ioseph. lib. 20. c. 4.

Exceptez les temps que j'ay marquez, les Juifs ont eu toûjours un attachement incroyable à Moïse & à toutes les ceremonies de la Loy qui leur avoit été donnée : Ils ont souvent exposé leur vie pour ne rien faire de ce qu'elle defend, ou pour faire ce qu'elle ordonne. Pompée assiegeant Jerusalem étoit surpris de les voir occupez au culte de Dieu, de même que s'ils eussent été dans la paix la plus ferme & la plus calme : De voir les Prêtres au milieu des ennemis continuer leurs Sacrifices avec une intrepidité admirable, & se laisser immoler sur les Autels, plûtôt que de manquer à ce qu'ils devoient à la Religion.

Ioseph l. 1. de bello Iud. c. 5.

L'estime qu'ils avoient pour Moïse étoit si grande, que pour élever Esdras au-dessus de tous ceux qui

ſe ſont ſignalez parmi eux, ils l'ont appellé un autre Moïſe : ne pouvant l'honorer avec de plus grands éloges.

Enfin un des plus grands crimes qu'ils trouvoient en Jesus-Christ, c'étoit (à ce qu'ils s'imaginoient) qu'il vouloit détruire la Loy de Moïſe, en ce qu'il n'obſervoit point le Sabbat, & qu'il prêchoit (à ce qu'ils diſoient) une doctrine contraire à celle de Moïſe : & pour ce ſujet ils ne le vouloient pas ſeulement écouter. *Pour nous*, diſoient-ils, *nous ſommes les Diſciples de Moïſe.* Joan. IX. 28.
Quoique ce fût un aveuglement prodigieux des Juifs, & que Jesus-Christ leur dit au contraire *qu'il n'étoit point venu pour détruire la Loy de Moïſe, mais pour lui donner ſon accompliſſement & ſa perfection*, cette opiniâtreté néanmoins ſembloit ne proceder que du reſpect qu'ils avoient conçû pour Moïſe, dont ils n'entendoient point les Prophéties, qui recevoient leur accompliſſement en Jesus-Christ.

Mais les plus grands éloges que Moïſe a reçûs, ne ſont pas ceux que les Juifs lui ont donnez, ce ſont

ceux qu'il a reçûs de Dieu même : & sa plus grande gloire ne vient que d'avoir été le Prophête de JESUS-CHRIST, de lui avoir rendu témoignage; & du témoignage que JESUS-CHRIST lui a rendu.

Peu de jours apres sa mort, Dieu voulut être lui-même son Panégyriste; & il fit pour ainsi dire son éloge funébre, car en parlant a Josué, il semble regretter sa mort : c'est ainsi qu'il en parle; *Moïse mon Serviteur est mort.* Il assure ensuite Josué que Moïse n'a rien dit que de véritable, & qu'il accomplira toutes les promesses qu'il lui a faites. Qu'il sera avec lui de même qu'il a été avec Moïse. Enfin il lui ordonne d'obeïr à toute la Loy de Moïse avec une entiere exactitude; d'avoir toûjours le Livre de la Loy devant les yeux, & de le mediter jour & nuit, afin de le bien entendre & d'y obeïr. Dans les autres Livres de l'Ecriture Sainte il est appellé l'Homme de Dieu, l'Elû de Dieu, & le Médiateur entre Dieu & les Hommes. Il est appellé Prêtre, Prophête par excellence, & le plus grand des

Jos. I. 2. & *séq.*

1. Par. XXIII. 14, & Esdr. III. 2. Ps. CV. 28. XCVIII. 6.

Prophêtes. Il eſt enfin appellé le Bien-aimé de Dieu & des Hommes. Dieu n'a pas coûtume d'en dire tant de ſes Saints. Le moindre témoignage qu'il rend vaut mieux infiniment que tout ce que l'éloquence des hommes peut débiter. Deuter. c. ult. 10. Eccli. XCV. 1.

Ces paroles du dernier Chapitre du Deutéronôme, que le S. Eſprit dit à la loüange de Moïſe, doivent être peſées avec attention. *Qu'il n'y a point eu depuis Moïſe de Prophête qui l'ait égalé.* Il y a eu des Prophêtes devant Moïſe. Les Saints Patriarches qui ont eſperé en Jesus-Christ, ont été des Prophêtes qui ont au moins prophêtiſé dans leurs Familes. Noé prophétiſa le malheur qui devoit arriver à tout l'Univers. Jacob & Joſeph ont prophêtiſé à leur mort en beniſſant leurs Enfans: mais jamais ils n'ont rien prophêtiſé que Moïſe n'ait prédit auſſi-bien qu'eux, & d'une maniere moins énigmatique, & plus claire. Car outre que par un eſprit prophêtique il a raporté tout ce qui avoit été prédit auparavant; *que la race de la femme écraſeroit la tête*

Gen.III.15. *du ſerpent : que toutes les Familles &*
ibid. XXII *toutes les Nations de la terre ſeroient*
18. XVI 4. *benies dans la perſonne & dans la*
XXVII. 15. *poſtérité d'Abraham : Que l'on n'ôte-*
Ibid. *roit point le Sceptre de la main de*
XLIX. 20. *Iuda, & qu'il y auroit toûjours un*
Chef de ſa race juſqu'à ce que vint
celui qui devoit être envoyé, & qui
ſeroit l'eſperance des Nations. Il a
encore prophêtiſé JESUS-CHRIST
de lui-même, & d'une maniere qui
lui a été particuliere ; car je ne parle point des Prophêties qui regardoient uniquement les Iſraëlites. Il a d'abord tracé un grand nombre de Figures dans leſquelles il a marqué ce qui devoit arriver à JESUS-CHRIST : Par exemple, dans l'inſtitution de la Pâque, dont toutes les circonſtances ſont des figures & des prédictions touchant JESUS-CHRIST : dans l'inſtitution des Sacrifices ; par l'alliance celebrée entre Dieu & le Peuple ; par l'érection du Serpent d'airain, ainſi que je l'ay rapporté dans les Livres précedens : Mais il leur a prophêtiſé en termes exprés, *Que le Seigneur leur Dieu ſuſciteroit un Prophête d'entre-eux,*

& de leur nation, semblable à lui, & qu'ils l'écoutassent, Ce qui ne se peut point entendre d'un autre Prophête que de Jesus-Christ, Saint Pierre l'ayant expliqué de lui, dans le Livre des Actes; & S. Etienne l'ayant prouvé aux Juifs dans cet excellent Discours que S. Luc raporte au chapitre 7. des Actes, versets 35. & 37. Ce n'est point par vanité que Moïse a dit que ce Prophête seroit *semblable à luy*. C'est parce qu'il a été lui-même la figure, & pour ainsi dire, une Prophêtie vivante de Jesus-Christ. Il en a été la figure dés sa naissance, ayant échapé à la persecution de Pharaon, qui le cherchoit parmi tant d'enfans qu'il fit mourir, de même que Jesus-Christ échapa à la persecution d'Herodes, qui fit mourir les Innocens. Il l'a figuré en ce qu'il a été le Sauveur des Hebreux, en les retirant de l'Egipte; de même que Jesus-Christ est le Sauveur de tous les hommes, en les délivrant du regne & de la tiranie du Diable figuré par Pharaon. Il l'a figuré par le jeûne de quarante jours devant

Deuter. XVIII. 15. & 20.

Act. III. 22.

que de publier la Loy ; de même que JESUS-CHRIST jeûna quarante jours devant que de prêcher l'Evangile. Il l'a figuré dans tous les prodiges qu'il a faits ; en un mot la vie de Moïse est une figure de celle de JESUS-CHRIST. (*b*)

Ces Prophêties, ces Figures, étoient si expresses, si claires, que les veritables Israëlites les reconnoissoient sans peine dans les Livres de Moïse.
Joan. I. 47. S. Philippe ayant trouvé Natanaël, lui dit : *Nous avons trouvé celuy de qui Moïse a écrit dans la Loy, & que les Prophêtes ont prédit, sçavoir Iesus de Nazareth, fils de Ioseph.*

Mais Moïse n'a pas seulement marqué JESUS-CHRIST par des Prophêties & des Figures ; il lui a rendu encore un illustre témoignage dans le nouveau Testament. Il est venu sur terre pour l'adorer au jour de sa Transfiguration, & assure l'Eglise qu'il étoit celui qu'il avoit marqué dans ses Livres.

Ainsi Moïse ne s'est pas seulement interessé pour le salut des Juifs ; il ne s'interesse pas moins pour le salut des Chrêtiens, pour

les établir dans la Foy de JESUS-CHRIST comme nous le voyons dans cet illustre exemple.

Saint Hilaire assure que Moïse viendra encore sur terre avec Elie, & qu'ils seront les Précurseurs du second avenement de JESUS-CHRIST; que ce sont eux qui sont marquez dans l'Apocalypse, & appellez les Témoins de Dieu, les deux Oliviers, & les deux Chandeliers qui seront exposez devant lui. Il semble que Moïse soit marqué assez distinctement dans cette Prophétie, parce que S. Jean y fait allusion aux prodiges que Moïse fit en Egipte, & à ceux qu'Elie fit dans la Palestine, lors qu'il dit que ces Témoins *ont le pouvoir de fermer le Ciel, afin qu'il ne tombe point de pluye durant le temps qu'ils prophétiseront* : ce qui convient à ce qui est dit d'Elie au troisiéme Livre des Rois. Il ajoûte *qu'ils ont le pouvoir de changer les eaux en sang, & de fraper la terre de toutes sortes de playes, toutes les fois qu'ils voudront* : ce qui convient assez à Moïse. Il faut avoüer cependant que c'est d'Elie & d'Enoch,

Apoc. XI. 3. 4. 5. 6.

3. Reg. XVII.

que la plûpart des Peres & des Interprêtes entendent cet endroit de l'Apocalypse.

Moïse est assez illustre par son propre merite, sans qu'il soit besoin de dérober la gloire des autres Saints pour l'en revêtir. J'ajoûteray donc seulement à ce que j'ay dit, que si Moïse a rendu témoignage à JESUS-CHRIST, on peut dire encore à sa gloire que JESUS-CHRIST lui a aussi rendu témoignage ; & c'est pour ainsi dire la premiere chose qu'il fait dans le monde : il se soûmet à la Loy de la Circoncision quoy qu'il pût s'en dispenser, mais il veut accomplir toute la Loy de Moïse afin qu'elle reçoive en lui tout son accomplissement & toute sa perfection comme il le déclara dépuis en termes exprés. *Ie ne suis pas venu*,
Mat. V. 17. dit-il, *pour détruire la Loy de Moise, mais pour l'accomplir*. Il n'a pas seulement rendu témoignage à une partie de la Loy de Moïse, il l'a approuvée toute entiere, dans tous ses dogmes ou instructions, dans toutes ses ceremonies, & dans toutes ses histoires. Il a fait encore

quelque chose de plus, il a même rendu témoignage aux Docteurs & aux Pharisiens, comme à de fideles Interprêtes de Mose, & il a enjoint au Peuple de les écouter, & de leur obeïr. *Les Docteurs de la Loy*, dit-il, *sont assis sur la Chaire de Moïse, observés donc & faites tout ce qu'ils vous diront.* Si les Juifs eussent été les fideles Disciples de Moïse comme ils s'en vantoient, ils auroient crû à ses Prophéties, & aux témoignages si formels qu'ils avoit rendus à Jesus-Christ. Aussi Moïse sera-t'il leur accusateur devant Dieu, ainsi que Jesus-Christ le leur a prédit. *Ne pensés pas*, leur dit-il, *que ce soit moy qui vous accusera devant le Pere : vous avés un accusateur qui est Moïse, auquel vous esperés. Car si vous croyiés Moïse vous me croiriés aussi, parce que c'est de moy qu'il a écrit.* Ce n'est pas enfin aux seuls Juifs que Jesus-Christ a rendu ce témoignage de Moïse, il a fait voir aussi à ses Apôtres que c'étoit de lui que Moïse avoit écrit; & ce fut premierement par son témoignage qu'il prouva

Mat. XXIII. 2.

Joan. IX. 28.

Joan. V. 45.

Luc XXIV. 27. aux deux Disciples qui alloient à Emmaüs qu'il falloit que le CHRIST souffrit tout ce qu'il a souffert, & qu'il entrât ainsi dans sa gloire.

Que les Juifs n'ayent pas écouté JESUS-CHRIST, qu'ils n'ayent point entendu Moïse, & qu'il y ait encore aujourd'huy un voile sur leur cœur qui les empêche de voir l'accomplissement des Prophêties, c'est un jugement effroyable de Dieu qui les punit ainsi de leurs pechez. Mais qu'il y ait un voile semblable sur le cœur de quelques personnes qui portent le nom de Chrétiens, & que ce voile leur cache la force de ces témoignages de JESUS-CHRIST, & qui leur fasse dire que les Livres que nous croyons être de Moïse, ne sont point de lui; que ces Livres ont été perdus, qu'ils sont alterez ou corrompus; que Moïse ne les a pas écrits entierement, que le S. Esprit ne les a pas dictez, & que Moïse n'a pas été divinement inspiré dans tout ce qu'il a écrit, c'est un jugement de Dieu bien plus terrible.

Spinosa. Hobbés.

Encore si ces impietés n'étoient que dans l'esprit & dans le cœur de

quelques particuliers! mais le même desir de passer pour bel esprit, & n'avoir pas des sentimens communs qui les a portez à composer des Livres où ils débitent leurs blasphêmes porte une infinité de personnes a rechercher leurs écrits: & pour rendre le mal plus universel, l'esprit d'erreur & de tenebres les a fait traduire dans presque toutes les langues; de sorte qu'étant présentement entre les mains de tout le monde, il est à craindre que plusieurs personnes ne se laissent surprendre par le faux brillant de la nouveauté.

L'histoire des Livres de Moïse, dans laquelle je vas faire voir comment ils sont venus jusqu'à nous, & le perfond respect avec lequel ils ont toûjours été conservez & reverez dans la Synagogue, & dans l'Eglise, suffit pour renverser tout ce que ces prétendus esprits forts ont pû inventer pour détruire une Foy que la Religion a gravée dans les esprits des hommes depuis plus de 3000. ans. On verra dans le même récit, la nouveauté, & le peu de

solidité des sentimens qui combattent la Foy de toute l'Eglise.

Moïse a toûjours été reconnu pour l'Auteur des cinq premiers Livres de la Sainte Ecriture, appellez le Pentateuque. Ces Livres sont, la Genêse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, & le Deutéronôme.

La Genêse, c'est-à-dire le Livre des Générations, ou des Généalogies, dans lequel Moïse rapporte l'histoire de la Création du Monde; le commancement & la multiplication du genre humain; le partage de la terre entre les enfans du premier homme; le déluge & le renouvellement des hommes; la confusion & le mélange des langues; & enfin l'histoire des Hébreux. L'Auteur négligeant, pour ainsi dire l'histoire des autres Nations, pour s'attacher uniquement à celle des Hébreux jusqu'à leur descente en Egipte, découvre assez par là de quel païs il étoit, & nous laisse à juger que cette Histoire n'a pû être écrite que par un Hébreu; & aucun autre Hébreu que Moïse ne l'a pû écrire, comme on le verra dans la suite.

Le dessein de Moïse dans cette Histoire, a été de prouver la Providence de Dieu; que le monde n'est pas éternel; qu'il n'a pas toûjours été, & qu'il ne sera pas toûjours comme il est; ainsi que se l'imaginent les Atheés & les Impies: mais que Dieu l'a creé, qu'il le gouverne, qu'il souffre l'impieté pour un temps, mais qu'il la punit quand il lui plaît. En raportant la création de l'homme, & les promesses faites aux Patriarches, il prophétise, & il figure dés le commencement du monde, le Mystere de l'Incarnation du Fils de Dieu. Lors qu'il nous dit que l'homme a été formé à l'image & à la ressemblance de Dieu, il nous veut faire entendre que Dieu a formé l'homme tout entier, c'est-à-dire son corps & son ame, selon l'idée qui étoit éternellement en lui de l'humanité de son Fils. Il le promet à Adam & à Eve, aux Patriarches, & particuliérement à Abraham, à Isaac, & à Jacob. Il leur promet aussi une longue & heureuse posterité, la possession du païs des Cananéens & de

Quicquid limus exprimebatur Christus cogitabatur homo futurus. Tertul.

leurs voisins, & une grande félicité temporelle.

Moïse insere dans son Histoire ces promesses temporelles pour la consolation des Hébreux, qui étoient captifs en Egipte, & pour leur faire esperer une prompte délivrance. C'est ce qui a fait croire que Moïse a composé ce Livre dans le temps qu'il étoit caché chés les Madianites, & que Dieu le disposoit a entreprendre la délivrance des Hebreux, J'examineray encore dans la suite plus particulierement le dessein de ce Livre.

Moïse a pû apprendre plusieurs choses qu'il écrit eu ce Livre par la tradition. Mais il y en a beaucoup qu'il n'a pû apprendre que par révelation, & méme dans une Histoire si ancienne & dont il n'y avoit aucuns Livres d'écrits, on peut croire que tout ce qu'il écrit, au moins pour ce qui regarde les dogmes & les mysteres, lui a été révelé. Cette Histoire est de plus de 2370. années. Moïse pouvoit être âgé de 60. ou 70. ans, lors qu'il l'a écrite.

L'Exode est le second Livre de

Moïse, c'est-à-dire l'Histoire de la sortie de l'Egipte. Il décrit en ce Livre l'état miserable des Hebreux dans l'Egipte depuis la mort de Joseph, jusqu'au jour qu'ils en sortirent. Il y fait admirer la providence de Dieu sur sa personne, qui l'a conservé dans tant de perils, & qui l'a fait ensuite le Liberateur de son Peuple. Il raporte ensuite les prodiges que Dieu a operez dans l'Egipte, & comment il a combattu pour son Peuple contre les Egiptiens, & contre les Amalécites. On y voit enfin la publication de la Loy, & l'établissement de la Republique des Hebreux.

Ce Livre paroît avoir été écrit à plusieurs reprises. Il est fait en forme de Memoires, écrits dans les occasions differentes, & selon l'ordre que Dieu donnoit à Moïse de l'écrire.

Le Levitique est le troisiéme Livre, c'est-à-dire le Livre pour les Levites. C'est une espece de Rituel, dans lequel Moïse marque aux Prêtres & aux autres Ministres des Autels, la maniere de servir Dieu dans

le culte exterieur, & de juger des pechez & des impuretez du Peuple, & la maniere de l'en purifier. Il y a plusieurs cas de marquez & de résous, comme pour servir de modele à la résolution de ceux qui pourroient arriver dans la suite.

Le quatriéme Livre est intitulé les Nombres. Ce Livre est ainsi appellé à cause d'un dénombrement que Dieu fit faire de tout le Peuple, ensuite duquel il choisit la Tribu de Levi pour le servir dans le ministere des Autels, au lieu des premiers nés. On y voit l'érection du Tabernacle; le murmure pour lequel les Hebreux furent condamnez à demeurer quarante ans dans le desert, & les premieres victoires qu'ils remporterent sur ces Peupes que Dieu vouloit exterminer, & dont il vouloit leur donner le païs.

Ces deux Livres ont été écrits dans le temps même que les faits qu'ils contiennent sont arrivez.

Le cinquiéme Livre enfin est le Deutéronôme, c'est-à-dire la répétition de la Loy; car comme il y avoit quarante ans que la Loy avoit été

publiée, & que ceux qui en avoient entendu la publication étoient morts, il étoit juste de la repeter pour ceux qui ne l'avoient point entenduë, & qui la devoient garder exactement dans le païs où ils alloient entrer. Moïse rend raison en même-temps dans ce Livre de la conduite de Dieu, & de la sienne.

Moïse ayant achevé ce Livre avant que de mourir, le donna aux Levites pour le mettre au côte de l'Arche d'alliance. Il finit par le Cantique qu'il déclama, & par les benedictions qu'il donna aux douze Tribus avant que de monter sur le Mont Abarim, où il mourut.

Les ennemis de la Religion ayant toûjours consideré les Livres de Moïse comme le fondement sur lequel elle est appuyée, n'ont jamais crû trouver de moyens plus puissans pour la détruire, que de s'appliquer à faire voir la faussеté de sa créance sur le sujet de ces Livres. Tous les éforts néanmoins qu'ils ont faits jusqu'à ces derniers siecles, n'ont été que pour montrer qu'ils contenoient des choses absurdes, ridicules, & *Iulian. apud S. Cyrill.*

contraires à la Majesté de Dieu : Mais ils ne s'étoient jamais avisez de douter que Moïse en fût l'Auteur. C'étoit donc aux Athées & aux Libertins de ces temps qu'il étoit reservé non seulement d'en douter, mais de composer des ouvrages pour tâcher de persuader qu'il n'en peut être l'Auteur, & qu'ils ont été supposez sous son nom long-temps aprés lui.

Puisque leurs pernicieux ouvrages sont presentement entre les mains de tout le monde, & qu'ils ne sont que trop capables de faire de mauvaises impressions sur certains esprits en qui la foy n'a pas pris d'assez fermes & d'assez profondes racines. Il est de l'interest de la verité, & de la gloire de Moïse, que je fasse voir la vanité de tous les raisonnemens qu'on oppose à la Foy de l'Eglise, & les fondemens inébranlables sur lesquels elle est établie.

Les faits qui sont arrivez dans des siecles éloignez du nôtre, ne se peuvent prouver par des démonstrations évidentes, ni se rendre sensibles, & comme on dit, se faire tou-

cher au doigt & à l'œil. Ils ne peuvent pas non plus être prouvez par la déposition des témoins oculaires, parce que l'on n'en trouve plus. On ne peut donc les prouver que par le témoignage des anciens Ecrivains, ou par une certaine suite, un certain enchainement de faits, par lesquels on remonte jusqu'à celui qu'on veut établir.

Nous n'avons point d'Ecrivains aussi anciens que Moïse, mais la plûpart des anciens ont parlé de lui, & lui ont donné la qualité de Legislateur, de Chef, ou Prince des Juifs, & lui ont attribué les Livres que nous avons sous son nom. On peut voir leurs témoignages dans les Ecrits de Joseph contre Appion, de Saint Clement d'Alexandrie, de Saint Cyrille, d'Eusebe de Cesarée, & de plusieurs autres qui les ont suivis.

Quoique les témoignages de tant d'Ecrivains de differens âges & de païs, prouvent que ce fait a été crû de tout le monde, & dans tous les temps, je ne m'arrête pas à les raporter en détail, parceque ceux

qui ſe font un merite de leur opiniâtreté ne manquent pas de les rejetter, & de dire que tous ces témoins prétendus ont été trompez. Qu'ils prouvent tout au plus que dans les païs & dans les ſiecles où ils ont écrit, c'étoit l'opinion que Moïſe étoit l'Auteur des Livres qu'ils avoient ſous ſon nom ; mais que cela ne juſtifie pas que ces Livres ſoient veritablement de celui à qui on les attribuë, & qu'ils n'ayent point été ſuppoſez par quelqu'un, qui ſous le nom de Moïſe leur a
„ voulu donner de l'autorité. „ On a,
„ diſent-ils, été ſouvent trompé de
„ la même maniere. Tous les Sçavans
„ reconnoiſſent aujourd'huy, que les
„ Livres que tant d'Ecrivains nous
„ ont aſſuré avoit été faits par les
„ Sybilles ont été ſuppoſez, & qu'il en
„ eſt de même des Décrétales des
„ premiers Papes, & de beaucoup
„ d'autres Livres qui ont eu autrefois
„ tant d'autorité. Qu'il en eſt de mê-
„ me auſſi des Livres de Moïſe. Qu'à
„ la verité on a long-temps crû que
„ Moïſe en étoit l'Auteur. Mais que
„ depuis que le ſage Abem Eſra, Spi-

nosa, Hobbés, & plusieurs moder- «
nes, ont desillé les yeux aux Theo- «
logiens, on en est bien revenu. «
Qu'on a même des preuves incon- «
testables, que Moïse ne peut être «
l'Auteur de ces Livres, puis qu'ils «
renferment une infinité de choses «
qu'il n'a pû écrire, & qui ne sont «
arrivées qu'aprés son decés. «

Quelques nouveaux Ecrivains ébloüis par ces raisonnemens, mais néanmoins ayant assés de Religion pour ne pas vouloir qu'on traite d'imposteur l'Auteur de ces Livres, se sont imaginés de differens systêmes. Les uns ont dit qu'effectivement ces Livres, tels que nous les avons, ne sont pas de Moïse; mais que ce sont des abregés des Livres que Moïse fit autrefois, ausquels on a fait quelques additions, pour éclaircir certains faits, qui sans ces additions seroient demeurés dans une obscurité impénétrable: & entassans conjectures sur conjectures, ils se sont figurés, *que la République des Iuifs a eu toûjours certains Scribes publics qui avoient la liberté de faire des Recuëils des anciens Actes*

qui étoient conſervés dans les Archives de la République, & de donner à ces mêmes Actes une forme nouvelle, en y ajoûtant ou diminuant ce qu'ils jugeoient à propos. Et de peur que l'on ne prétende que ces Recuëils n'ayent pas la même autorité que les Originaux, ils donnent la qualité de Prophêtes à ces Scribes.

Des Théologiens d'Hollande ont aſſés plaiſamment penſé que le Pentateuque, tel que nous l'avons, a été compoſé par un Sacrificateur qui fut envoyé de Babylône pour inſtruire les nouveaux Habitans de Samarie.

D'autres réveillans une vieille fable fondée ſur quelques Livres apocryphes des Juifs, ont dit que tous les Livres de la Loy ayant été brûlez ſans qu'il en reſtât aucun exemplaire: le Prophête Eſdras étant divinement inſpiré, les a écrits de nouveau comme ils étoient auparavant, à quelques additions prés, & comme ils ſont encore aujourd'huy.

D'autres diſent qu'il n'a fait ſeulement que les revoir, & les corriger; & qu'il peut être l'Auteur de ces additions. Mais

Mais les plus judicieux avoüent qu'il y a quelques changemens, quelques petites additions, qui ont été faites seulement pour l'éclaircissement de certaines choses qui auroient été obscures; mais qu'elles sont beaucoup plus anciennes qu'Esdras: & que pour ces additions, qui sont allés rares & de peu d'importance, on ne doit pas dire que ces Livres ne sont pas de Moïse, ou que nous ne les avons pas tels qu'il les a écrits. Ce dernier sentiment est sans doute le plus juste & le plus vray-semblable, & suffit pour répondre à toutes les objections que l'on peut faire contre une tradition de plus de 3000. ans, sans aucune interruption, & soûtenuë par le témoignage de tant d'Ecrivains de differentes professions, de sectes, d'âges, & de païs.

Quoique nous soyons en droit de ne point donner d'autres preuves de nôtre croyance aprés une si longue possession, néanmoins comme nous avons à faire à des opiniâtres qui ne veulent point admettre ces sortes de preuves, que tous les autres ju-

gent si solides ; il faut donc tâcher de les en convaincre par une autre méthode, & leur donner des preuves si sensibles de cette verité, qu'ils n'ayent plus aucun prétexte raisonnable pour ne la pas reconnoître.

Personne ne peut nier qu'il n'y ait encore aujourd'hui des Juifs répandus presque par toute la terre, & qu'ils descendent des anciens Juifs qui demeuroient autrefois dans la Palestine, d'où ils ont été chassez par les guerres, & les malheurs qui leurs sont arrivez.

Qu'ils ont encore des Loix, des Coûtumes, des Ceremonies qu'ils pratiquent autant qu'ils peuvent, étant dispersez comme ils sont. Que ces Loix, ces Coûtumes, ces Ceremonies sont écrites dans cinq Livres qu'ils disent être de Moïse leur Legislateur. Qu'ils ont pour ces Livres une grande Religion. Qu'ils les gardent, & les lisent avec un tres-profond respect. Que c'est un point des plus importans de leur Religion de les lire dans leurs Assemblées & dans leurs Synagogues ; & ce seroit chez eux un crime énorme d'effacer ou

d'ajoûter un seul mot à ces Livres. C'est pourquoy lors qu'ils en font des copies, c'est avec l'exactitude du monde la plus scrupuleuse. Voilà des faits dont on peut se convaincre par sa propre experience.

Un attachement si fort, une Religion si grande, n'ont pû se former que par une tradition constante & certaine; parce qu'ils ont vû leurs peres pratiquer les mêmes choses, & que leurs peres les ont assurez qu'ils les ont vû pratiquer à leurs ancêtres, ils sont persuadez que cela s'est toûjours partiqué de même. Cela est aussi tres-certain, & nous avons des preuves incontestables, que les Juifs devant la destruction de leur Republique, observoient les mêmes Loix, les mêmes Ceremonies, & en un mot avoient la même Religion: Toutes les Histoires en font foy. On peut voir les témoignages des Auteurs Egiptiens, Caldéens, Grecs, & Latins, que Grotius a ramassez dans ses Notes, sur son Livre *de la verité de la Religion Chrétienne:* je ne les rapporte pas icy pour ne point fatiguer le

Lecteur qui peut y avoir recours s'il le juge à propos. Les Livres du nouveau Testament, les Histoires de l'ancien, les Livres des Prophêtes, sont des témoins qui prouvent que leurs Loix, leurs Ceremonies, sont aussi anciennes que la fondation de leur Republique. Et en effet, quel autre que leur Fondateur auroit pû leur imposer ces Loix, & leur prescrire des Coûtumes & des Ceremonies si extraordinaires? Aucun autre que Moïse ne l'a pû, parce que pour les établir il faloit une autorité souveraine & divine. Moïse tout seul n'auroit pû faire recevoir des Loix contraires aux Coûtumes des Nations parmi lesquelles ce Peuple avoit été élevé, & leur imposer des Loix si dures, que leur joug paroît insuportable. Car sans parler de la dureté de la Circoncision, & de cette foule de ceremonies & de pratiques difficiles, avec quelle sévérité punissoient-elles des fautes qui étoient tollerées chés les autres Peuples? Il falloit donc des miracles pour faire recevoir des Loix si singulieres & si severes. Moïse soûtenu

de la main toute-puissante de Dieu, en fit un grand nombre. Aucun autre n'en a fait de semblables. Il est donc lui seul le Législateur des Juifs.

Les Juifs n'ont jamais reconnu d'autres Livres de la Loy que le Pentateuque, & ils l'ont lû toûjours, pour satisfaire au Précepte de lire la Loy.

Ce que l'on peut répondre de plus raisonnable en apparence, est que le Livre de la Loy n'est autre chose que le Deutéronôme, que l'on ne peut pas se dispenser de reconnoître avoir été écrit par Moïse, puis qu'il témoigne lui-même en ce Livre qu'il l'a écrit, & qu'il le donne aux Levites pour le garder au côté de l'Arche. Deuter. XXXI. 9.

Mais lors que dans toute la Sainte Ecriture il est parlé de la Loy de Moïse, n'est-ce que du seul Deutéronôme qu'il est parlé ? Seroit-il bien possible que lors que JESUS-CHRIST a dit aux Juifs, *si vous croyiés Moïse, vous me croiriés aussi, c'est de moy qu'il a écrit,* il n'ait voulu parler que du Deutéronôme ? Cela ne se doit-il pas aussi entendre de la Joan. V. 45.

Genêse, & des autres Livres du Pentateuque, dans lesquels Moïse l'a prédit & l'a figuré tant de fois? N'est-ce pas dans la Genêse qu'il a dit: *Que toutes les Familles, toutes les Nations de la Terre seroient benies*

Gen. III. 15. XXII. 18. XXVI. 4. XXVIII. 15. XLIX. 10.

dans la personne & dans la posterité d'Abraham. Que l'on n'ôteroit point le Sceptre de la maison de Iuda, & qu'il y auroit toûjours un Chef de sa Race jusqu'à la venuë de celui qui devoit être envoyé, & qui seroit l'espérance des Nations? N'est-ce pas dans le Livre de l'Exode que Moïse parlant à Dieu, & tâchant de s'exempter de retourner en Egipte, lui

Exod. IV. 14.

dit: *Envoyés celuy que vous devés envoyer?* L'élevation du Serpent d'airain rapportée dans le Livre des

Num. XXI.

Nombres, n'est-elle pas une figure expresse de JESUS-CHRIST? Les Sacrifices que Moïse a instituës dans le Lévitique, ne sont-ils pas des figures du Sacrifice de JESUS-CHRIST? Et n'est-ce pas à toutes ces choses que JESUS CHRIST a eu égard lors qu'il a dit en parlant de Moïse: *C'est de moy qu'il a écrit?* N'a-t'il donc pas rendu témoignage que

tout le Pentateuque est de Moïse ?

De même lors qu'il fait parler Abraham au mauvais Riche, & qu'il lui fait dire, *que ses freres ont Moïse & les Prophêtes ? & que s'ils ne croyent ny Moïse ny les Prophêtes, ils ne croiroient pas même un mort qui seroit resuscité.* Jesus-Christ n'a-t'il voulu parler que du Deuteronôme ? Lors que S. Jacques au Livre des Actes, dit que *dés les premiers temps* ἐκ γενεῶν ἀρχαίων, *Moïse a des personnes qui le prêchent en chaque ville, & qu'on le lit dans les Synagogues chaque jour de Sabbat.* Peut-on dire que cet Apôtre n'a voulu parler que du Deuteronôme ? Ne lisoit-on que ce Livre ? Il n'y a qu'à voir ce qui est raporté au second Livre d'Esdras ch. VIII. 18. Il est dit qu'Esdras lut chacun de sept jours de la Fête des Tabernacles la Loy du Seigneur : Et il est dit au verset trois de ce même chapitre, qu'il lut depuis le matin jusqu'à midy. Eût-il fallu tant de temps pour lire le Deuteronôme ? Une seule lecture de deux ou trois heures auroit suffit. La Loy de Moïse par conséquent

Luc. XVI. 30. 31.

Act. XV. 21.

n'est pas le seul Deuteronôme.

Enfin il faut donc au moins qu'on avouë que le Deuteronôme est de Moïse, puis qu'il dit que c'est lui qui l'a écrit : *Scripsit itaque Moses legem hanc &c. Scripsit ergo Moses Canticum ... Postquam ergò scripsit Moses verba legis hujus in volumine, atque complevit.* Puisque Josué son Successeur immédiat, assure que c'est Moïse qui l'a écrit. *Scripsit* (Josué) *super lapides Deuteronomium legis Moysi, quod ille digesserat coram filiis Israël.* Hobbés a jugé ces preuves si formelles, qu'il reconnoit que Moïse est l'Auteur de ce Livre ? mais il dit qu'*il est le seul Livre de la Loy.* Quel aveuglement pour un homme qui se pique de raisonner si juste! Entend-t'il ce qu'il dit? Entend-t'il les termes? Car qu'est-ce que le Deuteronôme? C'est une répétition de la Loy. Donc la Loy étoit déja écrite. Josué n'appelle pas le Deuteronôme la Loy de Moïse: il appelle ce Livre *le Deuteronôme de la Loy de Moïse.* Ce Livre suppose les autres presque par tout. Par exemple dans le chapitre vingt-quatrié-

Deuteron. XXXI. 9. 22. 24.

Jos. VIII. 32.

Hobbés Element. c. XVI. de Relig. art. XII.

me, il ne dit qu'un mot en passant de ce qui étoit arrivé à Marie sa sœur. *Souvenés-vous*, leur dit-il, *de ce que le Seigneur vôtre Dieu a fait à Marie lorsque vous étiez encore dans le voyage de la sortie de l'Egipte.* Il renvoye sans doute au Livre des Nombres, où il a plus amplement écrit cette histoire : car il n'est pas probable que Moïse n'ait point laissé d'autre monument de cet exemple dont il recommande de se souvenir. De même dans le chapitre suivant, il ne dit qu'un mot de l'histoire d'Amalec, dont il veut cependant que l'on se souvienne, & que l'on se venge, parce qu'il a plus amplement écrit cette histoire dans le Livre de l'Exode.

Num. XII.

Deuter. XXV.

Exod. XVII.

Moïse est l'Auteur de toute la Loy ? mais le Deuteronôme ne la comprend pas toute entiere. La Loy par laquelle les filles sont admises à la succession des peres au défaut des enfans mâles, est une des Loix de Moïse; il la donna à l'occasion des filles de Salphaad. Josué en conséquence de cette Loy, qu'il reconnoit trés-constamment être de Moïse, leur assigne

Num. XXVII.

Jos. XVII.

des heritages : mais cette Loy ne se trouve point dans le Deuteronôme ; elle n'est que dans le Livre des Nombres. Josué reconnoît donc que le Livre des Nombres, est un des Livres de la Loy de Moïse.

1. Exod. VI, 18. Num. III. Les ordres & les fonctions differentes des Prêtres & des Lévites, sont selon le témoignage d'Esdras *écrites dans le Livre de la Loy de Moïse :* mais l'institution de ces ordres & de cette subordination, ne se trouve que dans le Livre des Nombres, par conséquent le Livre des Nombres est une partie *du Livre de la Loy de Moïse.*

L'institution des Sacrifices differens, les ceremonies qui les doivent accompagner, les qualités & les dispositions des personnes qui les doivent offrir, font une partie trés-considerable de la Loy de Moïse : mais plusieurs de ces choses ne sont écrite, que dans le Lévitique, qui est un Livre fait exprés pour ce sujet. Donc le Lévitique est une partie de la Loy de Moïse, & il en est incontestablement l'Auteur. JESUS-

Luc. V, 14. CHRIST le dit assés expressément

lors qu'il renvoye le Lépreux offrir pour sa guérison *ce que Moïse a ordonné* : mais l'institution du Sacrifice pour les Lépreux ne se trouve que dans le Lévitique : Jesus-Christ reconnoit donc que Moïse en est l'Auteur. Levit. XIV. 4.

L'Exode renferme en luy-même des preuves assés claires que c'est Moïse qui l'a écrit. Dieu lui ordonne d'écrire la victoire remportée sur les Amalécites. *Ecrivés cecy*, lui dit-il, *pour servir de monument dans le Livre*. Dans quel Livre? Ce ne peut pas être dans le Deuteronôme, où nous venons de voir qu'il n'en dit qu'un mot : C'est donc dans le Journal que Moïse écrivoit de toutes les choses qui arrivoient aux Israëlites, car l'Exode est écrit en forme de Journal & de Mémoires écrits dans le même temps que les faits qu'ils contiennent arrivoient. Il lui ordonne encore d'écrire les paroles par lesquelles il fait alliance avec lui, & avec Israël : Mais les cinq Livres de Moïse sont appellés les Livres de l'Alliance. Enfin Moïse déclare lui-même qu'il en est l'Auteur, & que

Exod. XVII. 14.

Ibid. XXXIV. 27. XXIV. 7.

Ibid. 4.

c'est lui qui a écrit toutes les paroles du Seigneur. Ce qui ne se peut entendre du seul Deuteronôme, les paroles du Seigneur se trouvant plus particulierement dans les Livres de l'Exode, du Lévitique, & des Nombres.

Il est vray que pour la Genése, nous n'avons point d'autorités si formelles: mais pour peu qu'on s'applique à considerer cet Ouvrage en luy-même, & le rapport qu'il a avec les autres Livres du Pentateuque, il sera facile d'en découvrir l'Auteur.

Premierement, il est certain que le Livre de la Genése a été écrit devant celui de l'Exode, parce que le Livre de l'Exode suppose celui de la Genése, & que son Auteur continuë une Histoire qu'il a écrite dans le Livre précedent. Sans cela il auroit été ridicule de commencer une Histoire par ces mots. *Voicy les noms des Enfans d'Israël qui entrérent avec lui en Egipte, &c.* Il auroit fallu dire qui est cet Israël, & quel étoit le sujet de son voyage en Egipte. Il auroit fallu dire qui étoit ce Joseph, que le Roy d'Egipte ne connoissoit

pas, & que le Lecteur ne connoîtroit pas plus que lui, s'il n'avoit lû la Genêse auparavant. Mais l'Auteur de l'Exode se dispense de le dire icy, parce qu'il l'a dit dans le premier livre de son Histoire. Il est donc évident que le livre de la Genêse a été écrit devant celui de l'Exode.

Il faut remarquer en second lieu, que ce Livre n'a pû être écrit longtemps devant Moïse, parce qu'il finit par la description de la mort de Joseph, qui est mort environ cinquante-trois ans devant la naissance de Moïse: ainsi ce Livre a été nécessairement écrit dans le temps qui s'est écoulé depuis la mort de Joseph jusques vers la sortie de l'Egipte. Mais quand on a la datte d'un Livre, & qu'elle convient à celui à qui on l'a toujours attribué, je ne vois pas qu'on puisse refuser de l'en reconnoître l'Auteur. Dira-t'on que dans cet intervalle il y a pû avoir d'autres Ecrivains que Moïse? On n'en a jusqu'à present connu pas un autre, & les Israëlites n'étoient guéres en état de songer à écrire l'histoire de leur origine. Ainsi ce n'est

que la pure envie de critiquer, qui est cause de tous les doutes que l'on forme, de toutes les obscurités qu'on s'imagine sur ce sujet.

Mais si l'on veut se servir d'une critique plus judicieuse, on n'aura pas de peine à découvrir encore par d'autres moyens, l'Auteur véritable du Livre de la Genêse. Suposons donc un fait trés-constant, qui est que Moïse a été le Législateur des Juifs. & le Fondateur de leur République, Que c'est lui qui les a retirés de l'Egipte, & qui leur a fait posseder le païs des Cananéens, & des autres Peuples de la Palastine.

Ce n'est pas une chose sans exemple, de fonder des Etats, d'établir des Loix, de chasser des Peuples de leurs païs par la force, & par la violence, s'en rendre maitre, & les posseder. Mais le faire par un principe de Justice & de Réligion, & d'en persuader le monde, il falloit sans doute un homme rempli de l'Esprit de Dieu; mais dans cet Etat de la République naissante des Israëlites, on ne voit point d'autre Prophête qui ait été capable d'éxécuter un si

grand deſſein.

Ce grand Homme que le S. Eſprit conduiſoit toujours dans toutes ſes actions, conſidera donc que pour faire prendre aux Iſraëlites la réſolution de ſe ſauver de l'Egipte, & de s'aller établir dans la Paleſtine, il falloit leur prouver quatre choſes. La premiere, que Dieu bien loin de les avoir abandonnez, avoit pour eux une extrême tendreſſe, qu'il étoit touché de leur affliction, & qu'il ne manqueroit pas de les aſſiſter dans leur entrepriſe. La ſeconde, que trés-aſſurement ils poſſederoient le païs où il les vouloit mener, que Dieu le leur donneroit, & qu'il leur avoit promis. Mais parce que la Religion ne nous permet pas de concevoir que Dieu ſoit capable de faire une injuſtice, il falloit en troiſiéme lieu leur prouver que Dieu pouvoit avec juſtice détruire ces Peuples, & mettre les Iſraëlites en poſſeſſion de leurs païs. Enfin il y avoit encore une quatriéme choſe qui étoit bien difficile, & c'étoit de faire recevoir à ce Peuple des Loix qui trés-aſſurement ne lui plairoient

pas; & leur prouver cependant que leur bonheur étoit attaché à la pratique de ces Loix. Voilà ce que Moïse avoit à faire, & ce que n'auroient pas fait tous les Orateurs & tous les Politiques du monde.

Le seul Livre de la Genêse, tel, & dans la forme que nous l'avons aujourd'huy, a entierement satisfait à toutes ces quatre choses; & c'est ce que je prie le Lecteur de remarquer. Moïse y cache son dessein avec un art admirable, & dans un simple, mais trés-veritable recit il conduit insensiblement ce Peuple aux fins qu'il s'est proposées. Ses Loix principales, & dont la nouveauté toute seule auroit été suffisante pour ne les pas recevoir, y sont doucement insinuées; de sorte que celles qu'il doit donner ensuite aux Israëlites; paroissent plûtôt un renouvellement des anciennes Loix, qu'un joug nouveau qu'on leur veut imposer. On y voit que *a* Dieu dés le commencement du monde a donné des Préceptes, des Loix, & des Ceremonies; & que c'est pour les avoir observées qu'Abraham attira les benedictions

a Genêse XXVI. 5.

de Dieu sur lui & sur toute sa race.
Ces Loix principales sont. *b* La sanc- *b* XI. 2.
tification du Sabbat. *c* Les oblations *c* IV. 3. 4.
& les sacrifices differens. *d* La di- *d* VII. 2.
stinction des animaux purs & impurs.
e La permission de manger de la *e* IX. 13.
chair, à la charge de ne la pas man-
ger avec le sang. *f* Des Prêtres éta- *f* XIV. 18.
blis pour offrir les Sacrifices. *g* Le *g* XVII.
precepte & la partique de la Circon-
cision. *h* L'hospitalité. *i* L'usage de *h* XVIII.
ne faire aucun jurement qu'au nom *i* XXIV.
de Dieu. *k* De ne se marier qu'à une XXVI.
femme de sa famille, & de ne point *k* Ibid.
faire d'alliance avec les autres Na- *l* XXVIII.
tions. *l* Des lieux consacrez au XXXV.
Seigneur. *m* Le payement des Dix- *m* Ibid.
mes. *n* La défense d'avoir des Ido- *n* Ibid.
les. *o* Le commandement d'épouser *o* XXXVIII
la veuve de son frere mort sans en- 8.
fans. Si quelques-uns des nouveaux Le Cheva-
Ecrivains eussent fait ces réflexions, lier de
ils n'auroient pas sans doute fait tant Marsham,
de fausses & de vaines conjectures Spenier.
sur l'origine des Loix des Hebreux.

Il étoit d'une importance extrême que Moïse persuadât les Israëlites que Dieu avoit une affection particuliere pour eux, afin que dans cet-

te confiance ils eussent assez de coûrage pour secoüer le joug des Egiptiens, & pour esperer que Dieu les protegeroit dans leur entreprise. C'est à quoy il s'attacha particulierement en cet ouvrage, comme au premier fondement de tous ses desseins. Il leur prouve par une Genealogie incontestable, qu'ils sont les Enfans d'Abraham. Il leur fait voir l'amour que Dieu a toûjours eu pour lui, le soin qu'il en a pris, & des Patriarches dont ils descendent. Le pacte & l'alliance que Dieu avoit faite avec eux, & avec toute leur posterité.

Il falloit ensuite leur faire connoître sur quoy étoit fondée l'esperance qu'il leur donnoit de se pouvoir établir dans la Palestine. Moïse leur fait voir qu'elle est appuyée sur les promesses de Dieu, qui ne trompent jamais, & qui sont toûjours infailliblement accomplies. Il leur fait donc un long recit des promesses que Dieu a si souvent reïterées à Abraham, à Isaac, & à Jacob. Parce qu'Abraham a quitté son païs pour l'amour de lui, il s'engage de lui

donner & à sa posterité, un païs meilleur que celui qu'il a quitté. Qu'ils doivent bien être persuadez de l'infaillibilité de ces promesses, puis qu'ils en ont déja vû des effets dans l'heureuse fecondité de Sara, qui étant sterile, & dans un âge extrêmement avancé ne laissa pas d'engendrer Isaac ainsi que Dieu l'avoit promis. Mais qu'Abraham n'avoit merité ces grandes faveurs que parce qu'il s'étoit confié en la parole de Dieu, & qu'il avoit esperé en lui contre toute apparence de l'exécution de ses promesses. Que Dieu avoit prédit à Abraham *que sa posterité seroit obligée de demeurer dans un pais étranger; & que pendant quatre cens ans, elle seroit affligée & réduite en servitude. Mais qu'enfin sa* XV. 13. *justice se vangeroit de cette Nation qui l'auroit retenuë dans la captivité; & qu'à la quatriéme génération, ils reviendroient dans la Terre de Chanaam*, pour la posseder.

C'étoit là le point essentiel. Lors que Moïse proposa aux Hebreux de sortir de l'Egipte, & de s'aller établir dans la Palestine, il y avoit quatre

cens ans qu'Abraham & ses descendans étoient comme des voyageurs dans une terre étrangere. C'étoit leur prouver que le temps étoit arrivé auquel ils devoient travailler à se délivrer de la servitude à laquelle ils étoient reduits, & que Dieu devoit accomplir sa promesse. Peut-être que c'est à la fin des quatre cens ans accomplis depuis la promesse faite à Abraham, que nous devons fixer la date du Livre de la Genêse.

Une seule chose eût été capable de leur donner quelque défiance de cette promesse. La Religion ne nous permet pas seulement de penser que Dieu soit capable de la moindre injustice. Elle nous le fait au contraire considerer comme la Justice souveraine & parfaite. Mais avec quelle apparence de justice pouvoit'on esperer que Dieu dépossedât les Peuples de la Palestine d'un pais qui leur appartenoit legetimemẽt,pour le donner à des gens qui n'y avoient aucun droit ? Moïse prévient cette difficulté & la résout pour ainsi dire devant qu'on la puisse proposer. C'est par la justice même de Dieu qu'il veut

établir le droit qu'il donnoit aux Iſraëlites ſur la Paleſtine. Il eſt de la juſtice de Dieu de ne point ſouffrir les crimes, & de détruire ceux qui les commettent. Tout le genre humain s'étant corrompu par un déréglement effroyable, Dieu le perd, l'abîme tout entier dans les eaux du Deluge; le ſeul juſte Noé s'en ſauve à peine avec ſa famille. Les villes infames de Sodome & de Gomorrhe ayant fait monter leurs crimes juſqu'à l'excés, il les fait perir par un deluge de feu. Les habitans de la Paleſtine ayant ajoûté de nouvelles impietez à de ſemblables deſordres, n'étoit-il pas de la juſtice de Dieu de les détruire? Et n'étoit-il pas enſuite de ſa bonté de donner un païs ſi beau & ſi fertile à la poſterité d'Abraham ſon fidele Serviteur?

Voilà ce me ſemble un des deſſeins que s'eſt propoſé l'Auteur de la Genêſe: Je dis un des deſſeins, car Moïſe a eu ſans doute encore d'autres vûës que l'établiſſement de la Republique des Hebreux. Ce Livre eſt non ſeulement le fondement de la Religion des Juifs, mais il pa-

roît aussi que l'Auteur l'a écrit en vûë de la Religion Chrétienne. Ce n'est pais icy le lieu de le prouver, je m'éloignerois de mon dessein. J'en ay dit assez pour faire connoître l'Auteur de ce Livre. J'ay marqué le temps auquel il a été écrit, & j'ay fait voir qu'il convient à celuy à qui on l'a toûjours attribué. J'ay prouvé la liaison qu'il a avec les autres Livres du Pentateuque, qui tous cinq ne composent que le Volume de la Loy, ou le Volume de l'Alliance, & j'en ay donné des preuves en détail. Enfin j'ay fait voir le dessein de l'Auteur de la Genêse, il entre tellement dans celui que Moïse avoit pris d'établir la Republique des Israëlites, qu'il faut reconnoître par les regles mêmes de la Critique, qu'il en est l'Auteur.

Ce raport & cette liaison qui se trouvent dans les Livres du Pentateuque, ont même été reconnus par les Impies & les Libertins. Ils en ont conclu deux choses, dont l'une est tres-veritable, & l'autre tres-fausse. Ils ont dit que cette liaison de faits, cet enchaînement d'histoires,

Porphyr. Spinosa c. IX. Tract. Theologicopol.

& même dessein qui se trouve dans ces cinq Livres, prouvent assez qu'ils ont été écrits par le même Auteur; & en cela ils ont reconnu la verité. Mais ils ont ajoûté trés-faussement que Moïse n'est pas l'Auteut de ces Livres. Qu'ils ont été fabriquez & supposez sous son nom, afin de leur donner plus de crédit, & de soûmettre plus aisémeut le Peuple aux Loix qu'ils contiennent. Que c'est l'ouvrage d'un fin Politique, mais que cependant avec toutes ses ruses il n'a pas laissé de donner dans ces Livres des preuves évidentes de ses impostures, puis qu'il fait dire à Moïse des choses qui ne sont arrivées que longtemps aprés sa-mort; ce qui est, disent-ils, une preuve certaine de leur supposition, qui donne lieu de croire qu'Esdras en est l'Auteur.

Je répondray dans la suite à leurs objections, lors que je feray voir que nous avons encore aujourd'huy les Livres de Moïse dans la même forme qu'il les a écrits, sans qu'il y soit arrivé aucun changement considerable. J'ay seulement dessein de faire voir presentement, que ni

Esdras, ni aucun autre, n'a pû supposer le Pentateuque.

Premierement c'est une imagination toute pure de prétendre qu'Esdras ait suposé les Livres de Moïse, puis qu'ils se trouvent encore aujourd'huy entre les mains des Samaritains, qui dés devant le siécle d'Esdras étoient ennemis irréconciliables des Juifs ; & qui par conséquent n'ont rien pris d'eux depuis leur séparation, & n'ont eu aucun commerce avec eux. C'est un fait qu'on ne peut point contester.

Il n'y a pas d'apparence non plus qu'ils ayent été supposez dans le temps qui s'est écoulé depuis la mort de Moise jusqu'à la séparation des dix Tribus. Car il est évident qu'il n'a pas été possible de publier des Livres de cette importance sans qu'on s'en soit apperçû. On s'en seroit allarmé. On auroit avant que de les recevoir demandé des preuves qui justifiassent que Moïse en est l'Auteur. On auroit demandé à celui qui les auroit publiez, comment ils seroient venus en sa possession. Il auroit donc fallu que celui qu'on prétend

prétend les avoir ſuppoſez eût dit, que Moïſe les avoit écrits, mais que depuis ſa mort ils étoient toûjours demeurez cachez & enſevelis dans l'obſcurité, où ils les auroit trouvez par hazard, ou par miracle. Mais cette ſupoſition étoit impoſſible: car depuis l'établiſſement des Iſraëlites dans la Paleſtine, les Livres de Moïſe étoient entre les mains de tout le monde. On les liſoit tous les jours de Sabbat dans les Synagogues. L'original s'en conſervoit au côté de l'Arche, & les autres Livres Sacrez leur rendent témoignage. Act. XV. 21.

D'ailleurs, quel autre que Moïſe auroit jamais pû avoir aſſez d'autorité pour faire recevoir des Loix ſi ſeveres, ſi contraires à l'uſage des autres Nations, & à l'inclination de ce Peuple?

Qui auroit entrepris d'écrire certaines Hiſtoires qui ſont contre l'honneur de toute la Nation en general, & d'autres qui ſont injurieuſes aux plus puiſſantes Familles, dans un temps où ce Peuple groſſier étoit toûjours prêt à lapider celui qui venoit de les retirer de l'Egipte, &

dont Dieu prenoit si visiblement la protection? A quel dessein cet Auteur auroit-il fait une exacte description de plusieurs choses qui ne lui auroient été d'aucune consequence, telles que sont par exemple, la description des campemens differens dans le desert, & les frequentes repetitions des mêmes faits? N'est-ce pas au contraire une preuve que ces Livres ont été écrits dans le temps que ces choses arrivoient, & que ces repetitions ne sont que des especes de Procés verbaux inserez dans ces Memoires, pour faire voir que tout avoit été fait avec une grande exactitude, selon que Dieu l'avoit ordonné: & c'est ce qui contribuë beaucoup à rendre ces Livres authentiques, & à justifier leur antiquité.

On croit encore Moïse auteur du Livre de Job. Quoique la tradition n'en soit pas si constante que pour le Pentateuque, il y a néanmoins de fortes raisons qui nous portent à le croire. Car il est sûr que ce Livre est tres-ancien. Il decrit une Histoire tres-ancienne, arrivée vers le temps que les Hebreux étoient captifs en

Egipte, parce que dans ce temps la veritable Religion n'étoit pas encore éteinte dans l'Idumée, où demeuroient les Descendans d'Esaü. Cela supposé, il n'est guéres probable qu'une Histoire si ancienne n'ait été écrite que vers le temps de Salomon ou d'Ezechiel, comme quelques-uns le pretendent. Car sur quels Memoires auroit-elle été composée? Comment se seroit conservée cette tradition? Il est donc bien plus probable que Moïse en est l'auteur, ayant vêcu dans un temps & dans un païs où il pouvoit encore trouver des témoins de cette Histoire si surprenante.

Il est donc assez vray-semblable que Moïse a écrit cette Histoire dans le temps qu'il étoit caché dans les deserts des Madianites. Il avoit tout le temps necessaire pour un ouvrage tel que celui-là, qui est entremêlé de prose & de poësie comme le témoigne S. Jerôme, (*c*) où toutes les loix de l'éloquence sont observées, où tout est plein de sentences & de mystéres. On y remarque des façons de parler qui étoient *Hier. in prologo.*

propres au païs où il demeuroit alors.

La fin qu'il s'est proposée dans cet ouvrage, a été de porter les Hebreux à la patience, en leur proposant celle de Job. Mais *il n'importe point dans le fond*, comme le dit S. Gregoire le Grand, *de sçavoir qui a écrit ce Livre, puisque la Foy nous apprend que le S. Esprit en est l'Auteur : Celui qui a dicté ces choses, celui qui les a inspirées, est celui qui les a écrites, & qui les a envoyées par le ministére de l'Ecrivain comme un modéle sur lequel nous devons nous former.* C'est là la Foy de l'Eglise ; & ce que dit Saint Gregoire du Livre de Job, se doit dire de tous les autres Livres Canoniques.

Præfat. in Job.

Nous croyons donc que Moïse n'a rien écrit dans le Pentateuque, qui ne soit veritable dans toutes ses circonstances. Qu'il n'a rien écrit que de divin, & de dicté par le Saint-Esprit ; & que tout ce qu'il a écrit jusqu'au moindre mot, est la pure & la veritable Parole de Dieu.

Premierement, en considerant sans passion, sans prévention les Livres

que Moïſe a écrits, il faut demeurer d'accord neceſſairement, que les faits qu'ils contiennent ſont veritables, ou qu'il n'y a pas une ſeule hiſtoire dans le monde, pas un ſeul fait dont on puiſſe être aſſuré. Car qu'eſt-ce qui peut nous porter à croire qu'une hiſtoire eſt fauſſe ? c'eſt la défiance que nous pouvons avoir de la fidelité, ou des lumieres de l'Hiſtorien. Mais qu'eſt-ce qui peut porter un Hiſtorien à ſupoſer des faits ou des hiſtoires ? c'eſt ſon interêt. Il invente des hiſtoires pour flater les Grands, & pour s'élever par leur flaterie ; ou au moins pour ſe faire admirer, & acquerir la réputation d'un homme extraordinaire. Mais Moïſe eſt exempt de ce ſoupçon : jamais homme n'a été plus ſimple, moins ambitieux, & moins attaché à ſes interêts. Il s'accuſe de ſes fautes & de ſes pechez, les pouvant tres-facilement cacher ou diſſimuler. Il s'embaraſſe ſi peu des biens & des honneurs que pouvant diſpoſer des premieres dignitez de l'Etat des Juifs, il donne la Souveraineté & le Sacer-

doce à d'autres, & laiſſe ſes propres Enfans dans le rang des ſimples Lévites. Rien donc ne le peut porter à inventer des fables. Ce n'eſt point pour embellir ſon hiſtoire, il l'écrit d'un ſtile ſimple & populaire, au lieu que tout eſt étudié & plein d'artifice dans les fables & dans les fictions.

On ne peut point douter non plus que Moïſe ait été ſuffiſamment inſtruit des faits qu'il a écrits. Car il a été lui-même le témoin, & pour ainſi dire le principal Acteur des choſes qu'il a écrites; & s'il a écrit quelque choſe dont il n'a pas été témoin, il en a été mieux inſtruit que s'il eût vû de ſes yeux, le S. Eſprit l'ayant également inſpiré pour écrire tout ce qu'il a écrit.

Car la ſeconde choſe que nous devons remarquer dans les Livres de Moïſe, eſt qu'ils ne contiennent rien que de divin, que de dicté, & inſpiré par le S. Eſprit. Je ne dis pas que tout ce qui eſt écrit dans les Livres de Moïſe ait été revelé. Dieu lui a ſeulement revelé les choſes qu'il ne ſçavoit pas, ou qu'il ne ſçavoit pas

avec assez de certitude : Mais Moïse n'a pas écrit un seul mot, qui ne lui ait été dicté, qui ne lui ait été inspiré par le Saint Esprit. Et c'est le sentiment commun de l'Eglise, que toute l'Ecriture Sainte a été inspirée aux Ecrivains Sacrez *jusqu'au moindre mot ;* & comme parlent quelques-uns des S. Peres * *jusqu'à la moindre particule, jusqu'à la moindre syllabe.*

Catech. de Meaux. pag. 131.
Origêne
S.Chrisost.
S. Hierom.

*Συγγραφεὺς δὲ ἐπὶ τούτων τῶν λόγων πεπίστευται εἶναι, οὐκ ἄνθρωπος, ἀλλὰ συγγραφεὺς τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον, τὸ κινῆσαν τοὺς ἀνθρώπους. οὐκοῦν τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον λέγει· καὶ εἶπεν ἡ γυνή, τίνα ἀναγάγω σοι; καὶ εἶπε, Σαμουὴλ ἀνάγαγέ μοι. Origenes capite 28. in librum primum Regum, edit. D. Huet. Τῷ δὲ Ἀδὰμ οὐκ εὑρέθη βοηθὸς ὅμοιος αὐτῷ. τί βούλεται ἡ βραχεῖα αὕτη λέξις, τῷ δὲ Ἀδάμ; τίνος ἕνεκεν προσέθηκε τὸν σύνδεσμον; οὐ γὰρ ἤρκει εἰπεῖν τῷ Ἀδάμ; οὐχ ἁπλῶς ταῦτα διερευνᾶσθαι σπουδάζομεν φιλοτιμίας ἕνεκεν περιττῆς, ἀλλ' ἵνα μετ'

ἀκριβείας ὑμῖν ἅπαντα ἑρμηνεύοντες, παιδεύσωμεν ὑμᾶς, μηδὲ βραχεῖαν λέξιν, μηδὲ συλλαβὴν μίαν παρατρέχειν τῶν ἐν ταῖς θείαις γραφαῖς κειμένων. οὐ γάρ ῥήματά ἐστιν ἁπλῶς, ἀλλὰ τοῦ πνεύματος τοῦ ἁγίου ῥήματα. καὶ διὰ τοῦτο πολὺν ἔστι τὸν θησαυρὸν εὑρεῖν ἐν μιᾷ συλλαβῇ. Chryſoſt. in Geneſ. hom. 15. *Scio appoſitionem conjunctionis ejus, per quam dicitur cohæredes, & incorporales, & comparticipes, indecoram facere in ſermone latino ſententiam. Sed quia ita habetur in Græco, & ſinguli ſermones, ſyllabæ, apices, puncta, in Divinis Scripturis plena ſunt ſenſibus; propterea magis volumus, in compoſitione ſtructurâque verborum, quàm intelligentiâ periclitari.* Hieronym. comment. lib. 2. in Epiſt. ad Epheſ. cap. III.

C'eſt ce que Saint Pierre nous enſeigne, lors qu'il dit, *que ce n'eſt point par la volonté des hommes que les*
2. Petr. I. *Propheties nous ont été anciennement*
21. *apportées, mais ça été par l'inſpiration du Saint Eſprit que les Saints Hommes de Dieu nous ont parlé.* Par le mot de Prophétie Saint Pierre entend

toute la Sainte Ecriture, parce qu'elle est une Prophêtie continuelle, comme je le feray voir cy-dessous. C'est ce que Saint Paul nous enseigne aussi, en disant que *toute l'Ecriture est inspirée de Dieu, & est utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger, & pour conduire à la justice.*

Comme mon dessein n'est point de faire icy de longues dissertations, mais d'exposer seulement ce que nous devons croire de l'Ecriture Sainte, afin que l'on porte aux Ecrivains Sacrez le respect qui leur est dû, je ne rapporteray point toutes les autoritez des Saints Peres, pour prouver que cette Doctrine est celle de l'Eglise. 2. Timoth. III. 16.

Mais je ne peux pas me dispenser d'avertir icy le Lecteur, que tous les Theologiens ne parlent pas le même langage, & ne s'expliquent pas de la même maniere sur le sujet de l'inspiration des Livres Sacrez.

Estius, dont le sentiment est conforme au plus grand nombre des Théologiens, & à ce qui a toûjours été crû dans l'Eglse, s'explique en ces termes, dans son Commentaire

ſur l'endroit de la ſeconde à Timothée, que je viens de raporter. *De ce paſſage*, dit-il, *on conclut trés-véritabliment, que toute l'Ecriture Sainte & Canonique a été écrite, le S. Eſprit la dictant ; De ſorte que non-ſeulement toutes les Sentences, mais mêmes toutes les paroles, l'ordre des paroles, & toute la diſpoſition, eſt de Dieu, comme s'il avoit parlé lui-même.*

Du temps de ce Théologien, on publia dans les Païs-Bas trois Propoſitions qui ſont entierement contraires à celle que je viens de rapporter. La premiere : *Qu'afin que quelque choſe ſoit Ecriture Sainte, il n'eſt point néceſſaire que toutes les paroles ayent été inſpirées par le Saint-Eſprit.* La ſeconde. *Qu'il n'eſt point néceſſaire que toutes les verités & toutes le ſentences, ſoient immédiatement inſpirées à l'Ecrivain par le S. Eſprit.* La troiſiéme : *Qu'un Livre tel qu'eſt* PEUT-ESTRE *le ſecond des Macchabées, écrit ſeulement par l'induſtrie de l'eſprit humain, & ſans l'aſſiſtance du Saint Eſprit, ſi le Saint Eſprit témoigne dans la ſuite qu'il

n'y a rien de faux dans ce Livre, il devient Ecriture Sainte.

Quoique ces Propoſitions ayent été condamnées par les Facultez de Louvain & de Doüay, elles trouvent encore aujourd'huy des défenſeurs : Et parce qu'elles ſont abſolument contraires à celles d'Eſtius, on oſe dire que cet Interprête *a donné un ſens trop étendu à ce paſſage* de la ſeconde à Timothée III. 16. *Il a*, dit-on, *trés-bien interprêté la vulgate par rapport au texte Grec, d'où le Latin a été tiré, mais il en a outré le ſens....... Cette opinion eſt peu conforme à la Doctrine des anciens Ecrivains Eccleſiaſtiques.* On reconnoît qu'Eſtius a trés-bien interprêté le paſſage dont il s'agit, cela eſt auſſi inconteſtable : mais il ne ſuffit pas de dire qu'il en a outré le ſens, & que cette opinion n'eſt pas conforme à la Doctrine des anciens Ecrivains, il falloit le prouver, & c'eſt ce qui eſt difficile, puiſque cette Doctrine qu'on voudroit traiter d'*opinion* de quelques particuliers, a toûjours été la Doctrine la plus univerſellement reçûë dans l'Egliſe.

Hiſt. Crit du texte du nouv. Teſtamẽt. c.XXXIII

Le Pere *Cornelius à lapide* qui a enseigné à Louvain peu de temps aprés la censure de ces trois Propositions, a voulu se ménager & parler d'une maniere qui satisfit tout le monde. Ce qu'il dit est fort raisonnable, mais il n'en faut pas retrancher la meilleure partie, comme a fait l'Auteur dont je viens de parler, en plus d'un endroit de ses Ouvrages. Il faut rapporter ce passage tout entier, & le traduire mot à mot, *ad verbum*; ce que cet Auteur ne fait pas toûjours. *Remarqués*, dit Cornelius à lapide, *que le S. Esprit n'a pas dicté de la même maniére toutes les Saintes Ecritures: Car il a révélé & dicté* MOT à MOT, *la Loy & les Prophêtes, à Moïse, & aux autres Prophêtes. Mais pour les Histoires & les Exhortations morales, que les Auteurs Agiographes avoient apprises auparavant, ou pour les avoir vûës, ou pour les avoir entenduës, ou pour les avoir lûës, il n'a pas été nécessaire qu'elles ayent été inspirées ou dictées par le Saint Esprit, puisque ces Ecrivains les sçavoient déja. C'est ainsi que S. Iean c. 19. v. 35. dit*

Comment. in Epist. 1. ad Tim. c. 3. v. 16.

qu'il écrit ce qu'il a vû ; & que Saint Luc c. 1. v 2. dit qu'il écrit l'Evangile qu'il a entendu, & qu'il a appris par la tradition des Apôtres. On dit néanmoins que le Saint Esprit leur a dicté ces choses : 1°. parce qu'il les a assistés dans ces ouvrages de peur qu'ils ne s'éloignassent de la verité, dans la moindre circonstance. 2°. Parce qu'il les a excités, qu'il les a poussés à écrire plûtôt ces choses-là, que celles-là. Le S. Esprit n'a donc point formé en eux la conception & la mémoire des choses qu'ils sçavoient ; mais il les a inspirés pour leur faire écrire cette conception, & pour ne pas écrire celle-là. Voilà ce qu'on raporte de Cornelius à lapide, mais il falloit encore ajoûter ce qui suit. 3°. *Parce que le S. Esprit a rangé, digéré, & dirigé toutes leurs conceptions, par exemple pour écrire cette Sentence la premiere, celle-cy la seconde, celle-là la troisiéme, & ainsi du reste. Car c'est ce qui s'appelle proprement composer & écrire un Livre ; & c'est pour ce sujet que l'on dit que le Saint Esprit est proprement l'Auteur des Livres Sacrés.* On n'avoit garde de rappor-

ter ces dernieres paroles, parce qu'elles renversent tout ce que les nouveaux Ecrivains ont imaginé sur l'inspiration, & ne s'éloignent pas du sentiment commun, expliqué par Estius, comme il est aisé de le faire voir par une comparaison sensible, & d'une chose qui arrive tous les jours.

Je demande donc, si on pourroit dire qu'une lettre dictée à un Secretaire de la maniere que Cornelius à lapide dit que les Ecritures Saintes ont été dictées aux Ecrivains Sacrez, pourroit être attribuée au Secretaire, & non à celui qui l'a dictée. Un General d'armée, par exemple, ou une autre personne de cette qualité, voulant faire sçavoir à un autre tout ce qui s'est passé dans un combat, ordonne à un Officier qui a été present à ce combat, de prendre la plume & d'ecrite. Qu'est-il besoin, diroit un Critique, qu'on dicte cette lettre à cet Officier, qui a été present à tout; qui a tout vû; qui a tout entendu; Ce n'est pas afin qu'il sçache tout ce qui s'est passé, qu'on lui dicte cette lettre, c'est afin qu'il l'é-

crive, mais qu'il l'écrive d'une maniere claire, en de bons termes, qu'il n'ajoûte rien de faux ou d'inutile: Ou bien même si vous voulez, par la seule raison que ce General veut se donner la satisfaction de la dicter. Mais cet Officier ne l'écriroit-il pas bien sans qu'on la lui dictât; Oüy. Mais le General la veut dicter, il la dicte en effet; & le Secretaire tout habile homme qu'il soit, n'ose y rien ajouter, y rien diminuer. Qui est donc l'Auteur de cette lettre; celui qui n'a fait que prêter sa main; cela seroit ridicule de le prétendre. Voilà néanmoins selon Cornelius à lapide la maniere dont le S. Esprit a dicté les Saintes Ecritures. *Il a rangé, digéré, dirigé toutes les conceptions des Ecrivains Sacrés; il leur a fait écrire cette phrase la premiere, celle-cy la seconde, & ainsi du reste.* Il les a determinez dans le choix de leur matiere, *excitavit & suggessit, ut hæc potius scriberent quàm illa.* Que les Ecrivains ont-ils donc fourni du leur? leur pensée? Non, c'est le Saint Esprit qui leur a suggeré *celle-cy plûtôt que celle là.*

Le stile? l'ordre du discours? Non; car le S. Esprit leur a fait écrire *premierement cette Sentence, celle-cy ensuite, cette autre-là aprés, & ainsi du reste*, jusqu'à la fin. Il faut donc se retrancher à dire que les Ecrivains Sacrez n'ont pas écrit dans des termes qui ayent été dictés par le S. Esprit; mais je feray voir tout-à-l'heure que les termes même ne sont point purement de l'Ecrivain, & qu'ils ont été inspirez de Dieu.

Nous remarquerons seulement icy que c'est faire une injustice extrême à Cornelius à lapide, de retrancher ce troisiéme article de son Explication. Cependant quand il n'auroit écrit que les deux premiers, on ne pourroit nullement s'en servir pour défendre les trois Propositions condamnées à Louvain & à Doüay, non plus que pour soûtenir les erreurs de Grotius & de Spinosa.

On prétend encore tirer quelque avantage du sentiment de Henry Holden, mais inutilement. Voicy les paroles de ce sçavant Docteur de la Faculté de Paris. *Le secours particulier que Dieu donne à l'Au-*

Divinæ fidei analys. c. 5. l. 1.

teur de chaque Livre que l'Eglise reçoit pour la parole de Dieu, ne s'étend qu'aux choses qui regardent uniquement l'instruction, (car c'est ainsi qu'il faut traduire le mot de *Doctrine*, & non point par le mot de *créance* : (*ou qui ont quelque rapport nécessaire avec l'instruction. Mais dans les choses qui ne sont point du dessein de l'Auteur, ou qui se rapportent à d'autres sujets, nous jugeons que Dieu ne lui donne qu'un secours commun à tous les Auteurs qui écrivent avec une trés-grande pieté.* Que peut-on conclure de là ? Que les Evangelistes & les autres Auteurs des Histoires de l'Ecriture Sainte, n'ont point été inspirez ? Si l'on pouvoit trouver quelque Histoire en toute la Bible qui n'ait pas été écrite dans toutes ses circonstances pour l'*instruction* de la Synagogue & de l'Eglise, on pourroit peut-être se servir de l'autorité d'Holden pour dire que l'Auteur de cette Histoire n'a pas eu ce *secours particulier* qu'on appelle inspiration, mais il ne s'en trouve pas une ; car *toute l'Ecriture qui est inspirée de Dieu est u-* 2.Tim.III. 16.

tile pour instruire. Par conséquent, selon le principe même d'Holden, l'inspiration s'étend à toute l'Ecriture Canonique.

Il est vray que dans le même chapitre, & quelques lignes plus haut, Holden avoit dit une chose trés-raisonnable, *que les veritez Philosophiques ne se peuvent prouver ni improuver par les pures & seules paroles ou sentences de l'Ecriture Sainte.* Il y a certaines choses sans doute dans la Sainte Ecriture qui étant prises dans le sens Philosophique, n'ont aucun rapport au dessein de l'Ecrivain Sacré, puis qu'il n'y en a pas un qui ait écrit pour instruire des veritez naturelles & Physiques; & on peut dire avec Holden, que Dieu ne les a pas inspirés dans le sens Philosophique, car c'est ce qu'il a voulu dire par ses paroles, *in iis quæ non sunt de instituto scriptoris.* Mais ces choses se devant entendre dans la maniere ordinaire de parler, & de concevoir; & selon les * préjugez

* *Quasi non multa in Scripturis Sanctis dicantur juxtà opinionem il-*

lius temporis, quo gesta referuntur, & non juxtà quod rei veritas continebat. Hieron. c. XXVIII. in Hierem.

des hommes de ces temps-là, elles ont toûjours un rapport néceſſaire à ce que l'Auteur dit pour *l'instruction :* & ainſi il eſt toûjours vray de dire que toute la Sainte Ecriture a été inſpirée juſqu'au moindre mot.

De tous ceux qui attaquent cette verite, il n'y en a point qui ſe donnent à eux-mêmes plus d'applaudiſſemens que certains Théologiens d'Hollande, dans quelques Lettres qu'ils ont écrites contre l'Hiſtoire Critique du vieux Teſtament. Dans l'onziéme de ces Lettres, ils ont inſeré un Memoire qui contient (à ce qu'ils prédent) des objections ſi fortes contre l'inſpiration des Livres Saints, que perſonne n'y a pû encore répondre. Comme je n'en parle icy que par occaſion, & que je n'entends point prendre parti dans le démêlé perſonnel qu'ils ont avec l'Auteur de la Critique, je répondray ſeulement aux principales objections de ce formidable Mémoire

Toutes ces objections se peuvent réduire à trois principales. La premiere : Que quand la substance des choses viendroit de Dieu, il ne s'ensuivroit pas que les paroles vinssent aussi de lui ; mais qu'elles pourroient venir uniquement de l'Ecrivain. Car, disent ces Theologiens, si le stile venoit de Dieu, il faudroit qu'il fût uniforme ; que les Ecrivains parlassent tous le même langage ; que cependant il est visible qu'ils parlent un langage different, chacun à sa maniere.

La seconde : Que toute la substance des choses n'a pas été inspirée : Qu'il n'est pas necessaire que Dieu inspire des Ecrivains pour leur faire écrire des Histoires qu'ils sçavent bien. Que pour rapporter des faits dont on est témoin, & pour dire des choses qu'on a entenduës, il ne faut que de la memoire & de la bonne foy. Qu'il n'est pas necessaire que Dieu revele des faits qu'on sçait déja ; & que c'est assez que nous soyons persuadez que les Historiens de la Bible ont été bien informez des faits qu'ils avancent, & qu'ils n'ont point

voulu nous tromper. Qu'il suffit que les Agiographes, c'est-à-dire ceux qui ont écrit des Livres de morale & de pieté, ayent eu de la pieté & du bon sens ; & que dans quelques-uns de leurs ouvrages, on découvre de grands restes de la foiblesse humaine,

La troisiéme enfin. Pour les Prophéties, on veut bien croire qu'elles ont été inspirées ; car on ne conçoit point qu'on puisse humainement prédire les choses futures. Mais, dit-on, il y a plusieurs choses dans l'Ecriture qui passent pour Prophéties, & qui n'en sont point.

On peut réduire à ces trois chefs tout ce qui est contenu dans l'onziéme Lettre des Theologiens d'Hollande. Je ne m'arrête point à tirer les fausses consequences de cette pernicieuse doctrine, qui va à détruire toute la foy que nous devons à la Sainte Ecriture, & par consequent à détruire toute la Religion. Ces Messieurs ne veulent point qu'on se défie de leur pieté, & que l'on tire aucune consequence de leur doctrine : car ils voyent, aussi-bien que nous, où elle tend.

Pour répondre à la premiere objection, il faut seulement remarquer que Dieu en parlant aux hommes & leur revelant des veritez inconnuës, parle pour se faire entendre; non pas toûjours par une expression juste & conforme à la nature des choses, non par aucun defaut ou par aucune imperfection qui soit en lui, mais pour s'accommoder à la foiblesse & à l'idée de celui à qui il se veut faire entendre. Ainsi Dieu voulant apprendre aux Prophêtes, qu'il a fait, ou qu'il fera quelque chose, il ne leur explique point de quelle maniere agit la nature divine; mais il parle comme s'il étoit sujet à des passions, il s'attribuë des pieds & des mains, quoy qu'il n'en ait point, mais pour se faire entendre à des hommes grossiers, qui ne se peuvent former l'idée d'une action exterieure, sans se figurer des mains qui agissent. Ainsi les Prophêtes nous disent que Dieu a des mains, des bras, un cœur, &c. On appelle ces manieres de parler des *Anthropologies*; c'est-à-dire que l'on fait parler Dieu comme parlent les hommes.

Ainsi comme on ne peut point dire que ces Anthropologies, que ces manieres de parler viennent de celui qui écrit, parce qu'il ne devroit pas parler de Dieu d'une maniere si grossiere, & qui donne des idées si basses de la Divinité, si Dieu lui-même non seulement n'approuvoit, mais ne lui dictoit ces expressions : & qu'au contraire on doit dire que Dieu est l'Auter de ces Anthropologies & de ces expressions : On doit dire de même qu'il est l'Auteur de tout le stile de l'Ecriture quelque difference qu'il y ait, quelque bassesse, quelque grossiereté qu'on y trouve. Le S. Esprit a dicté ces expressions pour se faire entendre à des personnes qui ne conçoivent les choses que d'une maniere basse & grossiere.

Dieu s'est fait entendre & s'est exprimé aux Ecrivains Sacrez, selon les differentes idées qu'ils se formoient des choses : Par exemple, Dieu parlant à Moïse, & à Isaïe, qui avoient une grande étenduë d'esprit, & qui ayant une éducation de Princes, se formoient des idées des

choses, bien plus relevées que celles que les Païsans se forment ordinairement de ces mêmes choses; Dieu s'énonce d'un air grand & majestueux, & qui répond à l'étenduë & à l'élevation de leur esprit. Mais quand il parle à Amos, qui n'étoit qu'un simple Berger, & qui concevoit les choses comme de simples Bergers les conçoivent, Dieu lui parle selon les idées qu'il s'étoit formées; & le Prophête s'exprimant à sa maniere, s'exprime effectivement comme Dieu lui a parlé. Et on ne peut rien conclure davantage de la difference du stile, que de la difference des langues. Lors que Dieu a parlé par la bouche des Hebreux, il a parlé Hebreu; lors qu'il a parlé par la bouche des Grecs, il a parlé Grec; & quelque difference de langue & de stile qu'il y ait, c'est toûjours le même Dieu qui parle. Un Ecrivain écrit avec une bonne plume, & il forme de beaux caracteres: il écrit quelques fois avec une plume usée & rompuë, & il fait des caracteres effroyables; c'est cependant le même Ecrivain qui a formé

mé les bons & les mauvais caracteres. Ainsi lors que Dieu a dit quelque chose par la bouche des Princes, il a parlé en Prince: lors qu'il a parlé par la bouche des Bergers, il s'est énoncé en Berger. De sorte que l'on ne peut conclure de cette difference de stile qui se trouve dans les Ecrivains Sacrez, qu'ils n'ont pas été également inspirez de Dieu.

La seconde chose qu'on objecte, est que supposé qu'il y ait quelque chose d'inspiré dans la Sainte Ecriture, cela ne doit point s'étendre jusques aux Livres Historiques & aux Agiographes. Car pour écrire des choses que l'on sçait, dont on a été témoin, & que l'on a entenduës, il ne faut que de la sincerité & de la bonne foy. Il suffit que les Auteurs de pieté & de morale ayent été des gens de bien, & bien instruits de la Religion.

Il est certain que les Ecrivains Sacrez n'ont pas eu besoin de revelation pour apprendre les choses qu'ils sçavoient déja; mais il falloit que Dieu les inspirât pour les leur faire écrire. Il ne faut point confon-

dre la revelation avec l'inspiration, comme font ces Theologiens ; ce sont deux choses differentes. Tout ce qui est dans l'Ecriture Sainte n'a pas été appris par des revelations divines : on en convient. Mais tout ce qui est dans l'Ecriture Sainte est inspiré ; c'est-à-dire, comme parle S. Pierre, *que ç'a été par l'inspira-*
2. Pet. I. *tion du Saint Esprit que les Saints*
21. *Hommes de Dieu nous ont parlé.* Et nous croyons avec S. Paul, que *toute l'Ecriture est inspirée.* C'est-à-dire que les Ecrivains Sacrez n'ont point
2.Tim.III. écrit *par une volonté humaine* mais
16. qu'ils y ont été portez & excitez *par une volonté particuliére de Dieu,* qui a fait naitre en eux le dessein d'écrire. Ils ont été de plus assistez du S. Esprit, non seulement afin qu'ils ne se trompassent en quoy que ce soit ; mais il leur a dicté les expressions mêmes, de sorte que tout y est divin & inspiré, jusqu'au moindre mot.

Enfin il faut rendre justice à ces Theologiens d'Hollande ; ils s'éloignent de l'impieté de Spinosa, qui attribuë les Prophêties indubitables

l'effet d'une imagination extraordinairement agitée; ils reconnoissent que ces Prophéties ont été veritablement inspirées, & que les Prophêtes ont eu besoin d'inspiration pour prédire ce qui devoit arriver dans la suite des temps. Mais ils devoient aussi reconnoître la nécessité de l'inspiration pour tout le reste de l'Ecriture Sainte; parce que l'Ecriture non seulement est appellée *Prophétie*; mais parce qu'elle est en effet une Prophétie continuelle. C'est ce que je prouve en répondant à la troisiéme objection, dans laquelle on prétend qu'il y a plusieurs choses qui passent dans l'Ecriture pour prophéties, & qui n'en sont point.

Les Histoires de la Bible, outre le sens naturel & historique, ont encore un sens allegorique & mystique. On ne doute point par exemple que ce qui est rapporté dans la Genése de Jacob & d'Esaü, ne soit une veritable histoire : Mais c'est aussi une veritable Prophétie, que S. Paul montre avoir été accomplie en ce qui s'est passé entre l'Eglise & la Synagogue. L'histoire de Jonas est

Gen. XXV. 22. & seq.

Rom. IX. 10.

Math.XII. 39. & seq. XVI. 4. une histoire veritable, mais c'est aussi une Prophêtie, & JESUS-CHRIST l'explique de lui-même. Il dit qu'il devoit être trois jours dans le sepulcre, de même que Jonas fut trois jours dans le ventre d'une Baleine. (Messieurs les Critiques nous permettront d'appeller ainsi ce Poisson, jusques à ce qu'ils nous en ayent appris le nom veritable.) Il en est de même de toutes les Histoires de la Bible, elles ne doivent pas être considerées comme de simples Histoires, mais comme des Prophêties & des Figures de ce qui devoit arriver dans le nouveau Testament. Car, comme dit S. Paul, tout le Vieux Testament a été une figure du nouveau, & *tout est arrivé aux Juifs en figure.* 1. Cor. X. 11.

Il est inutile d'objecter que quelques Prophêtes ont prophêtisé sans le sçavoir, & qu'ils ont dit des choses dans un sens, qui ont été accomplies dans un autre.

Le Saint-Esprit a pû se servir d'eux, & je ne crains point de dire qu'il s'est servi de quelques Prophêtes & de quelques Ecrivains,

ſans les en avertir; & qu'ils ayent prophétiſé, ſans qu'ils ayent crû prophêtiſer. Il ſuffit que le S. Eſprit ait fait connoître dans la ſuite que ce qu'ils ont dit dans certaines rencontres étoit de véritables Prophéties, qui n'ont point été faites au hazard, mais par un ordre particulier de la Providence, & qu'il a reglé toutes les paroles qu'ils ont dites dans des occaſions, où les hommes les ont attribuées à des paſſions humaines. Il eſt vray que pour les expliquer, il faut recourir au ſens allegorique & myſterieux. Mais il faut être plus Juif que ceux qui croyent l'inſpiration des Livres Saints, pour ne pas reconnoître le ſens ſpirituel. Comment eſt-ce que l'on pourroit autrement accorder S. Jean-Baptiſte avec Jesus-Christ? Car les Juifs ayant envoyé des Lévites à S. Jean dans le déſert pour ſçavoir s'il n'étoit point Elie dont ils attendoient le retour. Saint Jean répond, qu'il n'eſt point Elie; & Jesus-Christ dit de S. Jean, *c'eſt lui-même qui eſt Elie qui doit venir*. Voilà deux réponſes qui pa- Joan. I.

Math. XI. 14. roissent absolument contraires. Ces Théologiens qui attribuënt une colére excessive aux SS. Prophêtes, oseroient-ils dire que JESUS-CHRIST ou S. Jean ont parlé contre la verité? On ne veut pas juger si mal de leurs sentimens, on ne les croit point capables d'une telle impiété. Ils reconnoîtront sans doute deux sens dans l'Ecriture; un sens literal selon lequel Saint Jean-Baptiste dit qu'il n'est point Elie; un sens spirituel, selon lequel JESUS-CHRIST dit qu'il est Elie. *Quod Dominus fatetur de spiritu, Ioannes denegat de persona.* (S. Greg. Hom. 7. in Evang.) Ainsi on espere que ces Messieurs parleront une autre fois avec plus de respect des Prophêtes, ou pour le moins qu'ils demeureront dans le silence sur des choses qu'ils n'entendent point.

Quoique je me sois arrêté icy plus long-temps que je n'esperois, je ne peux pas me dispenser de répondre encore à une autre objection qu'ils font, & qui pourroit peut-être embarasser quelqu'un, quoy qu'elle ne soit pas difficile à résoudre.

Si toute l'Ecriture Sainte, disent-ils, étoit divinement inspirée ; que tout y fût divin jusqu'aux moindres expressions, il n'y auroit donc que des expressions divines ? Il n'y auroit rien d'humain ? Mais bien loin que ce caractére de divinité paroisse par tout, on y voit des expressions non seulement humaines, mais basses & méprisables. Si tout y étoit divin & inspiré, pourquoy les Ecrivains se seroient-ils tant donné de peine pour composer leurs Livres ? Pourquoy auroient-ils craint de n'y avoir pas apporté toute la diligence, & toute l'attention que méritoient des sujets d'une telle importance.

C'est une erreur grossiére, & qui tient de la superstition, de s'imaginer que Dieu en parlant aux hommes soit toûjours obligé de parler d'un stile sublime, & élevé au dessus de celuy des hommes ; & que tous les Prophêtes ont dû avoir des enthousiasmes & des expressions semblables à celles de la Sybille de Virgile, qui dans sa fureur ne disoit rien d'humain *nec mortale sonant* : ou bien qu'ils doivent ressembler

aux Prophêtesses de Montau, qui étoient dans des agitations effroyables, toûjours troublées, sans sçavoir ce qu'elles disoient, ne disant rien de clair, ni de certain. Dieu n'a point ainsi troublé l'imagination de ses Prophêtes, quoique quelques-uns dans des occasions extraordinaires ayent été agitez de son Esprit : mais ils ont tous parlé comme les hommes parlent ; & quoique leurs paroles qui nous sont fidelement rapportées dans les Saintes Ecritures soient humaines, & que dans toute autre occasion elles n'ayent rien que d'humain, dans l'Ecriture Sainte ces paroles sont toutes divines. Une chose peut être divine & humaine tout à la fois. Toutes les actions de Jesus-Christ étoient divines, & cependant il parloit, il agissoit, il travailloit comme les hommes, & il avoit épousé la nature humaine avec ses foiblesses, excepté le peché & ses suites.

Pour ce qui est des Ecrivains qui aprés avoir beaucoup travaillé pour composer leurs Livres, apprehendent de n'y avoir pas encore apporté

assez de précautions & de travail; c'est d'un côté qu'ils n'ont point sçû qu'ils les écrivoient par une inspiration du S. Esprit, qui les a portez à écrire avec douceur, & fort souvent sans se faire sentir, sans se faire connoître à eux. Ainsi ils ont pû craindre de ne pas avoir travaillé avec assez d'application; & d'un autre côté le S. Esprit qui leur inspiroit ces sentimens d'humilité, a bien voulu qu'ils les écrivissent. Il les a même portez à les écrire, pour donner un exemple d'humilité à tous les autres Ecrivains, & dont il seroit à souhaiter qu'ils profitassent. Ce n'est donc point le S. Esprit qui demande pardon de n'avoir pas écrit avec assez de soin & d'éxactitude; mais c'est le S. Esprit qui a porté ces Ecrivains à demander ce pardon, parce que ne sçachant point qu'ils écrivoient par son inspiration, ils avoient sujet de craindre de ne pas écrire avec assez d'éxactitude des matieres si saintes.

J'ay crû être obligé de m'étendre un peu sur ce sujet, parce qu'il est d'une extrême importance de faire

connoître que la croyance que nous avons de l'inspiration de toute la Sainte Ecriture, n'est pas une *opinion Iudaïque*, comme on nous le reproche: mais que c'est une juste & raisonnable obeïssance que nous devons à la verité qui nous a été enseignée par les deux premiers Apôtres. On ne peut donc sans impieté, & sans pecher contre ce qu'ils nous ont enseigné, ptétendre que les Auteurs Sacrez ont été abandonnez à leur propre esprit dans les moindres choses, sans être assistez du Saint Esprit. Nous devons croire que c'est lui qui leur a revelé les choses qu'ils ne sçavoient pas, & qui les a conduits, dirigez, & éclairez dans tout ce qu'ils ont écrit, sans en rien excepter. Ce que je vas raporter des Livres de Moïse n'étant pas de la même importance, on en poura juger avec plus de liberté.

Moïse ayant composé ses Livres pour les Hebreux, afin qu'ils les leussent & qu'ils les entendissent, il est sans difficulté qu'il les a écrits dans la langue que les Hebreux entendoient, & qu'ils parloient alors.

Mais il paroît d'abord assez difficile de déterminer quelle langue ils parloient quand ces Livres leur ont été donnez. Car comme il y avoit deux cens quinze ans qu'ils étoient en Egipte, il paroît assez vray-semblable qu'ils parloient le langage des Egiptiens : Ou bien si on veut qu'ils ayent conservé leur langue dans l'Egipte, on peut croire qu'ils avoient conservé la langue des Caldéens, ou celle des Cananéens : car Abraham dont les Patriarches descendoient, avoit premierement demeuré dans le païs des Caldéens, & ensuite dans le païs des Cananéens ; ces conjectures paroissent assez solides.

Le sentiment commun néanmoins, fondé sur une tradition aussi ancienne que ces Livres mêmes, est indubitable. Le sentiment le plus universel, est que Moïse a écrit ses Livres en Hebreu, & que l'Hebreu est la premiere langue du monde, & celle dont nos premiers parens ont eu l'usage dés le premier moment de leur création, de même qu'ils ont reçû l'usage de la raison.

C'est sans doute attribuer à Dieu un défaut dont il est incapable, que de s'imaginer qu'il a crée Adam & Eve, sans qu'ils pussent s'entretenir que par des signes, des cris, & des voix inarticulées.

L'Ecriture nous assure le contraire : Elle nous apprend qu'Adam a
Gen.II. 20. parlé devant la création d'Eve, & qu'il imposa aux animaux les noms qu'ils ont portez depuis. Si-tôt qu'Adam vit Eve, & qu'il eut appris de quelle maniere elle avoit été formée, il s'écria par admiration, *que c'étoit l'os de ses os, & la chair de sa chair, & il lui donna*
Ibid. 23. *un nom qui marquoit qu'elle avoit été tirée de l'homme.* La conversation d'Eve avec le Serpent, & les discours dont elle se servit pour porter Adam à manger du fruit défendu, nous prouvent suffisamment qu'ils reçûrent l'usage de la parole dans leur création.

Cette premiere langue s'est conservée toute seule dans le monde pendant plus de dix-sept cens ans. Car devant la confusion des langues, qui arriva à l'occasion de la Tour

de Babel environ cent ans aprés le deluge, il n'y avoit qu'une ſeule langue par toute la terre. Où il faut remarquer que l'Ecriture dit ſeulement qu'il y eut de la confuſion dans le langage des hommes ; & que cette confuſion étoit telle, que les hommes ne s'entendoient point les uns les autres : mais il n'eſt point dit que la premiere langue y fut perduë. Quelqu'un pouvoit encore parler cette langue, & les autres ne l'entendre plus, ayant inventé, & s'étant long-temps ſervis de termes nouveaux, ou appliqués aux termes anciens de nouvelles ſignifications, c'eût été aſſés de confuſion.

On croit que tous les hommes ne participerent point au peché de Nembord, & qu'il y en eut beaucoup qui ne le ſuivirent point dans ſon deſſein extravagant, d'élever une Tour dont le ſommet allât juſqu'au Ciel. Il eſt incroyable que tous les hommes euſſent renoncé à la pieté, & qu'ils ayent tous participé à ce deſſein criminel de ſe faire une Forteresſe pour ſe mettre à l'abri de la juſtice de Dieu quand il voudroit

une autre fois punir leurs pechés, ou par un deluge d'eau, ou par un deluge de feu. La sainteté se conserva toûjours dans la Famille de Sem, & par consequent cette Famille ne participa point au peché de ceux qui travaillérent à la Tour de Babel. La punition ne fut que pour ceux qui avoient peché. La confusion se mit seulement dans le langage de ceux qui travailloient à cette Tour, par conséquent elle ne se mit point dans la Famille de Sem qui a toûjours conservé l'usage de la premiére langue.

Cette premiere langue a été appellée la langue Hebraïque, ou l'Hébreu, parce qu'elle s'est conservée dans la Famille d'Eber, descendant
Gen. XIV. 13. de Sem. Abraham fut apellé Hébreu; parce qu'il parloit le langage de la Famille d'Eber dont il descendoit.

Il est vray que quelques Critiques se sont imaginez une autre étimologie de ce mot : Ils prétendent qu'il vient du mot *ibri*, , qui signifie *passage* ; ou de *Eber*, qui signifie *de delà* ; & qu'Abraham a été appellé Hebreu, comme qui diroit

le voyageur, le passant, ou l'étranger, ou bien l'homme de delà l'Euphrate. Mais ce passage n'a pas été si fameux pour donner un nom à Abraham semblable à ceux que les victorieux ont pris des païs qu'ils ont conquis ; comme Scipion fut surnommé l'Africain, pour avoir subjugué l'Afrique. Ce nom tout au plus auroit donc été donné à Abraham comme une espece d'injure ; ce qu'on ne peut point dire d'un homme aussi grave, aussi riche, aussi bien-faisant, aussi illustre qu'Abraham, qui étoit honoré & respecté de tout le monde. Mais quand on accorderoit que ce nom lui auroit été donné comme un nom injurieux, cela prouveroit tout le contraire de ce que prétendent ces Critiques. Car de même que dans differentes Provinces, on se mocque de ceux qui viennent d'une autre Province à cause de leur accent, ou de la difference de leur langage ; cela signifieroit que les Cananéens se seroient mocqués d'Abraham, parce qu'il parloit Hébreu, ou pour le moins le langage de delà l'Euphrate,

c'est-à-dire le langage Caldéen.

Mais on ne peut point dire qu'Abraham ait parlé Caldéen : Car si Abraham eût parlé une autre langue que l'Hébraïque, s'il eût parlé Caldéen, ses Descendans eussent aussi parlé la même langue. Le monde eût été bien ridicule d'appeller Caldaïque, la langue que parloient les Hébreux ! Qui auroit appris depuis aux Israëlites un langage si different du Caldaïque que quand ils furent emmenés à Babylône, ils ne pouvoient entendre la langue des Caldéens, & qu'il fallût leur donner des maîtres
Dan. I. 4. pour l'apprendre & pour l'écrire ?

Le sentiment commun est donc bien plus vray-semblable, que la premiere langue s'est conservée dans la Famille de Sem, qu'elle a été appellée Hébraïque à cause que c'étoit la langue d'Eber descendant de Sem ; & qu'Abraham a été appellé Hébreu parce qu'il descendoit d'Eber, & qu'il parloit la langue qui s'étoit toûjours conservée dans sa Famille.

Il est aisé presentement de faire voir comment l'Hébreu s'est toûjours conservé dans la maison d'A-

braham. Dieu l'ayant retiré du païs des Caldéens ou Assyriens afin qu'il ne fût point corrompu par la fréquentation de ces Peuples, il ne voulut point non plus qu'il eût aucun commerce avec les Cananéens, qui étoient encore pires que les Assyriens : Il demeura donc toûjours comme voyageur dans le païs des Cananéens, ne logeant même que sous des tentes, quoique sa Famille fût fort nombreuse. Toute cette Famille ne s'occupoit qu'à paître des troupeaux, & elle en tiroit sa subsistance. Les Patriarches descendans d'Abraham, ont mené le même genre de vie jusqu'à leur descente dans l'Egipte. Si donc la maison d'Abraham n'eut jamais aucun commerce avec les autres Nations, elle ne put apprendre leurs langues, & conserva toûjourrs la sienne.

Toute la difficulté ne consiste donc qu'à sçavoir si le langage des Israëlites ne s'est point changé pendant deux cens quinze ans au moins qu'ils demeurerent dans l'Egipte. Mais il n'y a qu'à se souvenir de quelle maniére ils y ont vécu. Nous

avons déja vû qu'entrant dans l'Egipte ils ne voulurent avoir aucune societé avec les Egiptiens, & que les Egiptiens avoient une grande aversion pour les Hebreux. Ce n'étoit pas le moyen de faire une grande alliance ensemble. Ainsi les Hébreux ayant presque pendant tout ce temps demeuré separés des Egiptiens dans une Province de l'Egipte, ils n'ont pû changer ny même corrompre leur langage. Il est vray que dans le temps de la persecution ils furent employés aux ouvrages de Pharaon, & qu'il semble que ces ouvrages leur ayent donné occasion d'avoir quelque habitude avec les Egiptiens. Ils n'en eurent néanmoins pas plus qu'auparavant, car ils étoient employés seuls à ces ouvrages, & les Egiptiens ayant encore augmenté leur aversion, ils n'eurent que fort peu de liaison avec eux; & ils parlérent toûjours Hébreux entr'eux, quoy qu'apparemment ils parlassent Egiptien avec les Egiptiens.

C'est une objection ridicule de dire que Moïse n'a pû parler n

écrire en Hébreu, parce qu'il fut élevé à la Cour de Pharaon. On a vû de quelle maniére il fut élevé par Amram & Jocabel, avant que d'entrer à la Cour de ce Prince; & ainsi il a pû sçavoir l'Hébreux avant que de sçavoir la langue des Egiptiens: mais quand même il ne l'eût pas appris dans la maison de son pere, en suçant le lait de sa mere, ainsi que tous les enfans aprennent d'abord le langage de leurs nourrices; si dans la suite étant à la Cour de Pharaon, il eut la liberté d'apprendre tant d'arts & de sciences, qu'elle raison l'eût empêché d'apprendre aussi l'Hébreu.

Moïse a donc écrit ses Livres en Hébreu; il a écrit l'Hébreu en ancien caractére, & il est le plus ancien de tous les Ecrivains & de tous les Auteurs dont nous ayons la connoissance; & c'est ce que je dois faire voir présentement.

Si les hommes ont reçu l'usage de la parole dés leur création, il n'en est peut-être pas de même de l'écriture; car quoy qu'elle soit trés-utile pour la societé des hommes, on a pû cependant s'en passer fort long-temps.

Elle n'a d'abord été inventée que comme un secours de la mémoire. Les hommes ayant appréhendé que leurs belles actions & les connoissances qu'ils avoient acquises, ne périssent avec eux, s'avisérent d'en tracer les images sur la surface des édifices. Ils choisirent des choses dans la nature qui eussent quelque raport à leurs pensées, & dont on pût faire aisément des images : on convint de la signification de ces figures & on écrivit d'abord d'un caractére qui pouvoit être entendu de tous les hommes, quand même ils auroient parlé des langues differentes, supposé qu'il y en eût eu plusieurs alors.

Car s'il est vray ce que Joseph raporte des descendans de Seth, ces premiers caractéres ont été inventés avant le déluge. Il dit donc „ que „ les Descendans de Seth, ayant hérité de sa pieté & de sa science, acquirent encore la connoissance des „ astres & des choses célestes. Mais „ que sçachans aussi qu'Adam ayant „ prédit que le monde seroit détruit „ deux fois, une fois par un déluge „ d'eau, & une seconde fois par le feu,

Joseph livre 1. des Antiquitez Judaïq. c. 2.

dreſſérent deux colonnes, l'une de «
pierre, & l'autre de brique, ſur leſ- «
quelles ils écrivirent les arts & les «
ſciences qu'ils avoient inventées; «
afin que ſi la colonne de brique étoit «
détruite par le deluge, celle de pier- «
re réſiſtât à l'eau, & conſervât ainſi «
leur ſcience à la poſterité. Il ajoûte «
que de ſon temps cette pierre ſe «
voyoit encore *dans la Terre de Syrie.* «
On prétend qu'il faut lire *la Terre de Seïrath.*

Supoſé que cette hiſtoire ſoit véritable, & que ſur ces colonnes on ait au moins écrit quelque traité d'Aſtrologie, quelle hauteur? quelle circonférence auroit-il fallu donner à ces colonnes, ſi on y eût gravé toutes les paroles d'un Livre? quelle grandeur eût-il fallu donner à ces caractéres pour les faire lire à ceux qui auroient eu la curioſité de lire ce qui auroit été gravé au haut de ces colonnes? Cette hiſtoire peut donc paſſer pour une fable; ou ſi on luy veut donner quelque apparence de verité il faut dire que ces caractéres étoient des hieroglyphes, & des figures ſemblables à celles que

les Astrologues décrivent encore sur leurs Sphéres.

Ce que nous avons de plus certain sur ce point, est que l'Egipte a conservé long-temps ces caracteres hieroglyphiques, & que les plus Grands Hommes sont venus de toutes les parties du monde pour tâcher à déchiffrer ces caracteres mysterieux, qui renfermoient toute la science des Egiptiens.

Les Historiens parlent de quelques Monumens ornés de ces caracteres. Ils parlent premierement de certains lieux soûterrains appellés *Syringes*, auprés de la ville de Thébes en Egipte, creusés à ce que l'on dit par des hommes qui vivoient avant le déluge, & qui sçachant qu'il devoit arriver, graverent sur les murs de ces lieux soûterrains differentes figures d'oiseaux & de bêtes; & que par ces caracteres qu'ils appellent hieroglyphiques, ils écrivirent les secrets & les mysteres qu'ils vouloient conserver à la posterité. Les Voyageurs assûrent que l'on en voit encore des restes considerables. Ces caracteres peuvent être

Diodor. l. 1. Ammian Marcel l. 22.

Mr. Huet *de demonstrat. prop.* c. 4. n. 15.

ſemblables à ceux que nous voyons encore gravés ſur la fameuſe Table d'Iſis, que l'on conſerve avec d'autres raretez. *Gaſſend. in vit. D. de Peireck. lib. primo.*

Ces celebres colonnes qu'on dit avoir été élevées par le premier Mercure étoient encore de beaux monumens de cette prémiére écriture. Pythagore, Platon, & pluſieurs autres Sçavans ont été conſulter ces colonnes. Le Syncelle George dit qu'elles avoient été élevées dans la Terre de Seriad par le prémier Mercure appellé *Thod*, & qu'il les avoit écrites en lettres hieroglyphiques, & en caractéres ſacrés : qu'un autre Mercure fils d'Agathodœmon les avoit tranſcrites en Grec, & que ces Livres ſe conſervoient dans les Temples d'Egipte. *In Chrono. p.* 40.

Mais ces colonnes apelleés de Mercure, n'ayant été élevées que depuis que les Iſraëlites furent ſortis de l'Egipte, prouvent que les Egiptiens ſe ſervoient encore de hieroglyphes du temps de Moïſe; car ce Mercure prétendu, appellé Taautus, Thyot, Thot, Thoyt, ou Tautates, n'eſt autre que Moïſe; & ces colonnes ne

contenoient que la Doctrine de Moïse, que les Egiptiens ayant apprise de luy-même, graverent sur ces colonnes. Les preuves en sont évidentes. Nous avons deja fait voir que Moïse fut appellé Hermés ou Mercure, parce qu'il expliquoit les Lettres Sacrées des Egiptiens avec une facilité admirable. Mais cet Hermés ou Mercure, est le même que le Taautus ou le Thyot des Egiptiens qui étoit aussi appellé Thot par ceux d'Alexandrie, selon le témoignage de Philon de Biblis. La Doctrine qui étoit gravée sur ces colonnes, étoit celle de Moïse. Car Sanchoniaton qui étoit un vieux Ecrivain Phénicien, avoit écrit une Histoire universelle de toutes les nations, depuis le commencement du Monde: & pour donner crédit à cette Histoire, il disoit qu'il l'avoit tirée des Livres de Tautus, qui est le même que Mercure. Manethon qui étoit aussi un vieux Historien Egiptien, se vantoit d'avoir tiré son Histoire des mêmes Livres, & il les appelloit *les Générations d'Hermés*, ce qui ne peut

Artap. apud Euseb.

Philo. Bibl. apud Euseb. l. 1. præpar.

Idem ibid.

peut-être autre chose que la Genêse de Moïse.

Enfin ces Auteurs, & d'autres aprés eux, attribuënt à ce Taautus l'invention des Lettres; parce que si Moïse n'en est pas l'Auteur; au moins il est constant qu'il les sçavoit, qu'il en avoit l'usage qui en étoit trés-rare devant lui, qu'il les a renduës communes aux Israëlites; & c'est de chés eux qu'elles ont passé chés les autres Nations. Eupolémus cité par Eusebe, le dit en termes fort clairs. * *Moïse*, dit-il, *a été le premier Sage, il a appris aux Juifs l'usage des Lettres; les Juifs l'ont appris aux Phéniciens, & les Phéniciens aux Grecs.* Presque tous les Auteurs (*d*) qui parlent de l'invention de l'écriture, l'attribuënt aux Syriens ou Assyriens, confondant ces deux noms, ou aux Phéniciens. Mais c'est effectivement des Juifs dont ces Auteurs veulent

Idem Ibid.

Euseb. l. 9 de præp.

* Τὸν Μωσῆ πρῶτον σοφὸν γενέσθαι, καὶ γράμματα πρῶτον τοῖς Ἰουδαίοις παραδοῦναι, καὶ παρὰ Ἰουδαίων Φοίνικας παραλαβεῖν. Eupol. lib. de Judææ regibus.

Euſeb. lib. 10. de præp. cap. 5.

parler. Juſtin dit que les Juifs ſont originaires de Syrie. (*h*) Et Euſebe parlant de l'origine des lettres, dit * *que quelques-uns veulent que les lettres ayent été inventées par les Syriens : mais les Syriens ne ſont autres que les Hébreux, qui habitoient un païs voiſin de la Phénicie ; & le païs qu'on appelloit autrefois la Phénicie, s'eſt appellé depuis la Judée, & eſt appellé par les nôtres la Paleſtine*. Enfin comme on ne doute point que les Grecs n'ayent appris l'Ecriture des Phéniciens, on ne doit point douter non plus que les Phéniciens ne l'ayent appriſe des Hébreux ; & c'eſt une fable faite à plaiſir, de dire que Cadmus apprit l'uſage des lettres des Egiptiens, c'eſt s'inſcrire en faux contre tous les Hiſtoriens : les Phéniciens ont eu l'uſage des lettres auſſi-tôt que les Egiptiens.

*Εἰσὶ δὲ οἳ Σύρους γράμματα ἐπινοῆσαι λέγουσι πρώτους. Σύροι δ' ἂν εἶεν καὶ Ἑβραῖοι, τὴν γείτονα Φοινίκης, καὶ αὐτὴν τὸ μὲν παλαιὸν Φοινίκην, μετέπειτα δὲ Ἰουδαίαν, καθ' ἡμᾶς δὲ Παλαιστίνην ὀνομαζομένην, οἰκοῦντες.

On ne peut point nier ſans affecter une bizarre ſingularité, que Moïſe ait écrit ſes Livres en vieux caracteres Hébreux, que l'on appelle aujourd'huy Samaritains. C'eſt une pure réverie de prétendre que les Livres de Moïſe ayent été écrits d'abord en caracteres Caldéens, car les Hébreux n'entendoient point le Caldéen, & n'en pouvoient lire les caracteres : il fallut donner des Maîtres aux plus qualifiés & aux plus ſçavans des Juifs pour leur apprendre à parler & à écrire en Caldéen, lors qu'ils furent emmenés à Babylône. Comment peut-on donc prétendre que des Livres faits pour l'inſtruction des Hébreux, ayent été écrits dans des caracteres que pas un d'eux n'eût pû lire ? L'ancien caractere Hébreu dont Moïſe s'eſt ſervi, eſt le Samaritain, qui ſe conſerva toûjours parmi les Juifs juſqu'à la captivité ; & cet ancien caractére eſt celui que l'on voit ſur des médailles & des pieces de monoye frapées devant la ſéparation des Tribus, ou pour le moins devant la captivité des Tribus de Juda & de Benjamin.

Daniel I. 4.

Ce sont ces caracteres Samaritains que Cadmus porta dans la Grece, environ sous le Gouvernement d'Otoniel. Hérodote rapporte que les premieres lettres que les Pheniciens apporterent en Grece, furent changées dans la suite, & qu'avec le temps elles perdirent leur son & leur figure. On dit que Dictys de Créte écrivit l'Histoire de la guerre de Troyes sur des écorces de Tilleul en caracteres Pheniciens, dont Cadmus avoit apporté l'usage dans l'Achaïe : & Lucain dit que les lettres Pheniciénes étoient rudes & grossieres, (*f*) ce qui convient allés aux lettres Samaritaines, qui sont infiniment plus rudes que les Gréques, & plus grossieres & moins coulantes que les Caldaïques.

Lib. 5.

Q. Septimius in vit. Dictys Cret.

Cadmus put avoir commerce avec les Israëlites pendant 20. ou 30. ans; c'est un temps plus que suffisant pour apprendre à parler leur langue, & à lire leur écriture. Il est remarqué dans le Livre des Juges, qu'aprés la mort de Josué les Israëlites s'associerent avec les Peuples qu'ils n'avoient point détruits, &

Jud. III. 3.

avec leurs voiſins ; & entr'autres Peuples ce Livre marque les *Sidoniens*, qui étoient les mêmes que les Pheniciens.

Cadmus ayant porté en Grece l'uſage des lettres vers l'an 2600. les Poëtes Grecs commencerent à paroître. Euſebe en nomme pluſieurs, qui ont précedé Homere : Linus, Philammon, Thamyras, Amphion, Orphée, Muſœus, Démodocus, Phenius, la Sibylle, Epimenides, &c. Je ne ſçay ſi l'on eſt obligé de croire tout ce que l'on nous dit de la délicateſſe de ces premiers Poëtes : car ſi nous jugeons du commencement de la Poëſie par ce que nous ſçavons de l'origine des Poëmes Dramatiques, il en faut bien rabatre : car le Théatre de ces temps-là, étoit un tombereau que des bœufs traînoient de Village en Village. Les Poëtes étoient les Auteurs & les Acteurs principaux de leurs Piéces : & pour faire leurs perſonnages, ils ſe barboüilloient le viſage avec de la lie de vin. Ils méritoient moins la qualité de Poëtes, que les Auteurs des Chanſons du Pont-neuf.

Horat. de arte poët.

Homére eſt donc le premier Poëte, & le plus ancien Ecrivain de la Grece: mais parce qu'il a écrit la guerre de Troyes, ſes Livres n'ont pû être écrits devant cette guerre. La plus grande antiquité qu'on leur puiſſe attribuer, eſt donc de les mettre environ l'an 2850. du monde: ainſi les Livres de Moïſe ſont plus anciens que ceux d'Homére de plus de 300. ans. Dictys de Créte, & Darés de Phrygie, ont pû écrire un peu devant Homére, s'il eſt vray qu'ils ayent été à la guerre de Troyes, & qu'ils ayent écrit les Livres que nous liſons ſous leur nom; mais on ne voit rien d'écrit devant la guerre de Troyes.

Les Livres de Moïſe étant donc les plus anciens Livres dont nous ayons la connoiſſance, il y a bien de l'apparence que la plûpart des Auteurs profanes en ont tiré beaucoup de choſes; & particulierement ceux qui ont parlé de Dieu d'une maniére plus élevée que les autres, quoy qu'à dire la verité ils n'en ayent tiré qu'une connoiſſance fort imparfaite.

Maxime de Tyr, dit que toutes les Nations Barbares aussi-bien que les Grecs, conviennent qu'il n'y a qu'un seul Dieu, Auteur & Maître de toutes choses, sous lequel on connoît d'autres Puissances qu'il employe au gouvernement du monde. Antisthénes, au rapport de Ciceron & de Lactavie, dit la même chose : Sophocles & Varron sont dans le même sentiment. Differt. I.

Heraclite, & aprés lui les Platoniciens, enseignent que toutes les choses ont été faites par le Verbe, ou la Parole de Dieu. Amélius qui étoit Platonicien, & qui vivoit peu de temps aprés S. Jean l'Evangeliste, dit *que c'est là ce qu'enseigne ce Barbare :* marquant S. Jean par le mot de Barbare. *Apud Euseb. l. 11. de prap. c. 19.*

Platon a reconnu que Dieu étoit un esprit qui anime tout le monde. Numénius cité par Porphyre, dit *que l'esprit de Dieu étoit porté sur les eaux ;* & il cite ces paroles comme étant de Moïse, qu'il appelle le Prophête de Dieu. C'est à cette Doctrine qu'il faut rapporter ce que Virgile dit de cet Esprit Divin, *Grot. in notis de ver. Relig. l. 1.* *Virgil. Æneid. 6. Georg. 4.*

qui anime, & qui est répandu dans toutes les parties de la nature.

Le Chaos est dépeint par des Auteurs de toutes les Nations, & particulierement par les Poëtes Grecs & Latins. Thalés, qui étoit aussi Phenicien, Hesiode, & l'Auteur des Hymnes attribués à Orphée, disent que les ténébres ont précedé la lumiere.

Phœnomenon initio. Aratus enseigne que Dieu a creé les Astres, & qu'il les a disposés pour marquer les temps & les saisons. Homére, Hésiode, Euripides, Démocrite, Ciceron, ont dit que l'homme avoit été formé de la terre, dans laquelle il doit être réduit.

Libro de Fortuna. Eurysus, Philosophe Pythagoricien, dit que le corps de l'homme n'ayant pas été formé d'une matiere plus noble que celui des autres animaux, a cependant été fait par un excellent ouvrier, qui s'est pris lui-même pour le modele de cet ouvrage. Quoy qu'Ovide envelope de fables ce qu'il dit, on reconnoit néanmoins qu'il a pris de Moïse cette excellente description qu'il fait de l'origine du monde. Il dit que le

Métamor, I.

Ciel, la Terre, la Mer, & les Animaux, ayant été formez, il y manquoit encore l'homme pour le gouverner, & qu'enfin il fut formé de la terre, & qu'il fut fait à la ressemblance de Dieu.

La maniere de distribuer les jours par semaines, a été observée par presque tous les Peuples. Il y a un grand nombre d'Auteurs qui en parlent: & les Poëtes se sont raillés souvent, non seulement des Juifs, mais de Moïse même, parce qu'il a dit que Dieu s'étoit reposé le septiéme jour.

Philo de vita Mosis. l. 2.

Enfin ce que Moïse écrit de la vie des premiers hommes, du commerce & des entretiens de Dieu avec eux, de la longueur de leur vie, des géants, du déluge, de la Tour de Babel, de la punition des villes infames de Sodome & Gomorrhe, d'Abraham, & de la Circoncision, se trouve dans un grand nombre d'Auteurs qui l'ont pris de Moïse. On en peut voir les noms, les citations, & même plusieurs passages dans les Notes de Grotius sur son premier Livre de la Verité de la Re-

ligion Chrétienne, & dans la Réfutation que Monsieur Ferrand a faite de quelques égaremens du Chevalier de Marsham. Le R.P. Thomassin Prêtre de l'Oratoire, dans sa *Méthode d'étudier & d'enseigner chrétiennement les lettres humaines*, traite au long cette matiere : ainsi je me peux dispenser d'en dire davantage sur ce sujet.

Ce qui peut surprendre icy davantage, & ce qui peut faire quelque peine au Lecteur, est de sçavoir comment il s'est pû faire qu'un si grand nombre d'Auteurs, de differens sentimens & de païs, ayent eu la connoissance de ces Livres : car les Juifs ne communiquoient pas ainsi leurs Livres & leurs Mystéres à tout le monde. Ils se considéroient seuls comme la Nation Sainte, & le Peuple de Dieu : Non seulement ils méprisoient les autres Nations, mais ils les haïssoient, & ne pouvoient ni leur faire, ni leur souhaiter du bien. C'est ce qui leur a été souvent reproché, comme Joseph l'avouë lui-même.

Joseph l. 1. contra Appion.

Mais il faut se souvenir que par-

mi les Juifs il y a toûjours eu grand nombre d'étrangers. La haine que les Juifs portoient aux autres Peuples, n'avoit point ordinairement d'autre cause que la difference de Religion; de sorte qu'ils recevoient à bras ouverts ceux qui vouloient quitter leur idolâtrie, & se soûmettre à leurs Loix. Ils ont eu toûjours un grand nombre de Prosélites, (g) & ils se faisoient un grand mérite d'augmenter ainsi leur Religion. Dés le temps même qu'ils sortirent de l'Egipte, une multitude d'Egiptiens les suivit, & passa avec eux dans la Terre promise.

Outre ces Egiptiens dont la Religion ne fut jamais bien ferme, & dont peut-être plusieurs apostasiérent dans la suite; les Israëlites aprés avoir défait une partie des Peuples de la Palestine, laisserent les Gabaonites, les Jébuséens, & d'autres Peuples avec lesquels ils vêcurent; ce qui leur attira de grāds malheurs. Car aprés la mort de Josué la plûpart des Israëlites quittérent leur Religion, & embrassérent l'Idolâtrie pour vivre dans le liberti-

nage. Dieu pour les châtier les abandonna souvent, & ils furent vaincus tantôt par les Assyriens, tantôt par les Philistins, les Amalécites, les Pheniciens ou Syriens, & les Egiptiens, qui en emmenoient toûjours une bonne partie en captivité.

Sous le Gouvernement de Delbora, les Israëlites s'adonnérent à trafiquer sur la Mer; les Tribus de Dan & Aser, n'avoient guéres d'autre occupation. Du temps de David & de Salomon, ils vivoient avec les Pheniciens dans une grande société; & ce fut en ces temps-là que les Grecs allerent aussi en Phenicie, ainsi que le raportent d'anciens Auteurs Grecs & Pheniciens, cités par S. Clement Alexandrin. Les Lettres que s'écrivirent Hiram & Salomon, se conservoient encore dans les Archives de Tyr du temps de Joseph.

Lib. I. Strom.

Antiq. l. 8. c. 2.

Soit donc par l'Apostasie des Prosélites, ou des Juifs mêmes, ou par le commerce avec leurs voisins, ou par la force des armes, les Egiptiens, Assyriens, les Pheniciens, & plusieurs autres Peuples, ont pû avoir des

Exemplaires de la Loy de Moïse.

Dépuis le retour de Babilône les Juifs commencérent à ne se plus si fort attacher à leur païs. Ceux qui s'étoient établis ailleurs, y demeurérent. Il y en eut même qui dépuis ce retour s'allérent établir où ils pûrent. Mais il y eut encore de grands chagemens dans l'Etat des Juifs, lors que peu de temps aprés la mort d'Alexandre, Ptolémée fils de Lagus, emmena un grand nombre de Juifs en Egipte, & particuliérement dépuis que Ptolémée Philadelphe son fils leur eut donné le droit de bourgeoisie dans la ville d'Alexandrie. Les Juifs y exercérent publiquement leur Religion, & les Livres Saints furent alors plus connus qu'ils ne l'avoient été auparavant.

Il faut encore se souvenir que lorsque les anciens Auteurs disent qu'ils ont appris des Assyriens ce qu'ils écrivent, cela se peut non seulement entendre des Juifs, dont le païs étoit entre l'Assyrie & l'Egipte, comme nous l'avons déja dit ; mais cela se peut encore entendre

des Juifs qui furent transportés à Babilône, où ils furent considerés comme les plus éclairés de tous les Sages, & consultés par les plus grands Hommes. Prophyre raporte que Pythagore alla à Babilône; il vivoit vers la fin de la captivité; il put voir beaucoup de Juifs en cette Ville; on croit même qu'il y eut pour maître le Prophête Ezéchiel.

Voyez Mr. Ferrand, Apolog. de la Répub. à Appion.

Depuis la traduction qui fut faite en Grec sous Ptolémée fils de Lagus, ou son fils appellé Philadelphe, il n'y a plus de difficulté; les Grecs & les Romains ont eu trés-facilement la connoissance de ces Livres Divins. Mais devant que de parler de cette traduction, il faut dire de quelle maniére ces Livres ont été conservés avec une providence particuliére.

Ces divins Livres ayant été écrits dans le même temps que les prodiges qu'ils contiennent arrivoient, ils ont été reçûs non seulement comme des Livres contenant des veritez dont personne ne pouvoit douter, puisque tout le monde en étoit témoin; mais comme des Li-

vres effectivement Divins, & que Dieu lui-même avoit dictés à Moïse. La verge d'Aaron, la Manne, & les Tables de la Loy, qui furent conservées dans l'Arche jusqu'à la destruction de Jerusalem par Nabuchodonozor, étoient des monumens aussi anciens que la Religion qui rendoient témoignage aux Livres de Moïse, & qui en recevoient un témoignage réciproque.

Le profond respect que les Juifs ont eu toûjours pour ces Livres, joint à la défense qui a été faite d'y rien ajoûter ou diminuer, nous doit ôter tout soupçon que qui que ce soit des Juifs, quelque autotité, quelque qualité qu'il ait euë, ait osé jamais y ajoûter ou diminuer quelque chose; & s'il eût été permis d'en retrancher quelque chose, ils en auroiẽt sans doute effacé ces reproches si fréquens de leur dureté, & de leur infidélité. Grotius nous fournit encore une preuve incontestable que les Juifs n'ont rien ajoûté ou diminué aux Livres Saints. Car, dit-il, Jesus-Christ n'eût pas manqué de le leur reprocher. Il les eût bien

Deut. XII, 32.

De verit. Relig. l. 3, 15.

moins épargnés sur cette altération, que sur quantité d'autres choses qu'il leur reproche.

Préface de l'Histoire Critique du Vieux Testam.

Cette verité étant incontestable, je ne peux concevoir comment on s'est pû figurer „ que la Republique „ des Hébreux n'a jamais manqué pen- „ dant tout le temps qu'elle a subsisté, „ de ces Prophêtes ou Scribes publics, „ *qui avoient la liberté de faire des Re-* „ *cuëils des anciens Actes qui étoient* „ *conservés dans les Archives de la Ré-* „ *publique, & de donner à ces mêmes* „ *Actes* UNE FORME NOUVELLE, EN Y „ AJOÛTANT OU DIMINUANT CE QU'ILS „ JUGEOIENT A PROPOS.

„ *Que les Livres de la Bible* (que „ nous avons présentement) *ne sont* „ *que des abregés des anciens Mémoi-* „ *res qui étoient plus étendus*, avant „ qu'on en eût fait le Recuëil, pour „ le mettre entre les mains du Peuple.

On ne pourra jamais persuader que les Peres & les Théologiens de l'autorité desquels on voudroit se servir, pour établir ce Siltéme, ayent voulu enseigner une Doctrine qui va à détruire l'un des plus solides fondemens de la Religion, qui est

l'antiquité & la verité des Prophéties; & à faire dire aux Libertins & aux Athées, que ces Prophéties ont été écrites aprés l'évenemẽt des choses que nous prétendons avoir été prédites; ou que sous le nom de Moïse on a écrit des fables, ou des histoires si vieilles, que personne n'a pû faire voir le contraire. Spinosa.

Tout ce que l'Auteur de l'Histoire Critique dit de particulier pour établir son Sistéme, est, que si Moïse n'eût pas établi dans sa Republique *ces Ecrivains publics*, il y eût manqué, selon lui, une chose trés-importante & qui étoit établie dans l'Egipte, & dans les autres Nations de l'Orient. Quelles preuves en apporte t'il? Il avouë lui-même qu'il n'en a point. Car c'est ainsi qu'il parle dans ses corrections sur l'Ouvrage des Sibilles de Monsieur Vossius: *Nihil quidem in universa lege reperias, quod hujusmodi scribarum authoritatem stabiliat; sed nisi jam ab illis temporibus, ab ipso Mose constituti fuissent, aliquid Hebraorum Reip. defuisset, quo ne Ægyptii, nec alia Orientis Nationes caruère.*

Ces Scribes ne sont peut-être pas si anciens qu'on se l'imagine. Il y a de l'aparence qu'ils sont postérieurs à Moïse. Le plus ancien monument que nous ayons de leur écriture, est de ces colonnes de Mercure, dont nous avons parlé, & qui ne contenoient que la Doctrine de Moïse, ainsi que nous l'avons fait voir. Tout son Sistéme n'a donc point d'autre fondement qu'une conjecture tres-incertaine.

Ainsi c'est une proposition insoûtenable, & qui favorise l'impieté, que de prétendre qu'il y soit arrivé quelque altération, ou que l'on ait changé quelque chose aux Livres de Moïse. Il faut avoüer cependant qu'il a pû arriver à ces Livres Divins ce qui arrive aux autres Livres, par la négligence ou par l'ignorance des Copistes, (qui veulent quelque fois faire les Critiques, & corriger les Exemplaires,) quelques lettres, quelques syllabes, quelques mots, ont pû être ajoûtés, omis, ou changés ; c'est un malheur commun à tous les Livres, mêmes à ceux qui n'ont pas une si grande antiquité &

dont on a fait plusieurs copies. On y remédie le plus qu'il est possible, en conférant ces Copies aves les plus anciens Exemplaires ; & c'est en cela que la Critique peut être utile à la Religion. Mais il est dangereux de s'appliquer à la Critique, & de n'avoir qu'une médiocre capacité. Il est à craindre que les Critiques ne donnent souvent leurs conjectures pour des preuves ; & quand on auroit beaucoup d'Exemplaires qui portassent tous les marques d'une vénérable antiquité, il feroit encore bien difficile de prouver lesquels seroient les meilleurs : & je ne sçais comment on prouve que les Exemplaires dont S. Jerôme s'est servi, sont meilleurs que ceux dont se sont servis les Traducteurs & les Critiques qui l'ont précedé.

Mais suposons qu'avec toute la diligence & l'éxactitude des Sçavans, les Saintes Ecritures ne puissent être entierement corrigées de toutes ces fautes que la longue suite des siécles introduit necessairement dans les Livres, qu'en doit-on conclure ? Que tout est perdu ? Qu'il n'y a plus rien

de certain dans ces Livres ? Que tout y est confus, broüillé, changé d'une déplorable maniere ? De sorte que l'on ne peut plus dire que ce sont les Livres de Moïse ?

Mais que dit-on pour appuyer ces „ plaintes, & ces accusations ? „ Rien „ de suivi, rien de positif, rien „ d'important ; des chicanes sur des „ nombres, sur des lieux ou sur des „ noms : & de telles observations qui „ dans toute autre matiére ne passe- „ roient tout au plus que pour de vai- „ nes curiositez, incapables de donner „ atteinte au fond des choses, nous „ sont icy alléguées comme faisant „ la décision de l'affaire la plus sérieu- „ se qui fut jamais.

Mr. l'Evêque de Meaux, Discours sur l'Histoire universelle. pag. 410.

„ Il y a, dit-on, des difficultez dans „ l'Histoire de l'Ecriture. Il y en a, „ sans doute, qui n'y seroient pas si „ ce Livre étoit moins ancien, ou s'il „ avoit été supposé, comme on l'ose „ dire, par un homme habile & in- „ dustrieux ; si l'on eût été moins re- „ ligieux à le donner tel qu'on le „ trouvoit, & qu'on eût pris la liber- „ té d'y corriger ce qui faisoit de la „ peine. Il y a les difficultez que fait

un long-temps, lors que les lieux "
ont changé de nom, ou d'état: lors "
que les dattes en ſont oubliées: lors "
que les Généalogies ne ſont plus "
connuës; qu'il n'y a plus de reméde "
aux fautes qu'une copie tant ſoit "
peu négligée introduit ſi aiſément "
dans telles choſes: ou que des faits "
échapés à la mémoire des hommes "
laiſſent de l'obſcurité dans quelque "
partie de l'hiſtoire. Mais enfin cette "
obſcurité eſt-elle dans la ſuite mê- "
me, ou dans le fond de l'affaire? "
Nullement? Tout y eſt ſuivi; & ce "
qui reſte d'obſcur, ne ſert qu'à faire "
voir dans les Livres Saints une anti- "
quité vénérable. "

C'eſt ainſi que Monſieur de Meaux répond à toutes ces chicanes, & ces plaintes inutiles des impies & des hérétiques. Et ſur ce que l'on objecte encore que dans cette grande variété de textes, des éditions, & des traductions de la Bible, on ne ſçait que croire, & que l'on demeure dans l'incertitude, il répond: " Qu'on "
me diſe s'il n'eſt pas conſtant que de "
toutes les verſions, & de tout le "
texte quel qu'il ſoit, il en reviendra "

pag. 412.

„ toûjours les mêmes Loix, les mê-
„ mes Miracles, les mêmes Prédic-
„ tions, la même ſuite d'Hiſtoire, le
„ même corps de Doctrine, & enfin
„ la même ſubſtance? En quoy nuiſent
„ aprés cela ces diverſitez de textes.

Enfin l'objection la plus forte que l'on faſſe contre ces Livres Divins
„ eſt „ qu'il y a, dit-on, des choſes
„ ajoûtées dans le texte de Moïſe; &
„ d'où vient qu'on y trouve ſa mort à
„ la fin du Livre qu'on lui attribuë;
„ Quelle merveille, répond Monſieur
„ de Meaux, que ceux qui ont conti-
„ nué ſon Hiſtoire ayent ajoûté ſa fin
„ bien-heureuſe au reſte de ſes actions,
„ afin de faire du tout un même corps?

Cette reponſe doit contenter tout le mõde, puis qu'on accorde que ce peut être une addition. Mais on maintient en même-temps, que cette addition n'étant que comme un appendice à l'ouvrage, cette vérité demeure inconteſtable, que les Livres de Moïſe ſont venus juſqu'à nous dans toute leur pureté, & ſans aucun changement.

Ce n'eſt point cependant que l'on condamne le ſentiment des Théo-

logiens qui prétendent que Moïſe a lui-même écrit ſa mort, & toutes les circonſtances dont elle eſt accompagnée. Pour le prouver, il n'eſt pas néceſſaire de recourir à un miracle & à une Prophétie ſi extraordinaire qu'on ſe l'imagine. Peut-on nier que Moïſe ait ſçû le jour de ſa mort? Ne l'avoit-il pas appris de la bouche de Dieu même? N'en avoit-il pas averti les Iſraëlites? Quelle merveille donc qu'il l'ait écrit? Il n'eſt pas écrit, dit-on, qu'il mourra un tel jour, mais qu'il eſt mort; qu'il eſt enterré; qu'on l'a pleuré trente jours: un homme qui eſt enterré peut-il écrire ces choſes?

Deuteron. XXXI. 1. XXXII. 2.

On ne prétend point que Moïſe ait écrit ces choſes aprés ſa mort, mais il a pû les écrire devant que de mourir. Nous connoiſſons pluſieurs perſonnes qui vivent encore à preſent, qui ont fait elles-mêmes leur Epitaphe, qui ne ſe trouvera pas ſeulement parmi leurs papiers aprés leur mort, mais que nous liſons tous les jours dans nos Egliſes.

Que diront les eſprits forts dans quarante ou cinquante ans d'icy, ſi

par hazard on imprime les ouvrages de ces personnes-là, & qu'à la fin du recuëil on y lise l'Epitaphe de l'Auteur ? Pour les convaincre que cet Epitaphe est un ouvrage de l'Auteur, faudra-t-il recourir à la Prophétie, & dire que ces personnes étoient des Prophêtes ? Il est vray que les dattes de ces Epitaphes sont encore en blanc, parce qu'elles ne sçavent point certainement le jour de leur mort ; mais si elles le sçavoient, ne pourroient-elles pas remplir le blanc ? De sorte que dans quelques années on pourroit dire avec verité qu'elles ont écrit ce qu'on lit sur ce marbre, sans qu'on y ait fait la moindre addition.

Il n'est pas plus admirable que Moïse ait écrit qu'on l'a pleuré 30. jours, que si quelqu'un s'avisoit d'écrire dans son Epitaphe qu'il a été
Num. XXI 30. beaucoup regretté. Aaron avoit été pleuré trente jours ; & c'étoit la coûtume de pleurer pendant ce temps-là, la mort des hommes extraordinaires, & des grands Princes.

On peut encore expliquer d'une troisiéme maniere comment cette

mort

mort de Moïse se trouve jointe à ses écrits. Nous avons déja remarqué que le mot de *volume*, vient d'un verbe qui signifie *enrouller*; parceque les *volumes* des anciens étoient des parchemins qu'ils enroulloient autour d'un bâton ou cilindre. On ne distinguoit alors ni chapitres ni articles, ni versets. Une hostoire en suivoit immédiatement une autre. Josué aura pû continuer l'Histoire des Hébreux en écrivant ensuite du Deuteronôme : car il est dit que Josué écrivit l'Exhortation qu'il fit à tout le Peuple devant que de mourir, & l'alliance qu'il renouvella avec le Seigeur *dans le volume de la Loy du Seigneur*. Ce que l'on ne peut point expliquer, qu'en disant qu'il a écrit ensuite du Livre de Moïse. Car on ne peut point conclure de là, comme on nous le voudroit faire entendre, que Josué ait mélé quelque chose dans le Pentateuque, puis qu'il n'est parlé dans cet endroit que *de l'alliance qu'il fit avec Dieu, & des Préceptes qu'il donna au Peuple dans le païs de Sichem*, dont on ne trouvera jamais un seul mot dans le

Jos. XXIV. 26.

Castigat. ad opus Vossii de Orac. Sybyll.

Pentateuque : ces mots par conséquent, *dans le volume de la Loy du Seigneur*, ne se doivent entendre que *dans la suite du volume de la Loy.*

Supolé donc que Josué ait écrit ensuite du Pentateuque, il se sera pû faire que ceux qui ont fait les sections, ou les divisions des Livres, auront laissé à la fin du Deuteronôme ce qui devoit faire le commencement de Josué. Nous en avons un exemple incontestable dans les deux derniers versets du second Livre des Paralipomenes, qui sont mot pour mot les trois premiers versets du premier Livre d'Esdras. Et il est indubitable que les deux derniers versets du second Livre des Paralipomenes appartiennent au Livre suivant, qui est le premier d'Esdras.

Pour ce qui est des autres additions prétenduës, quoy qu'on puisse nier qu'il y en ait aucune, puisque toutes les difficultez qu'on propose ne sont fondées que sur certains termes équivoques qui peuvent recevoir des explications differentes; il vaut mieux pour éviter toutes ces chicanes, voir dans le

fond dequoy il s'agit, & quelles font ces additions prétenduës. « Est-ce quelque loy nouvelle? demande Monsieur de Meaux, ou quelque nouvelle ceremonie, quelque dogme, quelque miracle, quelque prédiction? On n'y songe seulement pas; il n'y en a pas le moindre soupçon, ni le moindre indice; ç'eût été ajoûter à l'œuvre de Dieu; la Loy l'avoit défendu, & le scandale qu'on eût causé eût été terrible. Quoy donc? on aura peut-être continué quelque Généalogie commencée; on aura peut-être expliqué un nom de ville changé par le temps: à l'occasion de la Manne dont le Peuple a été nourri pendant quarante ans, on aura marqué le temps où cessa cette nourriture celeste, & ce fait étant écrit depuis *dans un autre Livre*, sera demeuré par remarque dans celui de Moïse, comme un fait constant & public, dont tout le monde étoit témoin; quatre ou cinq remarques de cette nature, faites par Josué, ou par Samuel, ou par quelqu'autre Prophête d'une pareille antiquité, parce qu'elles ne regardoient

« Discours sur l'Histoire universelle. pag. 413.

„ que des faits notoires, où constam-
„ ment il n'y avoit point de difficul-
„ té, auront naturellement passé dans
„ le texte, (*h*) & la même tradition
„ nous les aura apportées avec tout le
„ reste : aussi-tôt tout sera perdu? Es-
„ dras sera accusé, quoique le Sama-
„ ritain où ces remarques se trouvent,
„ nous montre qu'elles ont une anti-
„ quité non-seulement au-dessus d'Es-
„ dras, mais au-dessus du Schisme
„ des dix Tribus.

Ces dernieres paroles méritent bien que l'on y fasse de l'attention, puis que c'est faute d'avoir fait cette reflexion sur le Pentateuque Samatitain, que l'on a fait tant de faux Sistémes sur cette matiére.

Plusieurs des Saints Peres trompés, ou par la fausse tradition, ou par ce qui est dit dans le quatriéme Livre d'Esdras, entiérement apocryphe & suposé, qu'Esdras demande
„ à Dieu „ pourquoy il a souffert que
„ son Peuple bien-aimé ait été donné
„ en proye à des Peuples impies? Pour-
„ quoy la Loy des Pere est perduë, *

* *Et Lex patrum nostrorum in in-*

& que l'on ne trouve nulle part les« Saintes Ecritures. Et dans un autre« endroit de ce Livre l'Auteur le fait ainsi parler à Dieu. „ Puisque« vôtre Loy * est brûlée, & que person-« ne ne sçait ce que vous avés fait ,« ni ce que vous ferés ; si je mérite« quelque chose auprés de vous, don-« nés-moy vôtre S. Esprit , afin que« j'écrive tout ce qui a été fait dés le« commencement du monde , ainsi« qu'il étoit écrit dans vôtre Loy ,« afin que les hommes puissent trou-« ver le chemin *de la justice*; & que« ceux qui désormais voudront bien« vivre, le puissent. Dieu lui ordon-«

teritum deducta est, & dispositiones scripta nusquàm sunt. 4 Esdr. IV. 23.

* *Quoniam Lex tua incensa est, propter quòd nemo scit quæ à te facta sunt, vel quæ incipient opera, si enim inveni in te gratiam, immitte in me Spiritum Sanctum, & scribam omne quod factum est in sæculo ab initio, quæ erant in lege tua scripta, ut possint homines invenire semitam, & qui voluerint vivere in novissimis vivant.* Ibid. XIV. 21.

ne de choisir cinq bons Scribes qu'il lui nomme, il lui promet de l'éclairer, mais seulement jusqu'à ce qu'il ait écrit ce qu'il lui marquera, dont il lui ordonne de publier une partie, & de tenir l'autre secrette. Que Dieu lui fit boire d'une liqueur, qui avoit à la vérité l'apparence de l'eau, mais qui avoit une chaleur semblable à celle du feu; qu'à l'instant il entra dans de grands enthousiasmes, qui le firent parler le jour & la nuit. Enfin en quarante jours ces Scribes écrivirent deux cens quatre Livres, & que Dieu lui dit de donner les premiers au public; mais que pour les soixante-dix derniers, il les donnât seulement aux Sages, ce qu'il éxécuta.

Voilà le fondement de toutes les folies des Rabins, & de l'erreur de ceux qui croyent qu'Esdras a rétabli les Saintes Ecritures qui étoient perduës, ou alterées auparavant. Je ne m'arrêteray pas à faire voir la fausseté des fables que contient ce Livre apocryphe; mais je vas faire voir que les Livres de Moïse n'ont jamais été perdus, & qu'Esdras n'y

a pas changé, ajoûté, ou retranché une ſeule lettre.

On ne peut point nier que ſous le Regne de Salomon les Livres de la Loy étoient encore dans toute leur intégrité; les Sacrifices, les Inſtructions, & généralement tout ce qui regardoit le culte de Dieu s'obſervoit dans une régularité parfaite. Salomon en beniſſant le Peuple aprés la Dédicace du Temple, dit que *tout ce que Moïſe leur a promis de la part de Dieu eſt accompli juſqu'au moindre mot.* Il parle de ces promeſſes comme d'une choſe connuë de tout le monde, parce que tout le monde avoit les Livres de Moïſe. Dieu apparoiſſant à ce Prince lui promet de conſerver ſon Trône à ſes Deſcendans, pourvû qu'il obſerve ſa Loy; & qu'il imite David ſon pere dans ſa pureté de cœur, & dans ſa juſtice; qu'il obſerve tous ſes Préceptes, toutes ſes Loix, & toutes ſes Cérémonies. Mais il eſt impoſſible de les obſerver éxactement ſi on n'a les Livres où elles ſont écrites. David fut un Roy ſelon le cœur de Dieu, il étoit paſſionné pour ſa Loy,

3. Reg. VIII. 56.

Ibid. IX 4.

Deuteron. XVII. 18. il la méditoit jour & nuit. Il avoit donc obéï à ce Précepte qui obligeoit le Roy si-tôt qu'il seroit sur le Trône de décrire pour son usage le Livre du Deuteronôme sur l'Exemplaire autentique, qui étoit toûjours gardé auprés de l'Arche, & qu'il recevoit de la main des Prêtres. Salomon qui hérita du Trône & de la pieté de David, & qui la conserva jusqu'à cette malheureuse vieillesse dans laquelle il se laissa aller à des passions qui lui corrompirent le cœur, ne manqua pas si-tôt qu'il fut sur le Trône d'obeïr à ce Précepte.

Je ne voudrois pas assurer que les Rois qui lui ont succedé, se soient acquittés de ce devoir. Il y a même sujet de croire le contraire; car cet autentique de la Loy qui se conservoit dans le Sanctuaire au côté de l'Arche fut trouvé sous le Regne de Josias par le Souverain Pontife Helias; il fut surpris, non pas de voir un Livre inconnu, car en ayant d'autres Exemplaires pour l'usage ordinaire du Temple, il reconnut sans peine que c'étoit le Livre de la Loy: mais il fut surpris de voir que

4. Reg. XXII. 8. 2. Paralip. XXXIV. 14.

c'étoit l'autentique sur lequel le Roy devoit faire sa copie; & peut-être même que c'étoit l'original & l'autographe de Moïse. Helias donna ce volume à Saphan, qui aprés l'avoir lû le donna à Josias apparemment pour lui en faire prendre une copie, ainsi qu'il étoit marqué dans ce Livre.

Cet original; supofé qu'il soit perdu, car comme il étoit toûjours auprés de l'Arche, a pû être caché par Jeremie avec l'Arche, l'Autel de l'Encens, & le Tabernacle, il n'a été perdu que dans la destruction ou de Jerusalem & du Temple par Nabuchodonozor. Mais il ne s'ensuit pas de là que tous les Exemplaires ayent été perdus. Nabuchodonozor a pû détruire le Temple, mais il n'a pas brûlé les Exemplaires des Particuliers. Il ne les a pas fait chercher pour les brûler comme fit dépuis Antiochus qui les fit chercher dans les maisons des Particuliers, ayant fait deffenses de les retenir sous peine de perdre la vie. Cette effroyable persecution n'empêcha pourtant pas un grand

2. Macc. II, 4. 5.

1. Macc. I, 60.

nombre de véritables Israëlites de les garder, ainsi que nous l'apprenons de la lettre que le Souverain Prêtre Jonatas écrivit aux Lacédémoniens. Ainsi il n'est pas croyable
Ibid.XII.9. que Nabuchodonozor ayant laissé les Juifs en liberté de ce côté là, ils ayent si lâchement abandonné les Livres Saints, qui faisoient toute leur consolation.

Mais nous avons quelque chose de bien plus fort que cette conjecture, quoy qu'elle soit trés-solidement fondée. Nous avons des preuves formelles que les Juifs emportérent ces Livres Saints à Babylône, & que de Babylône ils ont été reportés à Jerusalem.

Dan. I. 7. Le Prophête Daniël fut emmené captif en Caldée par Nabuchodonozor. La premiere année du Regne
Ibid.XII.2. de Darius fils d'Assuérus, il comprit *en lisant les Livres*, le nombre des années de la désolation qui a été prédite par le Prophête Jérémie. Il ne dit pas qu'il a lû le Prophête Jérémie, mais qu'en lisant les Livres Saints, il a compris le nombre des années de la désolation. Il com-

prit auſſi dans la lecture de ces Livres Saints ; le ſujet qui leur avoit attiré cette affliction. *Tous les Iſraëlites*, dit-il en parlant à Dieu, *ſont prévaricateurs de vôtre Loy ; ils ont détourné leurs oreilles peur d'entendre vôtre voix ; & pour ce ſujet une pluye de malédiction & de déteſtation eſt tombée ſur nous, ainſi qu'il eſt écrit dans le Livre de Moïſe, &c.* C'eſt donc dans les Livres de Moïſe & particuliérement dans le Deuteronôme où ces malédictions ſont prédites, que Daniël avoit compris le ſujet qui leur avoit attiré cette affliction.

Dan. IX. 11.

Deuteron. XXVII. 15. & ſeq.

Mais Daniël n'étoit pas le ſeul des Iſraëlites qui eut les Livres Saints dans la captivité. Baruch, Ezechiel, Aggée, Zacharie, Néhémias, & pluſieurs autres qui demeurérent fermes dans la Loy de Dieu, pouvoient les avoir : & il eſt conſtant qu'Eſdras les avoit à Babylône, & que de Babylône il les reporta à Jeruſalem.

Ce fait eſt tres-conſtant. Car premiérement il eſt dit dans le ſecond Livre des Machabées, que le Prophête Jérémie donna la Loy de

2. Mac. II.

Dieu à ceux qui alloient en captivité de peur qu'ils n'oubliassent la Loy du Seigneur; de peur qu'ils ne fussent pervertis en voyant les simulacres d'or & d'argent des Caldéens. Il leur dit beaucoup de choses en les exhortant de porter toûjours la Loy de Dieu dans le cœur. Outre la Loy de Moïse, ils avoient encore plusieurs autres Livres saints, & entr'autres les Descriptions du Prophête Jérémie, (qui sont perduës,) dans lesquelles il étoit écrit que ce Prophête cacha sur le Mont Abarim, le Tabernacle, l'Arche, & l'Autel des Encensemens, en ayant eû ordre de la part de Dieu. Car Nabuchodonozor avoit permis à Jérémie de faire tout ce qu'il lui plairoit.

Jérémie XXXIX. 12.

J'en tire encore une autre preuve de ce qu'Esdras raporte de lui-même. Il dit qu'étant encore dans Babylone, *il avoit préparé son cœur pour se rendre habile dans la Loy du Seigneur, afin de l'observer, & de l'enseigner aux Israëlites.* Or comment Esdras eût-il pû prendre ce dessein, s'il n'eût eu les Livres de la Loy pour les étudier, afin de se rendre capa-

1. Esdræ VII. 10.

ble de l'enseigner. Et nous trouvons un témoignage formel qu'il avoit la Loy, & qu'il s'en étoit rendu un sçavant interprête, dans les Lettres qu'Artaxerxes lui donna, en le renvoyant à Jerusalem, dont voici le commencement. « Artaxerxes Roi des Rois, à Esdras Prêtre & Scribe très-sçavant de la Loy de Dieu, Salut. J'ay permis à tous ceux du peuple d'Israël, des Prêtres mêmes, & des Lévites qui sont en mon Roiaume, qui voudront retourner à Jerusalem, d'y retourner avec vous; car vous êtes envoiés de la part du Roi & de ses sept Conseillers, pour aller instruire la Judée, & Jerusalem, selon la Loy de Dieu, *qui est entre vos mains, &c.* Artaxerxes ne rend-t'il pas témoignage qu'Esdras a à la main la Loy de Dieu? Il ne l'envoye point pour refaire, retablir ou réformer la Loy de Dieu, comme aiant été perduë, car il sçait qu'elle est en sa possession, *qua est in manu tua:* & Esdras apparemment ne s'étoit acquis un si grand crédit auprés d'Artaxerxes que parce qu'il avoit souvent entretenu ce Prince

Ibid.v.12.

de la Religion & des Loix de Moïse.

Enfin il n'est point dit qu'Esdras étant de retour à Jerusalem, travailla à recouvrer, ou à faire de nouveaux livres de la Loy, les anciens étant perdus, mais il est dit au contraire, que le Peuple étant assemblé lui dit d'aporter le livre de la loy de Moïse, ce qu'il fit à l'instant, & le lut au Peuple. Toutes ces preuves sont assés connoître que les livres de Moïse n'ont jamais été perdus, & si la plûpart des Critiques n'étoient un peu Rabins on s'étonneroit comment ils se fondent sur une fable inventée par les Rabins, & reçûë par les anciens un peu trop legérement.

2. Esdræ VIII. 1.

S'il est faux que les livres de Moïse ayent jamais été perdus, il n'est pas plus véritable qu'Esdras y ait fait aucun changement, qu'il y ait ajoûté ou diminué un seul mot. Je supose que ces changemens prétendus, & de peu d'importance dont nous avons parlé, y soient arrivés, & dont tout le monde ne convient pas: il est aisé de faire voir au contraire, que s'il y a quelques mots mis pour

d'autres, ou pour en expliquer d'obscurs, & que la mort de Moïse y ait été ajoûtée, cela a été fait au moins 500. ans devant Esdras.

Je ne raporteray point icy quel fut le sujet de la séparation des dix Tribus qui arriva l'an 3030. de la création du monde. Il suffit de dire que Jeroboam s'étant révolté contre Roboam, fils de Salomon, crut par une miserable Politique, que s'il n'empêchoit les Israëlites d'aller à Jerusalem, pour y adorer Dieu, & faire la Pâque, ainsi qu'ils y étoient obligés par la loy, il arriveroit que le Peuple par un attachement au Temple & à Jerusalem, voudroit enfin retourner sous la domination de son Roi légitime; il s'avisa de faire deux veaux d'or, dont l'un fut mis à Dan, & l'autre en Bétel; il dressa des Autels sur les hauteurs des montagnes, chassa les anciens Prêtres, en établit de nouveaux, institua des Fêtes; & pour le surplus il fit observer la loy de Moïse. Il y en avoit un grand nombre d'exemplaires dans les dix Tribus, & ils étoient semblables a ceux de Jerusa-

1. Reg. XII.

lem. Tous les Israëlites n'obeïrent pas à Jeroboam, il y en eut toûjours un nombre considérable qui demeura dans la fidélité qu'il devoit à Dieu.

3. Reg. XVI. & seq.

La Religion demeura en cet état plus de 50. ans, jusqu'à ce que le Roi Achab, ayant épousé Jésabel, fille du Roi de Sidon, cette Princesse engagea ce miserable Roi à changer de Religion pour adorer Baal, & elle persécuta cruellement les adorateurs du Dieu véritable. L'exercice public de l'ancienne Religion put bien être défendu ; on put bien cesser la lecture des livres de Moïse dans les Synagogues, mais on ne la cessa point dans les maisons des particuliers dui demeurérent fidéles à Dieu : & suposé que les exercices de la Religion n'ayent pas été libres sous ce Roi impie, on a pû encore néanmoins lire publiquement la Loy de Moïse pour la police du Royaume ; Car outre qu'Achab, ni les Rois qui l'avoient précedé ne firent point de loix nouvelles, nous voyons dans le jugement de Naboth, que quoique les Juges

fussent corrompus, ils gardérent néanmoins à l'extérieur les formalités prescrites par la loy de Moïse.

Comme Dieu ne permet jamais que l'Eglise soit persécutée, qu'il n'envoye en même temps des hommes courageux pour empêcher les Elûs de succomber aux rudes épreuves des persécuteurs, il suscita alors un si grand nombre de Prophêtes dans les Tribus d'Israël, qu'il n'y en eut jamais dans le monde un si grand nombre à la fois.

Abdias qui étoit un des premiers Officiers d'Achab, & qui cependant demeura toûjours fidéle à Dieu, déroba cent Prophêtes à la fureur de la Reine Jésabel, qui faisoit mourir tous ceux qu'elle pouvoit faire prendre. Elie, Michée, Elisée, furent de grands Prophêtes qui conservérent les restes de la Religion dans les Tribus d'Israël.

Sous le régne de Jéhu & de Joachas les Israëlites fidéles eurent la liberté de professer publiquement la Religion, mais les troubles continuels, les meurtres des Rois, & les guerres dont ce Roiaume fut acca-

blé, furent cause que l'on s'occupa peu de la Religion, excepté un certain nombre de Justes que Dieu s'étoit reservés & qui étoient dispersés dans tout ce grand Royaume : car Dieu avoit promis au Prophête
3. Reg. XIX. 18. Elie *qu'il se réserveroit sept mille hommes, qui n'avoient point fléchi le genou devant Baal.* Il n'y avoit point de Tribu si petite qu'elle fût, qui n'eût quelque Juste, qui malgré les défenses des Rois, & leurs persécutions, n'observassent la loy de Dieu, & n'allassent à Jerusalem pour adorer Dieu dans le Temple, ainsi qu'ils y étoient obligés par la Loy. La Tribu de Nephtali fut peut-être la plus corrompuë de toutes ; le
Tobie 1. S. homme Tobie fut cependant conservé dans cette Tribu ; jamais il n'adora les veaux d'or de Jéroboam ; il évita jusqu'à la compagnie de ceux qui les adoroient, il alloit au Temple adorer le Seigneur Dieu d'Israël, & il y offroit avec fidelité les prémices & les dixmes de tout ce qu'il possedoit ; enfin sa grande vertu lui acquit une charge considerable dans le Temple.

Dieu voulant punir les impietez des Iſraëlites, les ſoûmit aux Aſſyriens, qui les emmenerent captifs avec Oſée leur Roi, & ils les envoyérent habiter quelques villes des Médes. Il y eut des Iſraëlites de toutes les Tribus qui furent emmenés en captivité, mais cependant il en demeura un grand nombre dans les Tribus qui étoient les plus éloignées de Jeruſalem. Mais pour Samarie & quelques villes voiſines, tout fut emmené, & Salmanazar y envoya quelque colonies des Païs voiſins de Babylone, & particulierement du païs de Cuth, d'où ces Peuples furent appellés Cuthéens par le Juifs.

Cette déſolation du Roiaume d'Iſraël fut plus avantageuſe à la Religion que l'on ne le croit ordinairement. Car Ezechias Roi de Juda ſe ſervit de cette occaſion pour rappeller au centre de la Religion ceux qui en avoient été ſeparés par la diviſion des deux Roiaumes. Ce bon Roi, aprés avoir rétabli le culte de Dieu dans le Temple de Jeruſalem envoya des Ambaſſadeurs dans les

Tribus d'Israël qui n'avoient pas été emmenées en captivité, avec des lettres, par lesquelles il les invitoit à venir celebrer la Pâque à Jerusalem, & pour les y exciter, il leur

2. Paralip. XXX. 9. disoit entre autres choses, *Que s'ils retournoient à Dieu, leurs fréres, & leurs enfans toucheroient le cœur des Princes qui les avoient emmenés captifs, & qu'ils les renvoyeroient dans leur païs, parce que Dieu est infiniment bon, & qu'il les écouteroit, s'ils retournoient à lui.* Il y eut un grand nombre d'Israëlites, des Tribus d'Aser, d'Ephraïm, de Manassé, de Zabulon, & d'Issachar, qui allerent à Jerusalem, & qui celebrérent la Pâque; & ce qui est encore bien remarquable, c'est que parmi ces Israëlites qui vinrent à Jerusalem, il y avoit beaucoup de Prosélites. Ce qui fait voir que la Religion

Ibid. v. 25. n'a jamais été abandonnée entierement dans les dix Tribus.

Cette reünion des Tribus que je viens de nommer avec celle de Juda & de Benjamin subsista jusqu'à la destruction de Jerusalem par Nabuchodonozor : & comme ces Tribus

professoient la même Religion, ils lisoient les mêmes exemplaires de la Loy de Moïse.

Il arriva pendant ce temps, une affliction à ce peuple qui étoit venu des bords de L'Euphrate s'établir dans le Païs de Samarie, qui les obligea d'embrasser la Religion des Israëlites, & par consequent de recevoir d'eux les livres de la Loy, sans lesquels il eût été impossible de la leur apprendre. Voici comment cela arriva. Ces Peuples Idolâtres s'étant établis dans le païs de Samarie, voulurent aussi y établir leur idolâtre; chacun s'y fit des Idoles à sa mode, établit des Prêtres, & suivit sa premiere superstition. Dieu qui ne vouloit point perdre entierement ce païs, & qui y vouloit conserver au moins quelques restes de la Religion, afin qu'un jour ces Peuples fussent plus disposés à recevoir l'Evangile, leur envoya des Lions qui les dévoroient, & en si grand nombre, qu'ils reconnurent aisément que le Dieu du païs, c'est ainsi qu'ils parloient, étoit en colere contre eux, parce qu'ils ne sçavoient pas

comment il vouloit être adoré. Sur les plaintes qui en furent faites à Salmanazar, il y envoya un Prêtre de ceux qu'il avoit emmenés captifs, afin qu'il leur enseignât le culte du Dieu du païs. Ce Prêtre selon toutes les apparences raporta avec lui les exemplaires de la Loy qu'il avoit emportés ; car il est impossible de concevoir qu'il eût entrepris d'enseigner la Loy de Dieu à des Idolâtres sans avoir les Livres où cette Loy est écrite.

De cecy résultent trois veritez qui sont d'une importance extrême, & qui font voir que les Livres de Moïse ont toûjours été conservés dans les dix Tribus, indépendamment des Tribus de Juda & de Benjamin, sans qu'il leur soit arrivé le moindre changement. Car 1°. il résulte de ce que nous venons de dire que lors que Salmanazar prit Samarie, le culte de Dieu n'en étoit pas aboli, puis qu'il y avoit des Prêtres capables d'enseigner la Loy de Dieu ; ce Prêtre dont nous venons de parler n'ayant point appris le culte du véritable Dieu dans le païs des Médes.

2°. Que la guerre de Salmanazar contre Osée Roi d'Israël n'étoit pas une guerre de Religion, mais seulement d'interêt, & qu'il n'empêcha ni les Prêtres, ni les particuliers d'emporter avec eux les livres de la Loy, car les Israëlites qui craignoient Dieu en avoient tous des exemplaires, ainsi que je l'ai fait voir cy-dessus. 3°. Enfin ce Prêtre envoyé par Salmanazar, & qui demeura en Béthel, enseigna la véritable Religion à ces nouveaux Samaritains; car les Lions cessérent de les persécuter, & l'Ecriture nous marque que toute la Loy leur fut enseignée, mais que bien loin de la pratiquer dans toute sa pureté, ils ne cessèrent point d'adorer leurs Idoles, & firent un mélange damnable de l'Idolâtrie & de la véritable Religion.

4. Reg. XVII. 40.

Quoique le Pentateuque Samaritain soit aussi ancien que l'établissement de la Republique des Juifs, arrêtons-nous néanmoins à cette Epoque où il faut absolument le reconnoître entre les mains des Samaritains. On ne peut point nier

que Salmanazar n'ait envoyé un Prêtre dans le Païs de Samarie pour y enseigner la Loy de Dieu aux nouveaux Samaritains. Ce Prêtre ne pouvoit pas leur enseiger la Loy de Dieu sans en avoir les Livres. Nous ne sçavons point en quelle année du Régne de Salmanazar ou d'Ezechias, ce Prêtre à commencé à lire la Loy, mais nous supposons que ç'ait été la derniere année de Salmanazar, qui tombe à la quatorziéme d'Ezechias, qui est la premiere de Sennacharib. Le Pentateuque a été enseigné aux Samaritains six-vingts ans devant la destruction de Jerusalem par Nabuchodonozor, & plus de deux cens ans devant le retour d'Esdras à Jerusalem, qui ne partit de Babilône que la septiéme année d'Artaxerxes appellé le Pieux. Ainsi les Samaritains n'ont point pris des Juifs leur Pentateuque, encore moins les Additions, ou corrections prétenduës par Esdras, qu'il n'avoit pû faire que plus de 200. ans aprés qu'ils ont eû le Pentateuque, & dans un temps où ils étoient ennemis mortels.

Je veux bien que l'on s'en tienne à cette Epoque indubitable du Pentateuque entre les mains des nouveaux Samaritains, quoi qu'ils aient pû avoir des exemplaires de la Loy plus anciens que leur établissement dans le Païs de Samarie : je m'en rapporte à ce que dit l'Autheur de quelques remarques sur l'Histoire Critique du vieux Testament. Il dit « que les Samaritains conservent encore à * Nabolos, un exemplaire « du Pentateuque, qu'ils prétendent « être du temps de Phinées, pour lequel « ils ont une grande vénération. « Ils ne permettent pas aux Chrêtiens, « ajoûte-t'il, d'en avoir la communi- « cation, parce qu'ils les considérent « comme des Profanes, ausquels il ne « faut point communiquer ce Livre « Saint. Il seroit à souhaiter qu'on « eût une copie figurée de ce vieux manuscrit &c. Si les Additions prétenduës se trouvent en ce vieux manuscrit, & qu'il ait une antiquité aussi grande que celle qu'on lui veut donner, le Sistême de l'Auteur de l'His-

Edition de Reinier Léers à Roterdam 1685. chap. 24. p. 130.

* *Naplouse, Sichar, Sichem.*

toire Critique court grand risque d'être renversé. On peut voir ce que les Samaritains d'aujourd'huy assurent de cet exemplaire dans les lettres addressées à Joseph Scaliger, qui leur en avoit demandé une copie. Ces lettres étant tombées entre les mains de Mr. de Peresi, il les donna au P. Morin, on les a imprimées depuis à Londres en 1682. sous le tirre d'Antiquités de l'Eglise d'Orient.

Gassend. de vita Peresi l. 2. ad fin. anno 1608.

Nous n'avons pas besoin néanmoins de prendre une datte plus vieille que l'établissement des Samaritains ou Cuthéens, dans le Païs des Israëlites, pour faire voir qu'Esdras n'est point l'Auteur des Additions prétenduës du Pentateuque. Mais voicy quelque chose de plus rare, que l'on produit sur cette matiere.

Sentimens &c. l. VI.

Mr. le Clerc Professeur en Hébreux à Amsterdam, prétend ,, que
,, le Pentateuque tel que nous l'avons,
,, a été écrit par le Sacrificateur qu'on
,, envoya de Babilône pour instruire
,, les nouveaux Habitans de la Palesti-
,, ne, & qu'il écrivit ces Livres en
,, ancien caractere, qui est le Samari-

tain. Voilà ce qu'on appelle une nouvelle découverte. Personne ne s'étoit encore avisé de cela. On avoit toûjours crû que ce Prêtre avoit enseigné la Loy qu'il avoit apportée du lieu où il avoit été transferé, ou qu'il avoit trouvée dans le Royaume d'Israël. Mais voici un rafinement tout particulier : Mr. le Clerc voiant bien qu'il ne suffit pas d'expliquer comment les Additions prétenduës sont arrivées au Pentateuque Samaritain, mais qu'il faut encore expliquer comment elles se trouvent dans les exemplaires Hébreux, il nous révéle un mistére incompréhensible, en disant « que « les Sacrificateurs qui étoient à Jerusalem ont pû approuver l'ouvrage « du Sacrificateur de Béthel. Mr. le « Clerc a sans doute quelque rare chronique qui fait mention d'une réconciliation entre les Samaritains & les Hébreux, qui ne se trouve nulle part ailleurs.

Le Prêtre de Béthel, quoy qu'il dise, n'a point touché au Pentateuque. Il a seulement enseigné la Loy de Dieu aux nouvaux Samaritains;

mais les Samaritains firent un mélange de l'Idolâtrie & de la veritable Religion. C'est le témoignage que rend la Sainte Ecriture dans le Chapitre même que Mr. le Clerc a cité. En ce temps-là tous les exemplaires de la Loy étoient écrits en vieux caractere, qu'on a depuis appellé Samaritain, non point que l'invention en soit venuë de Samarie : mais parce que les Samaritains l'ont conservé, & ne l'ont point voulu changer comme les Juifs firent depuis, aprés le retour de leur captivité. Mais ce fut plus de 200. ans aprés que Salmanazar eut envoyé ce Prêtre à Béthel. Jusqu'à ce temps les Juifs & les Samaritains avoient les Livres du Pentateuque écrits non seulement en même caractere : mais avec les mêmes Additions ou changemens prétendus. Ainsi ni les Prêtres de Béthel, ni Esdras, n'ont rien changé, ni ajoûté au Pentateuque. Que Mr. le Clerc raisonne comme il lui plaira, que l'Auteur de l'Histoire Critique du vieux Testament cherche inutilement pour son parti tant d'autorités qu'il pourra, ils ne

4. Reg. XVII. 27. 33. 34. 40.

donneront jamais aucune atteinte à cette verité.

C'est donc sur la pure fiction des Rabins, & des Livres Apocriphes que cette vieille opinion a eû tant de Sectateurs. La qualité de Scribe n'a point donné à Esdras *la liberté de donner aux anciens Actes une forme nouvelle en y ajoûtant ou diminuant ce qu'il jugeoit à propos*. C'est une autre question de sçavoir, *s'ils avoient la liberté de faire des anciens Actes qui étoient conservés dans les Archives de la République*. On dit deux choses véritables. La premiere, *que les anciens Actes étoient conservés dans les Archives de la Republique*. Les plus anciens Actes sont les Livres de Moïse. L'Exode, & les Nombres, ne sont autre chose que des Actes, ou des Memoires que Moïse écrivoit, ou dictoit mot pour mot, & ces Actes se sont toûjours gardés dans les archives. Cela est constant. Mais il faut dire encore quelque chose de plus. Que ces Livres ou Actes anciens n'étoient pas gardés seulement dans les archives; mais qu'ils étoient entre les mains de

Hist. Crit. Préface, & livre 1. c. 1.

tout le monde. Tous les Juifs étoient obligés de les écrire ou de les faire écrire. On gardoit avec soin les exemplaires que l'on tenoit des Ancêtres. Les enfans mêmes aprenoient à lire dans la Loy. L'Auteur de l'Histoire critique a trop d'érudition juive pour ne pas convenir de ces choses ; & ces livres n'ont jamais été perdus, ainsi que je l'ay fait voir. La seconde verité dont je conviens, est, que *certains Scribes publics avoient la liberté de faire des récueils de ces anciens Actes.* Je conviens *qu'ils étoient inspirés du Saint Esprit pour faire ces récueils*, & que ces recueils étoient *reçûs par des personnes inspirées de Dieu, qui jugeoient s'ils étoient véritablement prophétiques & divins.* Tels sont les Paralipomenes, qui sont appellés par St. Jerôme *instrumenti veteris ἐπιτομή.* Il dit de plus *que sans ces abbregés c'est se mocquer de prétendre être habile dans la Science des Saintes Ecritures ; que chaque mot, chaque particule, outre les Histoires qui y sont rapportées, & qui avoient été omises, ou touchées legerement dans les livres des Rois, expliquent une*

In Prologo ad Paulin.

infinité de questions sur l'Evangile.

Néhémias aprés le retour de la captivité voulant faire une Bibliotheque, *ramassa le plus grand nombre qu'il put des livres des Prophêtes, de David, les lettres des Roys, & les Actes dressés au sujet des présens qui avoient été faits au Temple.* Judas Machabée avoit aussi fait des memoires *des choses qui étoient arrivées aux Juifs pendant la guerre, & que l'on n'avoit pas pris soin d'écrire.* Les Auteurs du second livre des Machabées, comme il est marqué en ce même chapitre ne sont que les abbréviateurs des cinq livres que Jason avoit écrits. 2. Mac. II. 13.

Mais parce que ces derniers livres dont on a fait des abregés sont perdus, peut-on conclure que tous les livres dont on a fait des abbregés sont perdus, ou que nous n'avons plus que des abregés des anciens livres? St. Jerome dit, que les Paralipomenes sont l'abregé du vieux Testament, s'ensuit-il de là que tout le vieux Testament soit perdu, ou que ceux qui ont fait ces abregés ayent changé, ajoûté, ou diminué

quelque chose aux originaux dont ils ont fait des abregés; C'est un mauvais raisonnement de cet Auteur, qui néanmoins pourroit avoir raison, s'il se retranchoit à parler des abregés des Histoires qui sont arrivées depuis la captivité : mais en donnant à l'institution de ces *Scribes plublics* une antiquité aussi grande que celle de la fondation de la République des Hébreux, il nous permettra de ne le point croire, étant fort persuadés du contraire de tout ce qu'il avance.

Pour Esdras, il a sans doute beaucoup de part aux Histoires qui ont été écrites ou abregées depuis le retour de la captivité : mais comme cela ne regarde point l'Histoire qui j'écris, je dis seulement que s'il est l'Auteur des Paralipomenes, comme il y a beaucoup d'apparence, il a pris de la Gênese le commencement des générations qu'il écrit, & c'est peut-être le seul abregé qu'il ait fait des Livres de Moïse.

On attribuë à Esdras d'avoir changé l'ancien caractere Hébreu, & d'avoir écrit le premier les Livres Saints

en carectere Caldéen. Mais on dit qu'il ne la point fait de son autorité particuliere. Que l'on tint aprés le retour de la captivité une grande Synagogue, composée de six vingts personnes les plus considérables de l'Etat, dont les Chefs étoient, Esdras Néhémias, Mardochée, Zorobabel, Josué. D'autres veulent qu'Esdras n'ait été que le Secretaire de cette assemblée. Quoi qu'il en soit, on prétend que ce fut en cette Synagogue que l'on fit le premier Canon des Livres de l'Ecriture Sainte, appellés pour ce sujet Canoniques, parce qu'ils étoient compris dans ce Canon, ou Cathalogue. On commit des personnes pour corriger les fautes qui s'étoient pû glisser dans les exemplaires publics par la négligence des Ecrivains, & qu'enfin il fut résolu d'écrire les Saints livres en caractere Caldéen, parce qu'outre que le Peuple qui avoit apris à lire & à écrire en Caldéen pendant la captivité, ne pouvoit plus lire l'Hébreu dans les anciens caractéres, le caractére Caldéen étoit incomparablement plus beau & plus aisé que

le caractére Hébreu. Esdras qui étoit
1. Esdras. VII. 6. le plus habile des Juifs, & qui est appellé même dans l'Ecriture *Scriba velox*, un habile écrivain, fut chargé de la correction des Exemplaires, & du changement des caracteres.

Le Peuple à qui la nouveauté est toûjours agréable, sur tout quand elle se trouve jointe à ce qui l'accommode, se fit avec plaisir des copies des Livres Saints en nouveau caractere. Mais il n'en alla pas ainsi des Samaritains qui étoient devenus les ennemis irréconciliables des Juifs,
1. Esdras. IV. 7. parce qu'ils les avoient rendus suspects à Assuérus Artaxerxes qui les empêcha de continuer le rétablissement de Jerusalem, & du Temple, & depuis qu'ils eûrent obtenu la permission de continuer leurs ouvrages, les Samaritains voulurent les en empêcher par la force; de sorte que les Juifs furent obligés d'achever
2. Esdras. IV. leurs ouvrages, tenans pour ainsi dire la truelle d'une main, & l'épée de l'autre. Ce fut là le commencement de la haine réciproque de ces deux Peuples, & qui s'augmenta toûjours dans la suite, de sorte que les Sa-

maritains ne reçûrent ni le Canon des Juifs, ni leurs corrections, ni leurs caracteres. C'est ainsi qu'ils nous ont conservé, & qu'ils conservent encore le Pentateuque.

C'en est assés pour convaincre toutes les personnes équitables, que les Livres de Moïse sont venus jusqu'à nous dans toute leur pureté, & que les Juifs & les Samaritains les ont conservés comme un dépôt Sacré, auquel ils n'ont jamais touché pour y faire le moindre changement. Mais comme la langue dans laquelle ces Livres Saints ont été écrits, n'est présentement entenduë que de fort peu de personnes, il manqueroit quelque chose à cet ouvrage, si je ne rapportois avec quelle fidelité on nous les a donnés dans les langues principales qui ont été en usage autrefois, & dans celles qu'on parle aujourd'huy dans tout le Christianisme.

Les versions Gréques sont à ce que l'on croit les plus anciennes versions qui ayent été faites des Livres Saints, car on ne peut pas concevoir que Pythagore, Platon, Aristote, & plu-

sieurs autres anciens dont nous avons parlé, ayent eû aucune connoissance de ces Livres sans le secours des versions Gréques. On prétend donc qu'il y a eû quelques versions Gréques de la Sainte Ecriture, ou pour le moins qu'une partie de la Sainte Ecriture a été traduite en Grec, devant la version des Septante. C'est
Shom. I. 10. ce qu'assure Aristobule, qui vivoit peu de temps aprés Ptholemée Philadelphe, ainsi que le rapporte Saint Clement d'Alexandrie.

Sur ce même principe on pourroit peut-être dire que quelque partie de la Bible a été traduite en Caldéen, ou vieux Assyrien, même devant toutes les versions Greques. Car tous les Sçavans dont nous avons parlé, ont voiagé dans la Caldée, où ils ont appris des Juifs qui avoient été transportés à Babylône, la Doctrine & les Loix de Moïse. Or la premiere chose que font ceux qui voïagent dans les Païs étrangers pour s'instruire des Loix, des coûtumes & de la doctrine des Peuples qui les habitent, c'est d'apprendre à parler leur langue. Si donc les livres de Moï-

ſe avoient été traduits en Caldéen, dés le temps que les Juifs étoient en captivité, il ſeroit aſſés probable que ces anciens Philoſophes ſe ſeroient ſervis de cette traduction, joint que s'il y eût eu quelque traduction Gréque, il n'eût été ſeulement queſtion que d'en avoir un Exemplaire & le porter en Gréce, où ſans doute on en auroit fait des copies qui auroient épargné de longs voiages.

Quelque nouveauté qu'ait cette opinion, elle paroît néanmoins fondée ſur ce qui eſt dit de Cyrus dans l'Hiſtoire Sainte. Ce Prince que l'Ecriture Sainte appelle Roy des Perſes, & que les Hiſtoriens profanes apellent le grand Cyrus, fit aux Juifs tout le bien qu'il leur pût faire, il leur permit non ſeulement de retourner en leur Païs : mais par des lettres authentiques, il leur permit de rebâtir le Temple de Jeruſalem ; & il leur rendit les vaſes d'or & d'argent qui avoient été emportés par Nabuchodonozor. Il fit écrire l'original de ces lettres dans un regiſtre qu'il conſervoit dans ſa Bibliothéque d'Ecbataves, avec un decret qui

1. Eſdr. I.

Ibid. c. VI.

marquoit même la forme, & les dimensions de ce nouveau Temple, & que tout se feroit à ses frais.

Esdras rapporte le commencement de ces lettres en ces termes. „ Voicy „ ce qu'ordonne Cyrus Roy des Perses. „ Le Seigneur Dieu du Ciel qui m'a „ donné tous les Royaumes de la Terre, „ m'a commandé de lui bâtir une „ maison dans la Ville de Jerusalem, „ qui est en Judée &c. Ce ne fut point par une révelation immédiatement que Dieu lui fit ce commandement: mais il le lui avoit fait par des Prophêtes; mais par des Prophêtes qui étoient morts, ou pour le moins qui avoient prophétisé ces choses devant sa naissance, & qu'il n'avoit jamais
Isa. XLIV. 28. vû. Car c'est ainsi que Dieu lui fait ce commandement par la bouche d'Isaie, *Ie suis le Seigneur . . . . . qui dis à Cyrus, vous estes mon Pasteur, & vous accomplirés ma volonté. Qui dis à Ierusalem, vous serés rebâtie;*
XLV. *& au Temple, vous serés fondé une seconde fois. Voicy ce que dit le Seigneur à Cyrus que j'ay oinct, & que je menne par la main pour lui soumettre les Nations.* &c.

Comment Cyrus auroit-il pû entendre ce qu'Isaïe & Jérémie avoient prédit de lui? Comment est-ce qu'il eût obey aux ordres de Dieu si les Livres Saints n'eussent été traduits au moins en partie? Mais si on en a traduit quelque chose pour Cyrus, seroit-il possible qu'on lui eût caché les Livres de Moïse? Artaxerxes le pieux, qui monta sur le Trône environ vingt ans aprés Cyrus, ne rend-t'il pas témoignage à Esdras, qu'il étoit le dépositaire de la Loy de Dieu? Il ne pouvoit pas rendre ce témoignage sans avoir la connoissance de cette Loy. Les Rois des Assyriens ont eu donc selon toutes les apparences des traductions des Livres Saints en langue Assyrienne; & Cyrus en avoit apparemment des Exemplaires dans sa Bibliotheque de Babylône, & dans celle d'Ecbataves, où les Voiageurs en ont pû avoir quelque communication. Peut-être que c'est de ces traductions que Philon a voulu parler, lors qu'il a dit que les Livres Saints avoient été écrits d'abord en Caldéen. Je ne donne point cette conjecture comme une

Jérémie XXV. XXXIX. 10.

1. Esd. VII 15.

Philo lib. 2. de vita Mosis.

chose bien certaine, le Lecteur y aura tel égard qu'il luy plaira.

Mais au moins il est bien certain que la providence de Dieu voulant préparer les Nations à l'Evangile, n'a pas voulu que les Livres Saints fussent toûjours cachés dans la Judée: mais qu'il a voulu les communiquer aux Grecs par la celebre version des LXX. & par les Grecs à toutes les Nations. C'est ce que je dois présentement rapporter.

Démetrius Phaléréus aprés avoir gouverné la République d'Athénes pendant dix ans, avec tant de prudence & de justice, qu'on lui éleva presque autant de statuës, à ce que l'on dit, que l'année a de jours, ressentit néanmoins aussi bien que plusieurs autres Chefs de cette République l'effet de l'inconstance du Peuple & de l'envie des Sénateurs; de sorte qu'il fut obligé de se retirer auprés de Ptolémée fils de Lagus, qui aprés la mort d'Alexandre le
Just. l. XV. Grand s'étoit emparé des Royaumes de l'Egipte, de Syrie, de Cypre, & de la plus grande partie de l'Afrique.

Ce Prince aprés avoir pacifié ses Etats par son addresse & par sa valeur, s'occupoit à faire réfleurir dans l'Egipte & particuliérement dans Alexandrie, les Arts & les belles Lettres. Il fut ravi de posseder un homme qui s'étoit acquis une si grande estime par son expérience dans les affaires, & par la grandeur de sa science. Ptolémée le retint auprés de lui, comme une ami capable de lui donner de bons conseils dans ses affaires, & le chargea du soin de la grande Bibliothéque qu'il avoit commencée dans Alexandrie (*i*) Id. l. XIII. & XV.

Prolémée s'entretenant un jour du nombre de ses Livres avec Démétrius, Démétrius lui dit que sa Bibliothéque ne seroit jamais parfaite qu'il n'eût une traduction fidele de la Loy des Juifs. Il y en avoit apparemment quelque Exemplaire; mais comme le croit Mr. Vossius, cet Exemplaire étoit écrit dans ces anciens caracteres qu'on appelle aujourd'hui Samaritains; de sorte que les Juifs mêmes qui avoient été amenez de Jerusalem n'y pouvoient rien connoître. *Isac. Voss. de transl.* LXX. *Interpret.*

Comme Ptolémée avoit une grande passion pour les Livres, il demanda à Démétrius pourquoi l'on n'en n'avoit pas cherché quelque traduction ; Mais Démétrius qui s'étoit appliqué à l'étude des Loix , & à qui par consequent les Loix de Moïse & la Religion des Juifs n'étoient pas tout-à-fait inconnuës, répondit à ce Prince, que ces Loix étant toutes Divines, les profanes n'en avoient jamais osé entreprendre la traduction. Qu'un certain Théopompus en ayant voulu traduire quelque chose, & l'inserer dans ses ouvrages, il en fut sévérement puni ; qu'il fut agité d'une fureur & d'une manie terrible pendant trente jours , & qu'ayant demandé pardon à Dieu dans quelques intervalles de bon sens que la maladie lui avoit laissés, il fut averti pendant le sommeil qu'il souffroit cette peine pour avoir recherché les choses divines avec trop de curiosité, de sorte que Théopompus ayant reconnu sa faute, & changé de dessein, son bon sens lui fut rendu. Il ajoûta qu'un Poëte nommé Théodectus perdit la vûë pour avoir voulu

inferer quelque chose de l'Histoire des Juifs dans ses Tragedies; mais qu'ayant aussi reconnu sa faute, l'usage de la vûë lui fut rendu, & qu'enfin les seuls Juifs qui étoient les dépositaires de ces Livres Sacrez avoient la liberté de les expliquer, & que c'etoit uniquement par leur moien qu'on en pourroit avoir la connoissance.

C'est assés que les choses soient rares & difficiles à obtenir pour les faire souhaiter avec passion par les Souverains. Ptolémée prit la résolution de ne rien épargner pour avoir des Livres si rares, dans une langue qu'il pût entendre. Il en fit son unique affaire. Car outre qu'il avoit la paix avec tous les Peuples voisins de ses Etats, il s'étoit déchargé du gouvernement & des affaires sur son plus jeune fils Ptolémée Philadelphe, qu'il avoit eu de Bérénice, qu'il avoit associé à la Couronne, & choisi pour lui succeder tout seul, au préjudice des enfans qu'il avoit eus d'Eurydice, contre le droit universellement établi, & contre le sentiment de Démétrius; ce qui lui attira la haine de Justin l. XVI.

Philadelphe : mais il la diſſimula pendant la vie de ſon Pere.

Ptolémée ne s'occupant donc plus que de ſes études & de ſa Bibliothéque, envoia des Ambaſſadeurs à Eleazar grand Prêtre des Juifs, pour le prier de lui envoier des Hommes capables de traduire les Livres de leur Loy. Outre les promeſſes qu'il lui faiſoit de reconnoître ce ſervice, les Ambaſſadeurs étoient chargés de préſens conſidérables, & il renvoia avec eux tous les Juifs qu'il avoit emmenés captifs en Egipte.

Ces Ambaſſadeurs furent parfaitement bien reçûs à Jeruſalem ; on choiſit dans toutes les Tribus des perſonnes récommendables par leur ſcience, & par leur pieté ; on dit que l'on en prit ſix de chaque Tribu, ce qui ne doit point paroître impoſſible aprés ce que j'ay dit cy-deſſus de l'état de la Religion dans les dix Tribus depuis la captivité. Le grand Prêtre Eleazar les envoia à Ptolémée avec un Exemplaire des Livres Saints écrits ſur du vélin en caracteres d'Or.

page 495. & 496.

Ils arrivérent à Alexandrie dans le temps que Ptolémée célebroit la Fê-

te anniverſaire de la mémorable victoire qu'il avoit remportée ſur Démétrius, fils d'Antigonus. Ils furent reçûs de Ptolémée avec tous les honneurs poſſibles, & aprés qu'ils ſe furent rafraichis de la fatigue de leur voiage, ils travaillérent à la verſion des Livres Saints, Juſtin l. XV.

On a crû long-temps que ces LXXII. Vieillards avoient été renfermés dans des cellules, ſans qu'ils puſſent avoir enſemble aucune communication, & qu'ayant travaillé ſéparément, il ſe trouva néanmoins qu'ils avoient tous traduit de même, & ſans qu'on y pût remarquer la moindre difference : mais depuis que St. Jerôme a eu déclamé contre ce prodige, la plûpart des Sçavans ſe ſont declarés de ſon ſentiment. Mais quand cette circonſtance auroit été ajoûtée à l'Hiſtoire de cette traduction, cela ne doit point diminuer ſon autorité qui n'a pas été moindre que celle du Texte Hébreu.

Les Juifs ne l'ont pas ſeulement conſiderée comme une traduction fidele, & qui exprimoit mot pour mot le ſens du Texte Hébreu : mais

encore comme l'ouvrage de Dieu même ; ces LXXII. Vieillards n'ayant été que les organes de l'Esprit de Dieu qui les inspiroit. Ils la lisoient dans les Synagogues d'Alexandrie, & des autres lieux où le Grec étoit en usage.

Les Apôtres s'en sont servis dans la Prédication de l'Evangile, non comme d'une traduction; mais comme de la parole de Dieu même. Tous les anciens Peres de l'Eglise l'ont considerée comme l'ouvrage du Saint Esprit.

Les Juifs changérent de sentiment vers le second siécle de l'Eglise, parce que dans les disputes qu'ils avoient avec les Chrétiens, on leur montroit par les paroles mêmes de l'Ecriture que les Prophêties avoient eu leur accomplissement en JESUS-CHRIST. Ils commencérent à dire que cette traduction n'étoit point fidele, & qu'elle n'étoit pas conforme à l'original Hébreu, contre ce qu'ils avoient toûjours crû & enseigné.

Philo l. 2. de vita Mosis.

Ce fut apparemment en ce temps-là qu'ils instituérent ce jeûne fameux, pour obtenir le pardon de la faute

qu'ils avoient faite en ſouffrant que les Livres Saints euſſent été traduits dans une langue profane; quoy qu'auparavant les Juifs euſſent fait tous les ans une grande Fête dans l'Iſle de Pharos, à laquelle accouroit un grand nombre de Juifs, pour remercier Dieu de la grace qu'il leur avoit faite en leur donnant cette divine traduction.

Comme Saint Jérôme avoit eu un grand commerce avec les Juifs, & qu'il leur étoit même redevable d'une bonne partie de ſon érudition, il ſemble qu'il s'étoit laiſſé prévenir de leur opinion ſur cette traduction; au moins il eſt un des premiers Peres qui ait dénié aux Septante la qualité de Prophêtes, & dit qu'ils n'étoient que de ſimples Traducteurs, & qu'ils n'étoient pas plus inſpirés de l'Eſprit de Verité, que Cicéron l'a été de quelqu'eſprit d'éloquence dans quelques ouvrage qu'il a traduits de Grec en Latin. Ce ſentiment qui ſemble un peu trop favoriſer les Juifs lui attira des reproches d'une infinité de perſonnes; de ſorte qu'aprés avoir examiné avec plus d'attention le ſen-

Pr. in Pent. ad Deſidor.

timent commun de l'Eglise, il parla depuis de la version des Septante comme le reste de l'Eglise. Il dit donc dans sa Préface sur les Paralipomenes qu'il addresse à Domnion & à Rogatian, que la plûpart des Exemplaires Grecs & Latins sont corrompus, & qu'au lieu de quelques noms Hébreux, il semble qu'on en ait mis des Barbares. *Ce n'est point*, dit-il, *qu'on doive attribuer aux septante Interprétes qui étoient pleins du Saint-Esprit, de les avoir mal traduits : mais cela vient uniquement de la faute des Copistes.*

Comment peut-on dire que Saint Jerôme à parlé par œconomie, par dispensation, par ménagement ? A t'il jamais été permis, je ne dis pas à Saint Jerôme, à un Prêtre, à un Docteur : mais à un seul Chrêtien de se ménager quand il faut rendre témoignage à la verité ? Ce n'est pas faire un grand honneur à Saint Jerôme, que de lui attribuer cette dissimulation ; mais c'est l'honorer assurément, que de dire qu'il a eu cette simplicité d'esprit qui est commandée dans l'Evangile, qu'il a toûjours

jours parlé comme il pensoit, que s'il a crû pour l'avoir entendu dire à des Rabins, que les Septante n'étoient que de simples Traducteurs; il a quitté ce sentiment, & qu'enfin il a reconnu que les LXX. avoient été inspirés de Dieu, & qu'ils avoient traduit les livres Saints dans une fidelité parfaite.

Je n'entreray point dans cette autre question qui partage encore les Sçavans, sçavoir si les LXX. Interprêtes, ont traduit toute l'Ecriture, où s'ils n'ont seulement traduit que le Pentateuque, parce que cette question ne fait rien à mon sujet. C'est assez que par cette traduction, toutes les Nations ont pû avoir une entiere connoissance des Livres de Moïse, & qu'ils nous ont été par ce moien conservez dans toute leur pureté. J'ay répondu par avance à ce que l'on objecte sur la difference qui se trouve en quelques Editions, & j'ay fait voir que toutes ces differences prétenduës n'étoient d'aucune importance, puis qu'il en revient toûjours le même sens & la même Doctrine; je rapporteray seulement

ce qui a donné lieu à ces differentes éditions.

C'étoit inutilement que les Juifs s'éforçoient de persuader aux Chrétiens que la version des LXX. n'estoit pas fidelle, & que l'on ne trouvoit point dans l'Hébreu ces Prophéties que les Chrétiens prétendoient être accomplies conformément au texte des Septante, parce que les Chrétiens consideroient cette version comme l'expression de Dieu même. Les Juifs s'aviserent donc de faire d'autres versions Gréques sur le texte Hébreu, qui fussent differentes de celles des Septante.

Aquila fut le premier qui en fit une traduction : soit qu'il fût Juif, soit qu'il eût embrassé le Judaïsme aprés avoir apostasié de la Religion Chrétienne, il entreprit cet ouvrage pour l'opposer aux Chrétiens. Il expliqua l'Hébreu assés à la lettre ; mais comme beaucoup de mots Hébreux ont differentes significations, il affecta d'en prendre de différentes de celles dont s'étoient servis les LXX. On dit que n'étant pas content de sa premiere traduction, il en fit une

ſeconde plus exacte, que Saint Jérôme même a eſtimée. Cette verſion fut faite ſous l'Empire d'Adrien, dont, à ce que l'on dit, Aquila étoit beau-frere, environ 129. ans aprés la naiſſance de JESUS-CHRIST.

Symmachus Samaritain d'origine, aprés s'être fait Juif, ſe fit Chrétien, & enfin ſuivit l'héreſie des Ebionites. Saint Jérôme l'apelle *demi-Chrétien*; il fit une autre verſion, mais plus libre que celle d'Aquila; ne s'attachant pas à rendre mot pour mot, mais ſe contentant d'en rapporter le ſens: il écrivit vers l'an deux cens de JESUS-CHRIST.

Théodotion Epheſien, aprés avoir paſſé de l'héreſie des Tatianiſtes dans celles des Manionites, ſe fit enfin Juif; & pour ſignaler ſon zéle pour le Judaïſme, il entreprit une verſion Gréque des livres Saints ſur l'Hébreu. S'il eſt vray qu'il ait été Diſciple de Tatian, il peut avoir écrit devant Symmachus. Sa verſion gardoit le milieu entre celle d'Aquila & celle de Symmachus, ne s'étant pas toûjours aſſujetti à la lettre, & dans quelques endroits ayant ſeulement

rapporté le ſens du texte Hébreu. Saint Epiphane dit qu'il s'accordoit même fort ſouvent avec les Septante.

Quoy que ces differentes verſions euſſent été entrepriſes pour détruire celle des LXX. elles ſervirent au contraire à la faire eſtimer davantage; car lors qu'on les conferoit enſemble, & qu'on les voyoit differentes, on les abandonnoit pour s'attacher à celle des Septante.

Ce fut pour en mieux faire remarquer les diverſités, qu'Origéne fit ſes Tetraples; c'eſt-à-dire que ſur quatre colonnes differentes & paralleles; il écrivit ces quatre verſions Gréques; celle d'Aquila tenoit la premiere colonne, celle de Symmachus la ſeconde, les LXX. la troiſiéme, & Théodotion la derniere.

Il y joignit depuis le texte Hébreu, écrit en deux caracteres, & ſur deux autres colonnes: la premiere colonne contenoit le texte Hébreu en caracteres Hébreux; la ſeconde contenoit le même Hébreu en caracteres Grecs; la troiſiéme, la verſion d'Aquila; la quatriéme celle de Sym-

machus ; la cinquiéme les LXX. & la sixiéme celle de Théodotion, ce volume à six colonnes s'appelloit Héxaples.

Origénes ayant encore depuis recouvré deux autres Editions des LXX. dont l'une fut trouvée ainsi que le rapporte Saint Epiphane la septiéme année de Caracalla dans la ville de Jéricho, où elle avoit été cachée dans des tonneaux avec d'autres Livres Grecs & Hébreux, il la joignit aux Héxaples, elle fut appellée la cinquiéme édition, non pas qu'on eût déja fait cinq éditions des LXX. mais parce que les versions d'Aquila, de Symmachus & de Théodotion, passoient pour des éditions de la Sainte Ecriture. Elle tenoit la septiéme colonne dans les Octaples. On prétend qu'elle ne contenoit que les Prophêtes. Enfin la sixiéme édition, que l'on dit avoir été trouvée à Nicopolis tenoit la huitiéme colonne des Octaples. Il y a eû encore une septiéme édition, que quelques-uns ont atribuée à Saint Lucien, dont on se servoit à Antioche, & les Eglises d'Alexandrie & du reste de

lib. de pond. & mens.

l'Egipte lisoient encore une autre édition d'Hésichius.

S. Hieron. Præfat. in paral.

Le prix excessif des Ouvrages d'Origénes, a été la cause de leur perte. On s'est contenté dans la plûpart des Eglises Gréques d'avoir la version des Septante, que l'on corrigeoit sur ces Livres d'Origénes qui étoient rares, quelques Correcteurs s'attachant à une édition, d'autres s'attachant à une autre; ce qui a enfin causé une grande diversité dans les Exemplaires Grecs, & depuis dans les éditions Latines.

Id. præfat. in Josue. S. Aug. l. 2. de Doctrina Christ. c. 11.

Nous avons présentement trois principales éditions Gréques differentes, celle de Complute, celle de Venise, & celle du Vatican. Les Sçavans en jugent differemment.

L'ancienne traduction Latine qu'on apelloit aussi la version Italienne, Vulgate, ou commune, & que l'on croit avoir été faite dés le temps que l'Evangile fut prêché à Rome, avoit été faite sur le Grec des Septante. On s'en est servi dans toutes les Eglises d'Occident jusqu'au temps de Saint Grégoire le Grand, qui commença à se servir de la traduction Latine

que Saint Jérôme avoit faite sur l'Hébreu, & qui n'avoit pu encore auparavant être reçûë pour l'usage commun des Eglises, quoi qu'on en reconnût la bonté. Mais Saint Gregoire s'en étant servi, sans mépriser néanmoins l'ancienne vulgate, se servant indifferemment de l'une & de l'autre, & les approuvant toutes deux, quelques Eglises, & particulierement celles d'Espagne, se servirent de la nouvelle version de Saint Jérôme. On ne put pas néanmoins quitter entierement l'ancienne Vulgate, parce qu'il est difficile de quitter un usage établi dans l'Eglise par une longue suite de siécles. Comme ces deux versions étoient approuvées, il est arrivé qu'on s'en est servi indifferemment; premiérement dans l'usage particulier, & ensuite dans l'usage de l'Eglise, & que l'on a corrigé une édition sur l'autre, de sorte que ces deux editions se sont mêlées, & de leur mélange est venu la Vulgate que nous avons aujourd'hui.

Cette ancienne Vulgate se seroit entierement perduë, s'il ne s'en étoit conservé une partie dans les Messels,

dans les Offices de l'Eglise, & dans les ouvrages des Peres qui ont écrit pendant qu'elle étoit en usage. Flaminius Nobilius en a ramassé les restes le mieux qu'il a pû, mais cet ouvrage est fort imparfait.

Il seroit encore arrivé quelque mélange semblable à nôtre Vulgate, si le Concile de Trente n'y eût pourvû, en la déclarant authentique, non pas que le Concile ait crû qu'elle fût sans défaut, puis qu'il ordonne qu'elle sera imprimée le plus correctement qu'il se pourra: mais il la déclare authentique, afin que parmi le grand nombre de versions Latines qui avoient déja été faites, & que l'on pourroit faire dans la suite, il y en eût une à laquelle on pût se fixer, & qui fût pour l'usage commun des fideles.

Cette Vulgate fut premierement corrigée par Sixte V. & il la fit imprimer au Vatican, déclarant que cette édition étoit celle que le Concile avoit déclarée authentique. Cependant comme elle n'avoit pas été imprimée avec assés d'exactitude, il en médita une seconde impression

plus correcte ; mais elle ne put être achevée que sous le Pontificat de Clement VIII.

On n'a point prétendu qu'elle fût entiérement corrigée, & qu'il n'y eût plus aucune difference avec les Originaux Grecs & Hébreux ; mais on la donne pour la plus pure, & la plus achevée qui ait encore paru. On déclare même qu'on y a laissé à dessein, & pour de justes raisons, quelques differences que l'on auroit pû corriger, & on en a usé ainsi à l'exemple de Saint Jérôme, pour ne point renverser entiérement l'usage des Eglises, dans des choses de peu de conséquence, & parce que l'on n'est point seur qu'il ne se soit point glissé de fautes dans les Exemplaires Grecs & Hébreux depuis que les versions Latines ont été faites.

Quoy qu'il ne soit permis à qui que ce soit de faire de son authorité privée aucun changement dans nôtre Vulgate, sous prétexte de correction : cela n'empêche pas qu'on ne puisse avoir recours au Grec & à l'Hébreu, & même en faire des traductions.

Plusieurs Catholiques en ont fait depuis le Concile. Sanctes Pagninus Religieux Dominicain a fait une traduction Latine qu'il dit avoir tirée de l'Hébreu mot pour mot. Cajetan & Clarius, en ont fait aussi des traductions que l'Eglise n'a point condamnées.

On en a fait aussi des versions dans presque toutes les langues qu'on parle dans le monde. Dans toutes ces differences de langues & de versions, on réconnoît toûjours Moïse pour l'Auteur du Pentateuque, & on le révérera toûjours comme ayant été inspiré de Dieu jusqu'au moindre mot.

Fin du quatriéme Livre.

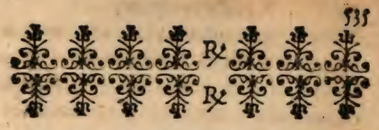

REMARQUES SUR LE PREMIER LIVRE DE LA VIE DE MOÏSE.

(*a*) L*E Royaume de l'Egypte passa &c.* C'eſt le ſentiment de Joſeph. antiq. l. 2. c. 5. Ce qui explique fort bien ces paroles de l'Exode, *ſurrexit intereà Rex novus ſuper Egyptum.* L'Ecriture ne nommant point ce Roy que par le nom de Pharaon, commun à tous les Rois de l'Egypte, j'ay crû ſuivant les meilleurs Chronologiſtes que c'étoit *Rameſſes Miamún* ſurnommé *Amenophis.* Mais cecy n'eſt point ſans difficulté.

Il y a trois choſes qui ont cauſé des obſcurités inſurmontables dans les Chroniques de l'Egipte. 1. Leurs

Princes portoient plusieurs noms. Des noms propres, des noms de Famille, & des noms d'honneur, ou de dignité ; ainsi ce Roy dont je parle à pû avoir quatre noms, Ramessés, Miamûn, Amenophis, Pharaon. 2. Il s'y est glissé certaines transpositions de Syllabes & de Lettres dans ces noms qui ont fait croire que les Historiens ou les faiseurs de Chroniques parloient de personnes differentes, quoy qu'ils ne parlassent que de la même. Ainsi pour *Ramesses-Miamûn*, on trouve *Armecesmiamûn : Cencheres* pour *Cenephres* ou *Ancencheres*. 3. Enfin une autre raison qui cause beaucoup de trouble dans ces Chroniques, c'est que les Historiens n'ont pas assés soigneusement remarqué que l'Egipte a quelque fois été gouvernée par un seul Prince : Que dans d'autres temps elle a été divisée en Dynasties, ou Principautés qui avoient des Princes differens ; & que quelques fois un Prince a pû gouverner deux Dynasties tout à la fois : faute d'avoir fait ces remarques, peut-être qu'ils ont pû faire succeder des Princes

Messire J. B. Bossuet Evêque de Meaux, Discours sur l'Hist. Universelle

les uns aux aux autres qui ont Regné dans le même temps. Si dans ces obscurités je me suis égaré, j'espere quel l'on sera assés équitable pour me le pardonner. Je n'auray pas de peine à me corriger dés le premier avertissement.

(*b*) *On commença.* Quoy que Moïse ne le marque pas en cet endroit, cela est néanmoins trés-évident, par ce qui est rapporté au 3. Chapitre de l'Exode v. dernier; Que les Femmes des Hébreux empruntérent de leurs voisines & de leurs Hôtesses, des vases d'Or & d'Argent; car elles n'auroient eû ny voisines, ny Hôtesses, sans cette espece de garnison: & les Interprêtes explicant ce mot *Phase*, disent que l'Ange exterminateur passa les maisons des Hébreux. Par conséquent les Egiptiens étoient venus demeurer dans la terre de Gessen.

(*c*) *Thermuthis.* Elle a differens noms dans plusieurs Auteurs; elle est quelquesfois appellée Thermut. Artabon l'appelle *Meris*, d'autres l'appellent *Merrhis*. Le Syncelle George dans sa Chronographie rap-

porte qu'elle étoit appellé *Phanu*; Georges Cédrénus l'appelle *Muthis*, & dit qu'elle avoit encore nom *Phareis*.

(*d*) Nous avons déja dit que ce Prince eſt appellé differemment dans les Autheurs. v. [*a*]

(*e*) *Qui avoient ſoin d'en inſtruire leurs enfans*, C'eſt ce qui a donné lieu aux Hiſtoriens profanes, & entr'autres à Troge Pompée, de croire que Moïſe étoit le fils de Joſeph. Car aprés avoir exagéré la Science & la Sageſſe de Joſeph, il dit que Moïſe ſon fils en fut l'Héritier. *Filius ejus Moſes fuit, quem præter paternæ ſcientiæ hæreditatem, etiam formæ pulchritudo commendabat.* Juſtin lib. 36.

(E) *A nôtre connoiſſance.* Moïſe rapporte dans le Livre des Nombres, un certain chant, ou pour mieux dire un vau-de-Ville que chantérent les Cananéens aprés avoir vaincu les Moabites. Bochart s'eſt imaginé que ce fut quelque fameux Poëte qui compoſa ce premier chant de victoire ἐπινικίον, & que c'eſt pour l'honorer que Moïſe le rapporte.

Pour faire des Vaux-de-Ville, ou des chansons triviales, on ne merite pas le nom de Poëte, ce seroit ériger le Pont-neuf en Parnasse.

(*f*) *Raguel, ou Jethro.* Quelques interprêtes ont crû que Raguel étoit l'Ayeul de ces filles, & que Jethro étoit son Fils : mais leurs conjectures ne paroissent avoir que trés-peu de fondement. D'autres ont crû que Raguel étoit idolâtre : mais je ne vois point sur quoy est fondé ce sentiment.

REMARQUES SUR le second Livre.

(*a*) A *Ménophis.* Il n'est pas certain que ce Pharaon sous le Regne duquel les Israëlites sortirent de l'Egipte, fût appellé de ce nom. Usserius a suivi la Chronologie de Manethon, qui fait cet Aménophis fils de Ramessez Miamûn sur-nommé aussi Aménophis. Mais cette sortie que les prétendus Rois Pasteurs firent de l'Egipte est une pure fable.

Edoüart Simson, qui a écrit sa Chronique depuis Usterius, a suivi la Chronique d'Eusebe, & fait succeder Horus, ou Orus, à cet Aménophis qui excita cette cruelle persécution contre les Hébreux, & il apelle Cenchrés Pharaon sous lequel les Hébreux sortirent de l'Egipte, & il mit encore deux autres Rois entre Aménophis & Cenchrés, sçavoir Acencçres, ou Acencherés & Achoris, il ptétend que pendant que Moïse étoit caché chés les Madianites, il y mourut trois Rois en Egipte: ce qui n'est pas probable. Il y a plus d'apparence qu'Eusebe & les autres se sont trompés, ne faisant pas réflexion qu'il y avoit plusieurs Dynasties ou Principautés dans l'Egipte, & que ces Rois qu'il fait succeder les uns aux autres, ont peut-être été contemporains, & qu'ils ont Regné dans differentes Dynasties ainsi que nous l'avons déja remarqué.

Nous n'avons donc rien de certain là-dessus, & si nous suivons Manethon, qu'Usserius à suivi, c'est sans l'approuver, étant prêts de mettre

un autre nom en la place de celui-cy. Ce qui m'a déterminé à suivre Usserius, c'est que le nombre des années convient à l'Histoire. Mais il ne se peut pas faire que cet Aménophis soit fils de Ramessés Miamûn, à moins que ce ne fût d'une seconde femme que Ramessés auroit épousée aprés le decés de Merrhis, ou Thermutis, qui a toûjours passé pour fille unique. Il faut seulement avoüer que nous ne sçavons pas qui est ce second Pharaon, ce Roy nouveau dont nous avons à parler : mais cela ne fait rien à la verité de l'Histoire.

(*b*) *Et qu'il y célébre.* Ces paroles ne sont pas dans l'Ecriture : mais elles sont renfermées sous le mot de Sacrifice, le Sacrifice étant la partie la plus considerable de la Fête.

(*c*) *Jannés & Membrés.* C'est ainsi que les appelle Saint Paul 2. Tim. III. 8. & Numenius dont nous avons parlé ; voicy un fragment de cet auteur rapporté par Eusebe, *de præpar. l. 8.* Τὰ δ' ἑξῆς Ἰαννῆς καὶ Μαμβρῆς Αἰγύπτιοι ἱερογραμματεῖς, ἄνδρες οὐδενὸς ἥττους μαγεῦσαι κριθέντες εἶναι, ἐπὶ Ἰουδαίων ἐξελαυνομένων ἐξ Αἰ-

γύπτου. Μουσαίῳ γοῦν τῷ Ἰουδαίων ἐξηγησαμένῳ, ἀνδρὶ γενομένῳ θεῷ, εὔξασθαι δυνατωτάτῳ, οἱ παραστῆναι ἀξιωθέντες ὑπὸ τοῦ πλήθους τοῦ τῶν Αἰγυπτίων, οὗτοι ἦσαν, τῶν τε συμφορῶν, ἃς ὁ Μουσαῖος ἐπῆγε τῇ Αἰγύπτῳ, τὰς νεανικωτάτας αὐτῶν ἐπιλύεσθαι ὤφθησαν δυνατοί. Il ne faut pas s'étonner si cet Auteur diminuë les prodiges de Moïse pour élever la science de ces Magiciens, s'il dit que les Juifs furent chassés de l'Egypte, & que ces Magiciens dissiperent tous les maux que Moïse y avoit attirés, parce qu'il rapporte ces choses sur ce qu'il en avoit appris des Egyptiens, ennemis jurés des Juifs. Ces Magiciens en d'autres endroits sont appellés *Janés & Jamrés.*

(*d*) *Mais l'impie Apulée*] in Apologiâ secundâ. *Ego ille sim Carinondas, vel Damigeron, vel is Moses, vel Janés &c.* La tradition des Juifs enseigne encore plusieurs choses de ces Magiciens, mais je les rapporteray dans la suite avec les précautions nécessaires. On peut remarquer en passant que c'est apparemment par tradition que Saint Paul a appris

les noms de ces Magiciens : mais la tradition des derniers Rabins n'est pas celle dont nous parlons. Il y a eû, dit Jacques Capelle, plusieurs Livres de la tradition des Juifs de perdus, que Saint Paul a pû voir. *Quàm multa Judaorum* Ἑβραΐζοντων *scripta sub Apostolis extabant, quorum hodie neque vola, neque vestigium superest ? Quotus quisque jam prater Canonicos, eorumque Paraphrastas extat liber Ebraicè scriptus ante Pauli mortem ? Omnes ad unum abolevit Vespasiani primùm, dein Adriani persecutio.*

(*e*) *En sang humain veritable.* On ne doit point croire que les eaux de l'Égipte furent seulement changées en quelque liqueur semblable à du sang ; elles furent veritablement changées en sang humain. Il n'y a rien de plus clair que ces paroles du S. Esprit : *Pro fonte quidem sempiterni fluminis, humanum sanguinem dedisti injustis,* Sap. XI. 7.

(*f*) *Ils mangeroient seulement du poisson.* Cecy paroit encore confirmé par le regret qu'avoient les Israëli-

tes de n'avoir pas dans le Desert le poisson qu'ils avoient avec tant d'abondance dans l'Egipte. *Recordamur piscium quos comedebamus in Ægypto gratis.* Num. XI. 5. Et il paroit encore comme nous le dirons bien-tôt, que les Egiptiens eussent puni une personne qui auroit tué quelque animal du nombre de ceux qu'ils adoroient, comme si elle eût commis un crime abominable, & c'est le sens de ces paroles. *Non potest ita fieri, abominationes enim Ægyptiorum immolabimus Domino Deo nostro; quòd si mactaverimus ea quæ colunt Ægyptii, lapidibus nos obruent.* Exod. VIII. 26.

(*g*) *De semblables évenemens.* De Abderitis, in Orosio l. 3. hist. c. 23. De incolis Pœoniæ & Dardaniæ, in Athen. Deipnos. l. 8. c. 2. De quadam Gallorum civitate in Plin. l. 8. c. 29. qui omnes ex multitudine ranarum Patriam deserere, & novas sedes quærere cogebantur.

(*h*) *Qu'il en mourut beaucoup.* Illos enim locustarum & muscarum occiderunt morsus. Sap. XVI. 9. & Psal. LXXVII. 4. 5.

(*i*) *De quitter leur païs.* Multitudo muscarum Megarenses à sedibus suis pepulit. Ælian. XI. 28. pariter apud Eleos pestilentiam afferebat. Plin. X. 28.

(*k*) *Un crime abominable.* Ce fait est si constant, que presque tous les Historiens en conviennent. Juvenal n'a pas manqué de leur donner un coup de dent à cette occasion,

.... *Lanatis animalibus abstinet omnis*

Mensa, nefas illis fœtum jugulare capellæ.

(*l*) *Quelques Interprétes.* Il y a dans la Vulgate *ulcera & vesicæ turgentes*; ce qui fait croire que c'étoit une gâle accompagnée d'ulceres. On croit aussi que c'étoit une playe semblable à celle de Job, qui est décrite Job. II. 7. 8.

(*m*) *Les Demons mêmes.* Cecy est tiré du Pseaume LXXVII. 49. au lieu que dans la Vulgate il y a *immissiones per angelos malos*, l'Hébreu porte משלחת מלאכי רעים : *mischelachath maleakè rahim* : *immissionem angelorum malorum. Il leur envoya aussi des anges mauvais.* Le מ

de מלאך, *maleak* ne tient point icy lieu de prépoſition.

(*n*) *Ajoûta-t-il.* C'eſt le ſentiment de pluſieurs Interprêtes, que le quatriéme Verſet du Chapitre onziéme doit ſuivre le dernier du Chapitre précedent. Moïſe n'a pas pu ſe contredire ; & aprés avoir dit à Pharaon qu'il ne le verroit plus, il n'y a pas d'apparence qu'il le ſoit venu trouver encore une fois pour lüy prédire la mort des premiers nés ; & l'on ne peut pas nier que cette prédiction ne s'adreſſe à Pharaon. Il faut donc conclure qu'il y a icy quelque tranſpoſition : ſçavoir comment elle eſt arrivée ; ſi c'eſt par le changement des Rouleaux, ou par la faute des Copiſtes, ou de quelqu'autre maniere ; ce n'eſt pas icy le lieu de l'examiner.

(*o*) *Habits précieux.* Ceci eſt pris du 22. Verſet du Chapitre III. & du 35. du Chapitre ſuivant.

(*p*) *Dés que le Soleil.* C'eſt ainſi que les Romains comptoient deux Vêpres, d'où vient ce Proverbe de Varron : *Neſcis quid Veſper ſerus trahat.*

(*q*) *Avoit dérobé les Dieux.* Dux

exulum factus Moses sacra Ægyptiorum furto abstulit, quæ repetentes armis Æpyptii, domum redire tempestatibus jussi sunt. Justin. lib. 36.

(*r*) *De sortir.* Il semble par les paroles de l'Ecrirure, que Pharaon ait fait encore venir Moïse & Aaron pour leur dire de sortir de l'Egypte, mais c'est une maniere assez ordinaire dans l'Ecriture, de faire parler les Envoyés des personnes considerables de même qu'elles parleroient elles-mêmes : Aussi ne dit-elle pas que Moïse ait vû Pharaon depuis qu'il luy eut dit qu'il ne le verroit plus ; & il paroit au contraire que Moïse n'a point vû ce Prince, puis qu'il ne l'eût point vû sans luy dire quelque chose.

(*s*) La Capitale du Païs de Ramessés en portoit le nom, & avoit été bâtie par les Israëlites. Exod. I. 11.

(*ss*) Cecy est tiré du VII. Chap. des Actes ℣. 15. & 16. quoy qu'il ne soit pas dit positivement que les os des autres Patriarches ayent été transportez avec ceux de Joseph ; c'est neanmoins une suite comme nécessaire, car il n'y a pas d'appa-

rence que les Egiptiens ayent permis aux Israëlites de les aller enterrer en Séchem à mesure qu'ils mouroient.

(*t*) Cette description du passage de la Mer Rouge, fait voir évidemment que ce fut un passage véritable, contre ce que les Historiens prophanes ont écrit, que Moïse avoit observé le flux & reflux de la Mer ; ou qu'il ne fit qu'un demy cercle retournant vers la terre du même côté qu'il étoit entré. C'est ce qu'Alexandre le Grand fit faire long-temps aprés à son armée : Et Joseph n'a pû dire sans une impieté terrible, & sans manquer de foy, que les Hébreux avoient peut-être passé la Mer Rouge de cette maniere, laissant la liberté à chacun d'en croire ce qu'il luy plairoit.

Artab. apud Euseb. Porphyr. Joseph. ant. l. 2. cap. 7.

(*v*) *Ce trajet.* Adrichome qui a décrit exactement tous ces Païs-là, dit que l'endroit par où passérent les Hébreux n'a qu'environ six mille pas de largeur. (*x*) *Dans le nombre de Dieux* מי·כמכה באלם יהוה : *mi camoca baelim Jehova.* La Vulgate porte, *quis similis tui in fortibus Domine.* parce que אל *el* propre

proprement signifie *fort & puissant:* Dieu est appellé de ce nom, parce qu'il est la force & la puissance souveraine & infinie. Il se dit aussi des Anges & des Juges, à cause de leur puissance. Ce sont les lettres initiales de ces paroles, que Judas fils de Matathias & ses freres prirent pour leur dévise; d'où ils furent appellés Machabées. Scaliger néanmoins n'est pas de ce sentiment. Can. l. 3. p. 332. Parce que, dit-il, le nom de Macabée fut donne à Judas dés sa jeunesse, & avant qu'il prit les armes pour la défense de la Religion; & que s'il en faut croire la tradition des Juifs, Judas mit sur ses étendarts la figure d'un Lion. Mais quand ce que dit Scaliger seroit veritable, cela n'empêche point que Judas ne se soit servi d'un chiffre si ingenieux, qui exprimoit son nom de MACABE'E; & qui par rapport à ce Cantique convenoit admirablement bien à la guerre qu'il avoit entreprise.

REMARQUES SUR le troisiéme Livre.

(*a*) D*Evant le Tabernacle.* Le Texte de l'Ecriture Exod. XVI. 9. porte ſeulement *approchés-vous devant le Seigneur.* Moïſe & Aaron ſans doute marquoient par ces paroles le lieu ordinaire où ils s'aſſembloient devant le Seigneur ; & il eſt vray-ſemblable que ce lieu étoit un petit Tabernacle qui avoit été dreſſé pour le culte de Dieu, devant la conſtruction du grand Tabernacle. Cela paroît aſſés évident par le trente-quatriéme Verſet de ce Chapitre, où il eſt dit qu'Aaron mit un vaſe rempli de Manne dans le Tabernacle. Or il eſt conſtant que le grand Tabernacle n'étoit pas encore conſtruit : Il eſt dit au Chap. XXIII. 7. que Moïſe aprés l'adoration du Veau d'or, prit le Tabernacle & le dreſſa bien loin hors du Camp. Or il n'eſt parlé de la ſtructure du grand Tabernacle qu'au Chapitre XXV. & aux ſuivans ; & il ne fut dreſſé qu'un an aprés la ſortie de l'Egipte, le premier jour de l'année. Chap. XL.

2. Et le petit Tabernacle dont il eſt parlé dans le Chapitre XVI. & XXXIII. étoit dreſſé devant la fin du ſecond mois de la ſortie de l'Egipte. En voicy encore une preuve qui me paroit inconteſtable, tirée du XXXVIII. Chap. v. 8. où il eſt dit que Beſeléec fit un baſſin d'airain des miroirs des femmes qui veilloient à la porte du Tabernacle. Mais ces femmes ne pouvoient pas encore veiller à la porte du Tabernacle qui n'étoit pas encore dreſſé: car le grand Tabernacle ne fut dreſſé que quand tous les Vaſes furent fabriqués. Or les Vaſes & ce Baſſin, comme il eſt marqué particulierement au dernier Chapitre de l'Exode verſet 28. furent placés dans le Tabernacle le même jour qu'il fut dreſſé: Par conſéquent ce Baſſin avoit été fait devant l'érection du Tabernacle; & ainſi le Tabernacle devant lequel ces femmes veilloient, n'étoit pas le grand Tabernacle. Il étoit en effet à propos qu'il y eût un lieu particulier deſtiné pour la priere & le culte de Dieu, & devant lequel le Peuple ſe pût aſſembler pour re-

cevoir ſes ordres.

(*b*) *Plein un Gomor.* Les commentateurs qui ont voulu apprendre ce que contenoit le Gomor des Hebreux, donnent des explications pour le moins auſſi obſcures que le Texte. Les uns diſent que c'étoit la dixiéme partie de l'*Ephi*. D'autres diſent que le Gomor tenoit autant que cette autre meſure que les Grecs appelloient *Chœnix*. D'autres diſent qu'il contenoit trois Chœnix d'Athênes. D'autres, qu'il contenoit une fois & la moitié de cette meſure appellée *Cabus*. Waſſerus dit qu'elle contenoit quarante fois plein la coque d'un œuf; ce qu'il réduit à neuf livres Romaines. Mais le nouvel Interprête François de la Bible, prétend, & ce me ſemble avec aſſés de raiſon, que le Gomor contenoit environ quatre livres. Ce qui ſuffit pour nourrir les hommes les plus forts, & les plus grands mangeurs.

(*c*) *Les Prêtres étant montés.* On pourroit peut-être demander qui étoient ces Prêtres, parce qu'Aaron & ſes fils n'étoient pas encore conſacrés. Mais c'eſt ou des aînés de fa-

milles auſquels le Sacerdoce appartenoit devant que Dieu eût choiſi la Tribu de Lévi pour le Miniſtere des Autels que cela ſe doit entendre ; ou bien de la famille de Lévi à laquelle le Sacerdoce devoit être donné ; & les Lévites ſeroient icy appellés Prêtres par anticipation.

(*d*) *Au Seigneur.* Il paroit par ce que dit Saint Paul Heb. IX. 10. que le ſixiéme, ſeptiéme & huitiéme Verſet du Chapitre XXIV. de l'Exode ſont tranſpoſés, ou au moins dis par anticipation, & qu'il les faut remettre aprés la conſécration du Tabernacle, Lévit. VIII. Car S. Paul dit que Moïſe jetta du ſang de l'Alliance ſur le Tabernacle & ſur tous les Vaſes ; mais le Tabernacle (au moins le grand Tabernacle, qui eſt celuy dont parle S. Paul.) ces Vaſes Num. VIII. 18.
& l'Autel dont il eſt parlé au 6. 7. & huitiéme Verſet du Chap. XXIV. de l'Exode, ne furent achevés qu'à la fin de la premiere année depuis la ſortie de l'Egipte. Exod. XL. 15.

(*e*) *Vn Dieu.* Il y a dans le Texte *fac nobis Deos :* mais c'eſt un Hebraïſme, pour parler de Dieu avec

plus d'emphase, & il doit être traduit par un singulier, de même que le premier Verset de la Genêse; & en beaucoup d'autres endroits, comme au quatriéme Verset de ce même Chapitre. Bochart l. 2. *de anima. lib. c. 34.*

(*f*) *Avoient adoré.* Cela se prouve par les Passages suivans : *Otés les Dieux que vos Peres ont adorés dans la Mésopotamie & dans l'Egipte.* Josué XXIV. 14. L'Osiris que les Egiptiens adoroient sous la figure d'un bœuf noir, & l'Apis qu'ils adoroient sous la figure d'un bœuf de differentes couleurs, étoient leurs principales Divinités; & c'est à ces Divinités que les Israëlites avoient rendu un culte abominable; & c'est la même superstition qu'ils voulurent faire revivre dans le Desert. C'est ce que S. Etienne leur reproche Act. VII. 39. *Que leurs Peres n'avoient point voulu obeïr à Moïse, qu'ils l'avoient rejetté, qu'ils étoient retournés en Egipte de cœur & d'affection, en commandant à Aaron de leur faire des Dieux qui les précedassent.* C'est là cette fornication spirituelle dans

laquelle ils étoient tombés en Egipte, & qui leur est reprochée par le Prophête Ezechiel XXIII. 3. Et dans un autre endroit il leur dit en termes fort clairs, *qu'ils n'ont point encore abandonné les Idoles de l'Egipte.* XX. 8.

Quelques Peres ont crû qu'Aaron n'avoit fait que la tête d'un Veau, entr'autres S. Ambroise, Epist. 62. & Lactance l. 4. 10. Et ce qui les a portés à le croire, c'est que les Payens accusoient les Juifs d'adorer la tête d'un Asne : mais l'Ecriture appelle par tout ce Simulacre, un Veau ; & c'étoit une image de l'Apis ou Serapis des Egiptiens.

(*g*) 23000. *hommes.* Quelques Editions portent 33000. hommes. Le Texte Hebreu & toutes les Versions ; à l'exception de la Vulgate, ne portent que 3000. hommes ; c'est aussi le sentiment de Philon l. 3. *de vita Mosis.*

(*h*) *Que le Parvis.* Ceux qui jusqu'icy ont fait la description du Tabernacle, n'ont pas ce me semble eü assés d'exactitude : cela se peut voir en confrontant celle-cy avec

celles qu'ils ont faites. J'ay dessiné le Profil du Tabernacle d'une maniere differente de celles que l'on dépeint ordinairement, & que l'on tire d'Arias Montanus. J'ay aussi dessiné une nouvelle figure du Chandelier. Il est probable que le Chandelier devoit en quelque maniere répresenter un arbre, les termes de branches & de tiges le marquent assez : Les Fleurs de Lis du Chandelier devoient être ainsi mêlées, & en pareil nombre que les Coupes & les petites Sphéres. Exod. XXXVIII. 20. Et ces Fleurs de Lis étoient apparemment de la même figure que les Lis qui étoient dans la Frise du Portique de Salomon. 3. Reg. VII 19.

(*i*) Il y a quelque chose de fort extraordinaire dans l'opinion du Pere Christophe Castrus; il prétend qu'*Vrim* & *Thummim* étoient deux figures renfermées dans le double du Rational, par lesquelles Dieu prononçoit ses Oracles.

Monsieur Spencer a voulu encore rencherir sur le Pere Castrus; mais il est à craindre qu'il ne s'éloigne en cela, comme en beaucoup d'autres

choses, de la verité sur de legeres conjectures. J'en diray davantage sur ce sujet dans un petit Traité que je prépare *de l'inspiration des Prophêtes*, dans lequel j'espere donner une explication fort naturelle de ces fameux *Vrim* & *Thummim*.

(*k*) *Le jour de l'Octave.* Ce qui suit est pris du XXIV. Chapitre de l'Exode, & il a été dit cy-dessus (*d*) pourquoy, il faut remettre en cet endroit à parler de l'alliance que Dieu fit avec le Peuple. Saint Paul dans sa Lettre aux Hébreux Chapitre IX. ajoûtant d'importantes circonstances, que Moïse ne raporte point dans l'Exode; je raporte icy les paroles mêmes de l'Apôtre.

(*l*) *Il sortit un feu.* Philon prétend que ce feu sortit du Saint des Saints, où reposoit l'Arche. l'Ecriture ne dit point positivement de quel endroit sortit ce feu: mais comme il est dit que la gloire du Seigneur parut au peuple, & que le feu sortit du Seigneur, *egressus ignis à Domino*; il est probable que ce feu sortit de la clarté qui répresentoit le Seigneur dans sa gloire.

(m) N'y vivoient pas long-temps. Il y a dans le Texte *terra quam Lustravimus devorat habitatores suos.* Num. XIII. 33. Ce qui marque assés naturellement que l'air y est mauvais, & le Païs mal sain. Il faudroit, suivant la pensée de Monsieur Petit Docteur en Medecine, traduire que les hommes s'y mangent l'un l'autre; car comme le prouve ce sçavant Medecin, ces Peuples étoient des anthropophages. Voyés son Livre *de natura & morib. Anthropoph.*

REMARQUES SUR le quatriéme Livre.

(a) D*Ans les Synagogues.* C'est ce qu'on apprend de la Tradition des Juifs. Voicy ce que Buxtorf en raporte sur le témoignage de Rabbi Jéhuda. *Et si audivit homo singulis Sabbathis, incœtu universam legem, tenetur nihilominus, & ipse suam legere Prophetiam, illius septimana.* Lib. I. de antiq. punct. voc.

Il ne suffisoit pas de la lire, on

étoit encore obligé de l'écrire. Dans la Ghomare Tract. Synedr. c. 2. R. Aba, a dit : „ Quoy qu'un homme « ait un Livre de la Loy qui luy ait « été laissé par ses parens, il est néan- « moins obligé d'en écrire un luy- « même, selon ce qui est dit : *Nunc* « *autem scribite vobis carmen istud.*

Rab. Moïse fils de Maïemon, le plus raisonnable de tous les Juifs qui ont écrit depuis JESUS-CHRIST, raporte cette même Tradition dans la premiere partie de son Abrége du Talemud. Chaque Roy étoit obligé par un précepte affirmatif d'écrire pour soy un Exemplaire de la Loy, selon ce qui est dit : *Nunc autem scribite vobis carmen istud.* Ce qui est autant que s'il eût dit, écrivés toute la Loy dans laquelle se trouve ce Cantique, parce qu'on n'écrit pas la Loy par Sections separées. Quand ses Peres luy auroient laissé un Livre de la Loy, il est obligé de l'écrire luy-même ; & lors qu'il l'a écrite de sa main, ce Livre est comme une Tradition du Mont Sinaï : (c'est-à-dire qu'il a une sainteté toute particuliere, & qu'il en devient plus

authentique.) S'il ne sçait pas écrire il s'en fait écrire un Exemplaire.

(*b*) *De celle de* JESUS-CHRIST. Euseb. l. 3. de Demonstr. Evang. remarque dix-neuf points dans lesquels Moïse doit être consideré comme une figure de JESUS-CHRIST. On les peut voir dans *Cornelius à lapide in Ecom. S. S.*

(*c*) *Saint Jérôme.* Ce passage est trop formel & trop beau pour ne le pas raporter. *Iob exemplar patientiæ, quæ non mysteria suo sermone complectitur? Prosâ incipit, versu labitur, pedestri sermone finitur: omnesque leges dialecticæ, propositione, assumptione, confirmatione, conclusione determinat; singula in eo verba plena sunt sensibus: & (ut de cœteris sileam) resurrectionem corporum sic Prophetat, ut nullus de ea vel manifestiùs vel cautiùs scripserit*, &c. loco cit.

(*d*) *Presque tous les Auteurs.* Herodote Terpsich. ne dit pas seulement que les Grecs ont appris les Lettres de Cadmus & des Phéniciens qui vinrent en Gréce avec luy: mais il ajoûte que ces Lettres Phéniciennes sont les premieres Lettres, & que

dans la ſuite on en a changé la figure & le ſon, &c. Tacite, Pompon, Mela, Q. Curſe, Plutarque, Lucain, & une infinité d'autres, attribuent l'invention des Lettres aux Phéniciens, Mais par les Phéniciens on doit entendre les Juifs.

(*e*) *Originaires de Syrie.* Procope dit la même choſe. *Vniverſa illa Regio quæ patet à Sydone in Egyptum uſque, Phœnicia olim dicebatur.* lib. II. Vandal. Ainſi les Syriens, les Aſſyriens, les Phéniciens, les Juifs, ſont ſouvent des Peuples que les Auteurs ont pris les uns pour les autres.

(*f*) *Rudes & groſſiéres.*

Phœnices primi, famæ ſi credimus, auſi
Manſuram rudibus vocem ſignare figuris.

Lucan. l. 3.

(*g*) *De Proſélites.* Salomon en fit faire un dénombrement, & il s'en trouva cent cinquante-trois mille ſix cens, qu'il fit ſervir de maçons & de manœuvres à l'édification du Temple. 2. Paralip. II. 17.

(*h*) *Dans le Texte.* Monſieur Huet convient en cecy avec Monſieur de

Meaux, & dit que ces Remarques faites par des personnes doctes & pieuses, (il ne dit point positivement que ce soit par Esdras) auront peut-être été mêlées dans le Texte. *Quid mirum si quod aliàs sæpè evenit factum id quoque sit, & ad texta adoram, à viris piis ac doctis notæ, in ipsum fortè contextum irrepserint?* De Demonstr. Evang. Prop. 4. c. 14.

(*i*) Un des plus emportans avis que Démétrius donna à Ptolémée, fut d'acheter & de lire des Livres qui traitassent du gouvernement des Etats: " car, luy disoit-il, ce que
" les Favoris n'osent dire aux Princes,
" est écrit dans ces Livres-là. Plutarc,
" Apopht. Reg. &c.

FIN.

Du Chandelier du Tabernacle.

DIeu dit à Moïſe, ainſi qu'il eſt rapporté au chap. xxv. ℣. 31. de l'Exode. Vous ferez un chandelier de l'or le plus pur battu au marteau.

℣. 32. Six branches ſortiront des coſtez de ſa tige, trois d'un coſté, & trois de l'autre. *Elles ſont marquées par ces chifres, 1. 2. 3. 4. 5. 6.*

℣. 33. Il y aura trois coupes en forme de noix, avec des pommes & des lis à une des branches ..... & toutes les ſix branches qui ſortiront de la tige ſeront de la meſme ſorte. *7. les noix 8. les pommes. 9. les lis.*

℣. 34. Mais la tige du chandelier aura quatre coupes en forme de noix, accompagnées chacune de ſa pomme, & des lis audeſſus. *A. B. C. D.*

℣. 35. .. de chaque pomme (de la tige) ſortiront deux branches, *E E. G.*

℣. 37. Vous ferez auſſi ſept lampes, que vous mettrez au deſſus du chandelier, enſorte qu'elles luiſent au coſté du chandelier : *ut luceat ex adverſo* והאיר על - עבר פניה : *vehëir hal heber paneha.*

℣. 38. Vous ferez des mouchette d'un or trés pur, & un vase où vous éteindrez ce qui aura été mouché des lampes. *H I.*

Exod. chap. xxxvii. ℣. 24. Le chandelier avec les parties qui le composoient pesoit un talent d'or trés-pur.

Le talent des Hebreux pesoit 174 marcs, 3. onces, 6. gros, 2. deniers.

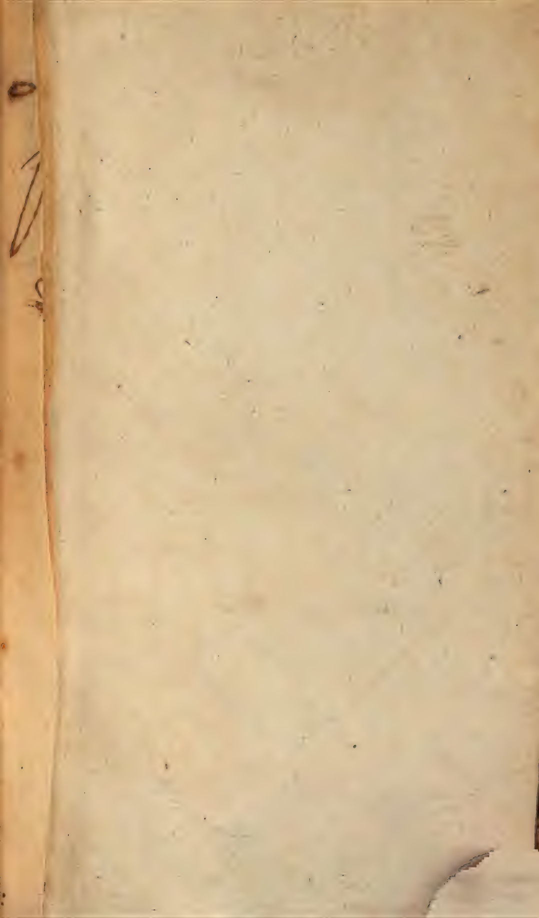

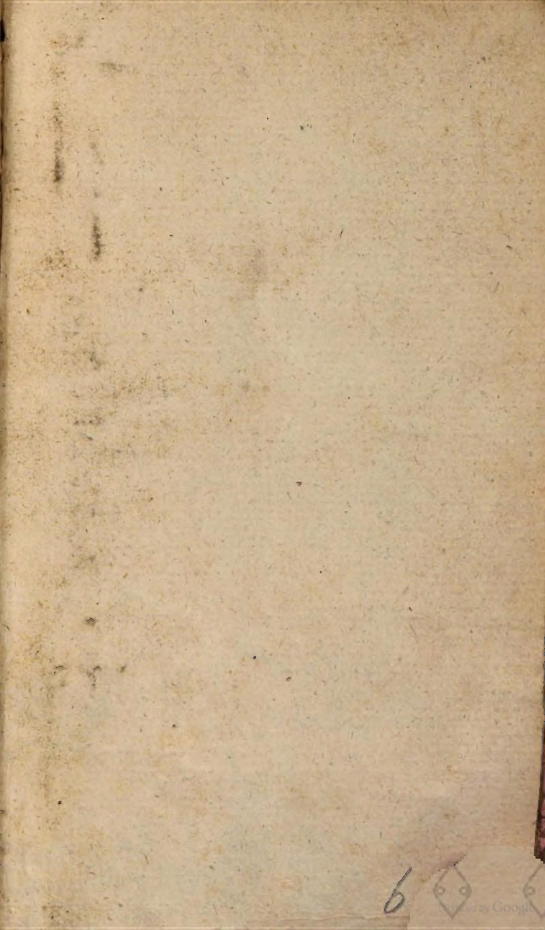

Digitized by Google

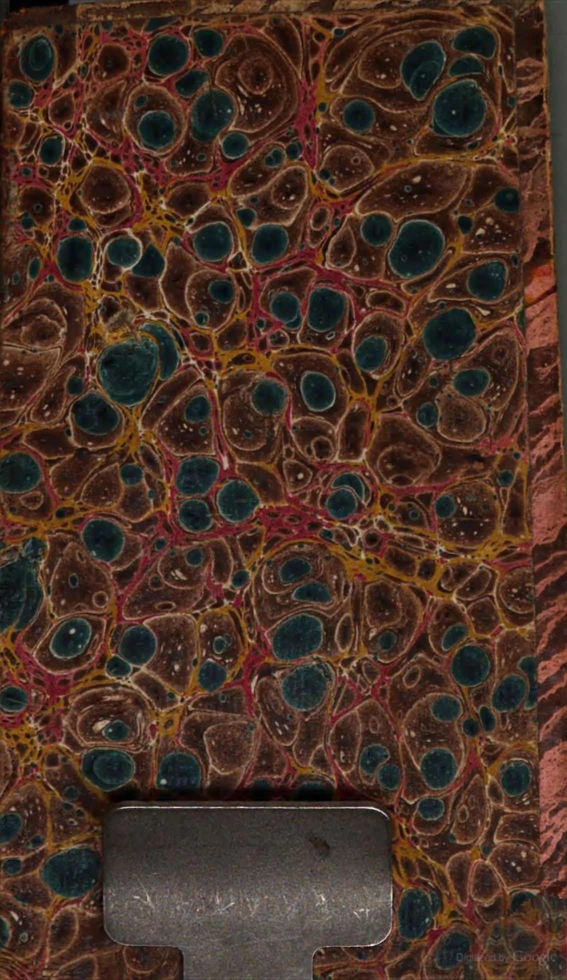

Digitized by Google

Digitized by Google